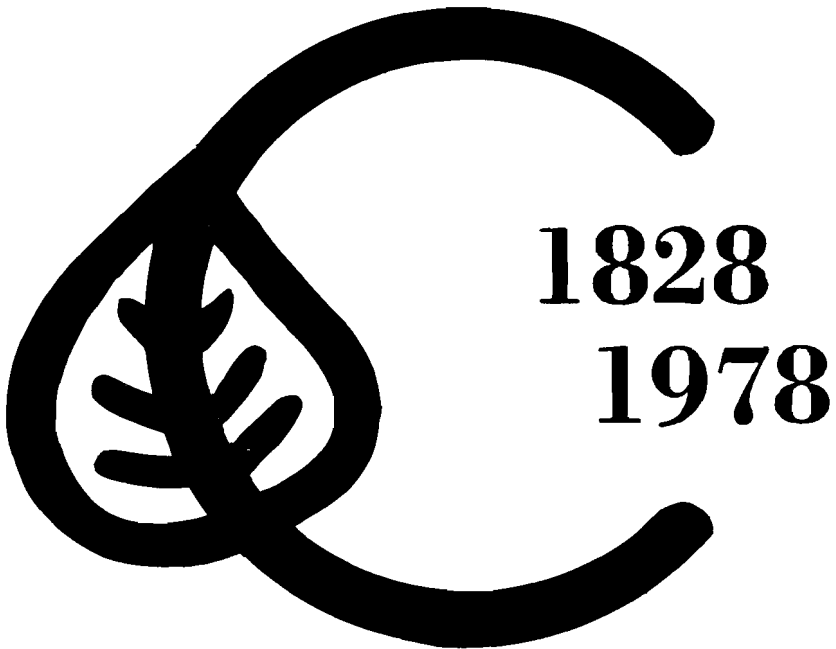


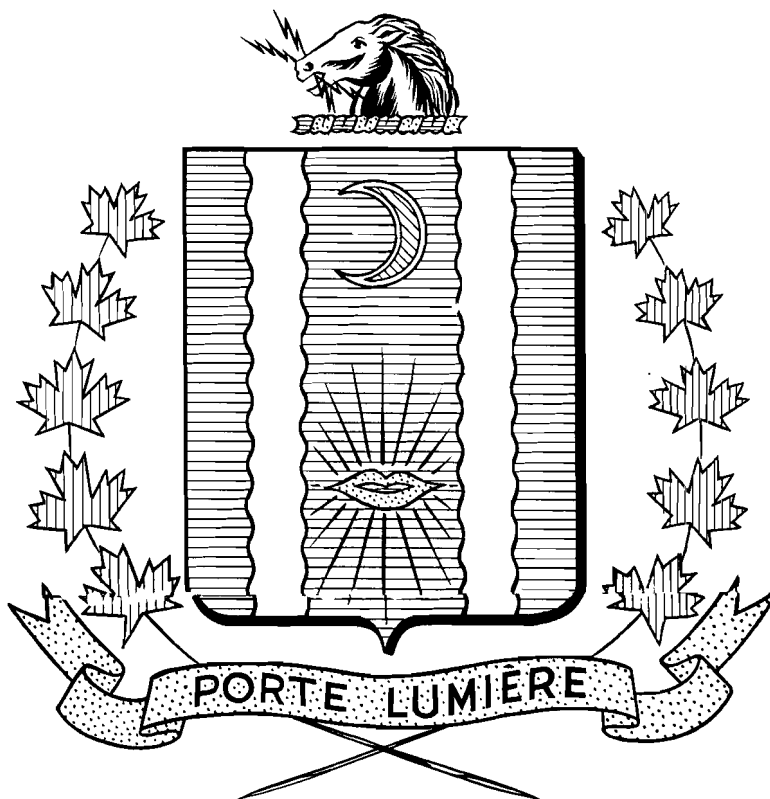
BOULANGER, ANDRÉ

Mon village a 150 ans



**CENCINQUANTENAIRE
ST-JEAN CHRYSOSTOME**

ARMES de la VILLE de SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME



LE FOND D'AZUR: du blason de sieur de Lauzon, seigneur du lieu; LE QUARTIER DE LUNE: la forme géographique du territoire; LA VERDURE DU QUARTIER DE LUNE: l'agriculture et la riche forêt; LES COURS D'EAU: Stehemmin, Chaudière, Pénin, Cantin et autres; LES 2 LÈVRES D'OR: le Patron St-Jean-Chrysostôme, appelé "la bouche d'or," et tous les curés depuis la fondation de la paroisse, en 1828. LES RAYONS D'OR: les Écoles et mouvements locaux; LA TÊTE DE CHEVAL AU Foudre ROUGE: les industries l'Hydro, la Raffinerie de Pétrole, le Transport Holin, l'Aéroport Commercial, etc... DEVISE: "PORTE LUMIÈRE" de la prédication du premier curé, M. l'abbé Leduc. LES FEUILLES D'ÉRABLE: le Canada et les boisées du Taniata.

Reproduction: E. Gagné

Auteur: Abbé Jean-Paul Gélinas, D.Th. M.A.
—Héraldiste, Québec



**Message du
Maire
Président honoraire
du Comité
des Fêtes**

Chers concitoyens
et concitoyennes

Nous nous apprêtons à célébrer TOUS ENSEMBLE et dans la joie le CEN-CINQUANTENAIRE de fondation de St-Jean Chrysostôme. C'est pour moi une grande fierté de voir cet événement coïncider avec ma présence à la mairie de notre municipalité.

Pour un maire, comme pour tous ses concitoyens, un anniversaire comme le notre est l'occasion toute désignée pour jeter un coup d'oeil sur le passé et envisager l'avenir.

Ce passé plusieurs d'entre vous le connaissez encore mieux que moi, pour l'avoir vécu ou l'avoir fait.

Je veux profiter de l'occasion qui m'est offerte pour féliciter tous ceux qui de près ou de loin collaborent à l'organisation des "FETES DU CENCIN-QUANTENAIRE" de St-Jean Chrysostôme.

J'invite aussi toute la population à participer massivement aux festivités.

Vos concitoyens y ont mis du temps et beaucoup de bénévolat. Leur récompense, c'est votre participation.

Je souhaite enfin, et c'est mon souhait le plus cher, que notre anniversaire nous rapproche davantage les uns des autres et contribue à faire vivre chez-nous, comme par le passé, cet esprit de fraternité qui nous a toujours caractérisés.

Gérard Nolin, maire



**Message du
Curé
Président honoraire
du Comité
des Fêtes**

“Je suis venu pour qu’ils aient la vie et qu’ils l’aient en abondance“, Nous trouvons ces paroles du Christ au fronton de la sacristie (aujourd’hui: Salle Baillargé). Des ancêtres, il y a 150 ans, ont planté la croix entre les deux rivières Chaudière et Etchemin. La foi et la culture ont fructifié en abondance depuis ce temps-là. Un peuple nombreux se rassemble et se bâtit autour de l’église. Vie et progrès orientent la Communauté de Saint-Jean vers de nombreux dépassements. Tous ensemble vivons toujours plus et toujours mieux.

Père André Gérin-Lajoie S.J.



**Message du
Président**

Nous avons voulu dans les pages qui suivent rappeler la vie d'une communauté qui, depuis au-delà de cent cinquante ans ne cesse de grandir.

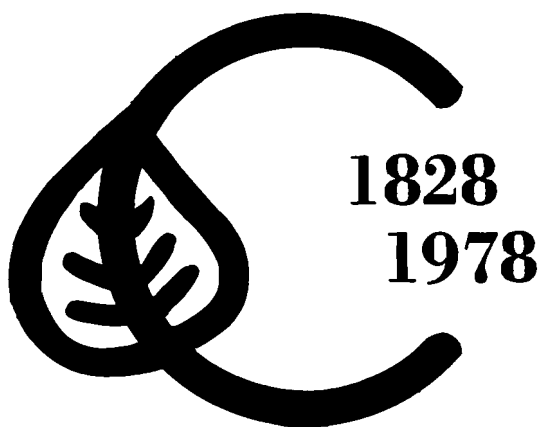
Au début du siècle dernier, des hommes, des femmes aussi ont retourné en tout sens une terre devenue féconde grâce à un travail tenace, soutenu par une foi robuste. Ils n'avaient dessein que de construire un coin de pays où il ferait bon vivre.

Reconnaissant avec une fierté bien légitime ces qualités ancestrales qui constituent aujourd'hui le joyau de notre héritage, nous avons voulu "Tous Ensemble" rendre hommage au présent en nous souvenant d'un passé d'où jaillira notre avenir.

Puisse le travail commun des auteurs de ce livre nous faire comprendre un peu plus que c'est dans l'unité que nous avons dompté la terre et que c'est encore dans l'unité que se préparent les lendemains.

Réjouissons-nous donc, fêtons "Tous Ensemble" et, à l'exemple des bâtisseurs proclamons notre fierté d'être chez-nous ici.

Luc Cantin



LE SIGLE DES FETES

Le "C" de Chrysostôme, enlacé par la feuille de peuplier faux-tremble qui frémit à la moindre brise, symbole de la vitalité particulière de notre communauté.

Le "C" de par sa forme circulaire évoque le rassemblement; c'est le peuple établi "au lieu dit: Taniata" - terre de peupliers - selon le dialecte des premiers occupants, la tribu des Etchemins.

Toutefois, le groupe n'est pas refermé sur lui-même; il s'ouvre à l'Ouest pour donner naissance à ses deux villes voisines.

Enfin, le "C" souligne la forme du territoire: un croissant de lune, enchâssé entre les rives de la Chaudière et de l'Etchemin.

Le vert porte l'espoir des citoyens, il rappelle la splendeur du vaste territoire, ses forêts et ses champs.

Le brun témoigne que la terre fut longtemps la principale nourricière de nos ancêtres.

(Auteur: Laurent Pichette, vice-président)

Le thème des Fêtes
" TOUS ENSEMBLE "

EXTRAIT DE LA CANTATE

BATISSEURS DE MON PAYS

La Chorale de St-Jean Chrysostôme

Gloire aux bâtisseurs

Ref.: Gloire aux bâtisseurs de mon pays.
Qui nous ont donné le goût
d'être chez-nous ici (bis)
Gloire aux bâtisseurs de mon pays.

1- Vous avez creusé au faite des peupliers
Un puits de clarté au-dessus du toit
Apprivoisé la terre
Dompté les bois.

2- Vous avez semé, l'épi vient d'éclater
Le chant qui monte de la plaine immense
Redit de vous
Amour et Souvenance

3- Vous avez bâti pour nous un grand pays
Dansons, jouons, rions, sautons, giguons
Il y a cent cinquante ans
Qu'on nous attendons.

Paroles: Bernard Fiset
Musique: Jacques Laflamme
Droits réservés.

CHANSON THEME " MON VILLAGE A 150 ANS "

(1)

MOÉ J'SUIS NÉ PAR ICITE
PI J'M'EN VA Y RESTER
C'EST PAS TOÉ MON P'TIT PIT
QUI VA ME FAIRE CHANGER D'IDÉE
ALLEZ UP LA GRAND-MÈRE
SORS-NOUS TES VIEILLES AFFAIRES
VEUX-TU NOUS RACONTER
COMMENT C'ÉTAIT DANS LE TEMPS PASSÉ. (Ref.)

(2)

C'EST BIEN INTÉRESSANT
OUI DE VIVRE A ST-JEAN-
CHRYSOSTOME C'EST BIEN LONG
MAIS C'EST QUAND MEME UN BEAU NOM
VENEZ DONC NOUS VISITER
ON EST TOUS DE LA PARENTÉ
ON PRENDRAS UN BON P'TIT BLANC
COMME ON FAISAIT DANS L'BON VIEUX TEMPS. (Ref.)

(Refrain)

CA FAIT 150 ANS, QUI A DU MONDE SUR S'TA TERRE LÀ
CA FAIT Q'LA, ON S'ARRETE ET PI ON VA FETER ÇA.

(3)

IL Y EN A QUI SONT ALLÉES
S'INSTALLER A L'ETRANGER
MAIS ILS REVIENNENT ICI
C'EST UN VRAI COIN DE PARADIS
CEUX QUI SONT ARRIVES
IL Y A PLUSIEURS ANNÉES
DU COURAGE ILS EN AVAIENT
POUR FAIRE CE QU'IL ON FAIT. (Ref.)

(4)

ST-JEAN-CHRYSOSTOME
N'EST PAS UN VILLAGE FANTÔME
ON Y VOIT DE NOUVELLES MAISONS
QUI POUSSENT COMME DES CHAMPIGNONS
BÉLAIR, PI ST-ROMAIN, ET TERREBONNE,
JUSQU'A PÉNIN, TANIATA, LES BELLES
AMOURS, SANS OUBLIER BEAUSÉJOUR,
BEAULIEU, "MARINGOUINIÈRE", ST-LOUIS,
LE HAUT DE BÉLAIR, (VOILA C'EST
CHEZ NOUS MON VILLAGE ET MES AMOURS.) (bis)

(Refrain)

CA FAIT 150 ANS, QUI A DU MONDE SUR S'TA TERRE LÀ
CA FAIT Q'LA, ON S'ARRÊTE ET PI ON VA FETER ÇA.

PAROLES DE: GILLES GOSSELIN, Chanteur Folklorique
(Droits réservés par Le Comité des Fêtes.)

EN REMERCIEMENT !

Les auteurs de cet album souvenir tiennent à souligner l'excellent travail de recherches entrepris à l'été 1977 par un groupe de jeunes de la paroisse ce qui leur a permis de rédiger ces textes. Ce sont: Brigitte Samson, Carmelle Bouffard, Michel Turcotte et Lyne Cantin.

Merci spécial à leur responsable J. C. Filteau et au Ministère de la main-d'Oeuvre du Canada pour avoir octroyé leur projet.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE I	
"Les Vieilles Familles et leurs terres"	1
Par: Robert Samson	
CHAPITRE II	
"La Paroisse et son église"	91
Par: Jean-Claude Filteau, D. Th.	
CHAPITRE III	
"Les Ecoles"	149
Par: Lyse Turcotte	
CHAPITRE IV	
"La Municipalité"	209
Par: Robert Samson	
CHAPITRE V	
"Les Associations Paroissiales"	221
Par: Lucie Coulombe	
Les Sports et les Loisirs.....	222
Cercle des Fermières de St-Jean Chrysostôme	254
La Chambre de Commerce de St-Jean Chrysostôme.....	257
Société St-Jean-Baptiste	260

Mouvement des Femmes Chrétiennes :.....	264
Comité des Chevaliers de Colomb.....	266
Conseil 2981	
Club Joie de Vivre (Age d'Or).....	268
Le Taniata.....	272
Comité des Citoyens de St-Jean Chrysostôme	274
Conseil de Pastorale	276
La Chorale de St-Jean	278
L'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale	279
Société d'Horticulture St-Jean Chrysostôme	280
Société d'Agriculture du comté de Lévis	281

CHAPITRE VI

“Les Témoignages”	285
Par: Suzanne R. Aubin	

Chapitre I

“ Les Vieilles Familles
et leurs terres.”

Par: Robert Samson

LES VIEILLES FAMILLES ET LEURS TERRES

TANIATA

Le cadastre officiel d'aujourd'hui date de 1879; Taniata s'y subdivise en deux rangs. Le 2e rang monte de la route trans-canadienne jusqu'aux limites sud du village, tandis que le 1er rang, l'actuel chemin Vanier, s'arrête à la route du bas de Terrebonne.

Taniata vit sans doute les premiers établissements de colons français sur le territoire, presque en même temps que le rang du bord de l'eau où se situe aujourd'hui la ville de St-Romuald.

La carte de Sieur Catalogne levée en 1709 (1) n'indique entre les deux rivières que 3 lots concédés couvrant tout le bord du fleuve; c'étaient les lots 981 aux héritiers de Sieur Dumont, 981-A à Jean Dumay et 982 à M. Lambert.

Un dénombrement en 1723 donnait au bord de l'eau et à Taniata les colons suivants: Jean Cadoret, Vve Frs Dubois, Pierre Dubé, François Cadoret, J. Bte Digence, Philippe LaFrance, Jean Dubois et Prisque Boucher. En 1745, il faut ajouter Antoine Cadoret, Joseph Vivier, Jacques Dubois, Joseph Guilbault, Nicolas LaFrance et Louis Pénin. (2)

L'abbé Demers rapporte que lors de la conquête anglaise, le major Elliott du 43e régiment écossais, traversa le fleuve avec 390 soldats et matelots et fit mettre le feu aux établissements de St-Romuald et St-Jean Chrysostôme... C'était le 23 février 1760, par un froid sibérien...

On retrouve enfin dans un ouvrage récent de Guy Saint-Hilaire, un relevé de toutes les transactions de terres à St-Romuald de 1652 à nos jours... (3)

On peut donc associer Taniata à Saint-Romuald comme berceau des premiers établissements français "entre les deux rivières". Saint-Jean Chrysostôme compte donc plus de trois cents ans d'histoire, mais il faudra attendre 1828 pour y voir s'ériger une paroisse religieuse et 1878 pour y fonder définitivement une municipalité rurale.

Le terrier de Taniata comprend non seulement les deux rangs actuels mais aussi le village tout entier. On y retrouve encore des familles sur les mêmes terres qu'en 1831 et 1854... Il s'agit des familles Roberge (lots 206 et 207) et Cadoret (lot 36). D'autres familles établies de longue date y vivent toujours, dont les Couture et les Cantin, descendants d'Etienne ou d'Isaac.

(1) Carte composée et dessinée par Gérard Gallienne (1974)

(2) La paroisse de St-Romuald d'Etchemin, Abbé Benjamin Demers

(3) Le terrier de Saint-Romuald d'Etchemin 1652-1962

Guy Saint-Hilaire, Editions Bergeron & Fils 1977



Le moulin à l'embouchure de la
rivière à Pénin (lot 42,
Taniata 1er rang)

Nous devons cette peinture à Madame Aurélie Larochelle-Huot, fille du dernier propriétaire, Joseph Larochelle (fils de Laurent, voir vieilles familles à Bé-lair) qui en fit l'acquisition en 1909 de Dame Philippe Lavertu (Eugénie Prévost). M. Lavertu était le fils de Francis Lavertu. (Voir Pénin). Il avait acquis le moulin de son beau-père, M. Joseph Prévost.

Encore aujourd'hui subsistent le barrage renouvelé par M. Larochelle vers 1910 et des vestiges des fondations. Le moulin était actionné par une roue à aubes reliée à la chute par une longue dalle à l'arrière du moulin. On y sciait les billots et moudait le grain... même pour en faire de la farine.

Le sciage du bois se faisait surtout au printemps, les cultivateurs y transportaient leurs grumes en hiver et le propriétaire profitait de la crue des eaux au printemps et du dégel des billots pour faire le plus gros du travail. La mouture, par ailleurs, suivait les battages en automne. Les cultivateurs payaient souvent en "nature", bois ou grain, plutôt qu'en espèces sonnantes.

En 1929, l'expropriation des rives de l'Etchemin par la Shawinigan Water & Power Ltd força M. Larochelle à démonter le moulin pièce par pièce et à le reconstruire au bord de la route du lot 38 (maison Georges Roberge). Il fut détruit par le feu il y a quelques années.

L'histoire du moulin de la rivière à Pénin mériterait une recherche poussée; le site enchanteur existe toujours... Sa reconstruction comme monument historique et centre culturel mériterait qu'on s'y arrête.



Joseph Larochelle, dernier propriétaire du moulin de la rivière à Pénin, laisse un souvenir impérissable à tous les cultivateurs de St-Jean et des paroisses environnantes, dont les gens de St-Romuald où il habita après 1929. Sa verve, sa bonne humeur, son sens de l'humour, ses réparties cinglantes le caractérisèrent tout au long de sa vie. Marié à Rose de Lima Carrier, fille de Laurent Carrier, ils eurent 14 enfants dont 10 survécurent. Il fut commissaire d'école et même président de la commission scolaire; sa femme institutrice. Il représentait bien le petit industriel de son temps qui participait activement aux affaires économiques et sociales de sa région.

VIEILLES FAMILLES DE TANIATA

FAMILLE ROBERGE

	Charles Roberge	08-11-1779	Geneviève Lambert	
	Olivier Roberge	25-07-1820	Adélaïde Ainse	
	Olivier Roberge	25-01-1842	Henriette Gagné	
	Auguste Roberge		Salomé Nadeau	
fils d'Au- guste	}	Joseph Roberge	24-02-1919	Marie-A. Bégin
		Auguste Roberge		
		Emile Roberge	31-08-1927	Bernadette Côté
		Wilfrid Roberge	18-06-1906	M.-Louise Cadoret

Les fils d'Auguste Roberge firent leur marque en agriculture, dont Wilfrid qui remporta la médaille d'or du Mérite agricole (rang l'Hétrière ou Charny). Des petits-fils, dont Grégoire qui possède le vieux bien des Roberge, habitent toujours à Taniata.

FAMILLE LAMBERT

Des descendants d'Eustache Lambert se fixèrent à Saint-Romuald, mais d'autres s'établirent à Taniata et au Petit St-Jean. Les Lambert cultivèrent longtemps les lots 209 à 211 qui passèrent ensuite au fils d'Auguste Roberge (Emile).

Joseph Lambert	16-11-1723	Geneviève Royer
Ls Joseph Lambert	11-11-1748	Thérèse Frontigny
Joseph Lambert	25-08-1777	Judith Magnan
Ignace Lambert	27-07-1805	Catherine Couture
Pierre Lambert	27-07-1841	Catherine Blanchet
"Pitre"		Zoé Beaudoin

Léocadie Lambert, fille de Pierre, mariée à Pierre Cantin (27-07-1863) laisse le souvenir d'une taille et d'une force physique peu communes. On dit qu'elle transportait un "cent de "fleur" (farine) sous son bras... Parmi les descendants de "Pit" Lambert, frère de Léocadie, citons F.X. Lambert, entrepreneur en bâtiments de La Pocatière, qui construisit la basilique de Ste-Anne de Beaupré. Il fut aussi éleveur émérite de chevaux percheron. Ses fils ont hérité de ses talents peu ordinaires... L'aïeul, Pierre, fut écuyer du Seigneur Caldwell.

FAMILLE CANTIN

Les "Cantin" sont fort nombreux à St-Jean Chrysostôme, mais on les trouve surtout dans Taniata et Pénin. Ceux de Taniata descendent de Charles Quentin.

	Charles Quentin	29-02-1783	Josette Bégin	
	Etienne Quentin	20-07-1819	Emilie Samson	
	Pierre Cantin (Pierrot)	02-08-1863	Léocadie Lambert (fille de Pierre)	
Fils de Pierre	{	Philéas Cantin	27-06-1899	Amanda Fortier
		Edmond Cantin		Alphonsine LaPierre
		Louis Cantin	10-07-1918	Elmina Montminy
		Napoléon Cantin Xavier Cantin		

Les fils de "Pierrot" Cantin écrivirent une belle page d'histoire qui fut longtemps le sujet de "contes et légendes". Ils tentèrent fortune au "Klondyke" dans la ruée vers l'or. Tous des "colosses", fils de Léocadie Lambert, ils survécurent à ces expéditions qui duraient de 5 à 10 ans, l'un d'eux devait même s'établir définitivement à Dawson City (Xavier). On sait même qu'ils vécurent ensuite de leurs rentes... Qui ne se rappelle le "gros Louis" qui habitait en face de l'église (maison Montminy-Guillemette) et "Poléon", célibataire courtois, financier, barbier à ses heures... Edmond à Pierrot qui demeura sur le bien ancestral (lot 203) tandis que Philéas, père de Joseph, passa du Petit St-Jean à St-Romuald.

D'autres "Cantin" habitent encore ou habitèrent à Taniata; bien malin celui qui pourrait en tirer toutes les origines et parenté, à cause du nombre. Citons la famille d'Edmond à Isaac Cantin qui possède encore l'une des plus vieilles maisons de la paroisse, acquise par Charles Cantin en 1803 (lot 214). Aussi la famille Théophile Cantin, originaire de Pénin, (lot 822). Puis celle d'Etienne Cantin, dont les descendants, fils de Georges, possèdent toujours la vieille maison ancestrale au coeur du village (lot 817) et enfin celle de Joachim Cantin où se trouve l'église.

Deux autres familles de Taniata méritent certainement une mention: celle de "Charlot" Samson (lot 195) dont la vieille maison est toujours là "entre les deux tracks". C'est sans contredit la première famille de Samson établie à St-Jean Chrysostôme et la seule issue de Jacques Samson, marié à Québec le 26 novembre 1671, tandis que tous les autres descendent de Jean Samson, frère du premier. A notre connaissance, le dernier de cette lignée fut Wilbrod, mort célibataire; la lignée collatérale survit dans plusieurs familles de St-Jean.

Enfin, la famille Couture, dont la ferme longeait la rue de l'église au nord et qui demeure toujours parmi nous.

Charles Couture	09-01-1786	Josette DuPerron (Lavertu)
Chs Benjamin Couture	26-07-1825	Olive Ainse
Ignace Couture	16-08-1883	Marcelline Paradis
Arthur Couture	20-07-1903	Bélise Higgins

“Maison des suffragettes”



Bien avant les mouvements de libération des femmes, soit au début du siècle, St-Jean connaît des femmes “entrepreneuses”; un vrai “Women’s lib” avant l’heure. Elles fabriquaient des... images pieuses, des médailles, etc. Une autre page d’histoire qu’il faudrait écrire...

Maison "Couture", rue de l'église (lot 188)

Famille Couture

Guillaume Couture		M.- Anne Adam
Chs Couture	08-02-1740 (Lauzon)	Marie Poliquain
Chs Couture	08-04-1766 (Lauzon)	Josette Guay
Chs Couture	09-01-1786 (St-Henri)	Josette Dupéron
Chs-Benj. Couture	26-07-1825 (Lauzon)	Olive Ainse (M.- Soph
Ignace Couture	16-08-1853 (St-Jean Chr.)	Marcelline Paradis
Arthur Couture	20-07-1903	Bélise Higgins

De toute évidence, la famille Couture a cultivé cette terre durant plusieurs générations; aujourd'hui c'est le coeur de notre village.



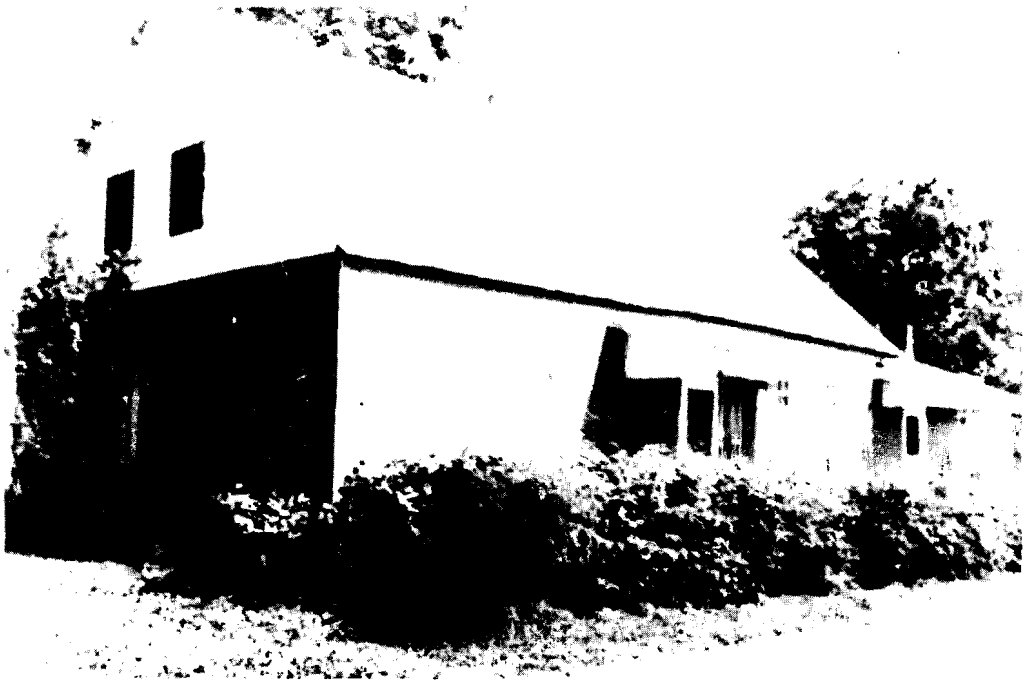


Maison Roberge: La plus belle maison de St-Jean, dirions-nous; elle rappelle bien des épisodes de l'histoire civile de notre municipalité; Michel Roberge en fut le premier secrétaire-trésorier de 1878 à 1898 de même que l'"auditeur" pendant plusieurs années. Son fils Louis occupa de hautes fonctions chez John Breakey Ltd.

La belle "galerie" sous les érables - à proximité de l'église - en faisait la tribune sans rivale des politiciens libéraux. Pour une bonne heure ou deux, après la grand'messe, ils haranguaient les paroissiens... pendant que les femmes et les petites filles attendaient patiemment chez Jos Gosselin ou faisaient des courses au magasin. L'Angélus sonnait et les petits gars tiraient la "blouse" du père pour rentrer diner... L'orateur, recueilli pour quelques instants, reprenait son souffle...



Michel Roberge, juge de paix et secrétaire municipal de 1878 à 1888, à gauche, et Etienne Roberge (lot 804).



Maison Cantin (lot 214) "Le vieux bien des Cantin" à Taniata.

L'une des plus vieilles maisons "entre les deux rivières". Edmond à Isaac à "Hélin" Cantin, dernier exploitant, a laissé parmi nous plusieurs fils et filles. Jovial, bon vivant, il laisse, comme sa vaillante épouse, le meilleur des souvenirs à tous ceux qui l'ont connu.

Sauf erreur, la terre aurait été acquise par Charles Cantin, le 13 juillet 1803, de Sieur Louis Dufsault (Dussault?) pour le prix et somme de dix sept cents livres de vingt sols.



Maison Cantin (lot 192)

Autre belle maison de Taniata (bas du village), dont la porte principale serait celle de l'ancien presbytère incendié. Elle abrite toujours la même famille Cantin depuis bien des générations.

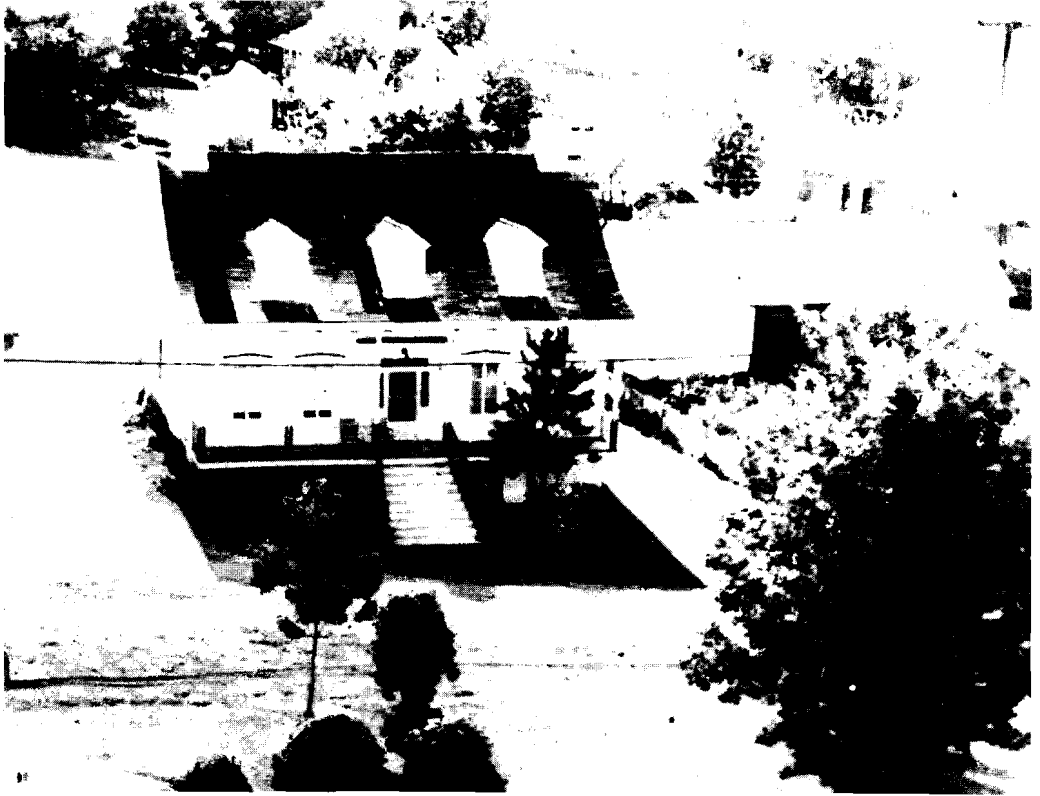


Maison Cantin (lot 201)

Famille Théophile Cantin, maire de St-Jean de 1920 à 1925, et de Marie Roberge; originaire de Pénin, ils achetèrent cette belle ferme au début du siècle et y élevèrent une nombreuse famille, dont Étienne, toujours parmi nous. Ils étaient les grands-parents de notre dévoué président des fêtes du cencinquantaire, Luc Cantin.



La maison "Cantin" telle qu'elle nous apparaît dans sa toilette toute neuve.



Maison Montminy

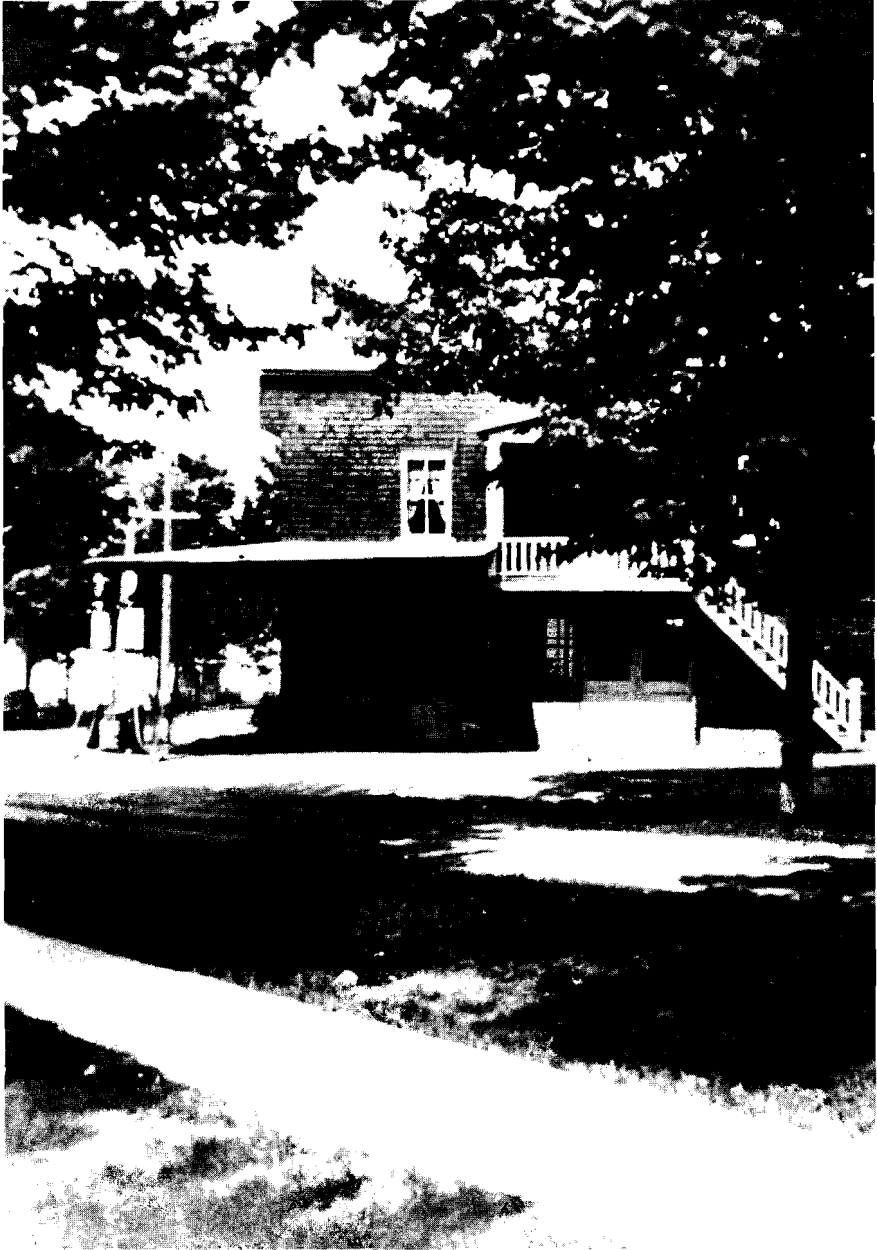
Face au portail de l'église, une autre belle "québécoise" de St-Jean. Aurait été construite en 1828 par l'abbé Théophile Montminy. La dernière héritière, Elmina Montminy, épousa Louis Cantin, fils de "Pierrot". Maison riche de souvenirs et de choses anciennes. La famille Montminy habita Beauséjour, avant de s'établir au village, comme d'ailleurs leurs voisins, les Rousseau.



Maison Noël

Aux quatre chemins se dresse, toujours imposante et belle, la résidence et le magasin général des Noël (aujourd'hui Caisse Populaire). Cyrille Noël senior fut de toutes les activités sociales de la paroisse comme d'ailleurs son fils, Cyrille junior. Le "père" fut secrétaire-trésorier de la municipalité pendant 26 ans (1894 à 1920), chantre à l'église... toute sa vie; tandis que le fils fut entre autres, maire de 1937 à 1945.

Le magasin Noël fut le "coeur" du village pendant bien des années; c'était le lieu où on se rassemblait avant la grand'messe pour échanger les nouvelles et faire les courses. Les Noël sont originaires de Pénin (lot 80).



Garage Emile Cantin aux quatre chemins du village tel qu'il apparaissait dans les années '40. Après le magasin Noël, ce fut le lieu de rassemblement par excellence quand l'automobile se substitua lentement à la voiture à cheval. Emile fils d'Edmond, originaire de Pénin et Emilienne ne connurent jamais d'ennemis: bonne humeur et calme les caractérisèrent toujours.

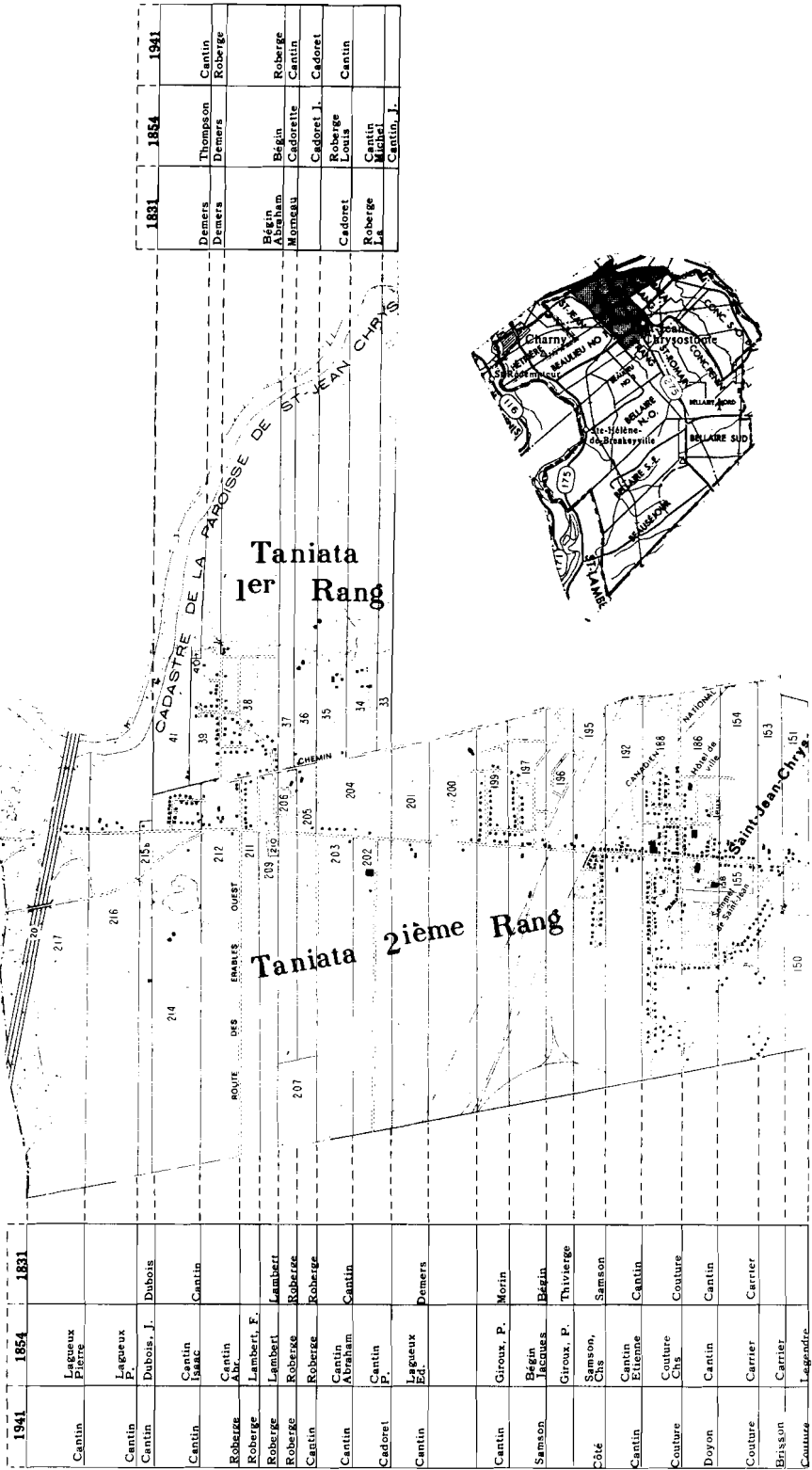


Arthur Brisson et sa femme Josette Chabot (lot 153); en arrière plan, au centre, Edmond Cantin, de Pénin, charpentier reconnu de la paroisse (lot 55). Arthur Brisson, cultivateur et chantre à l'église: un petit homme nerveux, travailleur infatigable, un voisin dévoué. Les Brisson ont laissé une nombreuse postérité à St-Jean. Il faut remarquer la belle vieille maison aux lignes harmonieuses et douces... "la vieille maison grise" de la chanson. Tout à côté, une laiterie typique fleurant le bon lait...

Sans doute que des recherches plus exhaustives permettraient bien des précisions à ce court résumé et corrigeraient bien des erreurs... Souhaitons que ces quelques notes susciteront des recherches... et des commentaires.

Salut Taniata, berceau de mon pays!

TANIATA - Les vieilles familles et leurs terres



PETIT ST-JEAN ET L'HÉTRIÈRE

Nous avons retrouvé le procès-verbal, homologué le 11 janvier 1796, fixant le chemin du Petit St-Jean et l'ancienne route de sortie jusqu'aux quatre chemins de Taniata (à la croix du chemin). Lisons ce procès-verbal de G. Tasche-reau, grand voyer:

"Nous ayant été présenté une autre requête par James Johnston, Jean Dussault, Michel Lemieux, Etienne Demers, Michel Lemieux, fils et François Paradis de la dite paroisse de la pointe Lévi, exposant qu'ils ont pris des terres et ouvert un nouveau village au bout de concessions de Taniata, qu'ils ne pouvaient tenir leurs dites concession et les faire valoir s'il ne leur étaient accordé un chemin de front et une route de sortie, pourquoi ils requièrent notre transport sur les lieux pour leur marquer les dits chemin et route.

Nous ayant égard à leur requête nous nous sommes transporté chez Jacques Dubois au village de Taniata accompagné de Louis Cantin capt de Milice et ayant fait assembler tous les requérants, nous leur avons dit le sujet de notre transport et fait la lecture de la dite requête, et ne se trouvant aucune opposition après avoir parcouru en leur présence et du capt. Louis Quantin différentes lignes pour y fixer une route de sortie, avant d'en délibérer. Nous avons aujourd'hui trois août mil sept cent quatre vingt quinze marqué le chemin de front comme suit:

Depuis la profondeur des terres du village de Beaulieu, le chemin suivra la ceinture des terres de Taniata jusqu'à la Concession de François Paradis inclusive-ment sur laquelle terre nous avons marqué sur un ruisseau un pont qui aura trente pieds et sera public entre tous les propriétaires de la dite concession, le chemin ensuite continuera sur la terre de Michel Lemieux fils et biaisera vers le sud ouest pour passer au pied du Cap et ensuite continuera droit sur la terre de Jean Dussault et Etienne Demers jusqu'à la profondeur des terres de la concession du fleuve, et comme il reste à fixer la route de sortie, considérant les difficultés qui se trouvent dans presque toutes les lignes des terres de Taniata à cause des caps et roches qui s'y rencontrent et ayant trouvé que sur la ligne qui passe entre les terres de Charles Cadorette et Joseph Dussault, il y a un terrain planche, et propre à y pratiquer une bonne route, nous avons fixé la dite route dans la dite ligne et les dits Cadorette et Dussault en fourniront chacun par moitié le terrain depuis le chemin du Roi de Taniata jusqu'à la profondeur de leur concession, dans laquelle route nous avons marqué un pont sur un ruisseau qui aura vingt-cinq pieds et sera aussi public entre tous les habitants de la dite deuxième concession seront les dits chemin pont et route faits suivant l'ordonnance et une clôture d'un bord le long de la dite route sera fait dès la première année si les propriétaires l'exigent et quant à la perfection de la dite route et chemin eu égard au peu de concessionnai-

res qui se trouvent dans le dit nouveau village, nous leur accordons quatre années pour les faire et parachever, aux conditions néanmoins que dès l'année prochaine sitôt après les semences, ils seront ouverts de manière à pouvoir y passer en voiture, le chemin marqué sur les terres non concédées n'étant d'aucune utilité pour le présent, il ne sera fait qu'après qu'elles seront concédées par les propriétaires d'alors.

Enjoignant au capitaine et autres officiers de milice de tenir la main à l'exécution du présent procès-verbal, conformément à l'ordonnance, lequel sera lu et publié à la porte de l'église à l'issue de l'office divin du matin pour l'information de chacun, fait et passé à la pointe Lévi, les jour et an que dessus dans la trente cinquième année du règne de Sa Majesté et ont signé sur la minute.

“James Johnson” “Louis Quantin, capt. de Milice”

“Etienne Bégin, capt. de Milice” et nous soussignés

G. Taschereau, G.V.

“Diamond”

Comment ne pas rappeler au passage que le bout sud du rang (lot 234) touche la jonction des chemins de fer Intercolonial, Transcontinental, Grand Tronc et Quebec Central, plus la ligne de John Breakey Ltd. C'est ce qu'on appelait “DIAMOND” où des télégraphistes des chemins de fer ordonnaient tout le trafic ferroviaire au sud de Québec.

Petit St-Jean

Le recensement de 1854 indique que toutes les terres du Petit St-Jean appartenaient à de vieilles familles de St-Jean: Lambert, Cantin, Demers, Bégin, Bourassa, plus des Dussault, Paradis, Hallé et Langlois dont nous n'avons pu relever le départ.

Plus récemment, les Topping, Higgins, Cantin et Bernard occupèrent le Petit St-Jean: un rang de cultivateurs par excellence, prospères et travailleurs.

Les Belles Amours et l'Hétrière

La route des Belles Amours conduit toujours du Petit St-Jean à l'Hétrière, aujourd'hui Charny. En quittant le Petit St-Jean et jusqu'aux premières terres habitées de l'Hétrière, la route enjambe une colline sous une ombelle de feuillus frissonnant sous la brise du “fleuve”... de quoi faire tourner les têtes des filles et enhardir bien des garçons...

Charny, fille de St-Jean

Puis l'Hétrière qui atteignait les belles chutes de la rivière Chaudière. Les chemins de fer y érigèrent un centre de service puisqu'ils s'y rejoignaient tous: la "shop" où l'on réparait et les locomotives et les wagons, la "tank" à l'eau où l'on pompait à bras dans les débuts, le "tas" de charbon si haut et si long que l'on y construisait des voies d'accès en plein milieu, et la cour de triage (JOFFRE)... Charny naquit des chemins de fer et se détacha de St-Jean comme paroisse religieuse en 1903; l'une des trois filles de St-Jean dont nous nous enorgueillons tous...

En 1831, l'Hétrière comptait une vingtaine de familles, tous cultivateurs ou presque. Aux Lambert, Couture, Cantin, Lagueux, Côté, Demers, Fontaine, Paradis, de St-Jean, s'ajoutaient des Lemieux, Nolette, Léontin, Angers et Carignan. Les Lemieux prédominaient.



La cabane de "section" et l'équipe d'entretien sur l'Intercolonial vers 1920: Joseph Couture, "foreman", au centre, Joseph Leblond, marié en deuxième noces à Eugénie Prévost, vve de Philippe Lavertu, à gauche en bas; Napoléon Cantin, à droite en bas.

Debout: Emile Jolicoeur, originaire du "Pont de Fer" sur la rive est de l'Etchemin et J.V.H. Samson, de Pénin, qui succéda à Joseph Couture comme foreman, pour ensuite céder sa place à M. Cantin en 1931.

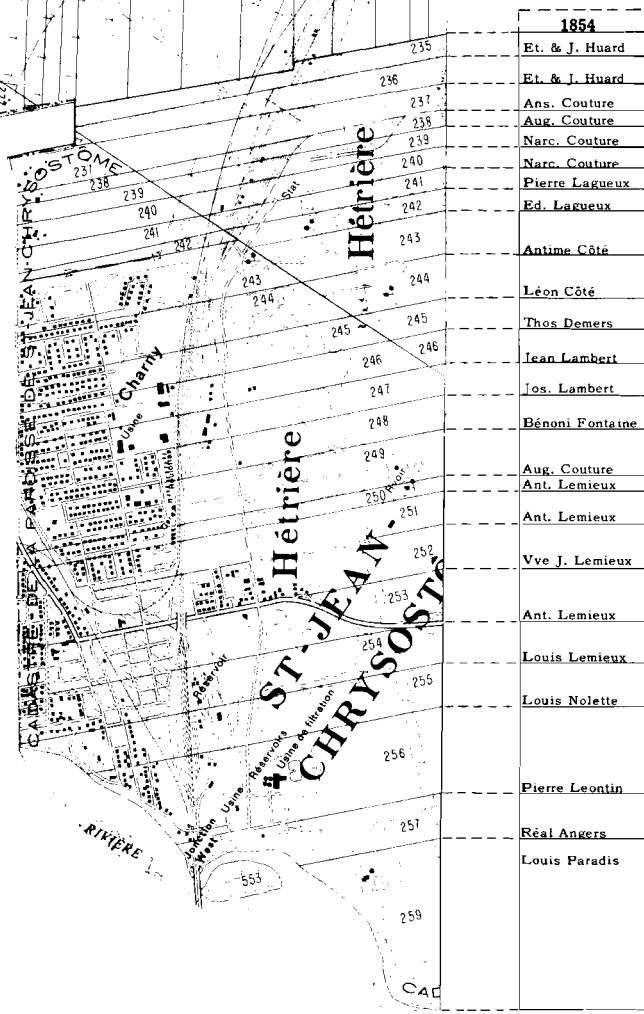
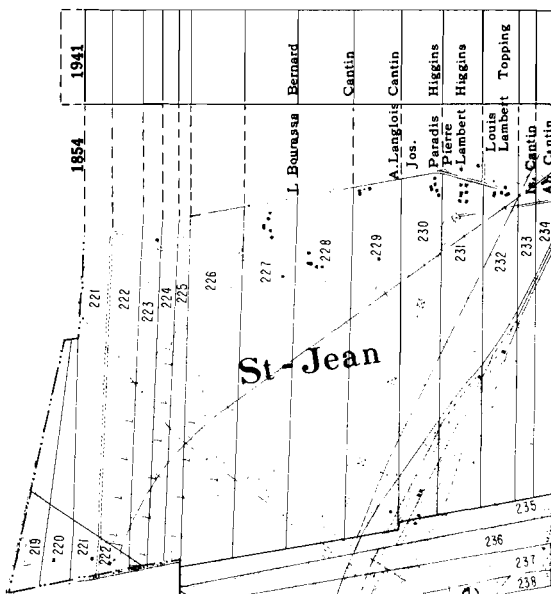


Les gens de St-Jean s'affairent à "bencher" le grand "curve" en 1928 entre Terrebonne et Pénin. En bas, en train de marquer le temps des hommes, nul autre qu'Alphonse Samson, aujourd'hui retraité du C.N.R. L'hiver 1928 fut mémorable pour les employés des chemins de fer; il fallut "déterrer" les fils des lignes télégraphiques enfouies sous la neige.

A St-Jean, les chemins de fer furent pour les cultivateurs et leurs fils ce que fut la forêt dans bien des paroisses du Québec. En hiver, au premier signe de tempête, les gens montaient à Charny pour se faire embaucher pour déblayer les "crossing", les "switches" et les "side-in".

Que de petits gars marchaient à l'école en empruntant la belle surface de neige durcie du chemin de fer, y ramassant au passage de gros charbons tombés des locomotives ou... s'amusaient même à "péter" les isolants de verre où se fixaient les fils télégraphiques aux poteaux. Pour "jumper" les trains de marchandises, il fallait attendre d'être un homme...

Les vieilles familles et leurs terres -
Petit St-Jean et l'Hérierie



Le rang Pénin

Le recensement de 1831 indique bien que les mêmes terres qu'aujourd'hui étaient habitées, sauf quelques rares exceptions, où il y a eu remembrement.

Noms	Professions	n/habitants, par famille
Pierre Pichette	cultivateur	1
Benjamin Noël	cultivateur	7
Jean Gosselin	cultivateur	6
Gabriel Boutin	cultivateur	2
François Roberge	cultivateur	10
Ambroise Roberge	cultivateur	9
Jos Roberge	cultivateur	5
Antoine Lafontaine	cultivateur	7
Amable Vermette	cultivateur	5
Pierre Duperron Lavertu	cultivateur	14
François Gosselin	cultivateur	9
Joseph Blais	cultivateur	5
Joseph Gosselin	cultivateur	6
J. Bte Boutin	cultivateur	9
Bénoni Boucher	cultivateur	11
Joseph Paradis	cultivateur	7
Veuve Joseph Couture	cultivateur	9
Jean Rouleau	cultivateur	8
Prudent Roux	cultivateur	3
Pierre Fontaine	cultivateur	6
Olivier Boucher	journalier	6

Les familles Pichette, Noël, Gosselin, Roberge (2), Lavertu (DuPerron) et Rouleau étaient donc déjà établies et sans doute depuis fort longtemps. Les premiers Pichette vinrent de l'Île d'Orléans vers 1798. Le premier Lavertu (DuPerron), recrue de l'armée française qui participa à la bataille des Plaines d'Abraham en 1759, se serait fixé à Pénin dès la fin de la guerre de Sept Ans; la famille conserve d'ailleurs le "fusil à baguette" dont la crosse est gravée à ses initiales. La famille Rouleau était aussi déjà établie. Louis Pénin, premier colon, arriva vers 1745, il devait laisser son nom à la concession; la tradition orale veut qu'il se soit établi sur la terre des Gosselin (Jean). On retrouve aujourd'hui les familles Albert Pichette; René Gosselin, Marcel Roberge et vve Louis Rouleau occupant toujours les mêmes terres que lors de la fondation de la paroisse en 1828.

Dès 1854, d'autres familles, qui ont fait souche à St-Jean, étaient établies:

les Cantin (lot 67), les Samson dit "Saillant" (lot 60), les Samson dit Tansien (lots 57 et 58) (Voir tableau et cadastre de Pénin).

Enfin, arrivèrent au début du siècle les Bouffard (Louis) dont les fils (4) firent souche à Pénin.

Route d'accès

Aussi étrange que cela puisse paraître, le rang de Pénin fut d'abord ouvert par le Bras de St-Henri (concession sud-ouest, rivière Etchemin).

On parlait autrefois de l'état pitoyable des chemins d'accès au rang Pénin; la texture argileuse des sols du bas de Pénin y était sans doute pour beaucoup. Les femmes, portant quelques produits à vendre dans des paniers, descendaient à pied au "bord de l'eau" ... les "cabarouets" à deux roues n'étant guère confortables... et pour les fesses... et pour les oeufs.

En 1829, un procès-verbal daté du 3 septembre à St-Henri, "fixe et règle un nouveau chemin de front et une nouvelle route dans la concession Pénin, et qui abolit un ancien chemin et une ancienne route dans la dite concession".

Route du haut de Pénin

Un procès-verbal de mars 1892, rédigé en anglais (sic) par J. Boutin Bourassa, fixe que MM. Dominique Larochelle, Théophile Pichette, Jean Gosselin et Laurent Roberge devront entretenir cette route...

"Public notice is hereby given by J. Boutin Bourassa, secretary treasurer..."

Il faudra attendre une résolution du 17 janvier 1898 pour qu'une requête soit adressée au lieutenant-gouverneur en conseil pour que dorénavant les avis publics soient en langue française uniquement...

Un peu de généalogie

Suit la généalogie des familles qui firent souche dans notre rang depuis 1831 ou 1854 et dont plusieurs comptent de nombreux descendants chez nous. Il aurait fallu y joindre certaines familles disparues: Boutin, Roux, Lafontaine, etc., mais l'espace et le temps ne le permettaient pas.

Pichette (lot 88)

Pierre Pichette	03-09-1810 03-07-1821	Thérèse Aubain Magdeleine Dumas Marguerite Simoneau
Joseph Pichette	02-09-1851	Eudoxie Laflamme (Vve Et. Roberge)
Théophile Pichette	09-09-1884	Marie Gosselin (Jean - Anastasie Lachance)
Fils de Théophile		
Joseph Pichette	30-04-1909	M.- Alice Bussières
Onésime Pichette	02-10-1911	Georgiana Lessard

Noël (lot 80)

Louis Noël	24-01-1780	Marie-Zacharie Cloutier (Lauzon)
Benjamin Noël	27-06-1826	Josette Côté
Benjamin Noël	28-07-1862	Françoise Boutin
Napoléon Noël	07-01-1889 08-05-1906	Elzire Cantin Emma Goulet
Napoléon Noël	22-08-1922	Antoinette Powell

Gosselin (lot 75)

Louis Gosselin		M.- Mad. Beaudoin
Jean Gosselin	30-09-1811	Angèle Talbot
Jean Gosselin	27-02-1854	Anastasie Nadeau
Xavier Gosselin	14-09-1897	Marie-Rose Cantin
René Gosselin	28-12-1938	Bernadette Morin

Roberge (lot 70)

Ambroise Roberge	02-02-1807	M.- Archange Morin
Pierre Roberge		Euphrosine Roberge
Pierre Roberge	15-02-1887	M.- Fédora Larose
François Roberge		Antoinette Nolin
Marcel Roberge	13-10-1962	Noëlla Boivin

Roberge (lot 69)

François Roberge
 Joseph Roberge 17-10-1814
 Joseph Roberge 06-08-1850
 Joseph P. Roberge 13-11-1882
 (José)
 Hector Roberge

Thérèse Nolin
 Josette Cantin
 Ursule Gosselin
 Marie Noël

Fédéra Royer

Cantin (lot 67)

Michel Cantin
 Louis Cantin 16-02-1841
 Théophile Cantin 16-07-1888
 Louis Cantin 12-10-1909

Euph. Chabot
 Théotiste Gosselin
 Marie Roberge (voir Taniata)
 M.- Anna Roberge

Cantin (lot 62, 64 et 55)

Michel Cantin
 Michel Cantin 06-07-1841
 Théophile Cantin 19-01-1868
 Pierre Cantin 13-01-1908
 Marc Ed. Cantin 22-06-1949

Eup. Chabot
 Marguerite Gosselin
 Emma Lambert
 Rose Roberge
 Rolande Boutin

Pierre, mais aussi Onésime, lot 64, et Edmond, lot 55, s'établirent à Pénin, tous fils de Théophile.



DuPerron dit LaVertu (lot 66)

Guillaume DuPerron		Josette Allie
J. Guillaume DuPerron	22-11-1784	M.- Madeleine Simoneau
Pierre DuPerron	28-01-1805	Marguerite Couture
Pierre DuPerron	06-11-1832	Marguerite Roberge
Francis LaVertu	08-02-1864	Adéline Gosselin
Adélard LaVertu	24-09-1912	Joséphine Fouquet
François LaVertu	25-08-1945	Yvonne Couture

Samson dit Saillant (lots 69-60)

Jean Samson	29-04-1706	Charlotte Lecours
Jean Samson	23-01-1736	Geneviève Lemieux
Jean Samson	17-07-1764	Geneviève Carrier
Joseph Samson	23-01-1798	Ang. Couture
Magloire Samson	27-11-1832	Louise Couture
Michel Samson	10-07-1883	Luce Roberge
Louis Samson		Alice Drapeau

Autres fils de Michel

Georges Samson
Michel Samson
Joseph Samson

N.B. Magloire aurait été le premier à Pénin; il fallait remonter à l'ancêtre commun pour relier tous les Samson de St-Jean.

Samson dit Tansien (lots 57-58)

Jean Samson	29-04-1706	Charlotte Lecours
J. B. Samson	24-07-1744	Mi.- Anne Gosselin dit Brulot
Joseph Samson	26-10-1772	M.-Anne Carrier
Jean Samson	18-02-1805	Geneviève Roberge
Joseph Samson	10-01-1837	M.-Josephte Paradis
Joseph Samson	16-02-1874	M.-Rosalie Dumont
Joseph Samson	11-07-1910	Alphonsine LaVertu
(J.V.H.)		

Louis Samson

Blanche Giasson

N.B. Jean Samson, en 183 , vendit ses terres, dont celles héritées de son beau-père à Chaudière Bassin (Louis Roberge) et "monta" à St-Jean.

Rouleau (lot 56)

Gabriel Rouleau		Thérèse Côté
Jean Rouleau	11-02-1811	Josette Nadeau
Jean Rouleau	25-02-1840	Sophie Gosselin
Louis Rouleau		Eugénie Carrier
Louis Rouleau	14-10-1919	M.-Jeanne Carrier

Combien de souvenirs encore faudrait-il évoquer... Combien de labeurs de nos pères et mères faudrait-il rappeler... pour rendre justice aux valeureux pionniers de Pénin. Vos fils et filles se souviennent...



L'abbé Joseph Roberge, des Missions Etrangères, missionnaire en Chine, célébrait sa messe chez Louis Cantin, son beau-frère (lot 67) en présence des gens du rang. L'abbé Roberge était le frère de Francis, né à Pénin (lot 70) et aussi d'Eusèbe, Pierre, etc. C'est l'oncle de Marcel Roberge, cultivateur à Pénin.



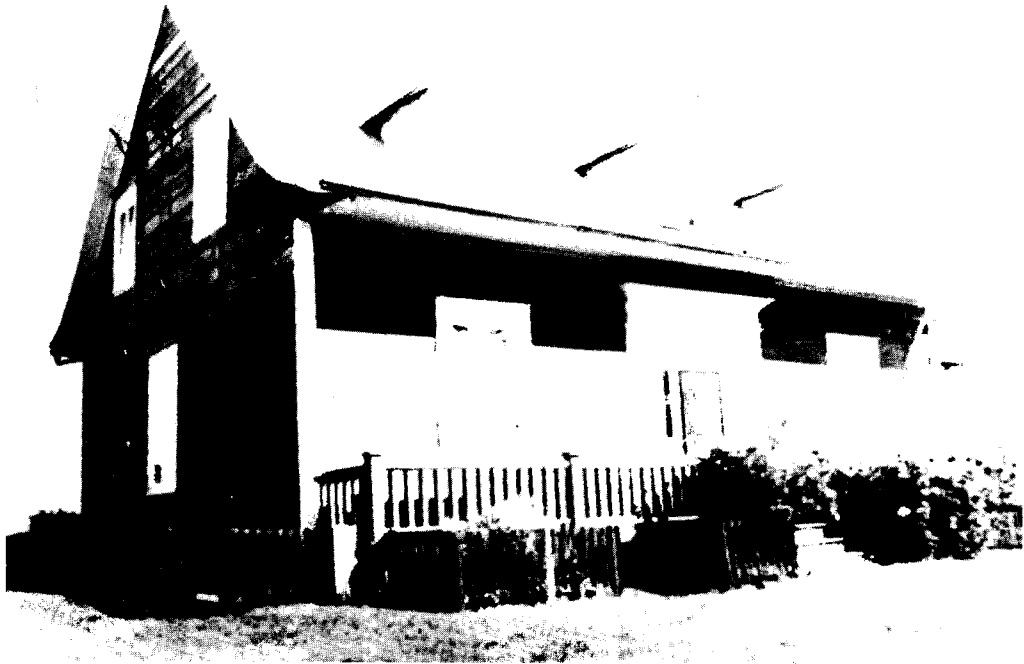
Famille Napoléon Noël (lot 80), vers 1910, Cultivateur émérite, M. Noël se retira au village en 1929. Il laisse le souvenir d'un homme sage et très progressif. Son fils survit et plusieurs petits-fils.

De gauche à droite: Napoléon Noël, père, sa 2e femme, Emma Goulet, ses enfants et sa mère, Françoise Boutin.



Réunion de famille à Pénin vers 1925.

Au bas, à gauche, Arthur Bussières, du Bras de St-Henri; au centre, Joseph Fec-teau, employé C.N.R. à Charny; à droite, Francis Lavertu, domicilié au village. En haut, à gauche, Adélard Lavertu (lot 66) et J.V.H. Samson (lot 58).



Maison Rouleau (lot 56). Un trésor architectural digne de mention au répertoire officiel.



Famille Edmond Cantin (Anna Couture) au lot 55 – Nombreuse postérité à St-Jean, dont Emile, Donat, William et René (décédé).
La photo de famille aurait été prise en 1906.



Famille Joseph Cantin, lot 54. Le "grand" Jos, sa femme Anna Plante et les aînés de la famille. Leur fils Honoré occupe toujours le bien paternel.

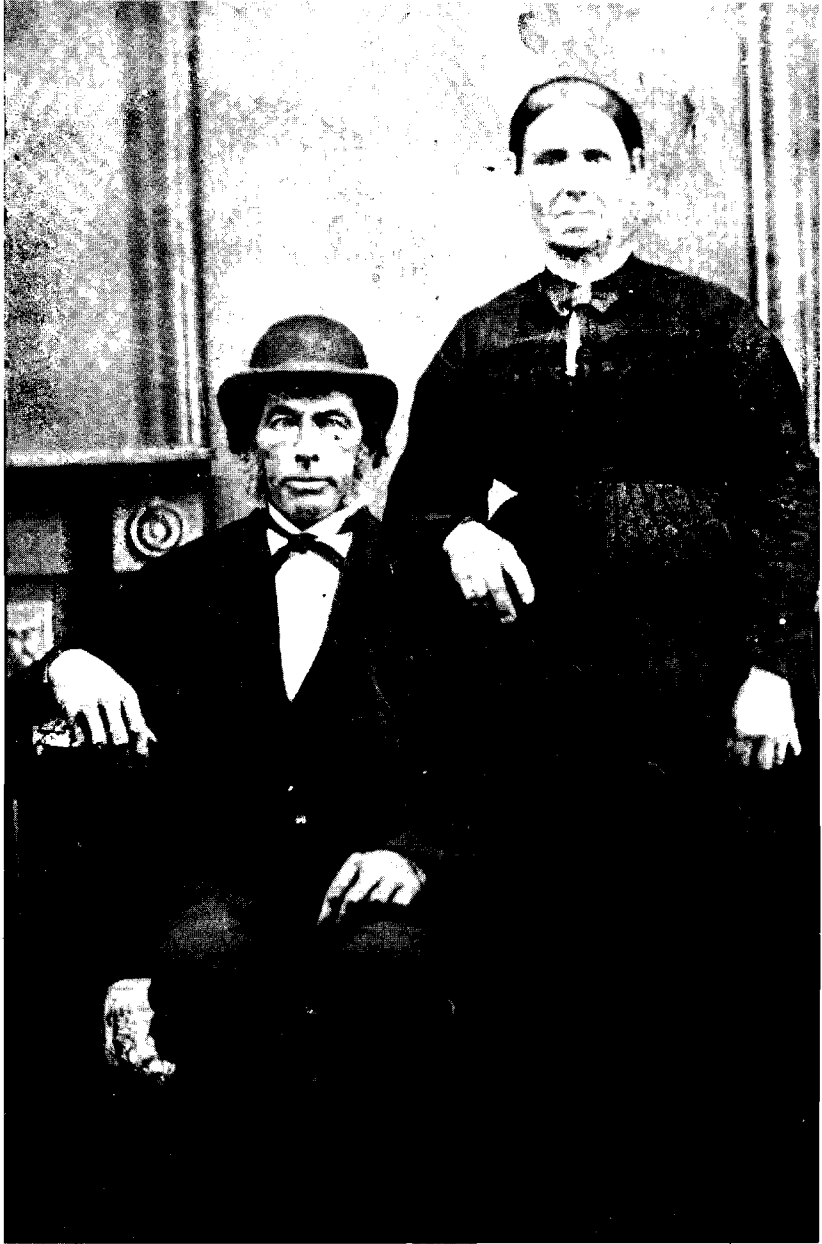


Construction du chemin de fer à Pénin.

Un fort contingent de jeunes Italiens demeuraient dans la vieille maison des Laver-tu. Qu'ils chantent bien... disaient nos mères et grand'mères...



Famille Xavier Gosselin - Marie-Rose Cantin (lot 75). Au centre, l'aieûle, dame Anastasię Nadeau-Gosselin et sur le "grand râteau", le fils aîné, Lauréat... et de bien jolies petites filles... devenues grand'mères. Et que dire de la belle maison "à quatre eaux"!





Vers 1925. Construction du pont de la rivière à Pénin; plusieurs s'y reconnaissent...

Napoléon Noël

Louis Cantin

Alphonse Samson

Louis Samson (à Michel)

Alire Gosselin

Eugène Fecteau

Adélard Lavertu

Joseph Cantin

Xavier Gosselin

Aimé Cantin

Hervé Cantin

Pierre Cantin

Hector Roberge

François Roberge

Charles Fecteau



Le "Be"

La récolte des patates chez Onésime Pichette à Pénin, vers 1938. On reconnaît 1ère rangée Thimolas (le Be) Cantin, ouvrier agricole demeurant au village, qui était de toutes les corvées: patates, battages, etc.; Onésime Pichette, ses filles, Alma et Germaine, Robert, toujours sur la ferme, et Georges Couture, neveu.

Les vieilles familles et leurs terres - Penin

1978	1941	1854	1831	1798
Cantin	Cantin	Fontaine	Fontaine	
	Cantin	Rouleau	Roux	
Rouleau	Rouleau	Rouleau	Rouleau	
Marquis	Samson	Couture	Couture	
Bouffard	Samson	Samson	Paradis	
Cantin	Samson	Rouleau	Boucher	
Cantin	Samson	Samson	Boutin	
Cantin	Festieu	Gosselin	Gosselin	
Cantin	Cantin	Biais	Biais	
Cantin	Cantin	Gosselin	Gosselin	
Bouffard	Boutin	Gosselin	Biais	
Cantin	Cadoret	Gosselin	Gosselin	
Cantin	Lavertu	Lavertu	Lavertu	1759
			Lavertu	
Raymond	Cantin	Cantin	Vermette	
Roberge	Roberge	Vallière	LaFontaine	
Boutin	Roberge	Roberge	Roberge	
Roberge	Roberge	Roberge	Roberge	
Bouffard	Bouffard	Roberge	Roberge	
Bouffard	Bouffard	Roberge	Roberge	
Gosselin	Gosselin	Laflamme	Boutin	
Gosselin	Gosselin	Gosselin	Gosselin	
Bouffard	Bouffard	Noel	Noel	
Bouffard	Bouffard			
Pichette	Pichette	Pichette	Pichette	1798



1978	1941
Lavertu	Lavertu
Pichette	Pichette

Terrebonne... joyau paroissial

Terrebonne, sur le cadastre officiel (1878) s'appelle toujours la "concession sud-ouest de la rivière Etchemin". Les vieux règlements pour l'entretien des chemins de front et des routes indiquent bien clairement que l'ouverture du rang procéda à partir de St-Henri de Lauzon dont les registres paroissiaux remontent à 1775. Il paraît bien évident que les premiers établissements remontent au régime français, soit avant 1760. Terrebonne, c'est à coup sûr, le plus beau rang de la paroisse: site enchanteur sur la berge de l'Etchemin, vieilles maisons chargées d'histoire et dont les pierres patinées par le temps témoignent de la "tête bien faite" de leurs bâtisseurs, vieilles familles qui conservent jalousement les vieux biens, Terrebonne possède ses titres de noblesse!

Terrebonne se tourne vers St-Jean (1830)

"Requête nous ayant été présentée en date du premier de juillet mil-huit-cent-trente par Joachim Paradis, Louis Goulet, Antoine Noël et autres propriétaires et occupants de terres de la Paroisse de St-Henri, représentant la (.....) tracer une route de sortie pour communiquer de la concession de Terrebonne à la nouvelle église au lieu nommé Saint Jean Chrysostôme...

Nous fixons et réglons et ce au désir des (.....) ci-après nommés, qu'une nouvelle route soit faite dans la dite Paroisse, de Saint-Henri (.....) au chemin de front de la concession de Terrebonne près de la rivière Etchemin dans la ligne qui sépare les terres de Jean Fouquet et de la dite terre de Joachim Paradis et courant dans la dite ligne environ trente arpents, jusqu'au chemin de front du premier rang de Taniata, la dite route sera faite comme ci-après réglé par Joachim Paradis - Louis Goulet - Antoine Noël - Jean Fouquet - Olivier Roberge - Michel Couture - Joseph Clusialt et Joseph Leclerc.

... en conséquence des travaux considérables de la dite présente route, nous déchargeons les dits propriétaires ci-nommés de tous travaux, l'entretien dans (.....) chez Jean Emond et ses ponts et côtes dans (.....) le Bras dans la dite paroisse de Saint-Henri.

E.W.R. Antrobus
"Grand Voyer"

Le recensement de 1831

Le recensement de 1831 mérite qu'on s'y arrête, puisqu'il permet de rappeler à notre souvenir plusieurs vieilles familles disparues depuis peu de temps. Il indique encore que les "survivantes" se nomment: Gosselin, Samson et Vermette; d'autres se sont ajoutées au cours du dernier siècle et y vivent depuis quelques générations.

Recensement de 1831 à Terrebonne

Noms	Professions	n/habitants, par famille
Charles Tremblay	journalier	3
Etienne Gagné	aubergiste	6
Jean Lainepe	journalier	6
Louis Boucher	journalier	7
Charles Carrier	journalier	3
Joachim Paradis	cultivateur	11
Jean Fouquet	cultivateur	7
Michel Couture	cultivateur	10
Joseph Clusiault	charpentier	4
Antoine Noël	cultivateur	12
Louis Goulet	cultivateur	11
Olivier Roberge	cultivateur	10
Joseph Leclerc	cultivateur	6
Ambroise Plante	cultivateur	6
Jacques Demers	cultivateur	5
Charles Benony Simoneau	cultivateur	7
Etienne Simoneau	cultivateur	5
J.-Bte Simoneau	cultivateur	2
Louis Simoneau	cultivateur	6
Louis Lachancé	journalier	2
Jean Demers	cultivateur	9
Laurent Gosselin	cultivateur	10
Benony Gosselin	cultivateur	5
Ignace Noël	cultivateur	8
Olivier Vermette	cultivateur	8
Alexis Dumas	cultivateur	9
Louis Vermette	cultivateur	14
Jos. Gosselin	cultivateur	6

Famille Bégin - Proulx (lot 4)

Trois générations Bégin: Pierre Bégin qui épousa Ursule Proulx, le 13 juillet 1858, et hérita du bien des Proulx; leur fils, Arthur et sa femme Marie-Louise Beaudoin; leurs enfants aînés. Louis-Philippe, ex-maire de St-Jean, demeure toujours sur la terre familiale.





Les gens de Terrebonne

Joseph Côté et Joseph Fontaine (lot 802)

C'était avant l'établissement de Joseph O. Pichette sur le lot 801'' dans les années '40'', le dernier ''feu'' du haut de Terrebonne.

Joseph Côté fut maire de St-Jean Chrysostôme de 1915 à 1920, puis vendit son bien à Joseph Fontaine qui l'exploita tout en étant pendant de nombreuses années ''le cantonnier''. M. Fontaine est aujourd'hui rentier au village.

Bouffard (lot 804)

Pamphile Bouffard, comme son frère Louis (voir Pénin) nous arriva de St-Isidore et s'établit sur le lot 804 qu'il acquit de la famille Roberge vers 1915. Les Bouffard élevèrent une nombreuse famille bien dans la tradition ''Bouffard'', c'est-à-dire besogneuse et propère, aimant la terre... qui le leur rendit bien!



Ajoutons que le lot 804 appartenait à Etienne Roberge (marié à Marie Samson le 11-10-1870), père de Lucien Roberge, chantre à l'église durant toute sa vie et menuisier de renommée (père de Philippe, etc.)

Les terres Côté - Fontaine et Roberge - Bouffard furent annexées à St-Jean en 1909.



Le pont de l'Intercolonial au-dessus des chutes de l'Etchemin à Terrebonne. Les "jeunesses, allaient voir les filles par le pont... Il fallait une tête solide pour ne pas avoir le vertige ou être pris de panique par l'arrivée subite d'un train de fret.

Lafrenaye (lot 2) Bégin (lot 4) Lamontagne (lot 9)

Les Lafrenaye occupaient le lot 2 dès 1831; vieille famille de St-Jean dont les descendants habitent toujours la région; les Bégin se fixèrent à Terrebonne plus tard comme d'ailleurs les Lamontagne.

Reste toujours à Terrebonne Philippe Bégin, fils d'Arthur, maire de 1955 à 1961.

Cadoret (lots 10, 14, 22 et 23)

Les "Cadoret" de Terrebonne s'y fixèrent après 1854 et descendent tous de Charles Cadoret marié à Geneviève Huard le 18 octobre 1790 à St-Joseph de la Pointe-de-Lévy (Lauzon).

	Antoine Cadoret		M. Magdeleine Lambert
	Charles Cadoret	03-11-1762	Geneviève Blanchet
	Charles Cadoret	18-10-1790	Geneviève Huard
	Joachim Cadoret	06-09-1831	Josette DuPerron (Lavertu)
	Théophile Cadoret	07-09-1875	Marie Lambert
	Joseph Cadoret	23-07-1900	M.-Alvine Roberge
Fils de Joa- chim	{ Joachim Cadoret	24-01-1865	Marcelline Lambert
	{ Stanislas Cadoret	04-07-1892	Emélie Samson
Fils de Sta- nislus	{ Théophile Cadoret	23-02-1927	Alice Gosselin
	{ Phydime Cadoret	08-07-1936	Germaine Gosselin
Fils de Jo- seph	{ Arthur Cadoret	04-07-1927	Rosa Larose
	{ Albini Cadoret	08-07-1936	Rose-Aimée Drapeau

Vermette

	Pierre Vermette		Rosalie St-Laurent
	Ferd. Vermette	03-09-1872	Ursule Roberge
	Arthur Vermette	21-10-1939	M.-Rose Samson

Gosselin (lot 13)

Une vieille famille dont l'ancêtre fut écuyer et capitaine de milice (Laurent), dont la maison ancestrale, toujours pimpante et gaie, malgré les siècles, attire tous les regards...

	Laurent Gosselin		Théotise Ferland
	Laurent Gosselin	21-11-1853	Théotiste Demers
	Phydime Gosselin	09-02-1881	Marie Samson
	Victor Gosselin	15-02-1928	Emilia Rouleau
	Laurent Gosselin	30-06-1956	Lucette Allard

Plusieurs se souviennent de Phydime, maître chantre à l'église, citoyen en vue et respecté, puis de son fils, Victor, décédé récemment, grand amateur de chevaux fringants, et fidèle à sa lignée.

Les Samson de Terrebonne

Les Samson occupèrent d'abord le lot 18, acquis d'un Vermette vers 1840, puis le lot 19, par alliance aux Dumas. Cette famille s'allie aux Samson de Pénin (Tansien) mais il faut remonter 7 ou 8 générations (Jean marié à Charlotte Lecours en 1706).

*	Jean-B. Samson	24-04-1706	Charlotte Lecours
	Jean Samson	23-01-1736	Geneviève Lemieux

* "Jean-Baptiste, fils de Gabriel Samson et de Françoise Durand sa femme. P.- Jean Guyet. M.- Suzanne Liserace femme de Michel Bisson d. St. Cosme tous de la paroisse St. Joseph de la pointe de Lévi. Baptisé en l'Eglise de St. Joseph de la pointe de Lévi par Mre. Pierre Francheville prêtre du séminaire de Québec.
06/05-10-1677 Acte signé par H. De Bernières."



Maison Dumas-Samson (lot 19) qu'on admire sur le calendrier souvenir des fêtes du cent cinquantième anniversaire de la paroisse.

Une vieille photo - trésor de famille - nous la montre avec sa grosse cheminée de pierre, une vigne de houblon encadrant la porte par un bel après-midi d'été vers 1900... et sur le seuil une grappe d'enfants posant joyeusement en compagnie de grand'mère et grand'père Samson.



Maison Vermette (lot 20) et la croix blanche.
Les Vermette y demeurent toujours...

Généalogie des Samson

	Jean Samson	17-07-1764	Geneviève Carrier
	Joseph Samson	23-01-1798	Angélique Couture
	Michel Samson	23-01-1838	Madeleine Dumas
	Michel Samson	17-07-1865	Angèle Paradis
Fils de Michel	Magloire Samson	10-06-1901	Léophile Blouin
	Joseph Samson		Vitaline Lafresnaye
	Michel Samson	18-10-1898	Emma Roberge
Fils de Magloire	Alfred Samson	27-06-1945	M.-Jeanne Blanchet
Fils de Joseph	Albert Samson	15-02-1939	M.-Jeanne Roberge
	Aimé Samson	05-07-1939	Marguerite Carrier
	Jos. Alex Samson	22-02-1933	Alice Laflamme
Fils de Michel	Irenée Samson	09-01-1928	Simone Fréchette

Les Goulet (lot 26)

	Jean Goulet		Thérèse Paradis
	Louis Goulet	10-02-1789	M.-Charlotte Huard
	Louis Goulet	03-08-1819	Marguerite Nadeau
	Etienne Goulet	02-08-1858	Marie Lafresnaye
	Pierre Goulet	30-08-1904	Mathilda Demers
	Denis Goulet	14-07-1940	Germ. Couture

Pour terminer Terrebonne, il faudrait mentionner au moins quatre autres vieilles familles: les Plante (lot 24), les Couture (lot 28) et très certainement les Fouquet et enfin les Paradis (lot 31) à qui succédèrent les Bérubé; dommage que le temps et l'espace manquent.

Il faudrait encore parler du moulin à scie et à farine de la chute, des passages à gué aux îles, au pont de fer et au bas du rang qui servirent si longtemps pour aller à l'église de la Pointe Lévy; de l'Auberge pour accueillir les "passants"... de l'annexion du haut de Terrebonne à St-Jean en 1909...

Passants sommes-nous tous en cette année du souvenir, en route comme nos ancêtres vers l'éternité... Que demeurent et nos fils et l'héritage de nos pères.



Maison Gosselin à Terrebonne. Est-ce le site au fond du ravin ou le bruit sourd des chutes de la rivière ou les lignes pures de la vieille maison qui font dire au poète:

“O choses inanimées
Avez-vous donc une âme
Qui s’attache à notre âme
Et la force d’aimer”





Autre maison des Gosselin, fils de Bénony, (lot 14) puis des Cadoret, Normand, fils de Phydine, magnifiquement rénovée dans sa splendeur originale.

La Maragouinière

Un autre nom de rang dont je n'ai pu retracer l'origine... C'est en fait une continuation de Taniata 1er rang, et dont les terres portent des numéros consécutifs sur le nouveau cadastre (1879), mais qui "chevauchaient" avec le bas de Terbonne sur le vieux cadastre de la Seigneurie de Lauzon.

Deux belles familles sont là depuis toujours: celle des Couture et des Plante.

Famille Couture (lots 45-46)

Guillaume Couture		Anne Emart
Joseph Couture	03-06-1695	Jeanne Huard
Auguste Couture	14-10-1752 (Lauzon)	M.-Louise Pouliot
J.-B. Couture	04-02-1793 (Lauzon)	Ang. Fouquet
Louis Couture	14-01-1822	Marthe Roberge
	20-01-1846	M.-Anne Giroux
Théophile Couture	12-07-1869	Geneviève Plante
Louis Couture	07-07-1902	Alphonsine Cantin
Robert Couture	08-07-1936	Eliane Cadoret

Famille Couture (lot 48)

François (France) Couture		
Thomas Couture		M.-Reine Couture
Rosaire Couture	09-06-1962	Louissette Côté
Xavier Couture		
J.-B. Couture		
Alexandre Couture		

Le lot 48 appartenait donc à des Simoneau en 1831. Les références nous manquent au sujet de l'origine de la famille de France Couture, père de Thomas, Xavier et Jean-Baptiste dont les fils, filles petits-fils et petites-filles ont fondé de nombreux foyers.

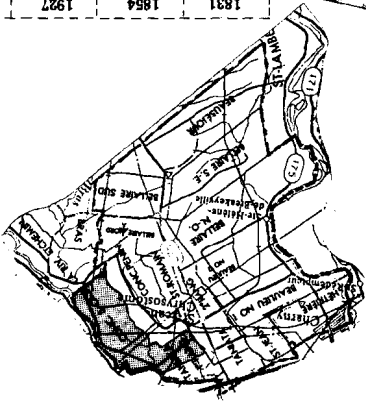
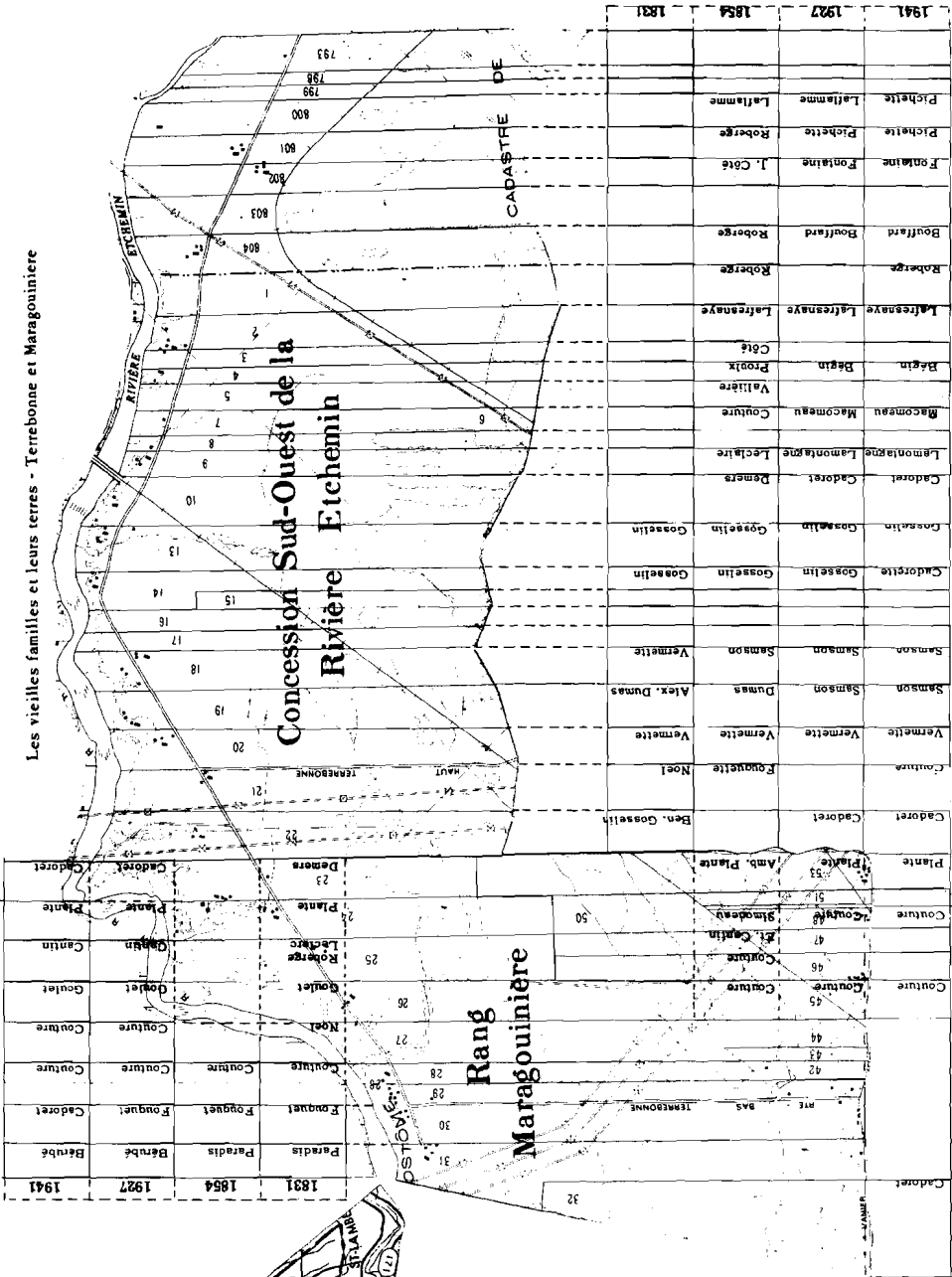
Famille Plante (lot 53)

Pierre Plante	06-01-1691 (Ste-Famille, I.O.)	Françoise Boucher
Pierre Plante	27-07-1717	Marguerite Patenaute
Trisque Plante	10-14-1747 (St-Pierre, I.O.)	Angélique Avard
Ambroise Plante	14-02-1797	Josette Leclerc

		(St-Pierre, I.O.)	
	Ambroise Plante	29-01-1839	Geneviève Nadeau
		(St-Henri)	
	Joseph Jean Plante	26-07-1870	Marcelline Bélanger
Fils	} <ul style="list-style-type: none"> Jean Plante Etienne Plante Napoléon (voir Bélair) Joseph Plante Etienne Plante 		Corinne Ferland
de		05-07-1910	Amanda Couture
Joseph			Philomène Bouffard
Jean			
		31-08-1940	Germaine Pichette

Les vieilles familles de la Maragouinière, prospères et nombreuses, se répandirent dans toute la péninsule entre les deux rivières.

Les vieilles familles et leurs terres - Terrebonne et Maragouinière



LE RANG BELAIR

Ouverture du Bas de Bélair

Le procès-verbal suivant, daté du 19 août 1814, marque l'ouverture de Bélair, par le Bras de St-Henri et fournit un premier recensement.

“Province du Bas Canada, 19 août 1814”

Nous, Jean Bte d'Estimauville, écuyer, grand voyer du district de Québec.

Requête nous ayant été faite, en date du 26 juin 1814, signée Joseph Thomson, L.H. Boucher, N.P., comme témoin, pour et aux noms de nommés Guillaume Tardif, père et fils, Pierre et Antoine Pépin dit Lachance, se disant habitants de la paroisse St-Henry, Seigneurie de Lauzon, tenant tant pour eux que pour plusieurs autres habitants occupant de terres en le village nommé Bélair, exposant qu'ils n'ont aucun chemin ou route de sortie pour vaquer à leurs affaires, ce pourquoi ils requièrent notre transport sur les lieux pour leur tracer une route de sortie dans la ligne entre Louis Tardif et Jacques Côté à prendre de la route sud et village de Bélair à aller terminer au grand chemin du Roi du Bras.

Du chemin du Roi entre la terre de Jacques Côté et celle de Louis Tardif, dans la ligne qui sépare les deux terres, nous avons fait planter un piquet de cèdre pour nous servir d'alignement et avons visité en continuant trente arpents ou environ le terrier de la dite route en plantant des piquets ou plaquant selon les circonstances. Partout où nous avons passé, nous avons trouvé un beau terrain planche et facile à égoutter. En conséquence nous avons, étant rendu au bout de trente arpents ou environ fixé et arrêté la dite route comme suit.

... partant de la route ci-devant verbalisée, il (...) huit arpents sur les terres non concédées, lesquels huit arpents de chemin seront faits en commun (...) de là, partant au bout de ces huit arpents, il y aura une équerre de trois quarts d'arpent pour gagner le chemin du village de Bélair qui continuera comme suit:

Au sud du chemin	Au nord du chemin	Arp. Perc. Pieds
Ambroise Tardif		3
	Au nord non concédé à faire comme ci-après	
Etienne Bégin		3
	Non concédé, à faire en public	
Joseph Bernier		3
	Non concédé, à faire	
Charles Bruneau		2
Charles Bruneau		2

	J. Bte Prévôt	3
Augustin Couture		2
Guillaume Tardif		3
	Joseph Clusiau	3
Aug. Pépin dit Lachance		3
	Etienne Roberge	3
Guillaume Tardif, père		3
	Antoine Lachance	3
Pierre Pépin dit Lachance		3
Henry Tardif		3
J. Bte Boutin		3
Alexandre Couture		3
Jacques Côté		3
H. Bégin		3
Augustin Couture		3

N.B. Le nord non concédé à faire comme il est dit ci-devant en public par les habitants de Bélair jusqu'à prise de concession.

Ensuite huit arpents de terre non concédées, à faire en partie par les propriétaires ou occupants de terre comme ci-devant.

Ensuite —	Joseph Nadeau	3 arp.
	Augustin Couture, fils	3 arp.

Le reste du front n'étant pas concédé nous n'avons pas procédé plus loin n'en ayant pas été requis par la loi.

En relisant les noms des propriétaires et occupants de 1814, on relève les noms de deux familles toujours là en 1978: les Nadeau et les Clusiaux, d'autres familles se retrouvent aux environs ou y demeuraient jusqu'à récemment: Tardif, Pruneau, Couture, Côté, Boutin...

Le recensement de 1831 indique dans Bélair Sud (?): James Lemon, cultivateur; Gilbert Downs (Fonsse), cultivateur; George Ellis, cultivateur; Denis Powell, cultivateur; James Powell, cultivateur; Charles Powell, cultivateur; George Powell, cultivateur; Henry Hill, cultivateur; Joseph Johnson, cultivateur; Henry Tardif, cultivateur; Pierre Boulanger, cultivateur; Nicolas Tardif, cultivateur; Augustin Lachance, cultivateur; Charles Pruneau, cultivateur; Louis Joncas, cultivateur; Hercule Vermette, cultivateur et Louis Pruneau, cultivateur. De grosses familles chez Gilbert Downs (18), George Powell (9) et Louis Joncas (8).

En 1854, quelques nouveaux noms s'ajoutent: Descoteaux, Maguire, Bussières, Bilodeau, Montminy, Cantin, Boivin, Road.

Généalogie des vieilles familles

Familles Clusiauxt

	Joseph Clusiauxt	07-11-1826	Archange Couture	
	(Vf de M. Geneviève Paradis)			
	Hubert Clusiauxt	17-10-1854	Archange Simoneau	
	Joseph Clusiauxt	14-08-1894	Eug. Larochelle	
Fils de	{	Joseph Clusiauxt	04-03-1919	Alphonsine Noël
Joseph		Jean Clusiauxt	23-12-1929	Marie Larochelle

Familles Nadeau

	Joseph Nadeau		
	Louis Nadeau		Hermine Bissonnette
	Napoléon Nadeau	18-07-1883	Obéline Pichette
	Joseph Nadeau	08-09-1908	Alice Trottier

Familles Plante (Voir Maragouinière)

Famille de cultivateurs émérites dont surtout les fils et petits-fils de Napoléon; famille de même origine que les Plante de Maragouinière et Terrebonne, tous descendants d'Ambroise Plante, citoyen en vue des débuts de la paroisse, maire à St-Jean, etc.

	Ambroise Plante	29-01-1839	Brigitte Nadeau	
	Jean Plante	26-07-1870	Marcelline Bélanger	
Fils	{	Etienne Plante	05-02-1910	Amanda Couture
de		Jean Plante		Corinne (?)
Jean		Napoléon Plante		Philomène Bouffard
		Joseph Plante		

Familles Bilodeau

	François Bilodeau		Marie Gagnon	
	Napoléon Bilodeau	02-07-1889	Demerise Blanchet	
Fils de	{	Paul Bilodeau		
Napo-		Francis Bilodeau		
léon		Antoine Bilodeau		

Familles Paradis

	Joseph Paradis		Josette Rousseau
	Joachim Paradis	31-08-1812	Euphrosine Nadeau
	Louis Paradis	16-01-1855	Zoé Tardif
	Joseph Paradis	12-07-1892	M.-Rose Cantin
	Herménégilde Paradis		Imelda Larose

Familles Carrier - (originaire de Beaulieu)

	Laurent Carrier		Goulet (St-Isidore)	
	Adjutor Carrier		Anastasia Gagné	
Fils	{	P.-E. Carrier	17-10-1942	Gertrude Cantin
d'Ad-		Alonzo Carrier	12-09-1936	Jeanne d'Arc Plante
jutor		Arthur Carrier	09-07-1930	Alphonsine Paradis

Familles Gosselin

	Léon Gosselin		
	Onésime Gosselin		(?) Labonté
Fils	{	Alyre Gosselin	
d'Oné-		Stanislas Gosselin	Larose (Breakeyville)
sime		Léopold Gosselin	

Le haut de Bélair

“Saint Henri, le 1er septembre 1829”

“Procès-verbal qui fixe et règle le chemin de la concession Bélair Sud-Ouest (Haut de Bélair).

“Nous fixons et réglons qu’il soit fait un chemin de front à travers les terres de la concession Bélair Sud-Est dans la Paroisse de Saint-Henri, prenant à la ligne séparant les terres de Joseph Tardif et Pierre Lefebvre dit Boulanger et traversant la terre du dit Boulanger et les terres suivantes, c’est-à-dire Henri Tardif, Jean-Baptiste Boutin, Joseph Couture, George Powell, Joseph Johnson, Wm Hill, Henri Hill, Denis Powell, George Ellis, Gilbert Downes, John Davis, Robert Davis, John Davis, Charles Davis, James Lemon et Edward Renwich à l’endroit où nous avons fixé le dit chemin en visitant les lieux et tel qu’il est marqué sur le plan fait par le Sieur Lambert, produit pour l’information de la Cour des Sessions de Quartier général de la Paix, avec le présent procès-verbal.

E.W.R. Antrobus
Grand Voyer”

C’est l’acte officiel qui rapporte indirectement un premier recensement du haut de Bélair. Déjà Pierre Lefebvre dit Boulanger occupait la terre de M. Joseph Larochelle, et Henri Tardif, la terre de Roger Paquet. Les Lefebvre dit Boulanger sont aujourd’hui les Bélanger du village St-Jean et du rang Beaulieu. La seconde terre, celle des Tardif, resta dans la même famille jusqu’à l’arrivée de la famille Paquet dans les années 1930. Quant aux Boutin d’aujourd’hui, seraient-ils descendants de Jean-Baptiste Boutin? De Joseph Couture, point de traces que nous ayons pu relever.

Viennent ensuite les familles de langue anglaise dont, au moins une compte de nombreux descendants en ligne collatérale dans la paroisse: les POWELL et

d'autres dont on peut parfois encore "lire" l'histoire sur les vieilles pierres du cimetière.

Le recensement de 1831 n'ajoute guère à ce procès-verbal de 1829, bien au contraire, puisque la liste paraît incomplète et la distinction entre le "haut" du rang et le "bas" non exacte. Par ailleurs, le recensement de 1854 ajoute les "Road".

Pour marquer cette époque de la colonisation irlandaise, il faut lire le contrat d'achat de Denis Powell, tailleur à Québec, de la terre de John Quinn, journaliste. Cette terre, c'est maintenant le bien des Laprise.

Généalogie des vieilles familles

Pierre Lefebvre dit Bélanger

Pierre Bélanger		Catherine Drouin
Pierre Bélanger	16-09-1816	Marie Pépin
Paul Bélanger	11-08-1846	Henriette Paradis
Napoléon Bélanger	25-01-1876	Tharsite Lemieux
Edmond Bélanger	16-06-1925	Jeanne Roberge
Paul Bélanger	21-08-1954	Florence Cantin

Familles Powell

James Powell		Suzanna Hackey
Daniel Powell	05-04-1853	Isabella Sainple
James Powell (Johnson)	28-09-1896	Caroline Tardif
Annie (Mme Alfred Lemelin)		
Antoinette (Mme Nap. Noël)		
Jeannette (Mme Léopold Larochelle)		
Mary (Mme Alfred Giasson)		

Familles Larochelle

Napoléon Larochelle		Gracie Gosselin	
Léopold Larochelle	11-05-1932	Jeannette Powell	

Laurent Larochelle		Aug. Tanguay	
François (F.X.) Larochelle	25-07-1871	Eudoxie Roberge	
Pierre Larochelle	16-05-1906	Joséphine Gosselin	

Laurent Larochelle		Angélique Tanguay	
Fils de Domi- nique }	Dominique Larochelle	07-02-1893	Anna Blanchette
	Joseph Larochelle	25-09-1928	M.- Jeanne Carrier

Fils de } Domi- nique }	Marius Larochelle	-----	Lucienne Paradis
	Joseph Larochelle		Olivine Larochelle

Familles Royer (originaire de St-Anselme)

Cléophas Royer	(St-Anselme)	Emma Bernier
Joseph Royer	14-08-1906	Rosée Tardif
Octave Royer	03-09-1941	Yvonne Paradis
Alfred Royer	28-10-1953	Rita Lemieux

Familles Laprise dit Dagnault

Cyrille Parise		Aurélie Béland
Joseph Laprise	27-09-1904	Mérilda Turgeon
Alfred Laprise	16-06-1954	M.- Marthe Brousseau

Puis vinrent les familles Larochelle, Joseph, fils de Dominique, petit-fils de Laurent et Pierre fils de François, petit-fils de Laurent; ensuite les Royer et les Laprise.

Aujourd'hui, plusieurs nouvelles familles y habitent... reste l'héideuse déchirure des "pits" de gravel! Qui en fera un part avec plan d'eau, camping, centre de sports d'hiver?

M. Joseph Laprise nous a gracieusement autorisé à reproduire l'achat par Denis Powell à John Quinn de la terre qu'il habite aujourd'hui.

"Before us the undersigned notaire Public duly admitted and sworn of and for the Province of Lower Canada residing at the City of Quebec personally came and appeared, John QUINN, Labourer, residing in the Parish of St. Joseph of Pointe Lévi and the said John QUINN in the presence of us said Notaire has acknowledged and confessed to have sold transferred, abandoned conveyed and made over by these presents... sell, transfer, convey and amke over warranty from all incumbrances, mortgages, dowers, debts, claims, demands, and alienations whatsoever unto Denis Powell of the City of Quebec aforesaid, taylor, here unto present and accepting for himself, his heirs, executors, administrators, curators and assigns that is to say two lots of land situated and being in the Parish of St. Henry called lots number twenty on and twenty two containing each three arpens in front by about thirty arpens in depth bounded in front by the land of the Village of Brise culotte and the rear by unconceded lands on the West side by the purchaser and the East side by George Powell..."

1814 - 1978. Au delà de 150 ans d'histoire, peut-être deux siècles, depuis les premières concessions qui remontent à la fin du 18e siècle. Bélair, surtout le haut de Bélair, c'est une page bien particulière de notre histoire paroissiale qui mériterait d'être contée. Vaillants pionniers, joyeux vivants dont les soirées de danse se prolongeaient jusqu'à l'aube, immigrants irlandais qui y furent accueillis, vieux cimetière et église de rite écossais (?), puissent ces quelques pages bien incomplètes susciter de plus longues recherches dans un passé fait de labeurs, mais aussi de rires et de chansons.



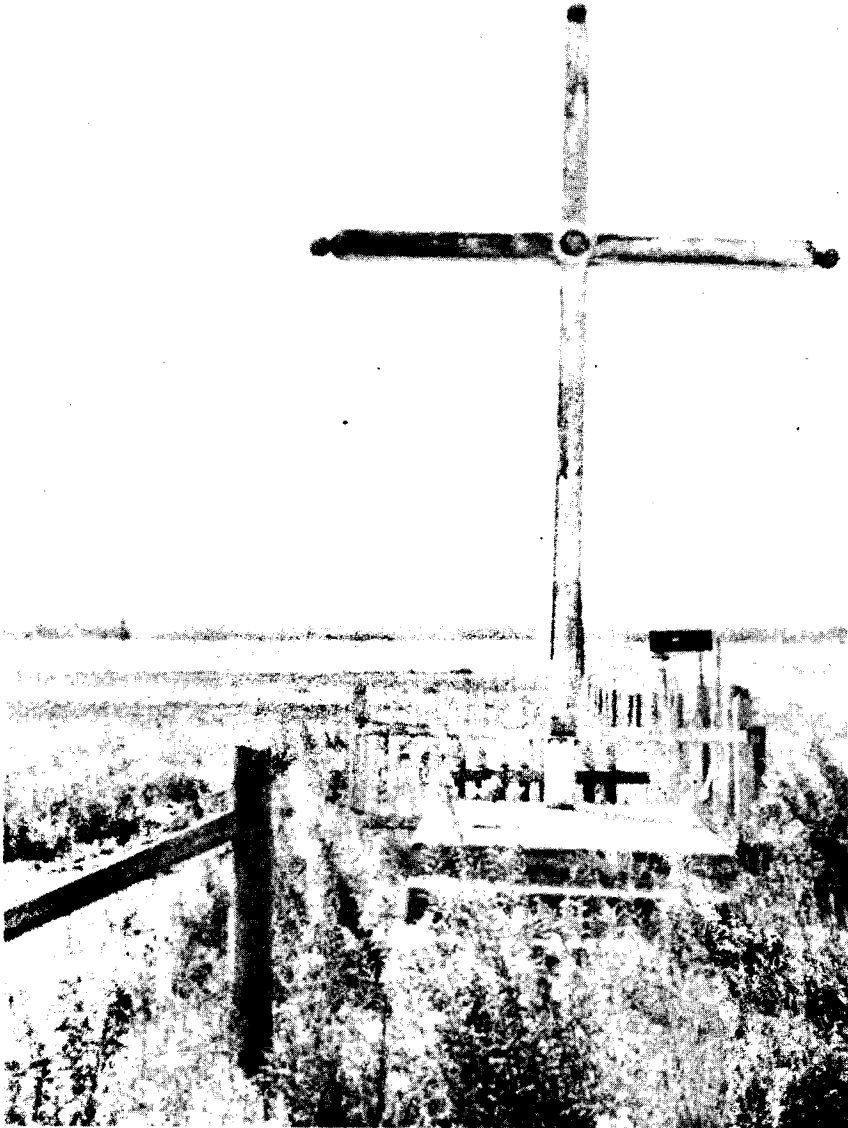
Maison Roger Paquet à Bélair.
Autrefois bien des Tardif (lot 490).



Maison Jean Clusiaux, rang Bélair (lot 105)



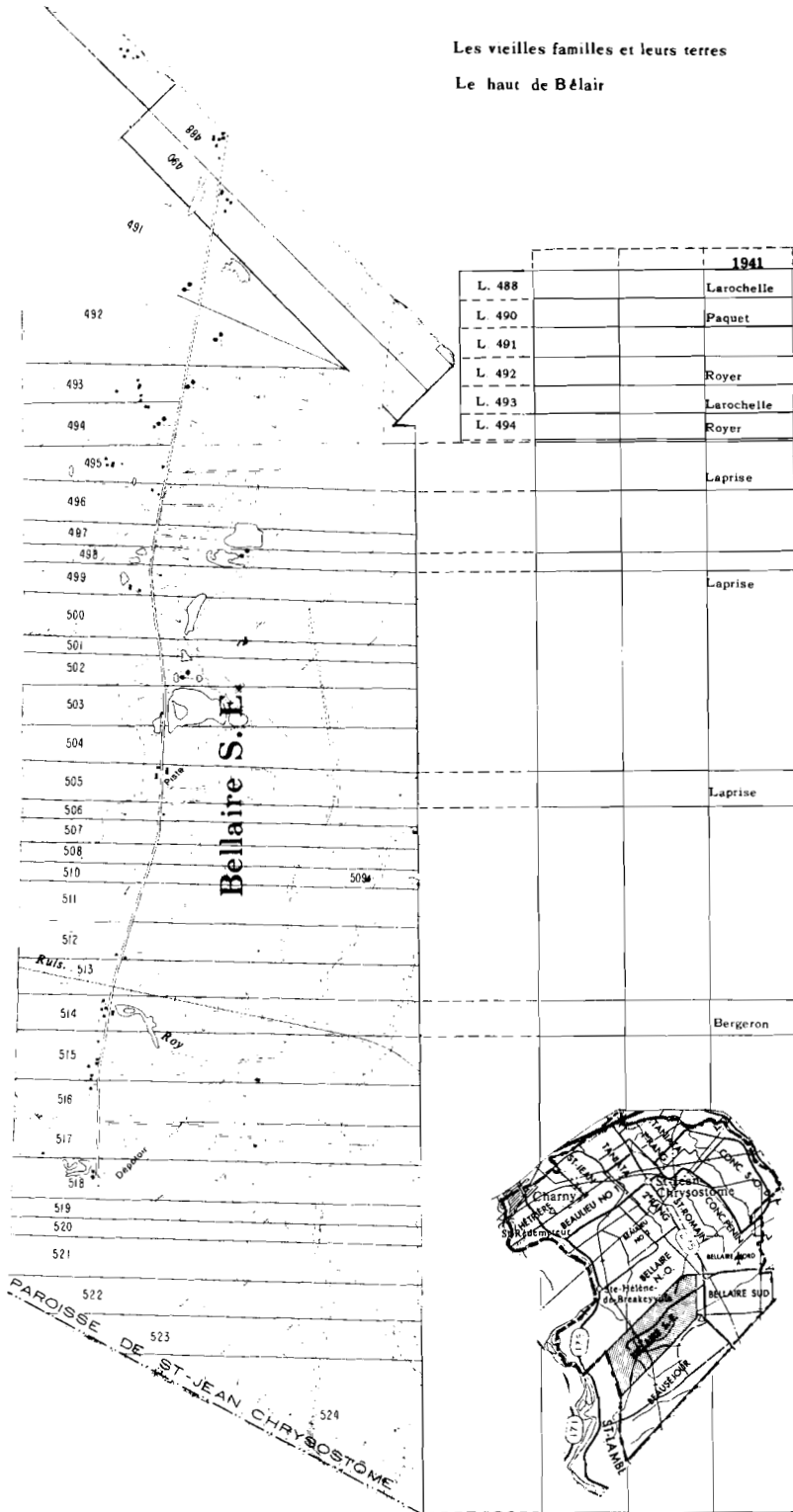
"Culvert" à Bélair; on reconnaît
Joseph Clusiaux (père de Jean et Joseph)
Onésime Pichette
Joseph Pichette
J.V.H. Samson



Croix du chemin à Bélair
"Qu'elles sont belles, les croix blanches,
Les blanches croix de nos chemins"

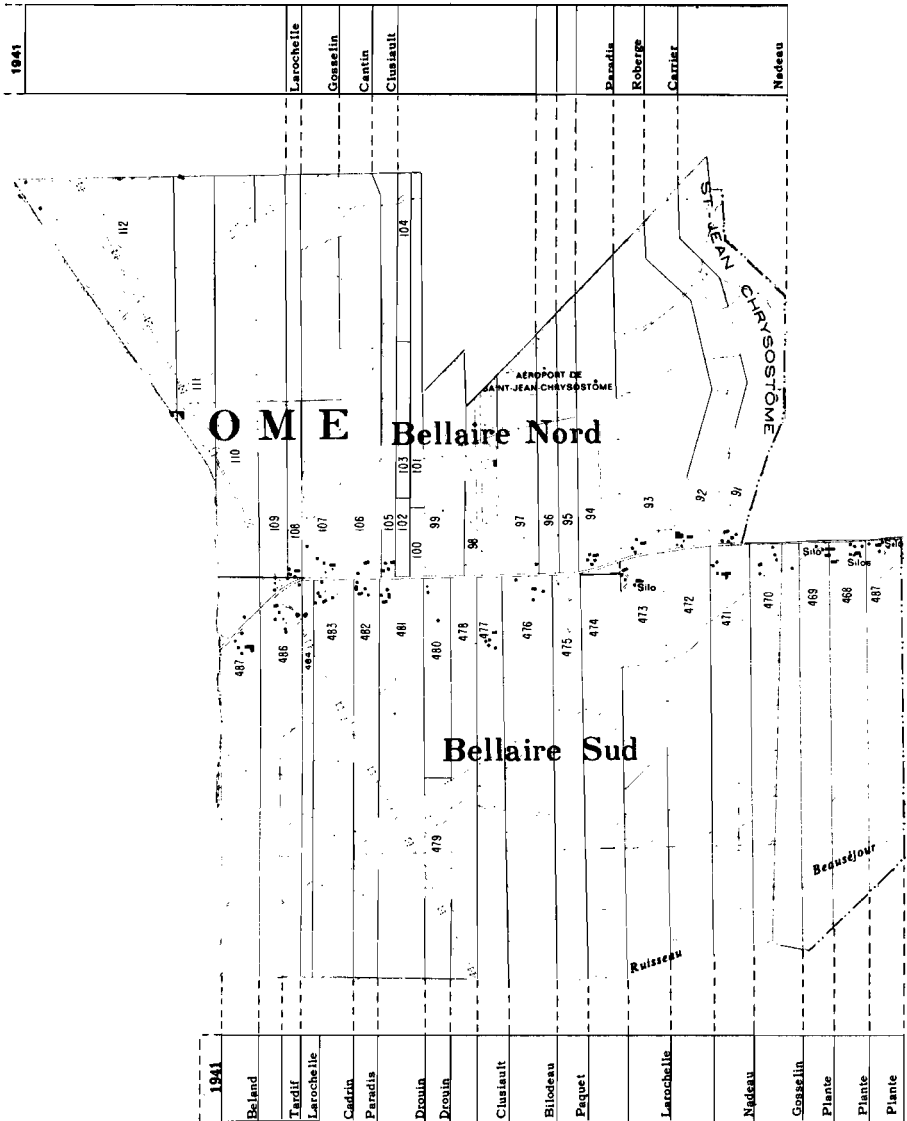
Les vieilles familles et leurs terres

Le haut de Bélair





Les vieilles familles et leurs terres
Le bas de Belair



**Beaulieu, petit St-Louis et St-Louis
(Beaulieu, 2e rang)**

Il ne fait pas de doute que les terres de Beaulieu, 1er rang, furent colonisées très tôt puisqu'elles étaient "planches" et loameuses, avec des coteaux fertiles et faciles à égoutter au sud du chemin. Toutefois, les vieilles "pièces" nous manquent et nous n'avons retrouvé qu'un procès-verbal du 17 août 1831 "fixant et réglant" un nouveau bout de chemin vers l'église sur les terres de Louis Carrier, Joseph Bilodeau, Abraham Samson, Louis Lainesse, Joseph Couture, Michel Cantin, Etienne Cantin, Abraham Lambert, Louis Demers, Simon Demers, Julien Demers et André Gagné "sera chemin de front de ces dites terres et le vieux chemin deviendra leur propriété privée".

P.E. Taschereau,
Grand Voyer

Recensement 1831

Le recensement de 1831 nous précise que 29 familles habitent à Beaulieu :

Noms	Professions	n/d'habitants par fam.
Joseph Demers	journalier	5
Zéphirin Bourget	cultivateur	7
Joseph Nolin	cultivateur	10
Ambroise Cantin	cultivateur	16
François Simoneau	cultivateur	6
Charles Cantin	cultivateur	3
Pierre Pichet	journalier	1
Denis Montreuil	journalier	5
François Simoneau	cultivateur	2
Hubert Cantin	cultivateur	4
Germain Cantin	journalier	2
Michel Ainsly	journalier	4
Laurent Couture	journalier	8
François Couture	journalier	2
Dominique Couture	journalier	5
André Gagné	journalier	10
Charles Nolin	journalier	8
Louis Demers	cultivateur	10
Abraham Lambert	cultivateur	8
Benjamin Simoneau	journalier	3

Louis Cadoret	journalier	5
Louis Carrier	cultivateur	9
Veuve J.-Bte Bilodeau	cultivateur	5
Abraham Samson	cultivateur	9
Louis Lainesse	cultivateur	4
Joseph Couture	cultivateur	8
Michel Cantin	cultivateur	3
Etienne Cantin	cultivateur	6
Pierre Noël Morin	journalier	2

On y relève déjà les vieilles familles qui y ont fait souche: Carrier, Demers (plus tard les Bélanger y vinrent de Bélair) et les Morneau. On consultera sans doute les recensements de 1854 et 1941 qui suivent et indiquent que plusieurs familles y passèrent en un siècle...

Les vieilles familles et leurs terres

Demers (lots 285, 286, 287, 288 et 289). Les Demers occupèrent plusieurs lots à Beaulieu; plus récemment le lot 287, propriété de Paul Bélanger dont le père (Edmond) occupe le lot 289.

Louis Et. Demers		Marguerite Demers
Louis Demers	(26-01-1801)	Marguerite Simoneau
	(St-Joseph de la Pointe Lévy)	
	11-09-1815	Geneviève Morin
	(St-Henri de Lauzon)	
Augustin Demers	12-01-1841	Luce Paradis
Pierre Demers	03-11-1868	Déliima Morin
Adjutor Demers	26-02-1906	Béatrice Carrier

Nolin (lots 265, 267 et 286)

Magloire Nolin		
Jos. Nolin		Elmire Morency
Arthur Nolin	07-10-1913	M.-Louise Demers
Gérard Nolin	16-10-1948	Gabrielle Demers

Famille de Pintendre qui vint s'établir à Beaulieu (Arthur), famille de notre maire, Gérard.

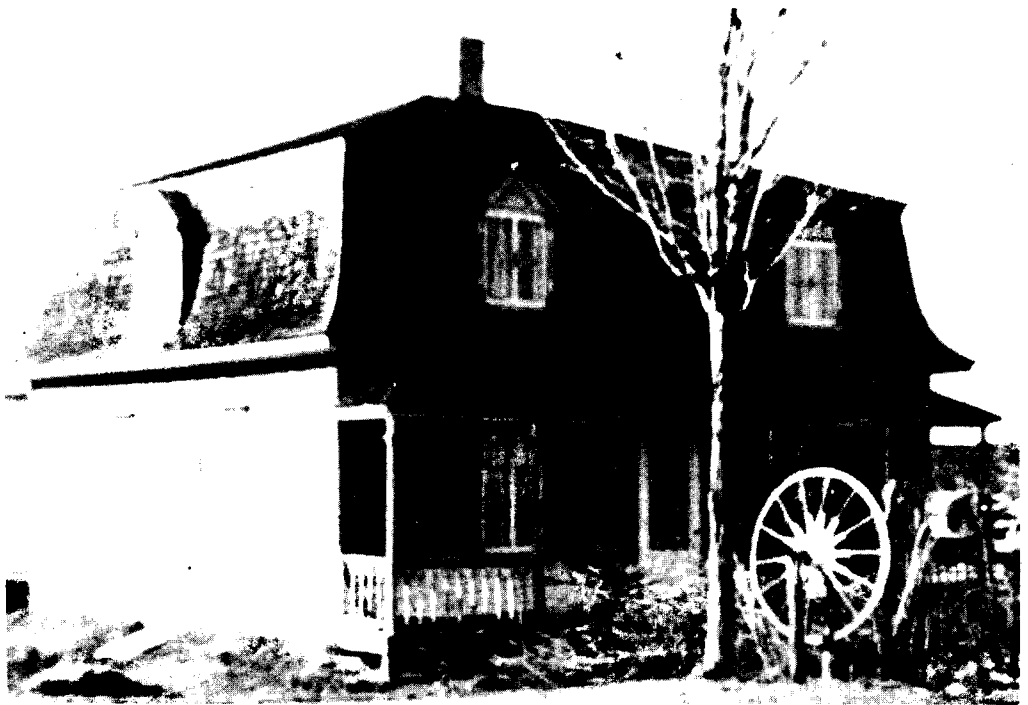
Carrier (lots 293, 297 et 298)

Autre famille établie de longue date et que l'on retrouve plus tard à Bélaïr comme à Beaulieu.

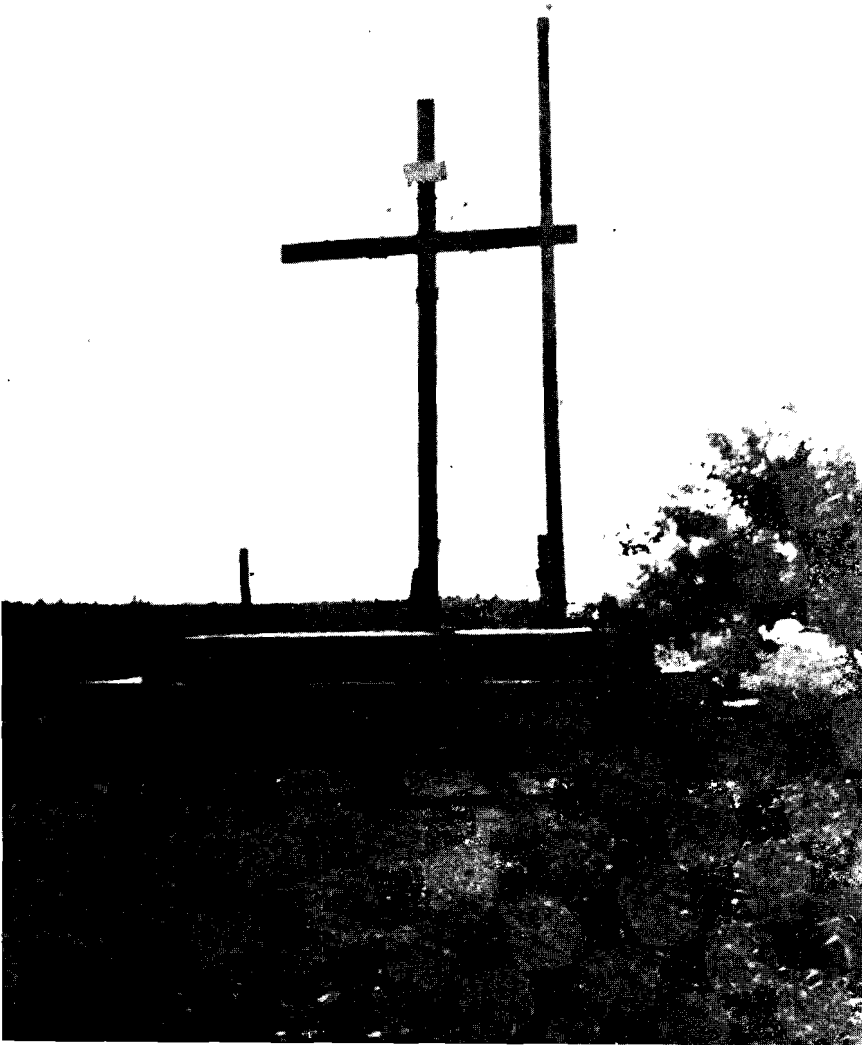
	Adélarde Carrier		Yvonne Samson
	Laurent Carrier		M.- Louise Goulet
Fils de Laurent	{	Adjutor Carrier	Anastasie Gagné
		Joseph Laurent Carrier	
		Adélarde Carrier	
		Napoléon Carrier	
Fils d'Adjutor	{	Paul-E. Carrier	Gertrude Cantin
		Alonzo Carrier	Jeanne d'Arc Plante
		Arthur Carrier	Alphonsine Paradis
		01-07-1930	

	Louis Carrier		Félicité Cantin
	Ambroise Carrier	20-08-1872	Luce Paradis
	Antoine Carrier	07-11-1905	Léa Fouquet
	Antoine Carrier	28-07-1937	Julia Plante

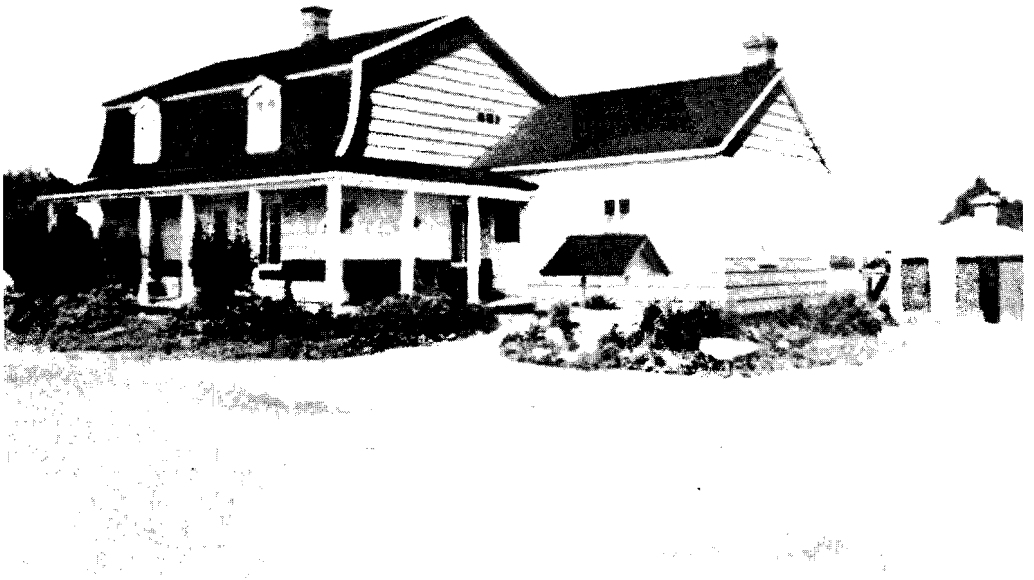
	Louis Carrier		Félicité Cantin
	J.B. Carrier	10-11-1866	M. Lse Lemieux
	J.B. Carrier	08-11-1892	Eva Montminy
	Honoré Carrier	27-09-1933	Adélaïde Cantin
	Louis Carrier		Félicité Cantin
	Ambroise Carrier	20-08-1872	Lucie Paradis
	Joseph Carrier	06-03-1905	Marie Fouquet
Fils de Joseph	{	Pierre Carrier	Béatrice Croteau
		Joseph Carrier	Germaine Plante



Belle vieille maison "à quatre eaux" des Carrier à Beaulieu.



Croix de chemin à Beaulieu (lot 287). Ce serait le terrain choisi par Mgr Signay, évêque de Québec, comme premier site de l'église, le 5 novembre 1828.



Maison Demers (lot 287). C'est aujourd'hui la ferme Bélanger.



Famille Morneau: 4 générations, Charles, Edgar, Léo et Stanley;

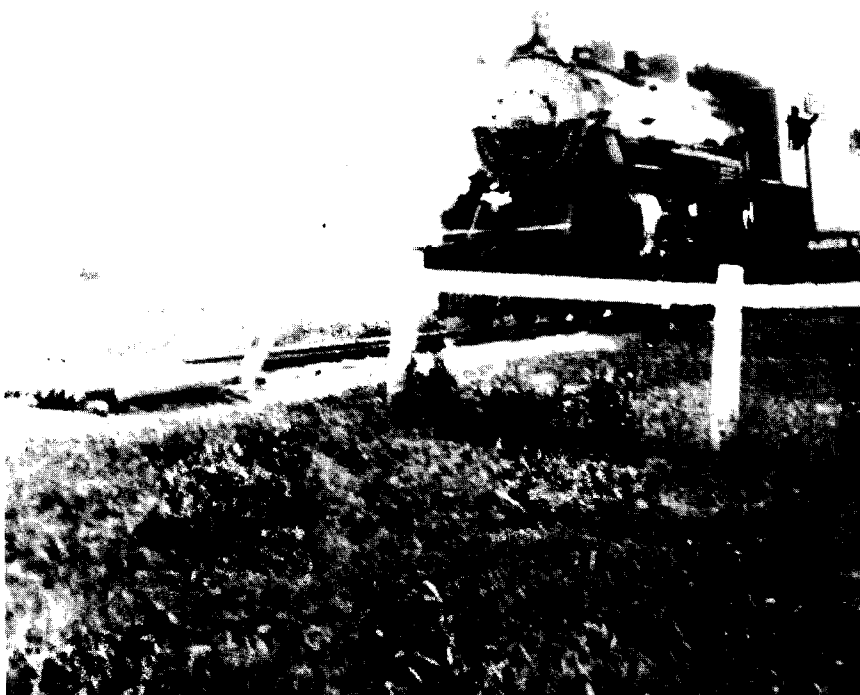


Le père de Charles: Joseph Philibert Morneau, né en 1828 il y a 150 ans.

Morneau

Pierre Morneau		Louise Roberge
Jos. Philibert Morneau	27-09-1853	Léocadie Nadeau
Charles Morneau		Céline Roberge
Edgar Morneau		Atala Couture

Jos. Philibert Morneau	27-09-1853	Léocadie Nadeau
Michel Morneau	30-08-1892	Florida Cantin
Joseph Morneau	24-06-1942	Alice Demers



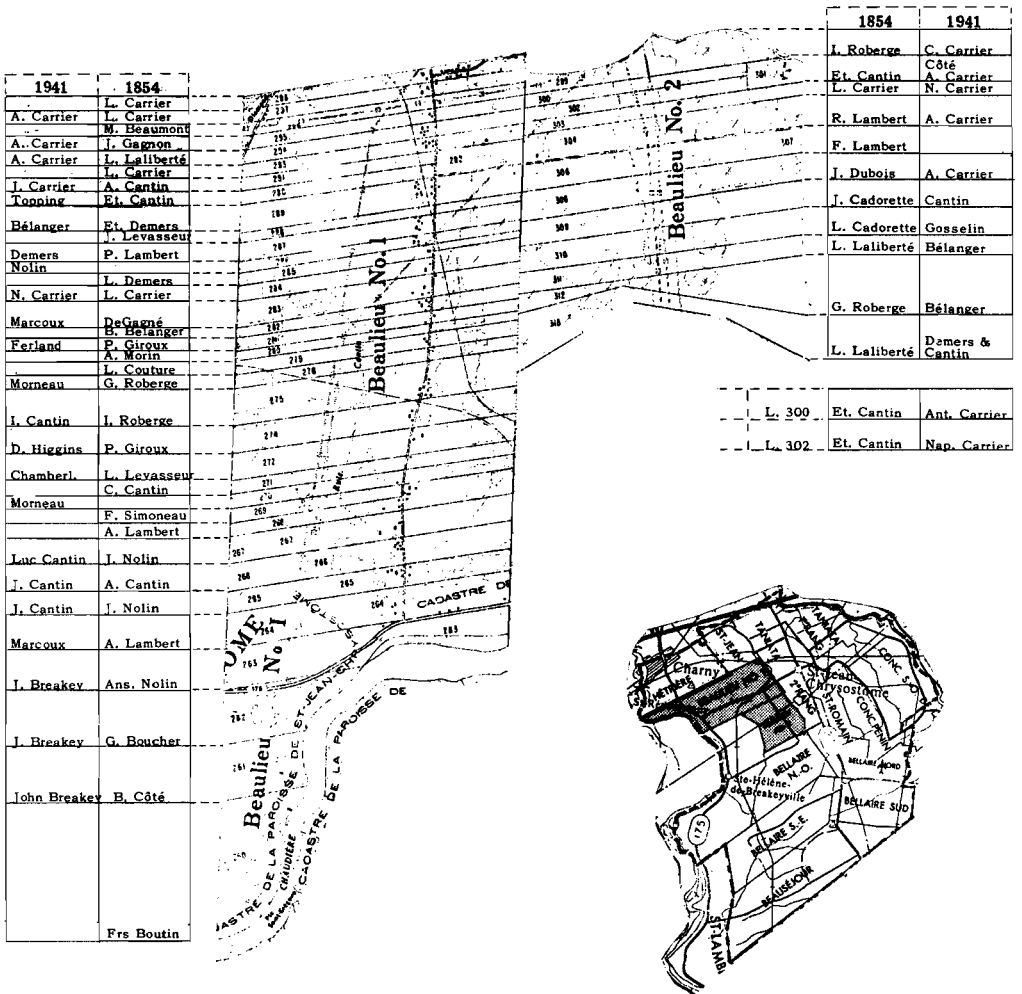
Première locomotive en 1920 à la "crossing" de Beaulieu, sur le Québec Central Railway.

St-Louis et petit St-Louis

Les terres de St-Louis servirent surtout de "circuits" pour les cultivateurs de Beaulieu, rang 1 et aussi, disait-on, pour la chasse aux tourtes que l'on y attrapait au filet... par milliers. La tradition orale veut qu'elles furent "conjurées".

Beaulieu, nom bien choisi pour décrire un beau rang de chez nous, riche de souvenirs et plein de promesses d'avenir.

Les vieilles familles et leurs terres - Beaulieu



Beauséjour

Le recensement seigneurial de 1854 nous a permis de reconstituer les terres concédées à Beauséjour peu après la fondation de la paroisse. Au premier coup d'oeil on constate que le bas de Beauséjour était tout occupé tandis qu'il est aujourd'hui complètement vide...; le haut du rang a "survécu" jusqu'à nos jours au point de vue agricole.

L'exode dans le bas du rang remonterait à l'ouverture des filatures en Nouvelle-Angleterre à la fin du siècle dernier, alors que sévissait au Bas Canada une crise agricole grave suite à l'arrivée du blé de l'ouest canadien. Le bas du rang étant constitué d'une immense "savane" avec quelques "buttes" de terre "sec". Comment les colons auraient-ils pu survivre? En 1941, il ne restait que 2 terres occupées de chaque côté de la route neuve, toutes les autres étant devenues des lots de support. Rappelons les Larochelle (lot 459), les Chatigny émigrés (lots 450, 459), les Chiasson (lot 448) qui s'établirent à St-Romuald, les Joncas, les Montmigny (village St-Jean), etc.

Reste aujourd'hui quelques "tas de roches", quelques vieilles caves béantes, de vieilles clôtures écrasées par les ans... Traces de leurs sueurs que les chênes, les épinettes rouges, les épicéas de Norvège et les pins de la forêt expérimentale recouvrent de leur manteau de feuilles. Les sportifs sillonnent aujourd'hui la forêt nouvelle, foulant sans le savoir un siècle d'histoire.

Le haut de Beauséjour a mieux tourné; la terre cultivable étant plus acceptable, la forêt exploitable plus importante, plusieurs familles y ont fait souche.

Familles de Beauséjour

Famille Couture (lot 424). Famille qui était déjà en 1854, sur le même lot. C'est, semble-t-il, la plus vieille du rang.

Philius Couture		Amanda Talbot
Pamphile Couture	26-06-1954	Bernadette Fontaine

Famille Higgins (lot 430)

L'ancêtre aurait été recueilli par l'abbé Beaumont, curé de St-Jean, dans son jeune âge. Les parents du jeune immigrant étaient décédés au cours de la traversée ou à la Grosse Ile. C'est encore le curé Beaumont qui l'établit à Beauséjour; des fils s'établirent ensuite au Petit St-Jean, par alliance aux Lambert.

Patrick Higgins		Catherine Kelly
Francis Higgins	08-11-1870	Délina Lambert
Patrick Higgins	21-09-1914	M.-Anne Cantin

Francis Higgins	30-01-1893	Amanda Cadoret
Donat Higgins	26-05-1937	Georgiana Couture
Henri Higgins	26-08-1936	Germaine Cantin
Willie Higgins	22-08-1942	M.-Rose Cadoret
Joseph Higgins		Wilhelmine Blanchet
Donat Higgins	29-04-1931	M.-Rose Morneau
Wilfrid Higgins		Yvonne Vachon

Famille Larochelle (lots 458,459)

Joseph Larochelle		Eléonore Morin
Adalbert Larochelle	11-05-1880	Marie Bélanger
Adélarde Larochelle	19-06-1888	Esther Roberge
Arthur Larochelle	30-06-1885	M.-Virginie Bélanger
Annie Larochelle	29-08-1910	Omer Sheedy

Aux lots 458 et 459, 4 ou 5 familles y vécurent pendant longtemps, bien que d'autres n'y furent que de "passage"

Propriétaires, lot 459 - P 458	Cession/date
Joseph Larochelle, son fils Adalbert	1896
Joseph Prévost	1912
Napoléon Gosselin	1912
Azarias Tardif	1917
James Fréchette, son fils Rosaire	1933
Eugène Giguère	1944
Albert Deschênes	1945
Ls-Ph. Gagnon	1948
John Bécharde	1948
Rosaire Emond	1959
Robert Samson	1959 à 19.....

Dalziel (lot 432)

Louis Dalziel		Geneviève Gendron
Antoine Dalziel	10-01-1888	M.-Elise Couture
Louis Dalziel		Elise Fillion

Les Dalziel étaient originaires de Montmagny; belle famille honnête et respectée.

Famille Talbot (lot 434)

Le dernier résidant fut Louis Talbot, marié à M.-Louise Allen.

Famille Roy (lot 436)

Toujours résidant, Jules Roy.

Famille Rousseau

Originaire de l'Île d'Orléans,

	Charles Rousseau		Marguerite Bouffard
Fils	Ferdinand Rousseau	07-11-1854	Délina Morneau
de	Honoré Rousseau	19-08-1856	Eldegonde Tardif
Chs	François Rousseau	12-02-1866	Rose Jammes
	Ismaël Rousseau		Arzélie Mercier
	Irenée Rousseau	16-07-1866	Luce Samson

Le bien des Rousseau, agrandi par le père Ismaël, est toujours dans la même famille depuis la fondation de la paroisse. La famille habite le village depuis fort longtemps. Ismaël, puis Irenée, fut le "crieur" à la porte de l'église, dont le regard fier, la voix forte et bien timbrée, le verbe haut et l'humeur primesautière savait attirer l'attention de tous, soit pour annoncer une "corvée", "crier" le bois des écoles ou vendre des petits cochons pour les âmes...

St-Romain

Le recensement de 1831 n'indique que deux familles à St-Romain, soit Pierre Jourdain et Louis Bernier; par contre le cadastre abrégé de la Seigneurie de 1854 donne tous les propriétaires de lots "boisés" et on y retrouve les mêmes familles qu'en 1941. Mentionnons les Rouleau, Couture, Samson, Dumas (Samson), Cantin, (Fabrique), etc.

Un procès-verbal de 1831 nous révèle "qu'Ambroise Carrier, tenancier d'une terre de six arpents de front sur trente de profondeur dans la dite paroisse en la concession nommée. St. Romain qu'il est maintenant obligé de travailler à deux chemins sur la dite terre dont le deuxième a été tracé par nous dernièrement, qu'il croit demander... d'être déchargé du chemin de front premièrement mentionné et que le dit chemin soit replacé et entretenu par les tenanciers de la Marangouinière à environ trois perches plus au nord est et directement dans la ceinture qui doit diviser les terres des dites concessions St-Romain et Marangouinière".

Edouard Lagueux

Inspecteur

Le 1^{er} juin 1831

C'est, nous paraît-il, la naissance du rang St-Romain que nous connaissons aujourd'hui et qu'hélas l'Hydro-Québec a "rasé" en grande partie.

St-Romain aurait été la plus belle sucrerie de St-Jean avant d'être défri-ché... les érables y étaient d'une taille extraordinaire disait un vieil oncle de ma famille...

St-Augustin (Breakeyville)

Il faut lire le recensement de 1831 pour se rendre compte que le rang St-Augustin n'était alors que peu habité: 11 cultivateurs et 4 journaliers, mais déjà les noms nous sont familiers. Dès 1854 s'ajouteront les Gagné, Bussièrès, Paradis, Bélanger, Lemieux, Breakey, Topping, Bégin, Arguin, etc. Recensement de 1831 - Concession St-Augustin. (Voir feuille suivante)

Dès 1812, les habitants de St-Augustin obtiennent du grand voyer un procès-verbal "qui fixe et règle une route de sortie et un chemin de front pour les habitants de la concession de St-Augustin, Seigneurie de Lauzon, pour gagner le village de Beaulieu, paroisse de la Pointe de Lévis, comté de Dorchester".

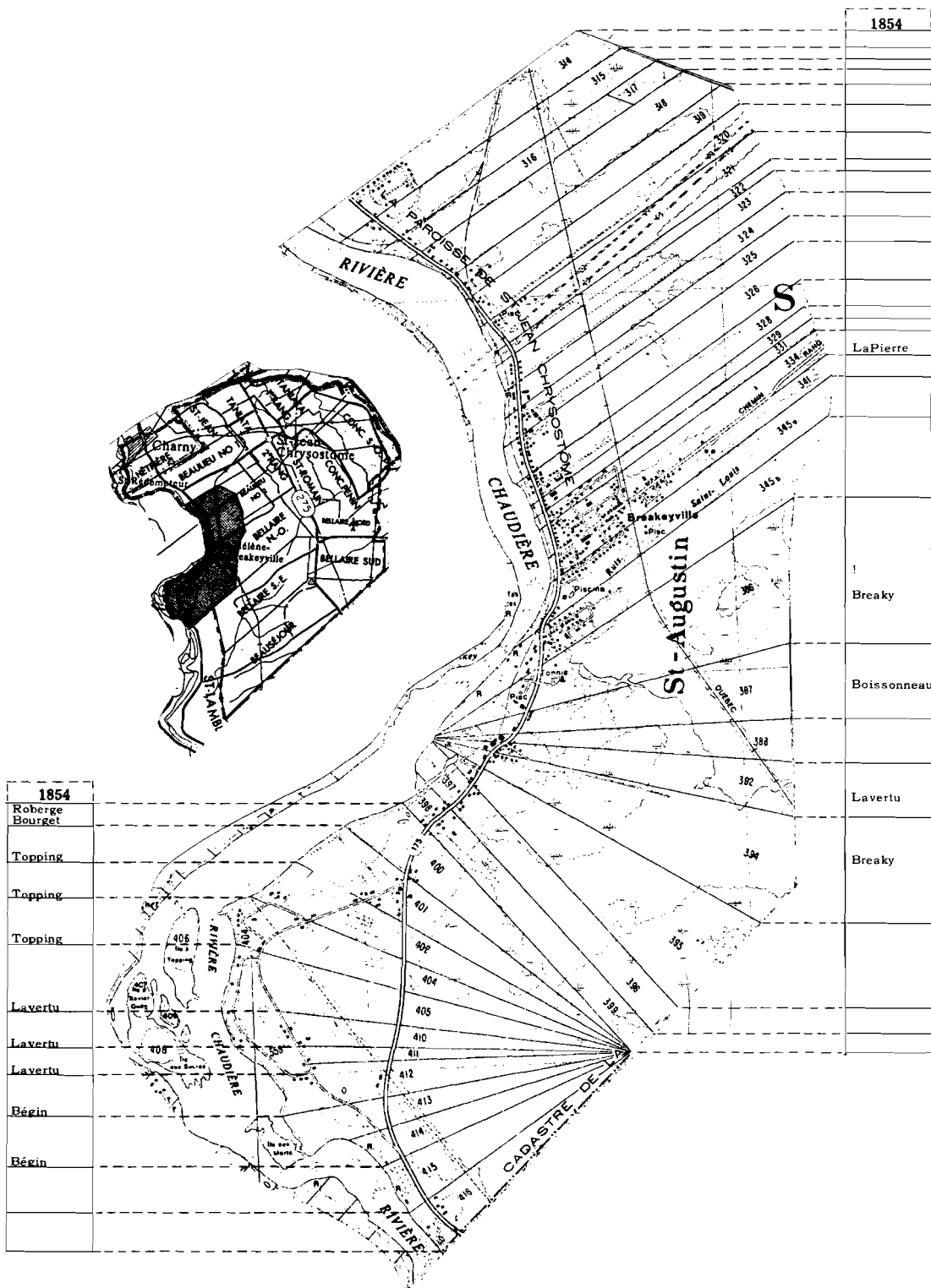
On trouvera dans un autre chapitre l'histoire des "Breakey" racontée par la fille d'un grand commis de la compagnie; ailleurs les tiraillements qui marquèrent la construction de l'église à St-Jean (Taniata) avec le portail tourné vers St-Augustin, et bien d'autres anecdotes encore qui marquèrent que le rang St-Augustin, fit bel et bien partie de la paroisse de St-Jean Chrysostôme. Saluons cette "belle" fille de St-Jean, qui s'en détacha en 1909.

Recensement de 1831

Concession St-Augustin

Noms	Professions	n./d'habitants par fam.
François Duperron	journalier	9
Pierre Lapierre	journalier	2
J.-Bte Allaire	journalier	5
Raphaël Dubois	journalier	4
Joseph Cadoret	journalier	5
Laurent Gosselin	cultivateur	5
J.-Bte Carrier	cultivateur	6
Joseph Roberge	cultivateur	4
André Simoneau	cultivateur	7
Louis Demers	cultivateur	9
Olivier Duperron	cultivateur	7
Jean-Louis Couture	cultivateur	4
Michel Bégin	cultivateur	7
François Roberge	cultivateur	10
Pierre Blanchet	cultivateur	10
Magloise Dubois	cultivateur	4

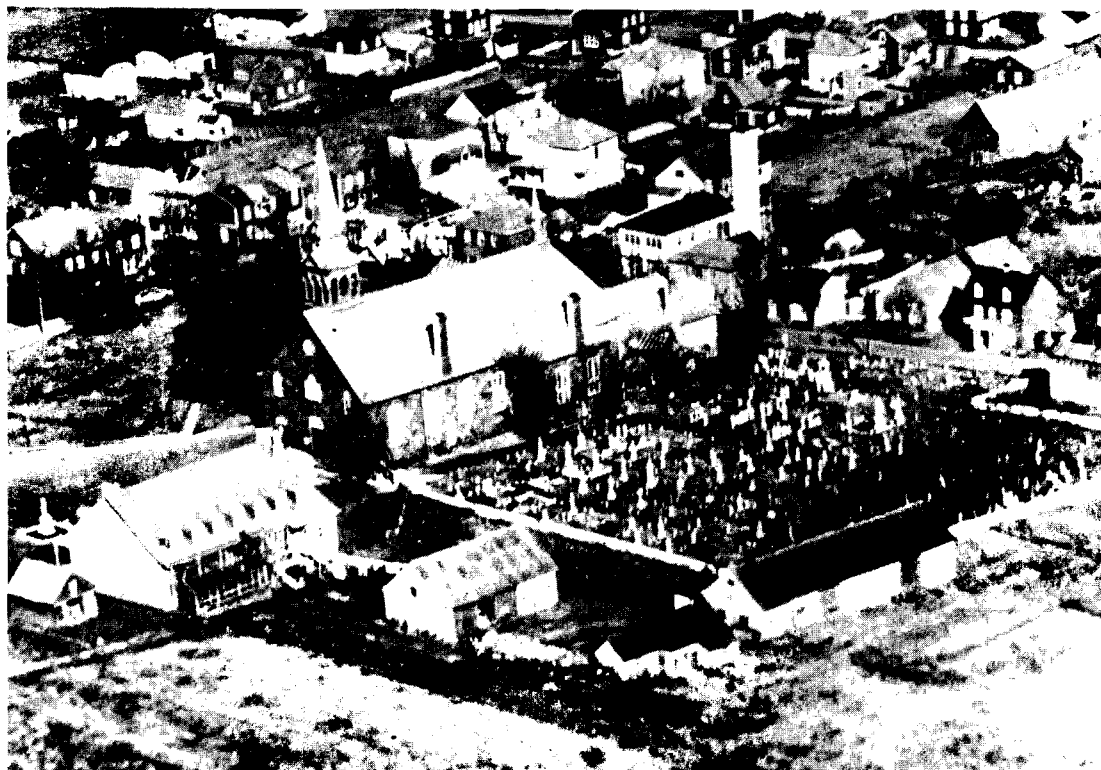
Les vieilles familles et leurs terres
St-Augustin (Breakeyville)



Chapitre II

“ La Paroisse
et son église.”

par: Jean-Claude Filteau, D.Th.



Le centre du village vers 1950. Une clôture de bois entoure encore le cimetière. A l'avant-plan, la grange, le hangar, le poulailler et le garage du curé.

“LA PAROISSE ET SON EGLISE”

Le 25 novembre 1828, Monseigneur Bernard-Claude Panet (1753-1833), archevêque de Québec, publie le décret canonique constituant la paroisse Saint-Jean Chrysostôme.

“Cette paroisse comprend un territoire de forme irrégulière d’environ six milles de front dans la plus grande largeur, et d’environ sept milles et demie de profondeur, borné au nord-est par la rivière Etchemin jusqu’au chemin du roi dans la concession Terrebonne, située au sud-ouest de la rivière Etchemin, passant à travers les terres de Jean Dumas et de Joseph Leclerc, et allant au moulin banal qui sert de borne jusqu’à la profondeur des terres de Jean Dumas et de Joseph Leclerc, de là au sud-est, par le front des terres de la concession de la rivière à Pénin, de là par la profondeur des terres de la concession du Bras jusqu’à la concession Bélair, de là par une ligne coupant les terres de Germain Gosselin et de Terrence Maguire, cette ligne s’étendant jusqu’à la ligne qui divise la concession de Beauséjour de la concession de Saint-Patrice; au sud par la ligne sud de Beauséjour jusqu’à la Chaudière, au sud-ouest par la rivière Chaudière dans toutes ses sinuosités et comprenant les îles qui peuvent se trouver dans la dite rivière Chaudière vis-à-vis ces Bornes.”

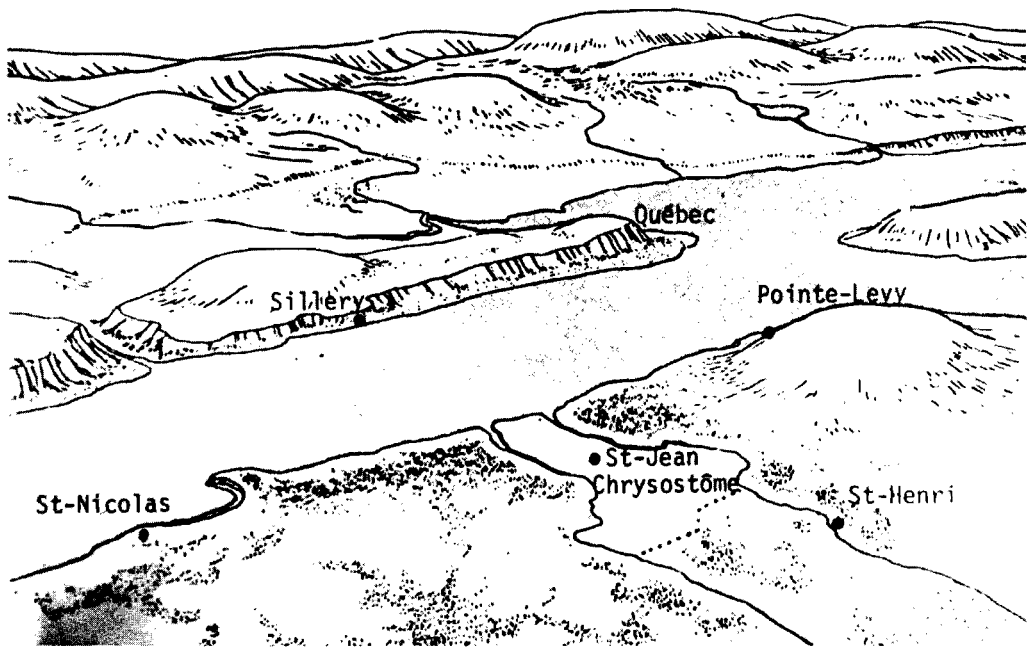
Si les noms des quelques franc-tenanciers cités dans le décret ne nous sont pas familiers, ceux des concessions sont toujours utilisés pour désigner les rangs de notre paroisse. Aussi, pour simplifier, on peut dire que les limites de la nouvelle paroisse sont constituées: au nord, par le fleuve St-Laurent, à l’est, par la rivière Etchemin et à l’ouest, par la rivière Chaudière. La limite sud, un peu plus complexe, se situe en gros à la limite nord des terres de la concession du Bras (St-Henri), et de la concession St-Patrice (St-Lambert).

Ce territoire de quelque quarante-cinq milles carrés comprend aujourd’hui les paroisses de Saint-Romuald (1854), de Charny (1902), de Ste-Hélène de Breakeyville (1908), toutes détachées de la paroisse-mère de St-Jean-Chrysostôme.

Presque une île.

La présence de trois cours d’eau importants va profondément marquer l’histoire de la paroisse.

Le fleuve St-Laurent, est la grande voie de communication qui met la population installée entre les deux rivières en contact avec les habitats plus anciens de la rive-nord, Québec en particulier. C’est en canots, en barques et, vers 1830, par bateaux vapeurs qu’on accède aux marchés de la ville. C’est par le fleuve aussi que sont venus les premiers habitants: en 1651, Eustache Lambert, un donné de



Vue cavalière de la région de Québec. Au premier plan, entre le fleuve, la Chaudière, l'Etchemin et le pointillé, le territoire original de la paroisse.

la Compagnie de Jésus, venu de la mission St-Michel de Sillery, juste en face, établit une pêcherie dans l'estuaire de l'Etchemin et devient le premier colon à s'installer définitivement sur le territoire. D'autres suivent bientôt, si bien que sur la carte du Gouvernement de Québec dressée en 1709 par le Sieur de Catalogne, toutes les terres du Bord-de-l'eau sont déjà concédées.

Jusqu'en 1679, les habitants d'Etchemin relèvent de la charge pastorale du curé de la paroisse Notre-Dame de Québec. Le fleuve, voie de communication, demeure une barrière appréciable pour la célébration hebdomadaire du culte. On fréquente peu l'église et ce sont des missionnaires de passage qui assurent un minimum de vie sacramentaire en célébrant dans les maisons des colons. Certains mariages seulement sont célébrés à l'église de Québec. Tous les actes officiels sont donc conservés dans les registres de la paroisse Notre-Dame.

La fondation de la paroisse St-Joseph-de-la-Pointe-Lévy, en 1679, n'améliore que très peu la situation. En canot, ou en barque, la distance est aussi longue que pour aller à Québec et les glaces de l'automne et du printemps apportent les mêmes difficultés. Certes, il est désormais possible d'avoir accès à l'église par voie terrestre mais encore là un obstacle demeure: la rivière Etchemin.



Vue de la rivière Etchemin près de Québec. Gravure de F.C. Lewis, d'après une peinture de George Heriot pour *Travel Trough The Canadas*, Londres, 1807.

Dès qu'elle rejoint les limites de la paroisse, la rivière Etchemin s'enfonce de plus en plus profondément entre ses rives. Dans les terres argileuses de Terrebonne les rives en pentes assez douces offrent encore des possibilités de passage à gué. Bien des galants de la paroisse les empruntèrent pour aller faire la cour aux belles de Pintendre. Mais près de la maison bicentenaire de Laurent Gosselin (fils de Victor), la rivière forme une "cascade" magnifique d'une quarantaine de pieds de hauteur et coule désormais entre des falaises escarpées.

Ce n'est qu'à l'emplacement actuel du pont de l'autoroute 20 qu'un passage à gué est à nouveau possible. C'est ici que pendant des années les gens installés autour de Taniata, de Beaulieu, de Pénin, de l'Hétrière et de la Marangouinière traversent pour se rendre à Lauzon, les dimanches et fêtes. Les gens du Bord-de-l'eau franchissent l'Etchemin à travers les îles de son estuaire puis sur les digues construites à cet endroit par les propriétaires des moulins à bois. (Moulin Atkinson-Baribeau).

En été, par beau temps, c'est une agréable promenade que de franchir ainsi la rivière et les neuf milles de route qui mènent à l'église paroissiale. Mais l'Etchemin est capricieuse: pas question de la traverser dans les crues du printemps et



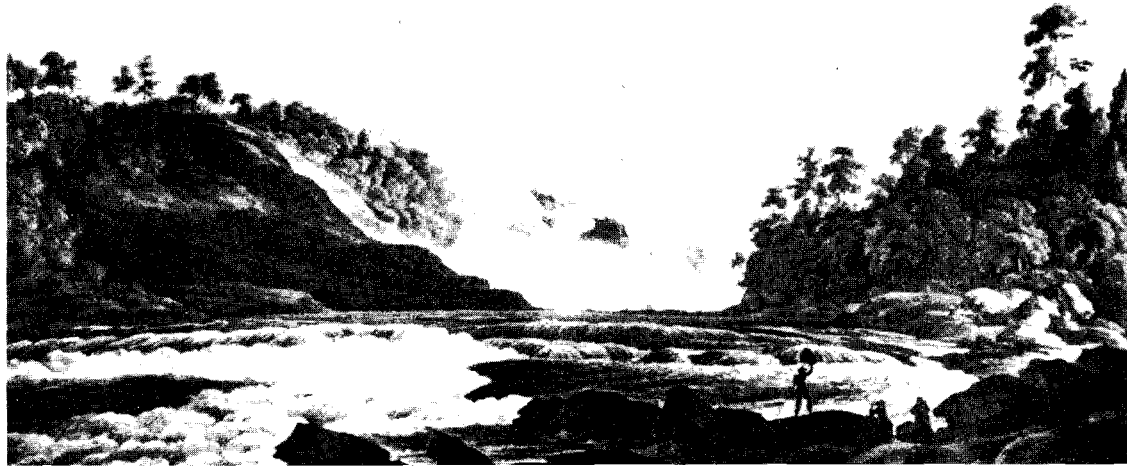
Pont de Chaudière-Bassin. Gravure de W.H. Bartlett publiée à Londres en 1843 dans le *Canada pittoresque*, édition française de *Canadian Scenery*, lancée à Londres en 1840.

de l'automne. L'hiver, il faut attendre que la glace soit bien prise et l'été, gare aux pluies qui gonflent les eaux.

Un pont s'impose. Comme la population ne peut supporter de tels frais, c'est la Chambre d'assemblée qui en prend la responsabilité "pour faciliter la communication au sud, le long du fleuve" à un endroit "où il a péri plusieurs personnes". Malheureusement ce pont, bâti en 1818, est emporté par la débâcle au printemps de 1824. Il faut donc revenir aux gués et aux digues du moulin Caldwell. Ce n'est qu'en 1831 que le pont est reconstruit sur l'emplacement de l'actuel pont de la route 132, à St-Romuald.

Du côté ouest, la paroisse de St-Nicolas, érigée elle-aussi pendant le régime français, en 1694, n'est guère plus accessible; la rivière Chaudière avec ses rapides, sa chute et ses falaises offre un obstacle encore plus infranchissable que l'Etchemin.

Dès 1818, on projète un pont et la Législature donne à Walter Davidson le privilège de le construire à Chaudière-Bassin, le long du fleuve. Mais le projet n'est



Vue des chutes de la Chaudière. Aquatine de J.W. Edy d'après un dessin du lieutenant G.B. Fisher. Editée par J.W. Edy, Londres, 1796.

pas mis à exécution. Le 22 décembre 1828, la population présente une pétition au Gouvernement et le 26 mai 1830, le pont est commencé. A la première débâcle du printemps de 1832, le pont de la Chaudière est emporté lui-aussi. Comme la plupart des matériaux peuvent être récupérés, dès 1832, le pont est refait.

Une gravure de Bartlett publiée dans le "Canada Pittoresque" donne une bonne idée de cet ouvrage démoli en 1854 pour être remplacé par le pont Garneau dont plusieurs se souviennent.

La troisième paroisse qui jouxte le territoire d'Etchemin est celle de St-Henri fondée en 1780: c'est la plus facile à rejoindre par voie de terre puisque la route Justinienne qui mène à la Beauce est ouverte en 1758 et suppose un pont sur l'Etchemin, dès la fin du XVII^e siècle. Si les gens de Bélair sont ainsi favorisés, les habitants de Taniata, de Beaulieu, de Pénin, de l'Hétrière et du Bord-de-l'eau ne sont guère avantagés: là aussi il y a un problème d'eau qui consacre le caractère insulaire de la région.

Toute la partie sud de la paroisse de St-Jean-Chrysostôme est caractérisée par une ligne presque ininterrompue de vastes savanes qui rendent très difficiles la construction de routes de pénétration. Les anciens se souviennent des difficultés rencontrées pour relier Taniata à Bélair par le chemin St-Romain. L'entretien de cette route s'avéra très onéreux: chaque printemps, il fallait "ponter" en bois une bonne partie du trajet dans une terre noire où il était possible d'enfoncer à force de bras une perche de douze pieds, sans atteindre un fond solide. Avec leurs épinettes et leurs mélèzes rabougris, ces vastes savanes offrent un paysage très particulier où l'on retrouve une flore très caractéristique: atocas si délicieux en gelée, sarracénie carnivore qui se nourrit d'insectes, calopogon rose de la famille des orchidées, en plus d'une variété incroyable de mousses. Ce milieu écologique d'une richesse croyable a contribué à couper les habitants d'Etchemin des paroisses d'en-haut et même à isoler quelque peu les gens de Bélair et de Beauséjour du reste de la paroisse.

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, c'est donc plus ou moins sur une île que demeurent les 1,200 âmes, dont 500 communiants, du territoire. Les moulins de Sir John Caldwell et les chantiers de M. Hamilton créent un centre et il devient de plus en plus nécessaire d'y pourvoir un service religieux.

Une querelle d'église

Déjà le 24 mai 1795, une soixantaine d'habitants des "villages" de Taniata, de Beaulieu, de la rivière Pénin et de St-Henri demandent à l'évêque Hubert de bâtir un presbytère dans la région. Ils invoquent la longueur du chemin qu'ils ont à parcourir pour se rendre à l'église St-Joseph-de-la-Pointe-Lévy. "Les femmes, di-

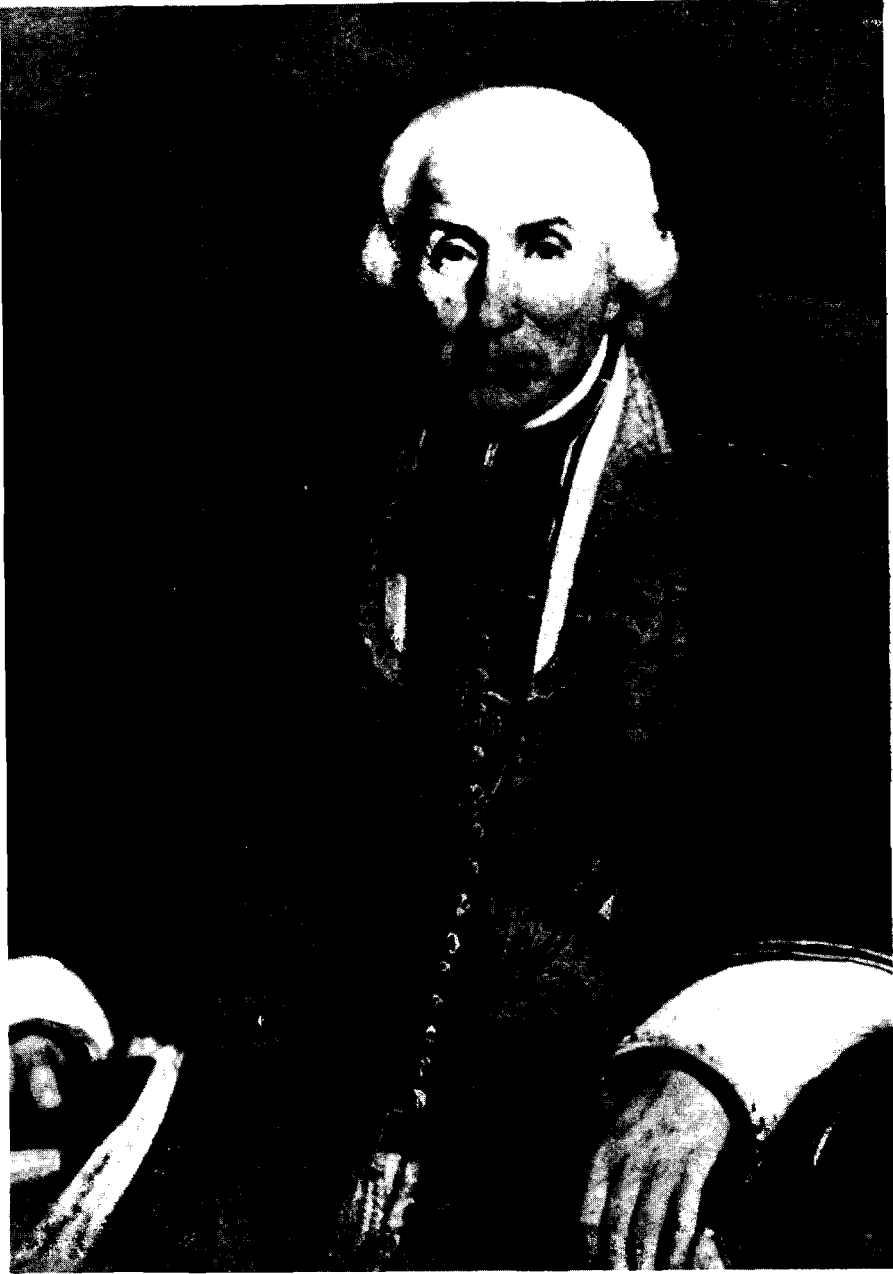
sent-elles, sont souvent des années sans se rendre à l'église; les enfants ne connaissent le culte extérieur qu'à l'âge viril''. A la Noël 1794, on n'a pu traverser la rivière Etchemin. Ils terminent leur supplique en disant que cette partie de la Seigneurie de Lauzon où il reste encore beaucoup de terres à défricher "s'établira" plus vite si l'on veut bien y placer une église.

Malgré l'appui du seigneur Caldwell, la supplique demeure sans résultat: la présence de seulement 200 communiants ne justifie pas une telle fondation à une époque où le clergé suffit à peine à répondre à la charge pastorale des paroisses déjà existantes. Mais les habitants d'Etchemin ne sont pas les seuls à se plaindre. L'église St-Joseph avait été construite en un moment où le peuplement de la Seigneurie de Lauzon se limitait au seul endroit où les falaises de la rive-sud font place à une côte suffisamment étendue et forment une brèche où il est possible d'avoir un accès facile vers l'intérieur. La proximité de Québec y jouait un rôle aussi très important. Plus le peuplement de la Seigneurie se fait, plus l'absence d'un centre se fait sentir puisque tous les services sont concentrés à son extrémité est.

La restauration de l'église de Lauzon est l'occasion qui fait éclater le problème. L'église St-Joseph et son presbytère sont vétustes et ont eu à souffrir, en 1759, de l'occupation par les soldats de Wolfe. L'église trop petite répond à peine aux besoins des fidèles qui peuvent la fréquenter: il faut la restaurer ou mieux encore, la rebâtir.



Québec vue de la Pointe-Lévy avec au premier plan, le bateau à vapeur effectuant la traversée. Aquarelle de J. Gleadah d'après un dessin de James Gray. Editée par Willet et Blanford à Londres en 1828.



Monseigneur Joseph Signay

Nommé évêque de Fussala en 1826, Mgr Signay fut sacré le 20 mai 1827. Coadjuteur de l'archevêque de Québec, il fut promu évêque de Québec le 14 février 1833. Il fut le premier à pouvoir porter le titre d'archevêque métropolitain de Québec le 12 juillet 1844: le gouvernement anglais ne reconnaissant pas ce titre pourtant concédé par Rome à un prédécesseur.

Trois partis se forment aussitôt. Le parti du bas veut conserver l'église à son emplacement traditionnel, alléguant le nombre suffisamment élevé d'habitations construites à la Pointe-Lévy. Le parti du centre souhaite la reconstruction de l'église sur la falaise, dans les limites actuelles de la ville de Lévis: cet emplacement aurait l'avantage de rapprocher l'église du centre de la Seigneurie. Enfin le parti du haut, les francs tenanciers installés entre les deux rivières, bien que favorisant le parti du centre ne démordent pas de leur idée: il faut une paroisse entre les deux rivières.

Bien que le Seigneur Caldwell et l'évêque de Québec favorisent le projet du parti du centre, c'est le parti du bas qui triomphe. Habilement il sait profiter d'une situation du fait: une église et un presbytère sont déjà là. Petit à petit il réussit, au milieu de bien des querelles à faire les réparations jugées nécessaires aux édifices existants: les protestants n'ont donc qu'à se ranger devant le fait accompli. Le parti du centre n'aura gain de cause qu'en 1851 par la fondation de la paroisse Notre-Dame-de-la-Victoire de Lévis. Le parti du haut ne démord pas lui non plus: en 1828, une paroisse est fondée entre les deux rivières.

Suite à une requête des francs tenanciers, Monseigneur Joseph Signay, évêque de Fussala et coadjuteur de Monseigneur Bernard-Claude Panet, archevêque de Québec se rend, le 5 novembre 1828, au lieu appelé Beaulieu, pour "choisir la place d'une église catholique future, d'un presbytère contenant chapelle jusqu'à nouvel ordre et d'un cimetière". Le lieu choisi est "une étendue de terrain formant environ huit arpents (sic) en superficie, sur la terre actuellement appartenante à Abraham Lambert, sur le premier rang de la Concession appelée Beaulieu, bornée au nord-est par la terre d'Etienne Cantin et au sud-ouest par celle de Louis Demers, bornée sur la devanture par le "chemin du Roi" et dans sa profondeur par le reste de la terre du dit Abraham Lambert."

Cet emplacement, situé présentement sur la terre de M. Edmond Bélanger, est bornée au sud par le rang Beaulieu (rue de l'Eglise), à l'est le Petit-Saint-Louis (route Bécar) et à l'ouest, la terre de M. Paul Bélanger. La croix de chemin de Beaulieu est placée à quelques centaines de pieds du site choisi.

La cérémonie fut marquée par la plantation d'une croix "dans le lieu où, par la suite, sera construite l'église de St-Jean-Chrysostôme". L'évêque fixe ensuite la place d'un presbytère "dont le bas servira de chapelle, jusqu'à ce que la paroisse soit en état de construire une église, et dont le haut sera destiné au logement du prêtre chargé de la desservir... le dit presbytère, construit en pierre, aura soixante-treize pieds français sur trente-deux pieds aussi français de dedans en dedans": Le plan plus détaillé du presbytère devant suivre.

Parmi les personnes présentes, on compte l'Honorable John Caldwell, Seigneur de Lauzon, Monsieur Masse, Monsieur Belisle, secrétaire de l'évêque. Un grand nombre de paroissiens assistent aussi à la cérémonie mais tous ne partici-

pent pas de la même façon à la joie de l'événement: un certain nombre de francs tenanciers discutent déjà d'une nouvelle pétition à faire parvenir à l'archevêque de Québec car l'unanimité est loin d'être faite sur le site choisi.

Le lendemain et le sur-lendemain, les 6 et 7 novembre 1828, 118 francs tenanciers signent une requête par laquelle ils demandent à l'archevêque de Québec de revenir dans la paroisse de St-Jean-Chrysostôme pour fixer un nouveau site pour l'église et rétablir la paix. Voici les raisons alléguées: "Le terrain n'est pas propre et convenable pour édifier des bâtisses si considérables, vu l'éloignement de la pierre et du sable, qu'ils seront aussi éloignés de leur église et qu'ils désiraient rester chez eux plutôt que d'aller à la place déjà marquée, que cette place n'est pas dans un lieu central pour la majorité des requérants."

Le 27 novembre 1828, le curé de St-Henri fait parvenir une lettre à l'archevêque. Il a réuni les gens de la rivière Etchemin, de Bélair et de la Marangouinière: tous se disent trop éloignés du lieu fixé. Les gens de Bélair disent même que les frais encourus pour construire un chemin à travers les savanes seront plus élevés que ceux encourus pour la construction de l'église elle-même. Le curé informe l'évêque qu'il se rendra le rencontrer à Québec pour lui donner plus de détails.

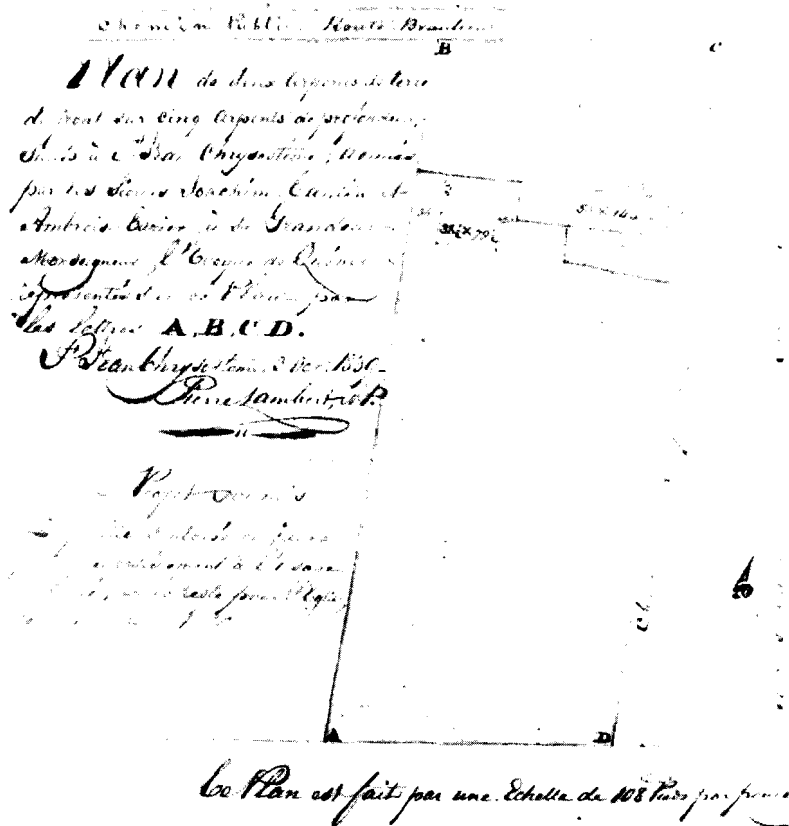
Le 23 janvier 1829, 140 francs tenanciers de St-Henri, de Terrebonne, de la Marangouinière, de Bélair, de St-Romain, de Taniata, du Fleuve, de St-Jean, de l'Hétrière, du Sault, font parvenir une requête en bonne et due forme dans laquelle "ils supplient humblement sa Grandeur de se transporter à nouveau dans la paroisse de St-Jean-Chrysostôme pour leur indiquer une place d'église dans l'endroit où elle le jugera le plus avantageux et convenable pour tous les requérants.

Les gens de Terrebonne et de la Marangouinière font remarquer qu'il y a environ 150 arpents de terre entre les deux rivières; à savoir 102 arpents entre la rivière Etchemin et la terre d'Abraham Lambert et seulement 48 arpents entre ce site et la rivière Chaudière. L'emplacement est donc loin d'être central. Si l'emplacement de l'église n'est pas modifié, les gens de la Concession du village de Bélair devront faire une nouvelle route qui n'aura pas moins de 90 arpents de longueur et ce dans un terrain de savanes et de terre noire. Si l'église était fixée dans le village de Taniata, ils n'auraient que "40 arpents" de route à faire dans un terrain propre et convenable. "De plus les requérants trouvent de la pierre et du sable sur les lieux, ce qui leur épargnera une somme considérable, exemptera beaucoup de travaux, enfin leur procurera un grand avantage attendu la grande pauvreté de la plus grande partie des requérants."

Une autre requête parvient à Québec le 29 mars si bien que, le premier juin 1829, Monseigneur Joseph Signay reçoit une délégation de l'archevêque l'en-

joignant de se transporter à nouveau dans la paroisse de St-Jean-Chrysostôme afin d'y fixer le site de l'église. Le même cérémonial se renouvelle en présence des mêmes personnes; le seigneur Caldwell, le curé Masse de St-Joseph de la Pointe-Lévy, le curé Lacasse de St-Henri, et le secrétaire de l'évêque. Seules les mesures du presbytère-chapelle ont changé; cette fois, elles sont en mesures anglaises: quatre-vingt-cinq pieds de longueur par quarante pieds neuf pouces de largeur "de dedans en dedans".

Le nouveau terrain, don de Joachim Cantin et d'Ambroise Carrier, est ainsi décrit: *"une étendue de terrain formant deux arpents de front au niveau sud-est de la route de la Concession de Beaulieu, allant sur vingt-quatre degrés et demi Est entre deux lignes parallèles sur une profondeur de cinq arpents et demi, traversant de front la terre de Joachim Cantin qui est de trois arpents et contenant*



Plan du terrain cédé à Monseigneur Joseph Signay pour la construction de l'église. Archive de la Fabrique de St-Jean-Chrysostôme.

deux arpents et demi dans le front de la terre d'Ambroise Carrier. Lequel terrain de forme régulière et formant un parallélogramme de deux arpents de front sur cinq arpents et demi de profondeur contient onze arpents de superficie, borné par devant, au nord-ouest, au niveau sud-est de la dite route Beaulieu, par derrière, au sud-est et au côté nord-est et sud-est au résidu des terres des dits Joachim Cantin et Ambroise Carrier, dont le dit lot fait partie.” Si le lecteur risque d’y perdre son sens de l’orientation les gens du temps savaient, eux, fort bien de quoi il en retournait et les querelles de terrains vont bientôt se transformer en querelle d’orientation de la nouvelle église.

Pour le moment, tout le monde est content et les échanges de lettres avec l’Archevêque se font plus rares. Le 28 juillet 1829, Monseigneur Bernard-Claude Panet approuve le rapport de son délégué et permet de procéder aux aménagements et constructions.

Le presbytère-chapelle construit dès 1829 n’existe malheureusement plus; transformé uniquement en presbytère après la construction de l’église, il est “brûlé accidentellement avec ses dépendances, le dernier jour de mai (1872), à la fin de la grand-messe solennelle chantée pour la clôture du mois de Marie.” La pierre et une partie des fondations ont été récupérés pour construire le presbytère actuel. On ne possède aucun dessin ni aucune photographie de cet édifice mais on peut s’en faire une assez bonne idée grâce à une photo prise en 1850 du presbytère-église de la paroisse St-Anselme construit en 1830 d’après les mêmes dispositions générales. Ce dernier édifice, bien que considérablement réaménagé, existe toujours.

Le presbytère-église est vraisemblablement coiffé d’un clocheton puisque, dès 1830, une première cloche est bénite. Fait curieux le “baptême” de cette cloche est inscrit au registre de la paroisse: “Le seize décembre mil huit cent trente, nous Joseph-Norbert Provancher, évêque de Juliopolis, (il sera le premier évêque de St-Boniface, au Manitoba), avons béni une cloche de cette paroisse, du poids de quatre cent dix livres et demie, à laquelle le nom de Marie-Louise-Adélaïde a été donné. Le parrain a été monsieur Edward Lagueux et madame Joseph Bourrassa, née Lagueux. Furent présents, monsieur Michel Masse, curé de la Pointe-Lévy, L-Th. Bédard, curé de la paroisse Notre-Dame-des-Anges, chapelain de l’Hôpital Général et secrétaire de monseigneur de Juliopolis, J.-B. Bernier, curé de St-Anselme, le curé de cette paroisse, monsieur François-Xavier Leduc, P. Burke, prêtre du Séminaire de Québec, Pierre Villeneuve, vicaire à la Pointe-Lévy, Ant. Josselin, vicaire à St-Henry et M. Mailloux, curé de St-Roch, qui ont signé avec nous.” Les livres de compte nous donnent le prix de cette cloche: 51 livres, 6 shellings et 3 pences.

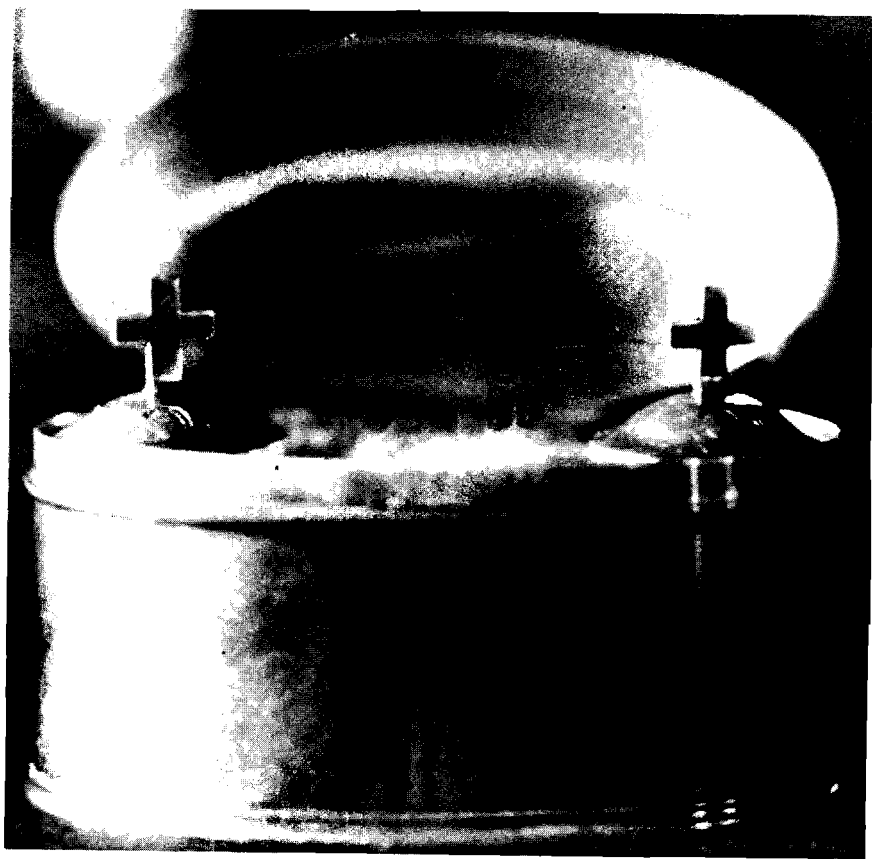
La chapelle elle-même est fort simple: un vaste rectangle au plafond assez bas et chauffé par de grands foyers. Petit à petit le mobilier et la décoration se



Presbytère-église de la paroisse St-Anselme en 1850. Comme nous ne possédons aucun document iconographique sur celui de St-Jean-Chrysostôme, c'est cet édifice qui nous donne la meilleure idée possible de son apparence. Il fut construit à la même époque selon les mêmes dispositions générales.

constituent: en 1832, Monseigneur Signay exige qu'il soit fait au plus tôt un confessionnal et en 1847, il ordonne l'achat d'une "image ou tableau du baptême de Notre-Seigneur par saint Jean Baptiste, qui sera placé au-dessus du baptistère." En plus d'une foule d'autres objets de culte, les livres de compte font état d'un "devant-d'autel" commandé en 1837 au peintre Antoine Plamondon. Comme bien d'autres objets, il est aujourd'hui disparu.

Mentionnons aussi quelques pièces d'orfèvrerie achetées à cette époque. Quelques-unes, en possession de la Fabrique, servent encore au culte: trois boîtes aux Saintes Huiles, en argent, commandées à Laurent Amyot en 1834 et leur boîtier, en argent lui-aussi, commandé au même orfèvre en 1835. En 1837, Laurent Amyot livre un porte-Dieu en argent, gravé du nom de la paroisse. Toutes ces pièces portent le poinçon de l'artiste.



Ampoules pour les Saintes Huiles et leur boîtier. Oeuvres commandées à Laurent Amyot en 1834-1835. Elles portent le poinçon de l'orfèvre.

Photo: Inventaire des Oeuvres d'Art du Québec.

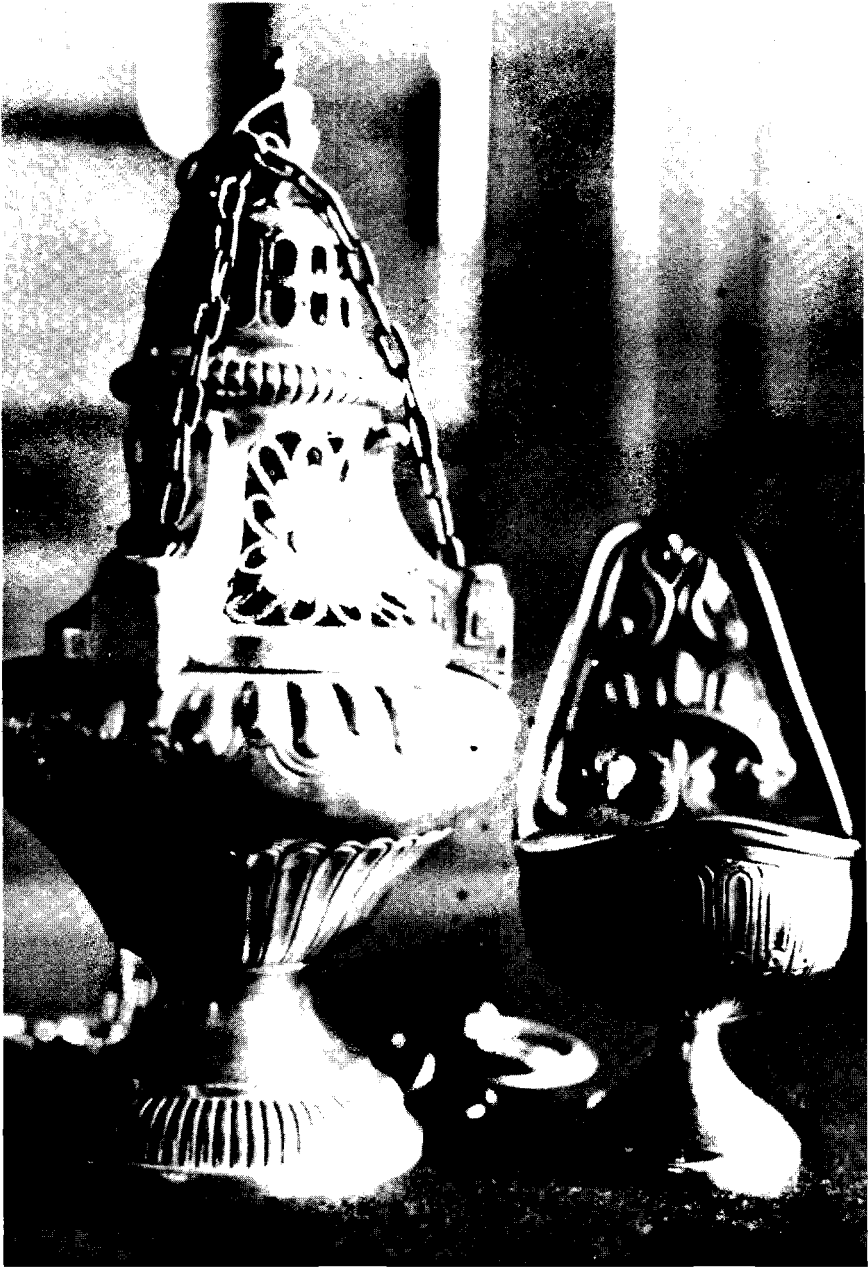
Malheureusement d'autres très belles pièces sont disparues. En 1837, Monseigneur Signay ordonne que soient achetés une paire de burettes et leur bassin. Fabriqués en argent, par Laurent Amyot, ces objets sont inscrits au livre des comptes le 30 août 1837: on peut noter que contrairement à la coutume les deux burettes étaient fermées par des bouchons en liège retenus par des anneaux en argent. L'une porte la lettre "A" pour aqua, eau, et l'autre la lettre "V" pour vinum, vin. La même ordonnance exige aussi l'achat d'un encensoir et de sa navette. Le prix alloué, 25 livres, laissé entendre qu'il était lui-aussi en argent et probablement de la main du même orfèvre. Malheureusement, il ne reste que des photographies de ces objets.

Les deux premiers curés célèbrent dans cette chapelle. Le premier, Monsieur François-Xavier Leduc ouvre de sa signature les registres paroissiaux: il est curé du 4 novembre 1830 au premier octobre 1831. Son successeur, Monsieur



Burettes et plateau. Commandés en 1837 à Laurent Amyot. Ces pièces en argent sont aujourd'hui des parures.

Photo: Inventaire des Oeuvres d'Art du Québec.



Encensoir en argent attribué à Laurent Amyot. Aujourd'hui disparu.
Photo: Inventaire des Oeuvres d'Art du Québec.

Jean-Baptiste Daveluy est curé pendant sept ans. Monsieur Pierre Beaumont arrivé le 4 octobre 1837 mènera à bonne fin la construction de l'église.

Le premier baptême a lieu le 4 novembre 1830: il s'agit de celui de Marie-Louise Roberge, fille d'Ambroise Roberge, agriculteur, et d'Archange Morin. Le 26 novembre de la même année a lieu la première sépulture, celle de Marie Voyer, épouse de Jean-Baptiste Fouquet, agriculteur. L'année suivante, le 18 juin 1831 est célébré le premier mariage: celui de Charles Robin et de Thérèse Lambert.

Quand souffle le nord-est...

Le 18 juin 1847, Monseigneur Signay, devenu archevêque de Québec, fait une visite pastorale à St-Jean-Chrysostôme et remarque que les syndics nommés en 1842 n'ont toujours pas mené à bonne fin leur tâche: la construction de l'église.

Pourtant les plans sont prêts depuis longtemps puisqu'un document des Archives du Diocèse de Québec et daté du 12 juin 1835 fait état des "proportions définitivement réglées pour la nouvelle église de St-Jean-Chrysostôme, en conformité avec le plan dressé par le Sieur Thomas Baillargé, écuyer, architecte." La forme générale de l'église correspond assez bien à l'édifice actuel, mais elle est plus petite. On remarque aussi qu'on hésite sur la façon de terminer le chœur: "on désire pour le sanctuaire un fond en rond-point et un autre en pignon (cul-de-four), et dans l'un et l'autre cas une disposition analogue de la sacristie." Le parti adopté sera celui du rond-point que l'on voit aujourd'hui. L'orientation proposée est aussi celle de l'édifice actuel: portail au sud-ouest et rond-point au nord-est. Ces dispositions étaient le fruit d'âpres discussions.

Le 3 novembre 1834, une requête parvient à l'Archevêque de Québec le priant de se rendre à St-Jean Chrysostôme pour y fixer le lieu et les mesures de l'église projetée. C'est le 11 novembre suivant que Monseigneur Signay acquiesce à la demande et se rend à l'assemblée dûment convoquée de tous les censitaires et francs tenanciers de la paroisse.

Après une vérification de l'identité des 132 signataires de la requête, l'évêque note qu'ils constituent "la grande majorité des propriétaires de la dite paroisse." Il constate aussi "que la chapelle actuelle est devenue trop petite pour contenir toute la population et qu'en conséquence la construction d'une nouvelle église est nécessaire dans la dite paroisse."

Toute la population se rassemble ensuite sur le site de la "dite église, sacristie et chemin couvert." A soixante-dix pieds environ au sud-est du presbytère "et de manière que le portail soit en face du chemin du roi qui passe au front du terrain de l'église", il fait planter plusieurs piquets "en fixant les dimensions principales de la dite église et de ses dépendances." Si l'on se fie à ce document, la fa-

çade de l'église aurait dû se trouver face à l'actuelle rue de l'Eglise, mais revenons au texte que nous citons ici intégralement:

“Mais après cette opération et au moment de laisser la place, il nous a été représenté que l'église construite dans la direction désignée, suivant les piquets plantés, serait exposée à de grands inconvénients, à raison du vent du nord-est. Sur ces représentations qui nous ont paru bien fondées nous avons déclaré aux intéressés que nous ne tenions point à l'opération que nous venions de faire quand à la direction dans laquelle nous avons fixé la dite église, mais qu'en gardant les dimensions réglées comme ci-après, nous consentions volontier à changer ou à faire changer la direction que nous avons donnée à l'église et à ses dépendances, pour les raisons alléguées et qu'aussitôt que les circonstances nous permettraient de nous transporter de nouveau à cette fin, au même lieu, ou d'y envoyer quelqu'un en notre nom, l'église demandée serait fixée dans la nouvelle direction demandée.”

Après avoir établi les mesures de l'église, Monseigneur Signay signe le document en présence de Monsieur Jean-Baptiste Daveluy, curé de la paroisse, et retourne à Québec en laissant aux paroissiens le soin de régler le nouveau différend qui les oppose.

Le 20 novembre suivant l'évêque envoie une lettre à la population de St-Jean Chrysostôme les enjoignant de lui faire connaître au plus vite leur décision sur l'orientation à donner à l'édifice. La réponse du curé Daveluy, en date du 19 décembre 1836, mérite d'être citée in extenso: elle nous informe les conditions matérielles de la vie à Taniata et sur les moeurs de ses habitants.

St-Jean-Chrysostôme, 19 décembre 1834

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de recevoir, le 23 novembre, dimanche avant l'office du matin, votre lettre en date du 20 courant. La lecture s'en est faite au prône le même jour. Il y avait très peu de paroissiens, les plus aisés surtout étaient absents, ainsi que le 30, dimanche suivant: le temps horrible et les chemins les ont mis hors d'état d'assister à la messe paroissiale. Malgré cela, le 30 j'ai annoncé au prône que le 7 décembre, après la messe, j'invitais les tenanciers et les propriétaires à se réunir dans la salle publique afin de connaître leur opinion. Rendu là, il y avait la majorité de la paroisse, j'ai fait de nouveau lecture de la lettre en question. Ceci fait.

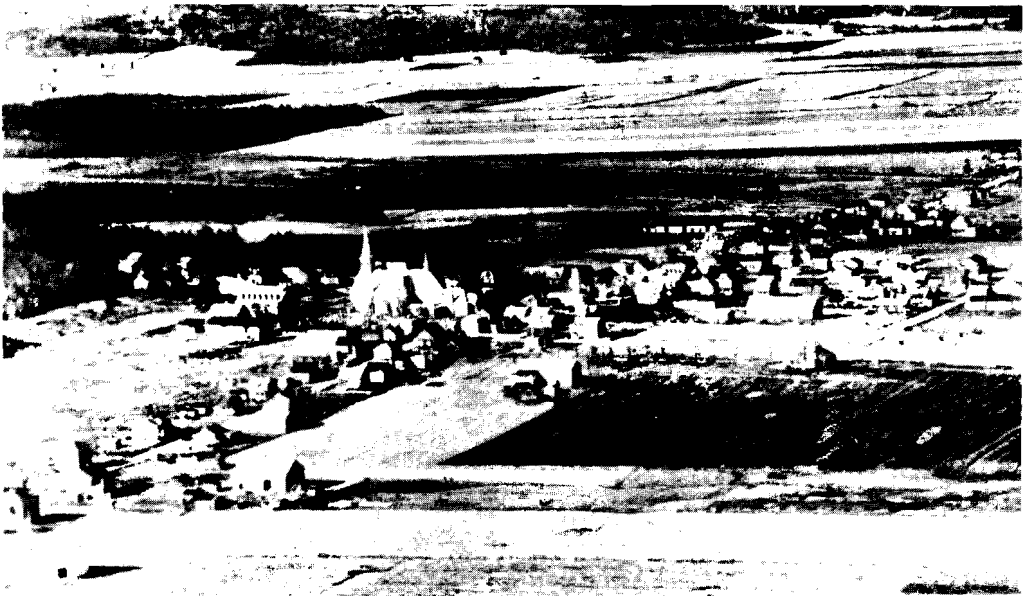
1e Les censitaires et les propriétaires ne se prêtent nullement à faire lever un plan du terrain et ce parce qu'ils craignent les dépenses qu'exigeraient ces opé-

rations.

2e 44 paroissiens voudraient le portail de l'église au sud-est et ce par crainte des vents nord-est et parce que les fondations ont-ils dit (souligné dans le texte) au sud-est seraient plus solides et moins dispendieuses.

3e Pour le portail au nord, 24 le demandent et ce, d'après leur opinion, par épargne à l'égard de la chaux, pierre, etc. et aussi principalement parce que la grêle venant toujours du nord ferait plus de dégât - le portail étant au sud-est. Les autres paroissiens, simples auditeurs, en majorité avec les 24 ont donné à entendre qu'ils en feront à la décision de leur digne évêque. J'ai à faire observer que le 16 novembre dernier, François Gosselin, Michel Cantin avec Edouard Lagueux sont venus à la sacristie après la messe déclarer qu'ils s'en rapporteraient à la décision de Monseigneur, tout apposés qu'ils étaient au portail nord, et m'ont chargé d'en informer votre Grandeur.

4e Tous sont convenus unanimement que, s'il plaisait à votre Grandeur, ils seraient tous contents et satisfaits de la dimension d'une église, savoir 120 pieds de longueur sur 48 de largeur, d'une sacristie, savoir 24 pieds de largeur, appuyés le quarré (sic) du pignon de l'église, sur 20 pieds de long, le tout intérieurement bien compris. Ils donnent aussi à croire que le derrière de l'église de St-Charles et le devant de l'église de St-Patrice en cette ville, seraient de leur goût.



Le village et l'église dans les années '50. L'orientation de la façade au sud-ouest explique la curieuse disposition de l'église par rapport au reste du village: elle semble lui tourner le dos.

5e Pour répondre à votre lettre vraiment paternelle du 20 novembre, ils m'ont tous chargé de transmettre à votre grandeur leur opinion, leur goût et par dessus tout leur assurance de leur profond respect, le tout de cette assemblée est humblement soumis, en attendant l'expression de votre volonté, Monseigneur.

Le 7 décembre 1834

En foi de quoi,

Jean-Baptiste Daveluy, prêtre.

L'accord semble fait et devant pareille soumission, Monseigneur Signay, le 20 mars 1835, ordonne que ses dispositions soient observées et que le portail soit construit au nord, face au chemin de Beaulieu. En fait, personne ne démord de sa position puisque, 6 ans plus tard, monsieur Lacasse, curé de St-Henry, vient à Taniata avec une délégation de l'évêque de Québec pour marquer à nouveau la place de l'église et imposer la décision de l'évêque: le portail sera au nord. Les querelles ne cessent pas pour autant et le 6 décembre 1841, Monseigneur Signay abandonne la partie en faisant ajouter au rapport de sa visite du 11 novembre 1834 la note suivante:

Le procès-verbal doit être considéré comme non venu. Les dimensions y marquées peuvent guider le Commissaire dans la nouvelle opération sans qu'il soit tenu de s'y conformer.

Jos. Ev. de Québec (sic)

Il faudra sept ans pour que les paroissiens s'entendent entre eux puisque ce n'est qu'en 1848 que les contrats de construction sont enfin adjugés.

Le 18 juin 1847, Monseigneur Signay presse les syndics de mener à bonne fin les travaux mais, entre temps, un événement important vient en affecter la réalisation: Thomas Baillargé s'est retiré de la pratique de son art. Son dernier grand-oeuvre, l'église Notre-Dame-de-la-Victoire de Lévis ne porte même pas sa signature: les plans en sont attribués au maçon David Dussault, ce qui est fort improbable. Ceci explique peut-être une mention du livre des comptes de la fabrique de St-Jean Chrysostôme où il est fait allusion à une somme versée à Thomas Fournier "pour plan d'église". Les plans de 1835, dressés par Thomas Baillargé sont retouchés en 1850. Dans quelle mesure? Nous le verrons plus loin.

L'église... enfin!

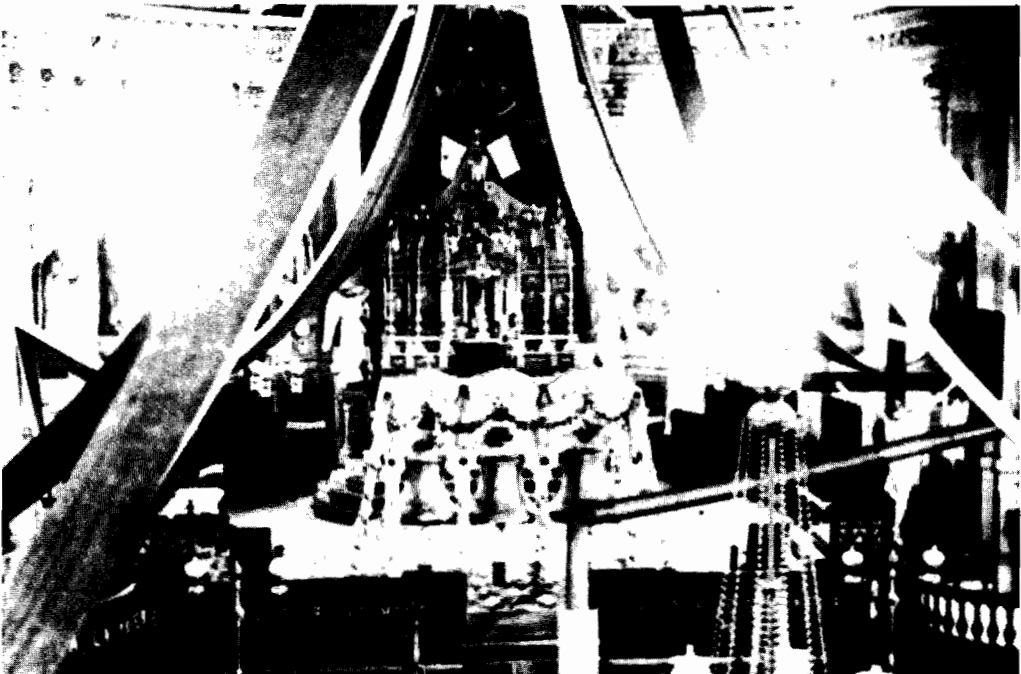
Les contrats de construction vont nous permettre maintenant de faire une description de l'église dans laquelle nous nous assemblons encore et que nous venons tout juste de restaurer.

Le gros oeuvre

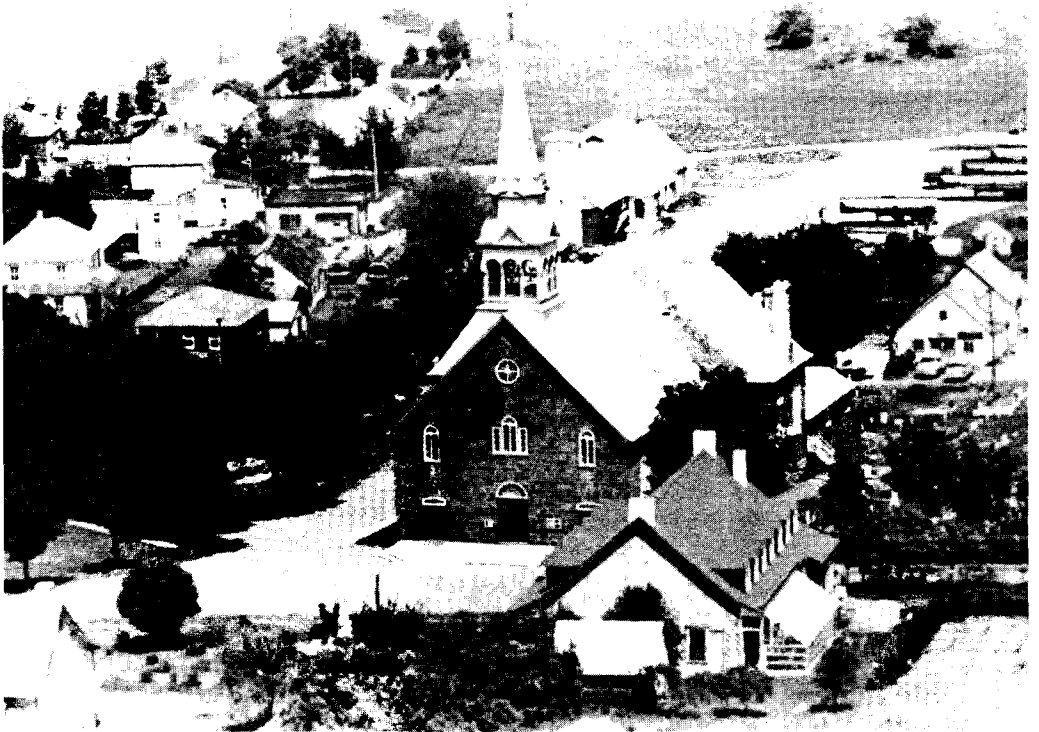
Le 20 mars 1848, le contrat du gros oeuvre est adjugé par les syndics Jacques Bégin, Louis Levasseur et Norbert Gosselin au sieur Augustin Trépanier, tailleur de pierre et maçon, demeurant "en le faubourg St-Louis de la ville de Québec."

Relevons quelques détails du contrat: Les murs sont de pierres piquées ou poinçonnées à la façon de celles "de la maison de monsieur Dussault, cordonnier, au faubourg St-Jean de Québec. " Cette maison dont le revêtement a servi de modèle pour notre église est probablement disparue dans l'incendie du 8 juin 1881 qui détruisit 622 maisons du Faubourg-St-Jean.

Quatre cheminées doivent servir au chauffage de l'église: deux pour la sacristie et deux pour l'église. Détail intéressant, dans la région de Québec, notre église est l'une des rares à les avoir conservées intégralement. Elles furent toutes utilisées au moins jusqu'en 1926 puisqu'une photographie prise le 21 novembre de cette année-là, lors de la bénédiction des cloches nous fait voir un "poêle à deux ponts" et son tuyau qui rejoint la cheminée du transept sud. Les anciens se souviennent de ces poêles qui donnaient l'impression de réchauffer tout le vaisseau.



L'église le 21 novembre 1926, lors de la bénédiction des cloches.



L'église à l'automne de 1962. On remarque les deux cheminées de la nef et du transept sud. La serre du presbytère et les bâtiments de la Fabrique sont encore en place à ce moment.



Un des rares documents photographiques qui nous présentent l'église et son clocher avant l'accident du 5 août 1914.

Le contrat comporte aussi des travaux de menuiserie. Augustin Trépanier a à construire toute la charpente de l'édifice: travail remarquable tant par les dimensions de pièces de bois que par leur extraordinaire agencement. Toutes ces pièces réunies par des chevilles de bois ont su affronter les grands vents qui ont failli empêcher la construction de l'église.

C'est ce même artisan qui construit le clocher, "Y comprises la boule et la croix." Ici, il fut moins chanceux puisque le 5 août 1914, toute la partie supérieure du clocher s'écroule entraînant dans la mort Octave St-Hilaire qui y est monté pour l'inspecter en vue de réparations jugées nécessaires.

Le clocher avait un couronnement différent de celui que nous connaissons aujourd'hui: au lieu de la flèche actuelle, la chambre des cloches était coiffée d'un lanternon octogonal supportant une courte flèche. Le même modèle se trouve encore à St-Anselme. C'est cette partie, plus faible, qui s'écroula ne modifiant rien la partie occupée par les cloches.

Le clocher devait être remplacé. Le 10 janvier 1915, les marguilliers "décident, sur division, que l'on donnera l'entreprise du clocher à Labbé et Roberge, suivant les plans et devis des architectes Ouellet et Lévesque pour le prix de \$1,800.00." On doit à David Ouellet de nombreuses églises construites au début du siècle, dont la chapelle des Ursulines à Québec, et l'autel de la chapelle du Petit Séminaire. Il ne vit pas le clocher de St-Jean-Chrysostôme puisqu'il mourut en 1915.

Le clocher coûta la somme de \$2,155.00 et l'on paya aux architectes \$95.00. S'il fallait qu'il tombe de nouveau, on ne le remplacerait certainement pas à ce prix. Du faite du toit jusqu'au coq, il mesure 64 pieds de hauteur. Certains paroissiens ont pu en apprécier la hauteur lorsqu'au mois de mai 1976, ils ont vu un spécialiste grimper jusqu'à son sommet pour y réparer le para-tonnerre. Heureusement cette fois-ci, il n'eut pas d'accident.

Toute la menuiserie de l'intérieur de l'église est aussi confiée à Augustin Trépanier: hormis la sculpture. Il lambrisse la voûte et les murs du chœur, pose les planchers et met le jubé en place avec son balustre. Il fait la balustrade de l'église et des chapelles, "semblable à celles dans l'église de la Pointe-Lévy, en bois franc." C'est encore à l'église de la Pointe-Lévy qu'on fait appel pour l'aménagement de la sacristie avec ses confessionnaux et ses armoires pour les ornements. Toute la structure doit être prête lorsque les sculpteurs viendront fixer les ornements qui sortent de leur atelier.

Son travail: "faire finir et parachever au dire d'experts et suivant toutes les règles de l'art tous et tels ouvrages de charpenterie et de menuiserie ci-dessus mentionnés tels que marqués et figurés sur le plan figuratif des dits édifices, dressé par le Maître Thomas Baillargé, architecte, et contenant quatre feuilles... et déposé entre les mains de Messire Pierre Beaumont, curé de la paroisse, qui a bien

voulu s'en charger pour y avoir recours en cas de besoin ou de difficultés.”

Il est curieux enfin de remarquer que l'apparence extérieure de l'église correspond fort peu aux autres églises de Thomas Baillargé: celles de la région en particulier. Contrairement aux églises de St-Isidore, de St-Anselme et de Lotbinière, l'église de St-Jean-Chrysostôme est en pierre de taille et ses fenêtres sont couronnées d'un arc surbaissé au lieu du plein cintre que l'on rencontre partout ailleurs. Les modifications apportées au clocher et la dénivellation du terrain modifient le volume général de l'édifice. Inutile de dire que le portail souhaité dans la lettre du 7 décembre 1834 ne fut jamais réalisé. Le portail de l'église St-Patrice,



L'église vers 1940. Le nouveau clocher de David Ouellet a considérablement modifié l'apparence générale de l'église.

Photo: Inventaire des Oeuvres d'Art du Québec.

dans le vieux Québec, comporte une ornementation fort élaborée: celui de l'église de St-Jean-Chrysostôme ne fut en fait jamais terminé. C'est sans doute la façade la plus dénudée de toutes les églises attribuées à Thomas Baillargé.

La décoration

Deux ans plus tard, en 1850 le gros oeuvre est terminé et le contrat de menuiserie pour la décoration est adjugé à Louis Patry et à Jean-Baptiste St-Michel, "Maîtres Menuisiers demeurant ci-devant au Faubourg-St-Jean de la ville de Québec."

"Les dits Sieurs Louis Patry et Jean-Baptiste St-Michel promettent et s'obligent de faire et de parfaire bien et dûment au dire d'experts et gens connaissant tous les ouvrages de menuiserie et sculpture qu'il convient de faire pour l'intérieur de l'église paroissiale de la dite paroisse St-Jean-Chrysostôme suivant le plan qui en a été dressé par le Sieur Thomas Fournier, architecte... Pour être les dits ouvrages finis et parachevés comme suit, les barres et le fond de la voûte au premier jour de novembre prochain, être, le reste des dits ouvrages continués avec un nombre d'hommes suffisant et sans interruption jusqu'au jour de livraison des dits ouvrages le premier jour de mai mil huit cent cinquante-quatre étant le dernier terme."

Ainsi s'explique la mention que fait le livre des comptes d'un plan dressé par Thomas Fournier. C'est à lui et non à Thomas Baillargé que l'on doit la décoration de l'intérieur de l'église. Les délais apportés à la construction de l'édifice n'ont pas permis au premier architecte présent de mener à bien son oeuvre. Il est possible cependant d'affirmer que la décoration est faite "dans le goût de Baillargé" puisque les devis font un appel constant à des églises décorées par Thomas Baillargé. Ces détails sont d'ailleurs fort intéressants sur les liens de parenté qui existent entre les diverses églises de l'époque: chacune sert plus ou moins de modèle à une autre. Servons-nous donc à nouveau du devis, pour décrire la décoration réalisée chez nous.

La voûte

"Ils feront le plafond de la dite voûte en planches refendues et à coupes perdues; ils ployeront le rond-point en planches refendues dont la largeur ne sera pas au-dessus de quatre pouces. Ils décoreront la dite voûte d'arcs doubleaux en y mettant des entrelacs aussi riches que ceux de l'église de l'Ancienne-Lorette; ils la décoreront d'autant de panneaux d'astics que désignés sur le plan, ils poseront à la dite voûte autant d'ornements de sculpture qu'il y en a de dessinés sur le plan. Ils feront la corniche de la nef semblable à celle du sanctuaire à l'exception que les petites moulures ne seront pas sculptées."

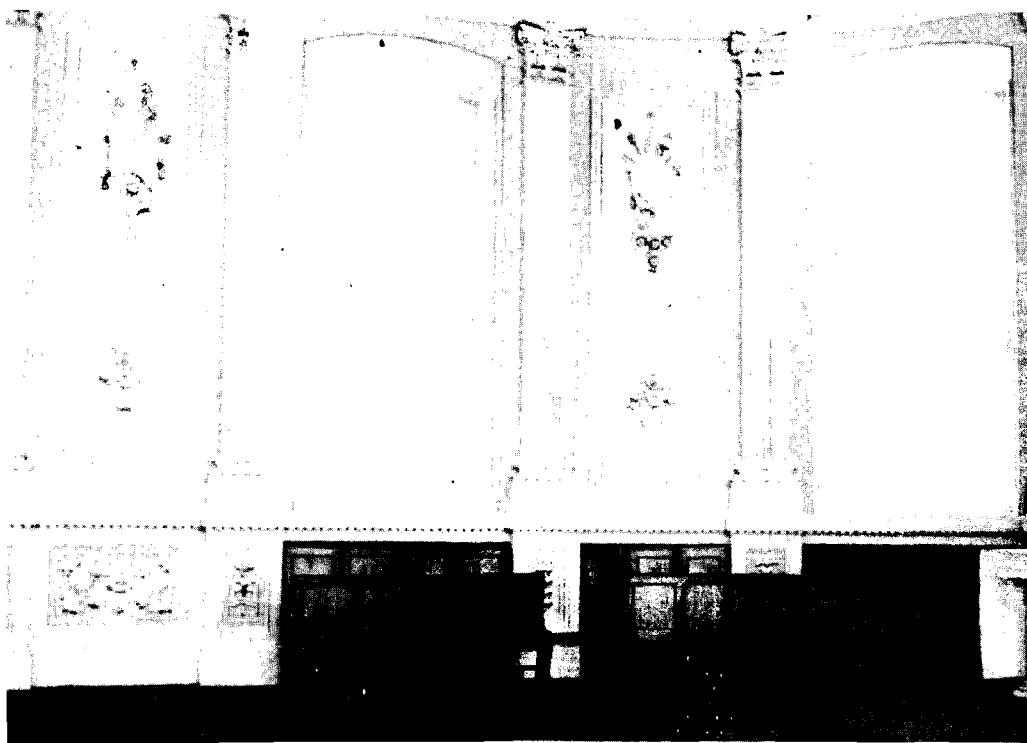


L'intérieur de l'église. La restauration de 1978 lui a redonné son aspect d'origine tel que conçu par Thomas Fournier.

Les panneaux de la voûte comprennent, en plus des rosaces constituées de palmettes et des monogrammes du Christ, IHS, et de Marie, MA, une belle colombe représentant l'Esprit-Saint et placée à la naissance du rond-point. Au niveau du transept un triangle, représentant la Trinité et marqué du nom de Dieu, en hébreu, est placé au milieu d'une gloire et est flanqué de quatre angelots. Il est à remarquer que l'hébreu du nom de Dieu est incorrect: il manque une lettre. On retrouve la même faute sur la porte du tabernacle du maître-autel et sur un des trophés du chœur. On pardonnera à nos ancêtres de ne pas être des hébraïsants chevronnés.

Les murs du chœur et des transepts

Les éléments d'architecture appliqués au rond-point, aux murs du chœur et des transepts ont une valeur purement décorative et n'affectent en rien la solidité de l'édifice. Ce décor qui ne prolonge pas dans la nef est un trait typique de l'architecture religieuse ancienne au Québec et est bien dans le goût de Baillargé.



Vue générale de la décoration des murs du chœur.



Pot de fleurs décorant les boiseries du chœur.

Tout l'espace est divisé en parties à peu près égales par 16 pilastres à chapiteaux corinthiens et reposant sur des bases comportant des motifs sculptés. Fenêtres et panneaux alternent entre les pilastres. La récente restauration a permis de redonner aux six panneaux du chœur leur aspect d'origine. Chacun est orné, dans sa partie supérieure d'un trophée constitué de palmes et d'une foule d'objets de culte couramment utilisés dans la liturgie de l'époque: missels, mitres, crosses, chandeliers, encensoirs, étoles, croix etc. Tous ces éléments sont suspendus et retenus ensemble par un noeud de ruban. Sous chacun des trophées un magnifique pot de fleurs, en bois sculpté, orne le bas de chacun des panneaux.

A la fin du siècle dernier, dans le but sans doute de ne pas être en reste avec les paroissiens de St-Romuald qui venaient doter le chœur de leur église d'une série de statues assez monumentales, on remplaça ces gerbes de fleurs par des consoles surmontées ici aussi de statues de plâtre. Heureusement les gerbes de fleurs furent déplacées dans le petit chœur de la sacristie. Ainsi conservées elles ont pu être remises en place au cours de la récente restauration.

Comme elles forment un ensemble intéressant, les quatre statues du chœur ont été replacées sur les consoles laissés en place dans les transepts, chaque côté des autels latéraux. Les quatre statues de saint Pierre, de saint Paul, de saint Jean Chrysostôme et d'un autre évêque que l'on croit être saint Alphonse mais qui pourrait être aussi saint François de Sales, évêque de Genève et auteur de l'Introduction à la vie dévote, ont un point commun: chacun des saints a à la main ou à ses pieds un livre.

Derrière le maître-autel le décor est encore plus monumental: deux très belles colonnes cannelées, à chapiteaux corinthiens, supportent un arc triomphal. L'Agneau mystique, couché sur le Livre des Ecritures et entouré d'une gloire, couronne l'arc. Lui-aussi a été remis à sa place d'origine au cours de la récente restauration.

Enfin, chacun des autels est surmonté d'un tableau dû à la palette du peintre Antoine Plamondon. Laissons à Gérard Morissette, premier conservateur des oeuvres d'art du Québec, le soin de nous les décrire de sa plume un peu caustique.

Le tableau de la Résurrection du Christ placé au-dessus du maître-autel "est assez bien peint mais mal meublé. C'est une imitation de la Résurrection de Challes à l'église St-Roch de Québec. Tout en haut de la composition, le Christ, dégingandé, étend les bras et n'est caché que par un nuage rose; l'ange qui soulève la pierre menace de tomber en avant; les soldats gisent les jambes en l'air. Le ciel est d'une luminosité désagréable..." Gérard Morissette, de toute évidence, n'a pas beaucoup apprécié cette toile signée et datée, en rouge au bas à gauche: A. Plamondon, 1859. Cinquante ans auparavant François Baillargé avait fait une copie du même tableau de Challes pour l'église de Ste-Famille de l'Île d'Orléans.



Intérieur de l'église en 1954. A part le déplacement du tableau par M. Irénée Beaudoin et son remplacement par l'Agneau en gloire, c'est ainsi que demeura l'église jusqu'en 1978.



Le croissillon sud et son autel latéral. Le tableau représentant saint François de Xavier est du à la palette d'Antoine Plamondon.

Dans le croisillon nord, au-dessus de l'autel latéral, un tableau non signé mais attribué à Antoine Plamondon est ainsi décrit: "C'est une des nombreuses répliques que Plamondon a faites de ce sujet emprunté à l'art bolognais. Même dispositions des personnages que dans le tableau de l'église de St-Augustin. En bas, à gauche, un ecclésiastique placide regarde le spectateur; à droite, une femme tenant un enfant et sept personnages qui n'ont pas l'air convaincus par l'accent du saint."

Au-dessus de l'autel latéral du croisillon sud, le tableau de la Vierge n'est pas signé mais est attribué lui-aussi à Antoine Plamondon. "La Vierge debout, les mains tendues, porte une tunique rose et un manteau vert sombre; elle a la tête penchée. Trois têtes d'angelots à gauche, deux à droite. Sous les pieds de la vierge, le globe terrestre est éclairé de telle sorte qu'il forme un croissant."

Lors de la restauration de 1939, l'abbé Eugène Dumas fit ajouter six autres peintures: les quatre Evangélistes de la nef et les deux médaillons des voûtes des croisillons. Elles sont l'oeuvre des peintres Marcoux de Québec.

Le Maître-autel

Voici ce que le contrat dit à propos du maître-autel:

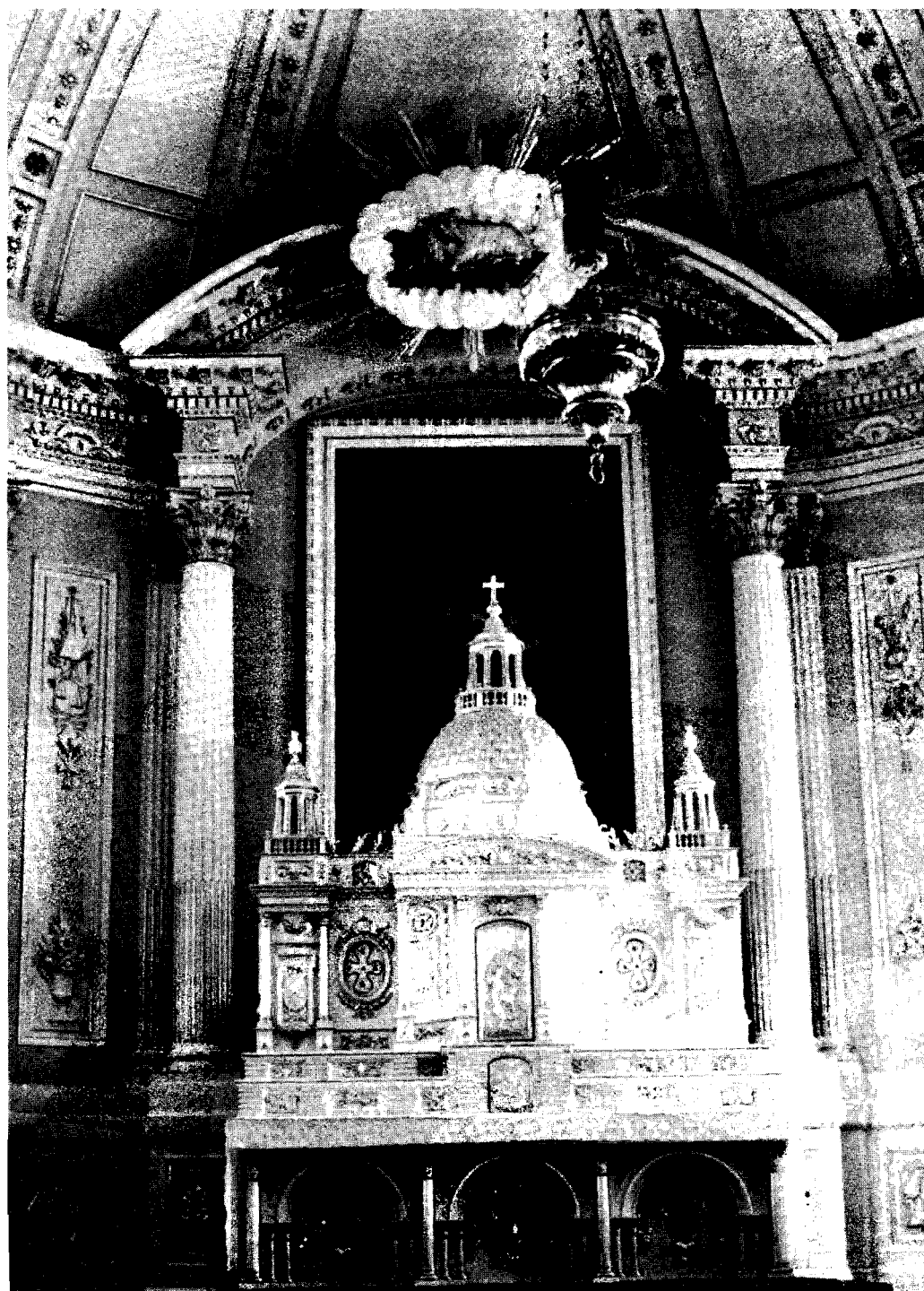
"Les entrepreneurs feront trois tabernacles; celui du maître-autel sera une copie fidèle du tabernacle de la Cathédrale de Québec, quant aux ornements, sculptures, gardant les proportions voulues par l'art".

Ce que l'on appelle ici tabernacle, ou retable, c'est toute la partie de l'autel au-dessus de la table elle-même et qui forme à St-Jean un véritable édifice en miniature.

C'est le père de Thomas Baillargé, François, qui, le 8 mai 1797 avait convenu avec les marguilliers de Notre-Dame de Québec de leur faire un tabernacle digne de cette église-cathédrale. Il s'agit d'une petite oeuvre d'architecture dans laquelle François s'est évertué à reproduire les grandes lignes de l'église St-Pierre de Rome qui venait tout juste d'être définitivement terminée. Les trois dômes soutenus par une colonnade donnent une bonne idée de l'original même si l'artiste a pris certaines libertés avec le modèle.

Sous le dôme principal, une colonnade surmontée d'un fronton circulaire encadre la monstrance, endroit où l'on place l'ostensoir, décorée d'une sculpture représentant le Bon Pasteur. Ce panneau est monté sur un pivot et, d'un coup de pouce, on peut y faire apparaître un miroir qui met l'ostensoir en relief lorsqu'il y est placé.

De chaque côté, les ailes de cet édifice miniature sont décorés de grands reliquaires ovales aux très belles sculptures. Enfin, aux deux extrémités, des tourelles, ornées de colonnades, sont surmontées de deux lanternons reproduisant celui couronnant le dôme principal. François Baillargé avait prévu à cet endroit deux dômes plus petits, comme à St-Pierre, mais les marguilliers de Notre-



Le maître-autel est une copie de celui de la basilique-cathédrale de Québec.
Le tableau d'Antoine Plamondon représente la résurrection du Christ.

Dame exigèrent les modifications que l'on connaît.

En 1929, un incendie détruisit la Basilique de Québec et son tabernacle; l'autel qui s'y trouve présentement est une copie en plâtre de l'oeuvre originale. Plusieurs églises contenaient cependant des copies de cet autel. La plus fidèle était celle de l'église de Louiseville, détruite elle-aussi au cours d'un incendie. Parmi les copies restantes, celle de St-Jean-Chrysostôme est certainement la plus fidèle, même s'il est déplorable de constater qu'elle n'est pas connue.

Il faut vraiment y regarder de très près pour voir les différences entre notre tabernacle et celui de Notre-Dame dont une ancienne photographie nous garde le souvenir. A St-Jean, pour rendre l'ensemble encore plus monumental, on a soulevé le dôme central d'une dizaine de pouces par l'ajoute d'un étage. Comme les proportions de l'ensemble se trouvaient un peu modifiées, on a ajouté, de chaque côté, sur le sommet des deux ailes, deux petites palmes sculptées, d'ailleurs amovibles, qui permettent de joindre les deux lanternons au dôme principal. L'autre différence réside dans deux détails de sculpture. Entre les colonnes, sous les deux lanternons placés aux extrémités de l'autel, deux petites sculptures représentant l'une, une colombe, l'autre, un calice, et remplaçant le "Christ attaché à la colonne" et "le Christ tourné en dérision" que l'on trouvait à Québec, à Louiseville et à Beauceville.

Comme pour le banc d'oeuvre, la chaire et le baptistère, on doit au ciseau de Léandre Parent, les sculptures du maître-autel.

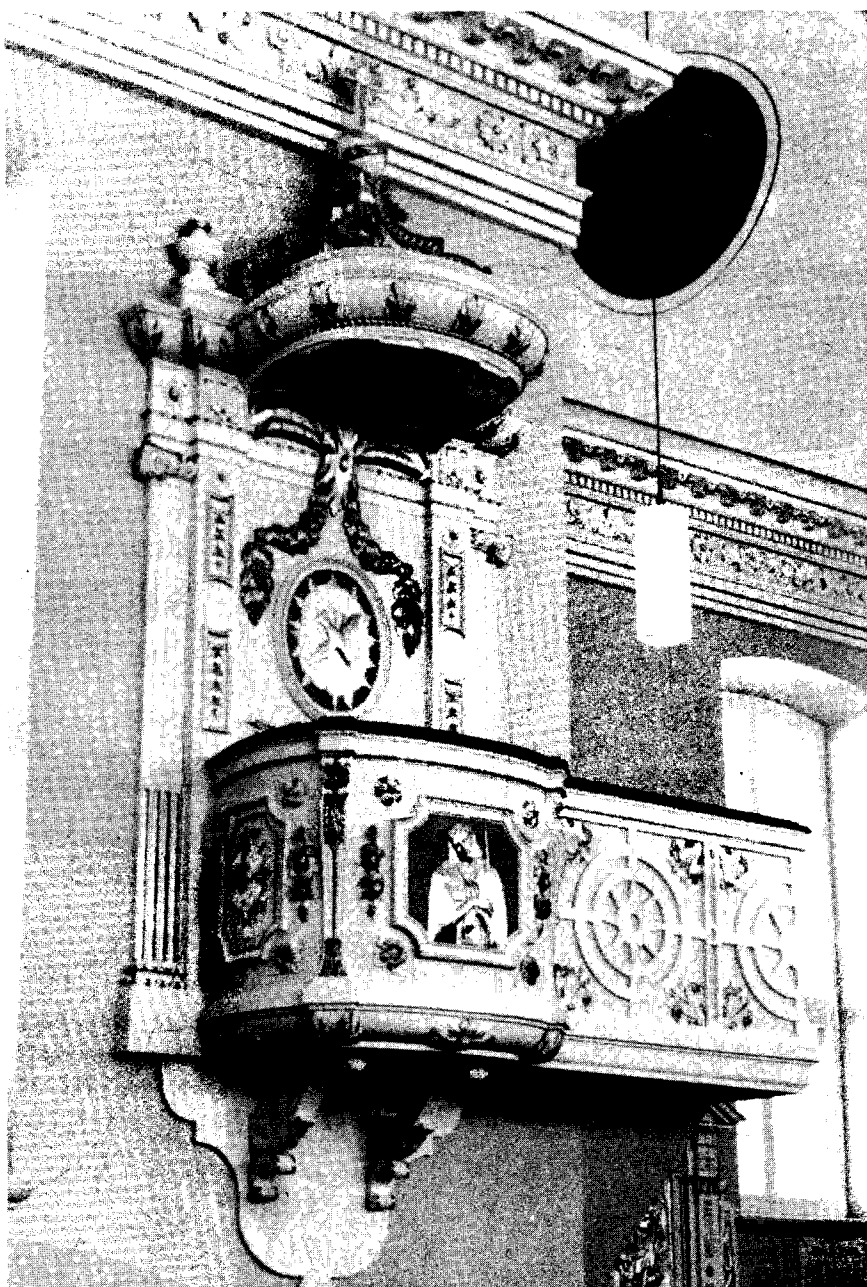
Les autels latéraux

Eux aussi ont un lien de parenté marqué avec la basilique-cathédrale de Québec: "Ils sont semblables à celui de la chapelle de la Ste-Famille à Québec." Cette chapelle à laquelle fait allusion le contrat, n'est autre que la nef sud de l'église Notre-Dame.

La chaire

"Les entrepreneurs s'obligent à faire une chaire telle que dessinée sur le plan avec cette exception près que la menuiserie, ornement et sculpture de la cuve seront comme ceux de la cuve de la chaire de la Pointe-Lévy."

La chaire, comme la plupart de celles de Thomas Baillargé, est constituée de trois parties distinctes. L'abat-voix est formé d'une grande coquille renversée, surmontée d'une croix reposant sur des volutes. Le panneau décoratif, fixé au mur, est décoré de pilastres encadrant un médaillon frappé d'une colombe au milieu d'une gloire. La cuve légèrement galbée, est ornée de guirlandes, de roses et de deux panneaux: le plus petit représente les tables de la loi arrangées en trophée, et le plus grand, un Christ aux outrages que Gérard Morissette qualifie "d'ouvrage remarquable d'art paysan." Ce "Christ aux outrages" remplace le

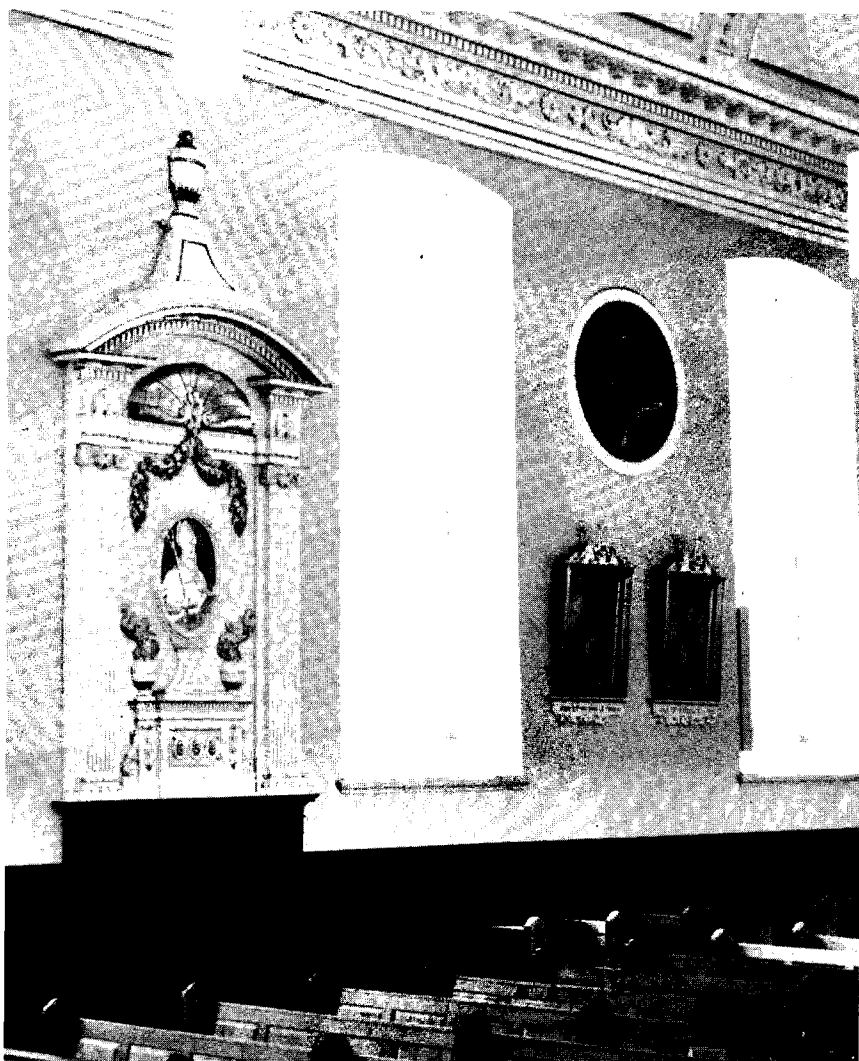


La chaire. Sur la cuve, le "Christ aux outrages", une oeuvre remarquable d'art paysan.

“Moïse portant les tables de lois” que l’on retrouve généralement à cet endroit sur les autres chaires, et constitue de ce fait l’originalité de cette pièce de mobilier.

Le banc d’oeuvre

“Les entrepreneurs s’obligent à faire le banc d’oeuvre en noyer noir et en noyer tendre, c’est-à-dire les assemblages, moulures et corniches en noyer noir et les panneaux en noyer tendre, ils s’obligent de la décorer en menuiserie et en sculpture tel que dessiné au dit plan et ils s’obligent aussi de sculpter en bas-relief un St-Jean Chrysostôme dans le rond au-dessus du banc d’oeuvre.”



L’agencement des murs de la nef et le banc d’oeuvre. Dans le médaillon, un saint Jean Chrysostôme de Léandre Parent.

Ce banc, véritable trône, marque bien l'importance du rôle joué par les marguilliers dans l'administration de l'Oeuvre de la Fabrique dès le temps du régime français. Avec la chaire, le banc d'oeuvre constitue le seul élément décoratif important de la nef. Fort heureusement notre banc d'oeuvre a été conservé dans son entier: le banc et son agenouilloir sont des pièces maîtresses de menuiserie et d'une très grande beauté.

Le dossier du banc est une belle pièce d'architecture qui reprend des éléments de la chaire. Ici aussi, entre les pilastres on y trouve un médaillon avec un saint Jean Chrysostôme sculpté en bas-relief. Léandre Parent n'a pas voulu faire un portrait du saint mais a reproduit un motif assez couramment répandu pour représenter un Père de l'Église: un évêque à grande barbe porte la mitre, d'une main il tient la crosse et de l'autre, un livre. Pourtant, il eut été possible d'avoir ici un portrait du patron de la paroisse car saint Jean Chrysostôme est un des rares Pères de l'Église dont on possède des portraits, mosaïques ou icônes. Le dossier se termine par un arc surbaissé rappelant celui du retable du maître-autel. Une urne couronne le tout. Encore ici, c'est une pièce de mobilier dans le goût de Thomas Baillargé: les églises de Charlesbourg, de Lotbinière, de St-Isidore et de St-Anselme en possèdent de semblables.

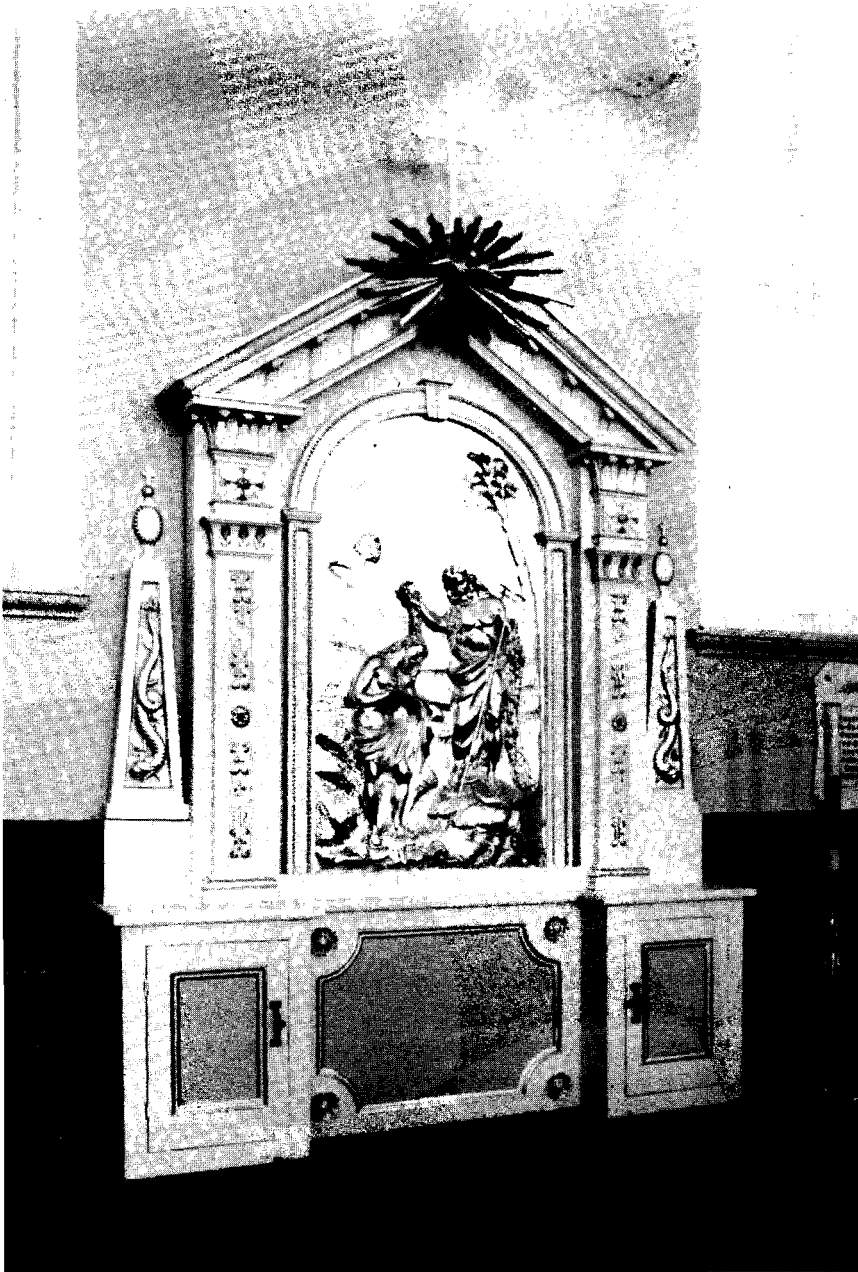
Le baptistère

“Les entrepreneurs s'obligent à faire de Fonts Baptismaux aussi riches que ceux de l'église de St-Joseph-de-la-Pointe-Lévy, en leur donnant des proportions plus grandes vu que le local de l'église St-Jean le permet. La balustrade sera de merisier, le buffet de noyer noir et tendre. Le couronnement sera exécuté en menuiserie et en sculpture, tel que dit plus haut comme celui de la Pointe-Lévy, en gardant les proportions plus grandes et, suivant l'art, ils placeront une piscine comme à la Pointe-Lévy.”

Malheureusement il n'est plus possible de faire la comparaison entre les deux baptistères puisque celui de la Pointe-Lévy est aujourd'hui disparu. De l'avis de connaisseurs, notre baptistère constitue une des exemples les plus remarquables de ce type de mobilier, et ce probablement dans tout le Québec.

Une photo prise en 1939 par Gérard Morissette montre le baptistère à son emplacement originel: il était adossé à la façade de l'église, entre la porte principale et la porte nord. En 1954, on plaça un confessionnal à cet endroit mais heureusement le baptistère fut conservé et déménagé dans le transept nord: ce nouvel emplacement le met d'ailleurs mieux en évidence.

Comme le note le contrat de menuiserie on a eu soins de lui donner les dimensions plus imposantes que celles que l'on rencontre ailleurs en pareil cas. Surmontant le “buffet”, une belle sculpture en bas-relief représente le baptême du Christ par Jean-Baptiste. La colombe, en haut relief et placée dans une gloire, do-



Une oeuvre maîtresse de sculpture et d'architecture: le baptistère. C'est l'un des rares qui aient été conservés en son entier dans la région de Québec.



La colombe du baptistère.

mine la scène: accrochée au fronton, elle ne semble pas, à première vue, faire partie de la scène. L'effet décoratif n'en est que plus heureux: la colombe ainsi mise en évidence repose autant sur le Christ que sur les participants de la célébration qui se déroule à cet endroit.

Comme dans le cas de la chaire et du banc d'oeuvre, le motif central est flanqué de deux pilastres mais des chapiteaux ioniques font place ici à des palmettes et à des volutes qui soutiennent l'entablement. L'ensemble est couronné par un fronton et non par l'arc surbaissé du banc d'oeuvre et de l'arc triomphal du chœur. Partout les denticules habituelles de la prise sont remplacées par des volutes. Le baptistère occupe donc une place bien à lui dans l'ensemble de la décoration de l'église.

Plus remarquables encore sont les deux obélisques qui flanquent le panneau central. Chacun est orné d'un bas relief représentant un serpent enroulé, la tête tournée vers le sol, et mordant une pomme: détail amusant, le fruit est ici bien identifié par ses feuilles, alors que le texte biblique ne part que d'un "fruit" non identifié.



Le serpent du paradis mordant la pomme: bas-relief décorant l'un des obélisques du baptistère.

La balustrade a été supprimée en 1939. La piscine originelle semble déjà disparue à cette date: vers 1949, elle fut remplacée par une fontaine baptismale en plâtre et détonnant avec le décor de bois sculpté. La réforme liturgique et l'avènement des baptêmes communautaires amenèrent un abandon, progressif de l'utilisation du baptistère: le manque de dégagement rendant impossible un regroupement de fidèles à cet endroit.

Une des plus belles réussites de la récente restauration a été de redonner à ce lieu toute l'importance qu'il mérite dans l'église. La suppression de quelques bancs, la construction d'une plateforme et d'une nouvelle piscine baptismale, permettent de le réutiliser pour la célébration de baptêmes communautaires. Après l'autel de la célébration c'est le lieu le plus important de l'église.

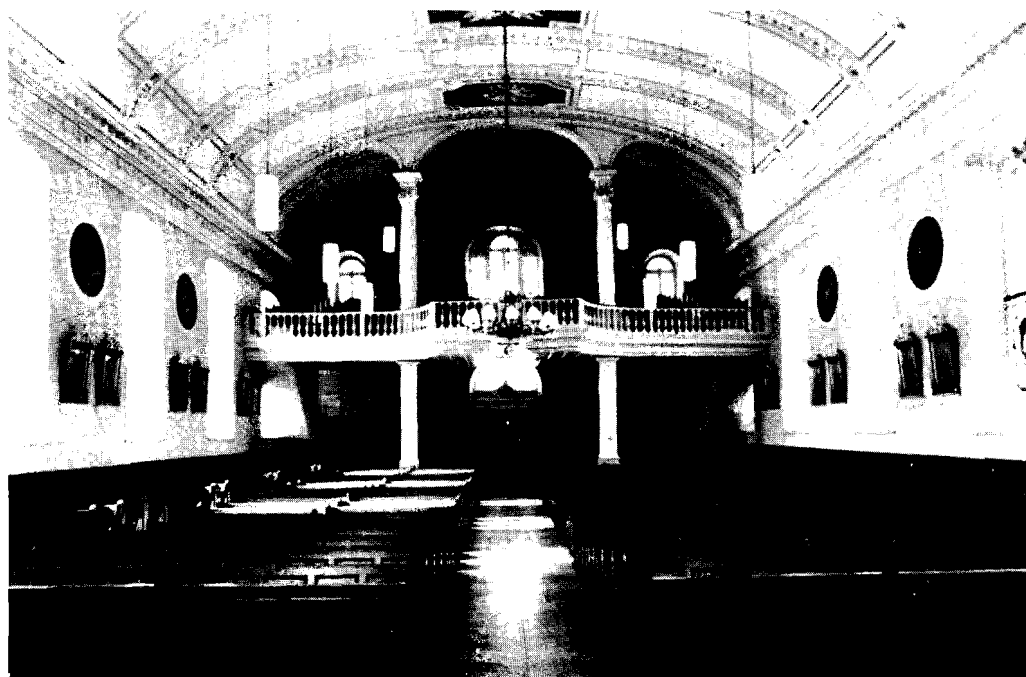
Les bancs

Le contrat originel comprend la fabrication et la pose de 118 bancs "avec portes ferrées comme ceux faits par M. Cantin dans l'église du Faubourg St-Jean à Québec pour la qualité du bois et le fini de l'ouvrage." Les portes furent supprimées assez tôt puisque personne ne se souvient de les avoir vues en place. Dans la région de Québec seules la cathédrale anglicane et l'église de St-Pierre de l'Île d'Orléans possèdent encore de ces bancs avec portes. Il était plus facile de s'y garder les pieds au chaud pendant l'hiver: une couverture de laine et des briques chaudes pouvant toujours apporter un supplément de chaleur. Certains bancs portaient aussi une ferrure permettant d'y déposer les lampes à l'huile pour les cérémonies du soir ou de la nuit: la photo prise au moment de la bénédiction des cloches nous les fait voir. Notons enfin que ces bancs étaient placés sur une tribune et non immédiatement sur le plancher.

C'est le 23 avril 1939 que fut prise la décision de les remplacer par des bancs neufs. Voici les raisons alléguées: "les bancs sont trop malpropres pour l'église peinte à neuf et qu'ils ne valent pas les réparations: ils sont laids, mal faits, en bois mou et portent les marques de l'usage et des abus de près d'un siècle. Pour les tribunes; le plancher en bois mou a beaucoup d'usure." Il est résolu de plus "d'enlever vingt et une bergères qui encombrant l'allée centrale de l'église pour les remplacer par des bancs placés ailleurs."

Les bancs neufs furent fabriqués à St-Jean-Chrysostôme dans les ateliers de Ferland et Frère Limitée: les locaux de cette industrie sont occupés aujourd'hui par l'entrepôt de J. Labonté et Fils. A cette occasion, on commande aux mêmes ateliers deux confessionnaux qui furent placés dans les transepts avant d'être déménagés en 1949 à l'endroit où nous les connaissons.

La pose des bancs neufs nécessita la réparation d'une partie du plancher de la nef et la réfection des boiseries des murs latéraux. D'après certaines personnes on aurait utilisé à ce moment les "côtés des bancs" pour refaire les boiseries.



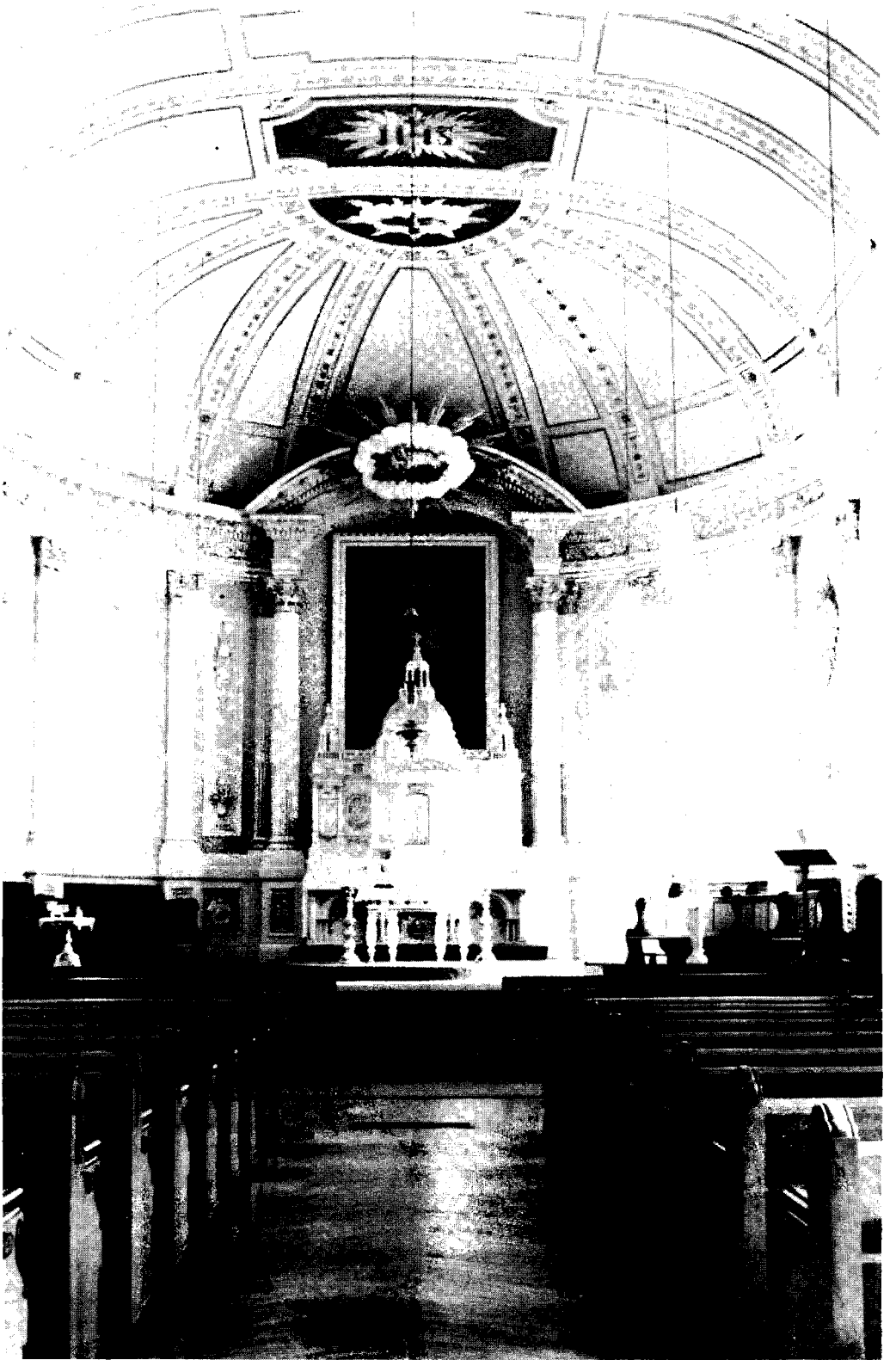
La nef de l'église.

Il est difficile de vérifier ces dires mais le fait semble plausible puisque la résolution du 23 avril 1939 fait mention d'une réfection des boiseries "après lesquelles sont cloués les bancs autour de l'église." La photographie prise par Gérard Morissette, en 1939, révèle des boiseries fort différentes de celles qui sont en place aujourd'hui. Des boiseries toutes neuves eussent sans doute ressemblé beaucoup plus aux bancs nouvellement installés. La partie inférieure de la boiserie actuelle semble d'ailleurs faite d'un assemblage de panneaux de dimensions réduites correspondant assez bien aux "côtés de bancs" primitifs.

Notons enfin que l'on a conservé, dans le chœur, les bancs et stalles de noyer dur et tendre, tels qu'ils étaient à l'origine.

D'hier à Demain

En 1852, l'église est terminée mais une nouvelle épreuve s'abat sur la paroisse. Les gens du Bord-de-l'eau réussissent en 1854 à obtenir la fondation d'une paroisse et la construction d'une église: St-Romuald-d'Etchemin. Près de la moitié de la population n'aura donc plus à défrayer la construction de l'église de St-Jean-Chrysostôme. C'est un lourd fardeau pour ceux qui restent mais la population relève courageusement le défi malgré des problèmes financiers de taille. Il



faudra une nouvelle répartition des frais parmi la population. Les curés auront fort à se plaindre des difficultés qu'ils ont à percevoir leur juste salaire et M. Beaumont doit même construire un presbytère à ses propres frais: la Fabrique le rachètera plus tard. Ce presbytère sera détruit en même temps que l'ancien presbytère-église transformé en école, le dernier jour de mai 1872.

Trois restaurations importantes de l'église seront faites. En 1876, on restaure les toitures et le clocher. En 1939, l'église est repeinte à neuf: c'est à ce moment qu'on ajoute les quatre Évangélistes de la nef, les deux tableaux des transepts et qu'on décore les murs d'une imitation de marbre faite à la plume. En plus de la pose des bancs neufs dont nous avons parlé, on réduit d'une marche le marche pied du maître-autel et on réaménage l'avant-choeur qui est baissé de deux pieds. Contrairement à ce que l'on dit généralement, le choeur dans son entier ne fut pas diminué de hauteur: le plancher demeura au même niveau que celui de la sacristie.

Quarante ans plus tard, en 1978, une autre restauration importante donne à l'église l'aspect que nous lui connaissons maintenant. Tout l'intérieur est repeint, une partie des dorures est refaite et le décor du choeur retrouve son éclat d'origine. La réforme liturgique nécessitent certains réaménagements, le baptistère est dégagé et un lieu plus décent est construit pour la chorale, dans le transept sud. On profite aussi de l'occasion pour relever le choeur d'une marche et mettre en place un nouvel autel pour la célébration sans déplacer le magnifique maître-autel déjà existant. L'électricité refaite et les carreaux des fenêtres remplacés, l'église retrouve un éclat digne de la richesse de sa décoration.

Ces travaux entrepris par le Conseil de Fabrique sous la direction du curé, le père André Gérin-Lajoie s.j.: furent menés à bon terme grâce à un Comité de Rénovation qui sut susciter la générosité des paroissiens. On organisa une souscription publique qui rapporta plus de \$70,000. pour la rénovation. Monsieur l'abbé Yves Lasnier, vicaire, y apporta aussi une collaboration appréciée de tous. Le travail soigné d'un bon nombre de contracteurs, techniciens et ouvriers a su redonner à notre église un air de jeunesse dont nos ancêtres seraient fiers. Le matin de Pâques, le 26 mars 1978, l'église restaurée est présentée à tous les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada, par la télédiffusion de la messe solennelle, au cours de l'émission *Le Jour du Seigneur*.

Ces trois grandes restaurations ne furent pas les seuls travaux entrepris dans l'église: chaque époque a modifié, ajouté, retranché selon ses besoins et ses goûts. Une église paroissiale ce n'est ni un musée, ni un dépôt d'antiquités; c'est un édifice qui reflète la vie d'une communauté: ses préoccupations, ses joies, ses peines, ses goûts. Chaque génération aime s'y retrouver chez elle dans un décor qui reflète ses aspirations. Posséder comme nous un temple paroissial qui a une telle valeur artistique et historique, c'est pouvoir prendre conscience de l'enraci-

nement de notre foi dans celle de nos ancêtres. C'étaient des gens qui voyaient grand et beau malgré les peines, les déceptions et querelles qui ont pu marquer leur vie quotidienne. Dans la dorure des gloires et des trophées, des médaillons et des colonnades, c'est leur espérance qu'ils sculptaient dans le bois coupé sur leurs terres. Nous aurions tort à notre tour, de voir en notre église qu'un monument du passé, elle est aussi le chant de notre espérance. Nous refusons de croire qu'une communauté exsangue cessera de s'y réunir pour proclamer sa foi. Nous la léguons à ceux qui viendront afin qu'ils y trouvent la même raison d'espérer qui nous a fait vivre et pour que, se souvenant de ceux qui leur ont annoncé la Bonne Nouvelle, ils fassent aussi mémoire de nos noms.

Jean-Claude Filteau
Diacre et Docteur en Théologie

ILS FURENT LES PREMIERS

Premier baptême:	Eut lieu le 4 novembre 1830, Marie-Louise Roberge fille d'Ambroise Roberge, agriculteur et d'Archange Morin.
Première sépulture:	Eut lieu le 26 novembre 1830. Marie Voyer épouse de Jean-Baptiste Fouquet, agriculteur.
Premier mariage:	Eut lieu le 18 juin 1831. Charles Robin et Thérèse Lambert.

LISTE DES CURES DE ST-JEAN CHRYSOSTOME 1828 à 1978

- 1er François-Xavier Leduc: 4 novembre 1830 à octobre 1831. Sa signature ouvre les registres paroissiaux.
- 2e Monsieur l'abbé Jean-Baptiste Daveluy: 1er octobre 1831 à 1837.
- 3e Monsieur Pierre Beaumont: 4 octobre 1837 à 1870. Il mena à bonne fin la construction de l'église.
- 4e Monsieur Joseph-Stanislas Martel: 1870 à 1876. Après l'incendie du presbytère en 1871 on décida de le rebâtir, à la place de l'ancienne chapelle.
- 5e Monsieur Pierre-Victor Légaré: 1876 à 1898.
- 6e Monsieur Louis-Grégoire Auclair: 1898 à 1928. Sous son règne, Mgr Rouleau en 1926 fit la bénédiction d'un nouveau carillon de 3 cloches.
- 7e Monsieur l'abbé Eugène Dumas: 1928 à 1941. Sous sa cure, la réparation du presbytère fut effectuée, chauffage central, électricité. Ainsi que la restauration de l'église en 1939.
L'abbé Delisle du Collège Lévis, fut vicaire plusieurs années.
- 8e Monsieur l'abbé Irenée Beaudoin: 7 décembre 1941 à 1963. Continue les améliorations déjà en cours, de plus il fit aménager la salle Berchmans pour des réunions paroissiales.
- 9e Monsieur l'abbé Robert Gingras: 1963 à 1972 (12 juillet): Réparation intérieure et extérieure du presbytère. Réparations des ouvertures extérieures de l'église.
- 10e Monsieur l'abbé Clément Gourde: 12 août 1972 à juin 1974. Assisté par Monsieur l'abbé Jean-Léon Carette, Monsieur l'abbé Gabriel Gingras ainsi que Monsieur Jean-Pierre Blais, diacre. Animation auprès de la population.

11e Monsieur l'abbé André Gérin-Lajoie: Juin 1974 à 19..... Assisté de Monsieur Jean-Claude Filteau, diacre et de son épouse Yvette Filteau. Monsieur Yves Lasnier est nommé vicaire en 1977. Le père Claude Lizotte est vicaire dominical. En 1977-1978, l'église est restaurée.



Père André Gérin-Lajoie S.J.
curé



Jean-Claude Filteau
diacre

LISTE DES MARGUILLIERS DE ST-JEAN CHRYSOSTOME

1830 à 1978

1830	- Michel Cantin	1865	- Pierre Cantin
	- Pierre Lagueux (Etchemin)	1866	- Michel Bégin
	- Joseph Gosselin	1867	- Ignace Dubois
1831	- François Simoneau	1868	- Pierre Vermet
1832	- Augustin Couture (fils)	1869	- Augustin Demers
1833	- Alexis Dumas	1870	- Joseph Morneau
1834	- Abraham Bégin	1871	- Edouard Couture
1835	- François Cantin (Etchemin)	1872	- Jean-Baptiste Blanchet
1836	- Jean Rouleau		- Joseph Rouleau
1837	- Hubert Cantin	1873	- Olivier Roberge
1838	- Albert Bégin	1874	- Pierre Lemieux
1839	- Edouard Lagueux (Etchemin)	1875	- Magloire Paradis
1840	- Jean-Bte Tardif	1876	- Georges Cantin
1841	- Joachim Paradis	1877	- Abraham-Ambroise Cantin
1842	- Jean-Marie Côté (Etchemin)	1878	- Louis Tardif
1843	- Pierre Blanchet (décédé)	1879	- Michel Lambert
	- Louis Carrier	1880	- Olivier Bégin
1844	- Louis Couture	1881	- Louis Laurent
1845	- Julien Lambert (Etchemin)	1882	- Louis Lambert
1846	- Abraham Cantin	1883	- Jean-Baptiste Lapierre
1847	- Norbert Gosselin	1884	- Jean Plante
1848	- Pierre Lambert	1885	- Joachim Cadoret
1849	- Antoine Hallé (Etchemin)	1886	- Jean-Baptiste Cantin
1850	- Benoni Gosselin	1887	- Edouard Nolin
1851	- Joachim Paradis	1888	- Joseph Noël
1852	- Louis Roberge (Etchemin)	1889	- André Gagné
1853	- François Roberge	1890	- Jean Lachance
1854	- Joachim Levasseur	1891	- Jacques Cantin
1855	- Pierre Giroux	1892	- Jean-Baptiste Lemieux
1856	- Paul Bélanger	1893	- Edouard Montmigny
1857	- Louis Lavertue	1894	- Michel Roberge
1858	- Fabien Lambert	1895	- Ambroise Carrier
1859	- Benjamin Fouquet	1896	- Michel Roberge
1860	- Ignace Roberge	1897	- Louis Topping
1861	- Isaac Cantin	1898	- Benjamin Fouquet
1862	- Pierre Duperron	1899	- Alexandre Lafrenay
1863	- Joseph Lambert	1900	- Augustin Samson
1864	- Ambroise Carrier		

1901	- Joseph Fontaine	1939	- Xavier Couture
1902	- James Powell	1940	-
1903	- Octave Ferland	1941	- Joseph Morneau
1904	- Georges Cantin	1942	- Johnny Topping
1905	- Joseph -Tansien Samson	1943	- Thomas Couture
1906	-	1944	- Louis Talbot
1907	- Thomas Richard	1945	- Georges Samson
1908	- Ferdinand Vermette	1946	- Phamphile Bouffard
1909	- Napoléon Nadeau	1947	- Lauréat Gosselin
	- Pitre Cantin	1948	- Joseph Roberge
1910	- Théophile Pichette	1949	- Omer Cadoret
1911	- Félix Marcoux	1950	- Adélaré Carrier
1912	- Etienne Vallière	1951	- Léopold Larochelle
	- Pitre Couture (proposé)	1952	- Amédée Cantin
1913	- Phydime Gosselin	1953	- Joseph Laprise
1914	- Antoine Dalzile	1954	- Donat Cantin
1915	- Francis Higgins	1955	- Robert Couture
1916	- France Couture	1956	- Donat Cantin
1917	- Onézime Gosselin	1957	- Joseph-Onésime Pichette
1918	- Arcadius Cantin	1958	- Alfred Roberge
1919	- Louis Rouleau	1959	- Aimé Plante
1920	- Jean-Baptiste Carrier	1960	- Roméo Bouffard
1921	- Pierre Demers	1961	- Roméo Cantin
1922	- Joseph Cadoret	1962	- Robert Ferland
1923	- Joseph Laprise	1963	- Phydime Cadoret
1924	- Auguste Roberge	1964	- Joseph-Philias Cantin
1925	- Napoléon Noël	1965	- Herménégilde Paradis
1926	- Joseph Cantin	1966	- Almanzor Lambert
1927	- Philémon Roy		- Joseph-P. Cantin
1928	- Arthur Lamontagne		- Arthur Charest
1929	- Dominique Larochelle		- Herménégilde Paradis
1930	-		- Etienne Plante
1931	- Adélaré Lavertu		- Réal Nolin (décédé)
1932	- Louis Dalziel		- Lorenzo Michaud
1933	- Francis Cadoret		- Georges-Robert Cantin
1934	- Jean Plante	1967	- Léon Carrier
1935	- Adjutor Demers		- Léandre Talbot
1936	- Raoul Couture		- Donald French
1937	- Joseph Couture	1968	- Emilien Roberge
1938	- Adjutor Carrier		- Jacques Lemieux

1969	- Charles-Eugène Bouffard - Léo Couture	1974	- Pierrette Bélanger - Maurice Hallé
1970	- Georges Dalziel - Albert Côté	1975	- Paul-Emile Carrier - Ghislain Gosselin
1971	- Paul Bélanger		- Roger Pichette
1972	- Rosaire Bouffard - René Pichette	1976	- Edgar Thivierge - Robert Marcoux
1973	- Gaétan Vachon - Marcel Roberge	1977	- Laurent Pichette - Richard Cantin - Mario Boudreau

LISTE DES SACRISTAINS:

Jos. Montminy, (1839)
 Ignace Roberge, (1837)
 Jean Laprise, (1867)
 Pierre Laprise, dit Dagneault (1876-98)
 Pierre Ferland (1898-1914)
 Etienne Vallières (1914-1919)
 Joseph Gosselin, cordonnier, (1919-1940)
 Michel Ouellet
 Marcel Alain
 Etienne Cantin
 André Carrier (1954)
 Roland Dumont, (1954-1959)
 P.-H. Auger, (1959-1963)
 André Carrier, (1963-1968), 12 novembre
 Roland Dumond, (1968-)

COMITE DE RENOVATION: 1977

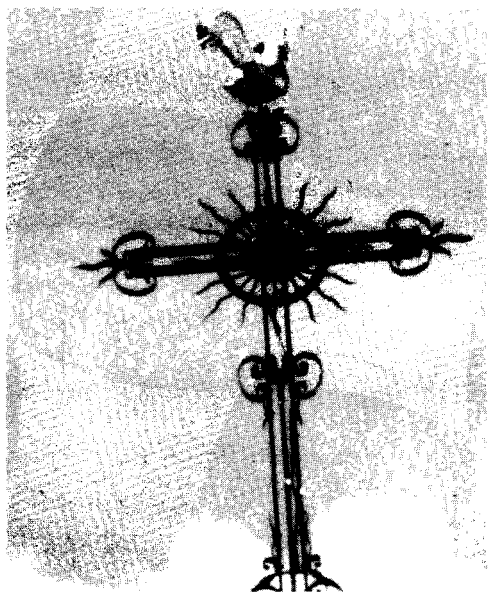
René Pichette, Président
 Luc Cantin, Vice-Président
 Roger Goulet, Secrétaire
 Arthur Roberge, Trésorier
 Edgar Thivierge, Marquillier
 Roger Cantin, Conseiller
 Jean-Claude Boutin, Ent.-Elect.



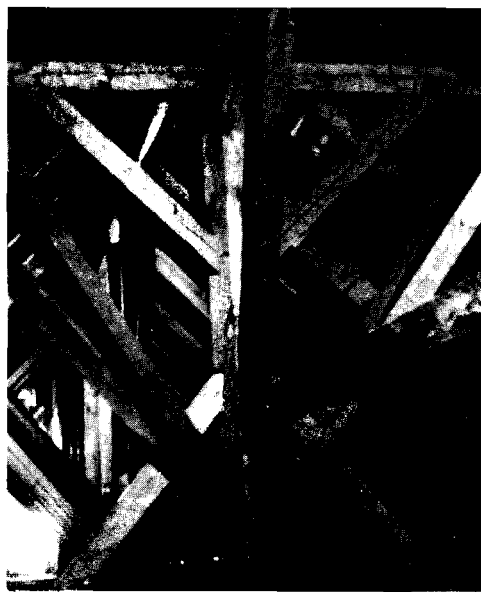
CONSEIL DE FABRIQUE (1978)

De gauche à droite:

Monsieur Ghislain Gosselin - Monsieur Roger Pichette - assis, Monsieur Richard Cantin - Père André Gérin-Lajoie, curé, Sr Marie-Rose Latulippe, secrétaire.



La croix du clocher et le coq.
Photo: François Lambert



La charpente de l'église. Vue prise au-dessus de la balustrade en regardant vers le portail de l'église.
Photo: François Lambert



La porte du tabernacle du maître-autel. Oeuvre du sculpteur Léandre Parent.
Photo: François Lambert



Lampe du sanctuaire en argent poinçonné.

Photo: François Lambert



Les trois cloches de l'église au moment de leur bénédiction solennelle.

Chapitre III

“ Les Ecoles ”

Par: Lyse Turcotte

D'après le livre de la petite histoire des paroisses de la Fédération des Cercles des Fermières, publié vers 1950, on lit:

"En 1829 arriva le premier maître d'école dans la personne de James Belcer. En 1831, Mgr Signaï trouva trois écoles fréquentées par 82 élèves. Les instituteurs étaient Augustin Samson, Thimothée Amirault et Henriette Amirault. En faisant la visite des écoles en 1834, le député Jean Bouffard dit qu'il avait vu des champs dévastés par la grêle et les sauterelles. Vu que c'était la troisième année de ces fléaux, le gouvernement vota 300 louis pour secourir les gens. St-Jean obtint 70 louis.

Dans les lignes qui suivent, les informations ont été recueillies grâce aux documents provenant des Archives Nationales du Québec. (1978)

En l'année 1848, (il y a 130 ans), on désignait notre village comme étant St-Jean Chrysostôme de Lauzon dans le comté de Dorchester. Le 25 janvier, M. Michel Cantin, commissaire d'école, reçoit une lettre du bureau de l'Education à Montréal, énonçant que le rapport présenté ne peut être accepté puisqu'il couvre une année civile au lieu de l'année scolaire. Le lendemain, John Brother, écuyer, subit

Bureau de l'Education,
Montréal, 25 Jan. 1848.
Monsieur,
M. Michel Cantin,
c. d. e. & c.
St. Jean Chrysostôme
de Lauzon,
comté de
Dorchester.

donc l'honneur d'accu-
-ser la réception
de votre rapport annuel
des écoles de ^{de cette paroisse,} ~~ce comté,~~
mais comme ce rapport
est pour une année
civile, au lieu de l'année
scolaire qui
court de nos premiers
de Juillet à l'automne,
et ~~peut être~~ ^{est} certifié
des ~~ch. de~~ S. J. est nul
pour une année
civile, sans être d'ailleurs
fait suivant la
formule prescrite, je
reproche l'avis à vous
n'importe quel ne sont pas

un désaccord collectif sur on-ne-sait-quoi car la missive rédigée en anglais est illisible... Le 20 septembre, le Surintendant de l'Instruction répond à M. Pierre Lambert, président, au sujet des aides du Gouvernement: en référant au registre de 1846, les octrois ont été perçus tandis que les aides pour 1848 seront envoyées prochainement. Il mentionne aussi que la première période d'instruction débute le 1er janvier. Le 24 juin 1850, le président des commissaires se voit informer que le rôle d'évaluation devrait durer cinq (5) ans. Le 4 mai 1853, le Surintendant adresse un message à M. Lambert lui annonçant la demande faite au Receveur Général en faveur des municipalités retardataires, dont notre paroisse fait partie. Il enverra l'octroi dès sa réception en lui conseillant toutefois, pour le moment, d'emprunter la somme nécessaire au paiement des salaires.

Le 14 avril 1853, afin d'éviter toute espèce de malentendu avant de faire l'octroi, le bureau de l'Education exige que les commissaires d'écoles établissent un nouveau recensement en le transmettant sans tarder pour ne pas créer de délai entre St-Jean Chrysostôme et St-Romuald.

Le 16 juillet 1853, érection de St-Lambert en municipalité.

Le 26 octobre 1854, érection de St-Jean Chrysostôme comté de Lévis en municipalité.

Rapport no 7033

C. E. E. E.

St Jean Chrysostôme

C. Lévis

26 oct 1854

Erection de Mun

Le 2 avril 1855, l'inspecteur des écoles fait enquête sur les difficultés qui règnent entre St-Jean et St-Romuald. Le problème réside dans le partage de l'octroi accordé. Les "commissaires" de notre paroisse refusent de transmettre un nouveau recensement au moment même où celui de St-Romuald est correct et assermenté. Le gouvernement en est informé et fait entendre clairement à nos gens que si leur refus persiste, il verra lui-même à la division. Le 13 juin 1864, le Surintendant accède au désir des commissaires de St-Jean Chrysostôme qui se proposent d'établir une "école Modèle". Une institution de ce genre produira un grand bien. Les conditions requises par la loi: école tenue par une personne détenant un diplôme et un nombre suffisant d'élèves. Un rapport spécial doit être fourni à l'expiration de l'année scolaire, en juillet. L'école est installée dans une partie de l'ancienne chapelle. La population étudiante compte 80 garçons et filles.

Le 4 août 1865, à la demande d'un soutien spécial de \$80.00 sur les fonds des municipalités, le Surintendant se voit dans l'obligation de refuser, car seulement les municipalités dont la part de... (mot illisible) est au-dessous de \$200.00 puissent se prévaloir d'une souscription spéciale tandis que la part de notre paroisse s'élève à \$202.62. M. Pierre Beaumont, curé de l'époque, accuse réception de cet-

1858
6 Juillet

Election du
Président &
du Secrétaire
Trésorier

Aujourd'hui le sixième jour de Juillet mil huit cent
cinquante huit à une assemblée des Commisaires en exercice
des Ecoles de la Paroisse & Municipalité de St-Jean Chrysostôme
Dans la Comté de leur tenue au Presbytère de la Paroisse sus
dite aux fins de nommer un Président & un Secrétaire Trésorier
pour les dites Ecoles. Les dits Commisaires ont nommé le Révé
rend M. Pierre Beaumont pour être Président, Et de St-Louis
Gopelin pour être Secrétaire Trésorier, Et Les quatre dits Com
missaires autorisent le dit Secrétaire de poursuivre toute per
sonne qui sont ardettes pour Cotisation des dites Ecoles ainsi
que celles qui négligeront de payer leur dites Cotisations pen
dant sa gestion, et ce jusqu'à parfait payement.

St-Jean Chrysostôme le 6 Juillet 1858.

Signe P. Beaumont Prêtre

Signés { Jean-Baptiste Tardif
 Michel + Bégin Commisaires
 Magloire + Paradis
 Abraham + Bégin
 Louis Gopelin
 Trésorier

te correspondance, mais sollicite quand même cette somme considérant les dépenses occasionnées pour l'école modèle. Il répond: "Eh bien! nous pourrions nous contenter de \$50.00 pour les années à venir, "si vous ne pouvez pas faire plus".

St. Chrysostome 15 Juillet 1865

Mon cher Monsieur,

Veuillez donc accorder
à ma municipalité \$80 pour
cette année, vu que nous avons
fait beaucoup de dépenses
pour la bâtisse de l'école modèle
que nous avons établie cette
année. Eh bien! nous pourrions
nous contenter de \$50 pour
les autres années, si vous ne
pouvez pas faire plus.

J'ai l'honneur d'être
votre très humble serviteur

J. J. Plamondon

Les premiers "registres" récupérés remontent à l'année 1873. Pourtant, nous croyons que la Corporation Scolaire de St-Jean Chrysostôme a été créée bien des années auparavant.

1858
5 Juillet
Elections de
Commissaires

Aujourd'hui le cinquième jour de Juillet Mil huit cent cinquante huit à une assemblée générale des Trésoriers propriétaires tenant lieu & lieu en la Paroisse & municipalité de St-Jean Chrysostôme Comité de lui devant appelé et tenue dans la Salle Publique de la Paroisse sus dite sous la présidence de M-Jean Bte Tandif le plus ancien des Commissaires en Exercice des Ecoles de la dite Paroisse Les Srs Magloire Parashis & Abraham Bégin en ont été nommés Commissaires pour remplacer les Srs Joseph Sanson & Michel Contin Sontant de Charge. Tout fait en Conformité à la loi Victoria Chap. 27. Dont acte les jour & an cités

Jean Baptiste Tandif Président
de la sus dite Assemblée

Pierre Giroux } Trésorier
Louis Contin } Trésorier

Louis Gopelin
Secrétaire Trésorier

Signés
Vraie Copie

15 décembre 1873

Lors d'une séance de la Corporation "scolaire" de St-Jean Chrysostôme, comté de Lévis, Monsieur Georges Giroux est nommé secrétaire-trésorier en remplacement de feu Monsieur Louis "Gofselin" pour le salaire de cinquante dollars (\$50.00) annuellement.

Le président est M. Pierre Giroux

Les commissaires sont:

M. Louis "Gofselin"

M. Edouard Cantin

M. Pierre Cantin

M. Antoine Lemieux

11 février 1874

A une assemblée spéciale des Commissaires des écoles quinze (15) "exemptions" sont adoptées à l'intention de parents qui se trouvent dans l'impossibilité de payer les cotisations mensuelles pour la fréquentation scolaire de leurs enfants.

Les écoles au nombre de neuf (9) sont désignées ainsi:

ARRONDISSEMENT NO 1

Ecole Modèle, dite école "du Faubourg", se situait au village de St-Jean Chrysostôme entre le cimetière actuel et la propriété de M. Octave Royer.



Ecole Modèle 1928 - Eugénie Gosselin, institutrice, (Mme Pierre-Emile Cantin)

Elle a été déménagée par M. Edmond Cantin vers 1922 chez M. Albert Bélanger aujourd'hui pour être remplacée par une nouvelle école modèle qui a été démolie pour y reconstruire l'école actuelle sur l'emplacement de la grange de la Fabrique ou du curé, comme on l'appelait dans le temps.



Ecole Modèle 1936 - Joséphine Furoy (Mme Victor Fouquet), Jeanne Côté, institutrices.

ARRONDISSEMENT NO 2

Ecole Taniata. Cette maison d'école est localisée dans le rang Taniata. La dernière maison d'école occupée se trouve sur l'emplacement du terrain de M. Ré-nald Joncas.

ARRONDISSEMENT NO 3

Ecole des Belles-Amours. Cette école était établie dans le rang des Belles-Amours

ARRONDISSEMENT NO 4

Ecole de St-Augustin. Il est évident de par son nom que cette maison d'école est située sur le territoire actuel de Breakeyville.

ARRONDISSEMENT NO 5

Ecole de Beaulieu. Cette maison d'école est bâtie sur la rue de l'Eglise, autrefois rang Beaulieu. La dernière école est aujourd'hui la propriété de M. André Roberge.



Ecole Beaulieu 1926 - Marie-Rose Demers, institutrice.

ARRONDISSEMENT NO 6

Ecole de Bélair. Cette maison d'école est construite dans le rang Bélair. La dernière école qui existe encore demeure la propriété de M. Dion.

ARRONDISSEMENT NO 7

Ecole d'Appélin (qui par la suite devient "de Pénin", située dans le rang actuel de Pénin. La dernière construction est aujourd'hui occupée par M. Lapointe.



Ecole de Pénin 1925 - Marie-Rose Demers, institutrice.

ARRONDISSEMENT NO 8

Ecole de Terrebonne. Etablie dans le rang Terrebonne, la dernière école occupée a été aujourd'hui démolie. Elle était sise près de la maison des Vermette.

ARRONDISSEMENT NO 9

L'histoire est muette sur l'emplacement exact de cette école. Peut-on supposer le territoire actuel de Charny?

ARRONDISSEMENT NO 10

Ecole de Beauséjour, érigée dans le rang Beauséjour.

6 juillet 1874

On procède aux engagements des institutrices pour les écoles ci-haut mentionnées. A cette époque, chaque commissaire présentait l'institutrice qu'il voulait pour faire l'école dans son arrondissement. Le salaire varie soit entre 18 et 40 louis (entre \$36.00 et \$80.00).

EXEMPLE DE CONTRAT D'ENGAGEMENT

Ecole de Taniata

No 2

“Nous soussignés commissaires d'école de la municipalité de St-Jean Chrysostôme, comté Lévis d'une part et Mademoiselle Noëlla Couture, institutrice, d'autre part, reconnaissons par les présentes avoir consenti, mutuellement à l'engagement qui suit, savoir: de la part de la dite Mademoiselle Noëlla Couture, inst. de tenir une école dans l'arrondissement No 2 de la dite municipalité en conformité avec lois d'éducation actuelles et des règlements établis par les Commissaires de cette municipalité pendant les douze mois, à dater du premier juillet mil huit cent soixante et seize et de ne permettre aucune fréquentation avec les jeunes gens, car se sera une cause d'expulsion sans que la dite maîtresse ait aucun droit d'indemnité contre les commissaires d'école et de la part des dits commissaires de lui payer la somme de dix-neuf louis courant pour les douze mois.

En foi de quoi nous avons signé respectivement en nos susdites qualités en présence de notre secrétaire-trésorier.

Edouard Lambert,
Président Pro Tempore
Georges Giroux,
Secrétaire-Trésorier ”

6 juillet 1874

Le salaire du secrétaire-trésorier est porté à cinquante piastres (\$50.00) par année pour l'ouvrage ordinaire y compris le recensement et les répartitions.

24 août 1874

M. Georges Giroux, secrétaire-trésorier, est autorisé à poursuivre toutes personnes en dette envers la Corporation de la Paroisse.

7 septembre 1874

Cinquante et un (51) enfants sont de nouveau "esemptés" pour l'année 1874-1875.

24 novembre 1874

Les commissaires d'école cèdent une partie du terrain de la même grandeur que celui de M. Joseph Philibert Morneau pour avoir droit à un chemin mitoyen. Le dit chemin doit demeurer vaste i.e. sans clôture et M. Morneau s'engage à payer le contrat et la rente de l'emplacement à M. Martel jusqu'au 1er mai au coût de trois shellings et neuf deniers et à l'avenir sept shellings et six deniers, par année.

20 mars 1876

La Corporation "Scholaire" de St-Jean Chrysostôme décide de construire une maison d'école dans l'arrondissement No 6, concession de Bélair. Elle sera bâtie sur un terrain offert gratuitement par M. Louis Tardif. Les commissaires sont "autorisés" à prélever au moyen d'une répartition basée sur le dernier rôle d'évaluation en force de la municipalité sur tous les contribuables tenus de déboursier le coût de construction et autres frais. Cette répartition est faite en un seul versement.

M. Etienne Paradis obtient le contrat des travaux pour une somme de \$337.00.

1er juillet 1876

Le salaire du secrétaire-trésorier est augmenté à soixante quatre piastres (\$64.00) par année.

Cotisation

La Cotisation Territoriale de cette paroisse est de vingt-cinq centins (soit 0,25) par cent piastres et les argents reçus pour les écoles en Territoriale, en mensuelle ou en argent du gouvernement sont mis en fonds communs.

12 août 1876

Les commissaires approuvent le rôle d'évaluation.

D'après l'avis, ils exemptent les personnes suivantes, à la condition qu'elles se conforment à la Loi: MM. John Breaky, Henry King Co., Georges Breaky, William Hill, John Rudd, John Anderson, Jeremiah Cubbert, Amos A. Colston, John Buchanan, Richard Downs, William Breaky, John Davis, William Downes et Charles Davis.

1876-1877

Quarante-cinq (45) enfants sont "esemptés"

mai 1877

Les examens publics seront faits par les institutrices au mois de juin 1877.

18 mai 1878

On décide de déménager l'école de l'arrondissement No 7, concession de Pénin qui se trouve chez M. Joseph Roberge, chez M. Louis Gosselin car la majorité des enfants qui fréquentent l'école demeurent dans le bas du village. On "escompte" les enfants de M. Laurent Larochelle afin de leur donner la facilité d'aller à l'école la plus proche.

15 juillet 1878

M. Ignace Roberge remplace M. Octave Montminy au poste de président.

24 septembre 1878

M. Ignace Roberge est autorisé à faire les réparations nécessaires pour l'école de l'arrondissement No 4, concession de St-Augustin.

24 septembre 1878

On étudie le cas de M. Ignace Roberge. Ne sachant ni lire, ni écrire, celui-ci demande de bien vouloir nommer un nouveau président. Bien qu'il ne soit pas dit formellement que le président doit savoir lire et écrire, on peut aisément considérer qu'il en est indispensable pour accomplir la tâche de président. M. Edouard Lambert le remplace.

10 mars 1879

A la demande de M. le Curé, Mlles Adeline Gingras et Emilie Deschamps sont destituées et notifiées immédiatement.

8 juin 1879

Population étudiante de 312 enfants.

16 juillet 1879

Le secrétaire-trésorier écrit au Ministre de l'Instruction Publique afin d'obtenir la permission de faire blanchir les maisons d'école et peindre les tableaux.

29 novembre 1879

L'assemblée des commissaires prend en considération une lettre de M. Victor Légaré, Curé, demandant la destitution de Mlle Whilhellmine Dussault pour des raisons légitimes.

10 décembre 1879

Comme Mlle Whilhelmine Dussault ne veut pas quitter les lieux, deux (2) commissaires iront retirer tous les effets qui appartiennent à l'école et signifieront aux enfants de ne plus aller à cette école. Ils acceptent aussi la résignation de Mlle Adeline Gingras.

MAISON D'ÉCOLE TANIATA

Comme M. Louis Cantin accorde gratuitement un morceau de terrain de 60 pieds carrés pour la construction d'une maison d'école dans la concession de Taniata et qu'il s'oblige à réparer le chemin et la clôture, il sera exempt de sa cotisation. La location de la maison d'école sera de vingt (20) piastres par année chez M. Laurent Gosselin. M. François Paradis s'engage à effectuer la dite construction en se conformant à la description mentionnée pour la somme de 375 piastres.

17 octobre 1880

46 enfants exemptés

25 mars 1881

On règle le loyer de l'école des Belles-Amours, arrondissement No 3. Une somme de 34 piastres sera donnée à M. Gabriel Lemieux pour le loyer de la grandeur de 16 pieds par 28 pieds "avec la chambre de la maîtresse comprise". Il s'oblige à fournir un poêle et chauffer la classe selon le "besoin de la maîtresse". M. François-Xavier Gosselin réparera le haut de la maison d'école à raison de 25 piastres. Les commissaires fourniront le bois.

La maison d'école de Beauséjour, dans l'arrondissement No 10, est déplacée chez M. Louis Lambert.

MAISON D'ÉCOLE DE TERREBONNE

Les discussions pour la construction de la maison d'école de Terrebonne, dans l'arrondissement No 8, débutent le 17 mai 1880. A la demande de M. le Surintendant de l'Instruction Publique, les travaux de cette maison d'école sont suspendus. Le 27 mai, la décision est prise de chaîner le terrain de la concession "en prenant vis-à-vis de la maison de M. Germain Roberge et celle de M. Magloire Paradis, le milieu se trouvant chez M. Alexis Dumas. "Ce dernier donnera le terrain de 60 pieds carrés, arrangera le chemin et la clôture, à condition d'être exempt de

la répartition pour la construction. Le 21 juin, on décide de remettre l'entreprise à l'automne, vu que les matériaux seront plus faciles à transporter et que le bois sera sec. Après la sentence de M. Gédéon Ouimet, Surintendant, fixant le site chez M. Ferdinand Vermette, qui possède un terrain d'au moins 90 pieds sur 180 pieds. On rencontre M. Vermette qui exige les conditions suivantes pour le terrain de 60 pieds carrés: exempté de la répartition pour la future construction, il s'obligera à réparer le chemin et la clôture; pour le reste du terrain de 30 pieds par 120 pieds, il exigera \$80. Le président des commissaires consultera le Surintendant pour savoir si ces conditions sont acceptables ou si l'on peut diminuer la grandeur du terrain. Le 15 août, on décide de bâtir la maison d'école chez M. Alexis Dumas. Le 1er novembre, on donne la maison d'école de l'arrondissement No 8 à l'entreprise de M. Ferdinand Vermette afin de se soumettre à la demande et à la décision du Surintendant. Pour exécuter le jugement du Surintendant, on bâtit sur un terrain de 90 pieds sur 180 pieds. Le 21 novembre, on propose d'accorder la concession à M. Etienne Vallière, cultivateur, car sa soumission est plus basse, avec les mêmes conditions sauf la grandeur de la maison, (20 pieds par 24 pieds), avec pilotis de 10 pouces carrés, pour la somme de \$380. Deux commissaires se rendent chez M. Vermette pour discuter le prix de l'emplacement de 90 pieds sur 180 pieds. Les commissaires offrent \$70. pour le terrain, mais M. Vermette refuse: son prix, \$80. A une session spéciale, le 18 décembre 1880, on vote le montant de \$80. pour l'emplacement. La question est ainsi réglée et on exécute les travaux.

4 septembre 1882

Pour certaines raisons, il est urgent de destituer M. Georges Giroux comme secrétaire-trésorier. M. Michel Roberge le remplace.

11 septembre 1882

M. Georges Giroux doit se présenter à une assemblée des commissaires pour remettre tout document appartenant à la Corporation scolaire. Il ne s'y présente pas.

24 septembre 1882

M. Georges Giroux remet les documents à la Corporation et on lui accorde un salaire de 8 piastres et 90 centins pour la période du 1er juillet 1882 au 4 septembre de la même année.

1er octobre 1882

46 enfants sont exemptés.

27 janvier 1883

Le président des commissaires peut poursuivre toutes personnes en dette envers la Corporation, et si les dites personnes ne paient pas, les commissaires refuseront les enfants.

17 février 1883

Etude pour la construction d'une maison d'école dans l'arrondissement No 3, concession Hétrière, sur le terrain de 60 pieds sur 60 pieds appartenant à M. Gabriel Lemieux.

1er juillet 1883

Après l'office divin du matin, à la porte de l'église, les commissaires des écoles donnent le chauffage des écoles par vente au rabais sous les conditions que les entrepreneurs seront obligés de fournir sur les lieux du bon bois sec et débité, prêt à mettre dans le poêle et se verront obligés de "renchausser" les maisons d'école qu'ils auront entrepris de chauffer. Les prix varient entre 14 et 29 piastres.

16 juillet 1883

La réunion tenue le 2 juillet est déclarée nulle car elle a eu lieu un jour de fête légale.

19 août 1883

Le nombre d'élèves trop élevé oblige à départager l'arrondissement No 4 et ainsi former un autre arrondissement désigné comme No 9.

25 août 1883

On divise l'arrondissement No 4, concession de St-Augustin. L'arrondissement No 4 où est située la maison d'école actuelle, devra être borné ainsi: côté nord: dans la ligne qui divise la concession Beaulieu de la concession St-Augustin, courant vers le sud (comprendra toutes les propriétés de cette partie de la concession) jusqu'à la ligne côté nord de la terre de Pierre Roberge (.) et que le 2e arrondissement qui sera connu et désigné comme l'arrondissement no 4 1/2 commencera de la ligne côté nord de la terre de Pierre Roberge jusqu'à la ligne côté sud-ouest de la terre de M. Antoine Roberge et que dans ce dernier arrondissement une maison d'école sera construite. Une remise prélevée sur les propriétaires intéressés au moyen d'une répartition basée sur la valeur de leur propriété servira à aider pour la construction de la maison d'école, soit une piastre et vingt centins par cent piastres. La maison d'école de 24 pieds par 28 pieds sera érigée sur la terre de Jobin Breaky, écuyer. Le 16 septembre, après délibérations, le contrat est accordé à M. Théophile Leclerc au prix de \$275.

12 janvier 1885

Pour éviter toutes difficultés, on construit une maison d'école dans la concession l'Hétrière, arrondissement No 3. L'école mesure 24 pieds par 24 pieds. M. François-Xavier Couture obtient l'entreprise pour la somme de \$475. Le 25 octobre, M. Joseph Prévost termine les travaux car M. Couture a quitté la paroisse. Ce dernier devra payer M. Prévost.

13 juillet 1885

Comme le salaire exigé par M. Michel Roberge, secrétaire-trésorier, est trop élevé, il remet sa démission.

16 août 1885

M. Cyrille Noël est nommé secrétaire-trésorier. Salaire: 55 piastres. A partir de ce moment, les assemblées se tiennent chez Joseph Noël, marchand.

Un procès est intenté au coût de \$450.00 et les commissaires consentent à donner à M. Georges Giroux \$40., somme due comme salaire de 2 mois et demi pour l'année 1882.

27 mars 1887

Nouveaux règlements établis pour les institutrices.

Les dites institutrices devront:

- 1- rester dans la maison d'école, y prendre leurs repas et y coucher
- 2- ne pas recevoir de jeunes gens
- 3- ne pas sortir avec les jeunes gens
- 4- ne pas accepter d'aller aux danses, et ne pas en faire à l'école
- 5- si quelqu'un se présente pour les marier, les fréquentations devront être courtes et toujours devant une personne âgée.
- 6- autant que possible, elles devront aller communier une fois par mois .

29 août 1887

Il est résolu que les institutrices ne devront pas se servir de leurs règles pour corriger les élèves.

20 janvier 1889

En réponse à la demande de M. le Surintendant exigeant l'agrandissement ou la construction d'une école Modèle, les commissaires proposent de retarder les travaux, à l'automne puisque l'entreprise sera moins dispendieuse.

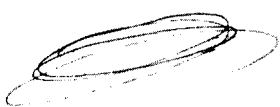
7 avril 1889

Fait amusant à remarquer. Les procès-verbaux commencent ainsi: "le pré-

Le 24 février 1889
 J'ay eu l'honneur de vous adresser
 une lettre par la poste et vous en
 avez reçu le lendemain et vous m'avez
 répondu par la poste le lendemain
 même jour comme suit. En ce

1001	Synace Robit	2500
2	Arthur Gaudin	2500
3	Synace Robit	2500
4	Joseph Gaudin	800
4 1/2	Pierre Gaudin	1700
5	George Gaudin	1150
6	François Gaudin	1700
8	Michel Gaudin	1500
10	François Gaudin	1500

Les entrepreneurs sont obligés de
 renchérir les maisons d'écies et de
 les bien paier quand il y en a
 besoin

Byrille Wall
 Sec. Trés


Contrat chaleureux...

3 octobre 1889

Une requête des habitants d'une certaine partie de l'arrondissement St-Augustin connue sous le No 9 est acceptée. Les plaignants exposent le fait qu'il n'y a pas d'école dans leur arrondissement et que le nombre d'enfants est suffisant pour avoir une école en opération.

29 mars 1892

Le président des commissaires est "autorisé" à acheter un emplacement pour agrandir ou construire l'école Modèle. On choisit la maison de M. Joseph

Noël (vendue à Honoré Lafontaine, (cordonnier) située côté sud et voisin de l'école actuelle. Coût: \$175.

17 juin 1892

Mlle Elise Gamache, institutrice, est congédiée et destituée de son poste pour cause d'insubordination et d'inconduite.

11 juillet 1892

Les commissaires demandent aux marguilliers d'accorder gratuitement à la Corporation un terrain loué par feu M. le Curé Beaumont, dont le contrat est annuel et pour lequel terrain les commissaires payaient annuellement une rente de \$3. Le 12 septembre, l'acte de donation est signé devant le notaire.

3 novembre 1892

Ouverture des soumissions pour les travaux d'agrandissement de l'école Modèle. Un montant de \$50. sera retenu sur le contrat jusqu'au 1er janvier 1894, comme garantie de "bonne ouvrage". La soumission acceptée est celle de M. Théophile Leclerc, \$138.00.

23 août 1893

Consultation auprès de M. le Surintendant de l'Instruction Publique pour fermer les écoles No 9 et No 10 car le nombre d'enfants est insuffisant. Les dites écoles sont fermées pour l'année scolaire 1893-1894.

1896

La Corporation scolaire retient un montant sur le salaire des institutrices pour leur fonds de pension.

17 avril 1897

Demande de subvention de \$80. pour pourvoir aux dépenses encourues pour les écoles No 9 et No 10.

18 mai 1899

Un projet de séparation de l'école de Pénin du reste de la municipalité est rejeté carrément.

17 septembre 1899

Des travaux d'agrandissement de 12 pieds et des réparations sont prévues à l'école No 3. MM. Gabriel Lemieux et Joseph Prévost accompliront cette tâche pour la somme de \$150.

(LIEU) *St David de Livié*, (DATE) *5 Février*.....1904.

M. *C. Noël*,

Secrétaire-trésorier des Commissaires d'écoles de *St Jean Chrysostome*
Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de ma dernière visite aux écoles de votre municipalité, que vous êtes tenu de transcrire dans le registre de la municipalité scolaire, conformément au paragraphe 14 de l'article 16 des Règlements du comité catholique du conseil de l'instruction publique tel que amendé par le dit comité, à sa séance du 14 mai 1902.

Votre bien dévoué,

L. Huay

Inspecteur d'écoles.

R A P P O R T.

1° Sur la mise en opération du cours d'études.

Très bien.

2° Sur l'emploi des livres de classe autorisés.

Très bien.

3° Sur l'usage des tableaux de l'emploi du temps.

Très bien.

4° Sur les maisons d'école.

En général vos maisons laissent plus ou moins à désirer. Celle du N°1 est vide. A l'exception des salles de classe du N°1, toutes les autres sont trop petites, notamment celles des N°s 4, 6 + 7 et pas une n'est ventilée. Sont en mauvais ordre la couverture du N°4 1/2, les portes ou fenêtres aux N°s 4, 4 1/2, 5 + 6, le plancher du N°6, les fondations du N°2, les lieux d'aisances aux N°s 4 1/2 + 6.

5° Sur le mobilier et les autres fournitures d'écoles.

Le mobilier est mauvais partout ou à p. p. Un grand nombre d'élèves n'ont ni sièges à dossier, ni pupitres. Les tableaux noirs devraient être remplacés ou, au moins, repeints aux N° 6, 7 + 8. Il faudrait 1° Une carte du Canada aux N° 4, 4 1/2, 7 + 8; 2° Une d'Amérique + une M. Monde aux N° 1 + 2; 3° Une d'Amérique et une du Canada au N° 5; 4° Une M. Monde, une d'Amérique + une du Canada au N° 6; 5° un globe terrestre au N° 1; 6° Un registre des visiteurs aux N° 1, 2, 4 1/2, 6, 7 + 8.

6° Sur les défauts sérieux qui peuvent exister dans la municipalité scolaire en général, dans les écoles en particulier, chez les instituteurs individuellement.

1° Perception des taxes trop lente; 2° Paiement des institutrices irrégulier; 3° Au D^{pt} modèle mauvaise discipline, résultat très peu satisfaisant, si non nul; 4° Au N° 2 progrès presque impossibles, résultat presque nul; 5° Au N° 5 peu d'activité, progrès lents.

7° Sur les moyens que les commissaires ou syndics devraient prendre pour améliorer l'état de leurs écoles.

1° Percvoir les taxes régulièrment (V. art. 366 du C. S.) 2° Payer les institutrices mensuellement (V. paragraphe 16 de l'art. 215 du C. S.)

Les rapports officiels ne faisant mention d'aucune école dissidente en fonction dans votre municipalité, vous avez droit de faire abolir cette corporation de ~~syndics et de percevoir les taxes de cette classe de contribuables (c. à. d. protestants)~~ (V. art 133 du C. S.)

4 février 1900

Etude sur la construction d'une maison d'école dans l'arrondissement No 7, concession de Pénin. Le lieu est fixé, d'après le "chaînage" fait sur la terre de Pierre Roberge, appartenant ci-devant à M. Etienne Vallières, du côté sud-ouest du chemin public. L'emplacement contenant un demi-arpent de largeur sur un arpent de longueur à prendre moitié dans l'immeuble 68 du cadastre officiel, appartenant à Pierre Roberge et moitié dans l'immeuble 69, appartenant à Joseph Roberge, lequel terrain se trouve borné au sud-ouest par le chemin de la concession, au nord-est au bout de la profondeur d'un arpent, partie à Pierre Roberge et partie à Joseph Roberge au nord-ouest du dit Pierre Roberge a un quart d'arpent de la clôture de ligne qui sépare son terrain de celui de Joseph Roberge à un quart d'arpent de la dite ligne, au prix de \$40. pour chaque moitié.

27 mars 1904

L'école de St-Augustin (No 4 1/2) portera à l'avenir le No 3, vu qu'il n'y a plus d'école portant ce numéro.

13 août 1905

Deux commissaires se rendent chez un avocat au sujet de taxes scolaires que M. John Breaky et autres ne paient pas depuis plus de 20 ans.

25 juillet 1906

Un compte de cotisation est envoyé à M. John Breaky pour les trois (3) dernières années. Le président est "autorisé" à prendre contre M. John Breaky une action pour et au nom de la Corporation en recouvrement des taxes scolaires dues par lui.

6 février 1907

Une étude pour la construction d'une maison d'école dans le rang Pénin est annulée, car les intéressés désirent que l'emplacement soit deux (2) arpents plus haut. Pour satisfaire les habitants de cet arrondissement, le terrain pour la maison d'école No 7 sera un lot de terre (90 pieds par 90 pieds) pris dans le lot No 70 du cadastre, propriété de Pierre Roberge, côté est du chemin, borné ainsi à l'ouest au chemin public, au sud à la ligne de Michel Roberge, au nord et à l'est par le possesseur du terrain. La soumission de M. Edmond Cantin, de \$750., est acceptée.

17 mars 1907

Considérant que M. John Breaky désire acquérir le terrain et emplacement de l'école No 3, il est décidé que ce terrain No 386, du cadastre lui soit cédé à la condition que M. Breaky livre à la Corporation un terrain (No 336 du cadastre).

13 juin 1907

M. Jos. St-Hilaire, architecte et entrepreneur, visite la nouvelle école No 7 afin de considérer si elle a été bâtie selon le marché entendu. Le 21 juillet, l'inspecteur d'école vient visiter cette même école afin de s'assurer que la construction est conforme à la loi. Le 31 juillet, deux (2) commissaires prennent une consultation d'avocat à Québec pour mieux se renseigner sur les difficultés qui existent entre les commissaires et les intéressés de Pénin, relativement à la maison d'école. Enfin le 18 août, on en vient à un arrangement, des améliorations sont votées et le montant de l'entreprise est réduit à \$700.00.

13 octobre 1907

Lecture d'une requête adressée au Surintendant demandant l'érection d'une municipalité scolaire distincte prise dans la Paroisse St-Jean Chrysostôme. Les commissaires s'opposent fortement à cette demande des protestants de l'arrondissement St-Augustin. La principale raison évoquée: l'évaluation des protestants est de beaucoup supérieure à celle des catholiques et ce serait une injustice inqualifiable pour les catholiques de cet arrondissement.

22 février 1908

Même si une lettre est adressée au Surintendant, pour acquérir un terrain de 90 pieds carrés, au lieu de 90 pieds sur 180 pieds, on achète un terrain de 90 pieds sur 180 pieds, afin que la maison d'école No 6 soit agrandie conformément.

3 mai 1908

Il est décidé d'agrandir les maisons d'école No 4 et No 6 de 12 pieds.

31 mai 1908

M. Octave Roberge prépare le devis pour l'agrandissement de l'école No 6 et M. François Gosselin, celui de l'agrandissement de l'école No 4.

12 juillet 1908

Comme il s'agit de séparation de municipalité scolaire des arrondissements No 3, 4 et 9, du reste de la municipalité, les travaux de réparations de l'école No 4 demeurent suspendus. On décide de suspendre les réparations de l'école No 6 jusqu'au 1er novembre, car l'achat du bois sera beaucoup plus avantageux et que les

réparations préconisées n'ont pas de sens.

12 décembre 1909

Décision de construire une nouvelle école No 6, de 24 pieds par 32 pieds, au même endroit, mais rangée au sud. Le contrat est octroyé à M. Edmond Cantin, au montant de \$925.00. Un terrain de 90 pieds sur 180 pieds est acheté, de M. Pierre Roberge, au coût de \$25. L'ancienne école No 6 est vendue à l'enchère.

28 mars 1909

Lettre du Surintendant au sujet d'une requête de MM. Alfred Goulet, Antoine Paradis et autres par laquelle on demande l'érection de la nouvelle paroisse de Ste-Hélène de Breakeyville en municipalité scolaire distincte. Requête acceptée.

3 avril 1910

L'arrondissement Terrebonne est désigné comme l'école No 3, l'arrondissement Pénin, école No 4 et l'arrondissement Beauséjour, école No 7.

9 avril 1910

Construction d'une nouvelle école No 5. Achat d'un terrain de 90 pieds sur 180 pieds de M. Jean-Baptiste Carrier, pour ériger la maison d'école de 30 pieds par 30 pieds, suivant les plans fournis par le Surintendant.

29 avril 1909

Annexion des lots Nos 801-802-803-804 et 792 du cadastre de la Paroisse de St-Henri à la municipalité scolaire de St-Jean Chrysostôme.

22 mai 1910

Requête de M. Joseph Couture et autres sollicitant le détachement de cette municipalité des lots Nos 417 et 424 inclusivement de la concession Beauséjour pour annexer ce territoire à St-Lambert. Requête refusée.

29 mai 1910

Appel de M. Alfred Cantin au sujet du site et de la construction de la maison d'école No 5. Le site choisi n'est pas solide. Achat du terrain sur le lot 281, au prix de \$90. Le contrat est accordé à M. Octave Roberge au montant de \$1024.

23 novembre 1912

Suite à la démarche du Surintendant réquisitionnant la construction immédiate d'une nouvelle école No 2, une maison d'école de 1 étage et demi sera bâtie

dans cet arrondissement. L'entreprise est accordée à M. Philippe Roberge pour le prix de \$1200.00.

7 septembre 1913

Une liste officielle est établie concernant les volumes utilisés dans les écoles.

1er mars 1914

Après plusieurs démêlés, il est décidé que la nouvelle école No 3 sera construite suivant plans et devis du Département de l'Instruction Publique et cela sur le terrain actuel. Le contrat est remis à M. Joseph Larose, au prix de \$1298.00.

13 juillet 1916

Le site choisi antérieurement considéré comme non-central, on achète un terrain de M. Joseph Higgins pour la construction d'une maison d'école dans l'arrondissement No 7. M. Joseph Higgins donne le dit terrain.

17 septembre 1916

Contrairement à la recommandation du Surintendant, on décide de retarder la construction de l'école Modèle au printemps 1917, car en 6 ans, on a reconstruit 5 écoles.

15 octobre 1916

Rapport du Surintendant ordonnant la construction de la maison d'école Modèle. La présente école ne répondant plus aux besoins, on décide de construire une école Modèle de 2 étages (28 pieds par 50 pieds) qui servira aussi pour y tenir l'école élémentaire. La vieille école fut déménagée plus tard par Edmond Cantin chez Philippe Bélanger.

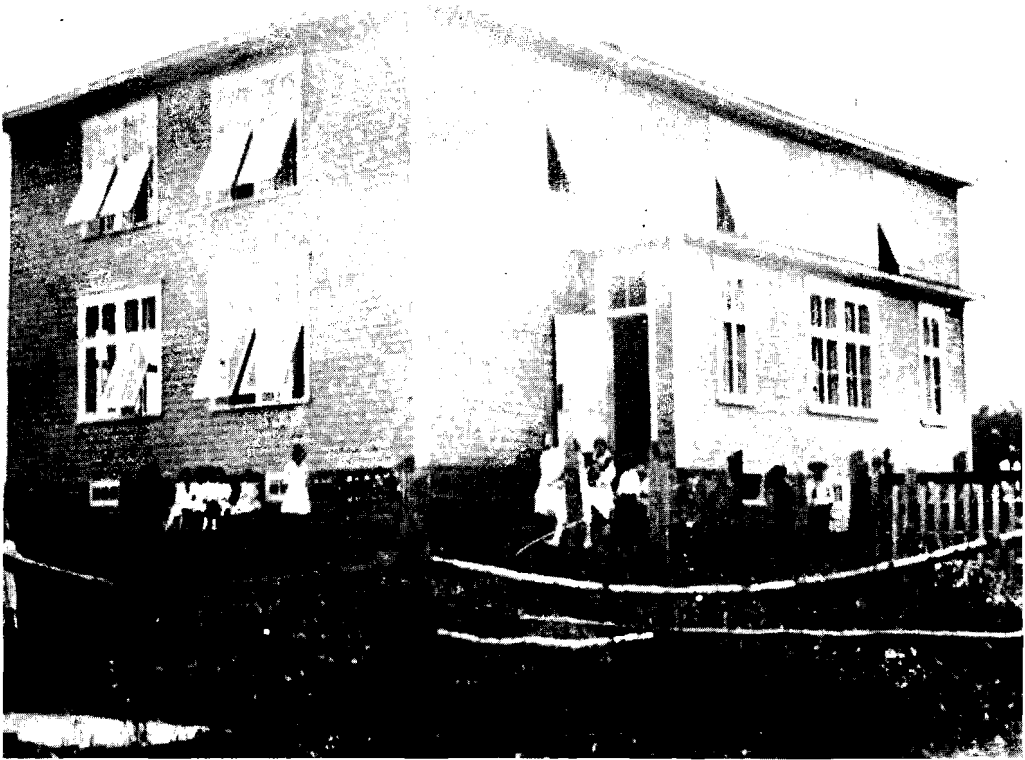
29 janvier 1917

M. Edmond Cantin (Pénin) prépare le devis du bois pour la construction de l'école No 7 (maison: 20 pieds par 30 pieds).

Il est proposé que la Corporation Scolaire de St-Jean Chrysostôme s'adresse aux marguilliers de la paroisse pour obtenir un terrain gratuit de 90 pieds par 180 pieds, avec l'emplacement que la Corporation possède déjà pour l'érection de l'école Modèle.

17 juin 1917

N'ayant reçu aucune soumission pour cette école, le contrat est accordé à M. Philippe Roberge pour la somme de \$3,600.00, construite selon plans et devis



Ecole Modèle, construite en 1917

acceptés par le Surintendant.

9 septembre 1917

Local de l'école No 7 fixé chez M. Joseph Higgins.

7 octobre 1917

Un contrat est fait par acte notarié au sujet d'un certain lot de terre le long du cimetière que la Corporation lègue à la Fabrique et acceptation par contrat d'un autre lot de terre que les marguilliers cèdent à la Corporation pour agrandir l'emplacement actuel d'un demi-arpent de terre.

13 mars 1921

On décide de fermer l'école No 7 pour l'année scolaire 1921-1922.

11 septembre 1921

Le Révérend L.G. Auclair, curé de cette paroisse est nommé visiteur des écoles de cette municipalité.

30 juillet 1922

Le salaire des institutrices est fixé à \$250., contrairement à la résolution du 5 mars dernier qui fixait le salaire à \$225., car pour bénéficier des subventions du Gouvernement, on doit payer \$250.

4 décembre 1924

Un arrangement amical est fait avec M. Kirouak de Charny qui s'est permis de faire feu avec une carabine sur la maison d'école de Beaulieu brisant ainsi la porte. Cet arrangement est d'au moins \$5.00.



Ecole Beaulieu 1924

21 mars 1925

Démarches faites auprès du Dr A.V. Roy, député du comté, afin d'obtenir un octroi spécial du Gouvernement Provincial pour aider à payer diverses réparations effectuées pendant 1923 et 1924.

20 avril 1925

Le salaire des institutrices est de \$250. à la condition qu'elles consentent à l'entretien des classes, n'ayant de protection syndicale elles sont notifiées ou remerciées de leur service à la fin de chaque année académique.

18 octobre 1925

Sur recommandation du Département de l'Instruction Publique, il est décidé d'acheter un système Kanstine de trois bols qui seront installés à l'école Modèle. (cabinet d'aisance situé à l'extérieur)

6 décembre 1925

Demande d'octroi spécial.

10 juillet 1927

A l'avenir, les réunions auront lieu dans une salle de l'école Modèle. Le président fait des bulletins pour les écoles.

16 juillet 1928

Suite à la nomination de M. l'abbé Eugène Dumas au poste de président, les réunions se tiendront au presbytère.

16 juillet 1928

Les écoles Nos 1, 2, 3 et 6 seront peinturées à l'extérieur. Le salaire des "pintres" sera de \$2.00 par journée de 10 heures.

26 mai 1929

Demande d'octroi spécial.

2 juin 1929

Après avoir mûrement considéré qu'il est de la plus haute importance que les écoles No 1 soient tenues par des Dames Religieuses institutrices, il est décidé que le Président engage 5 Dames Religieuses de St-François d'Assise dont la fondatrice fut la Rév. Mère Marguerite-Marie, pour tenir l'école Modèle. Pour bien recevoir ces Dames des réparations seront faites à l'école et l' "électricité" y sera installée (agrandissement pour le théâtre).

19 janvier 1930

Demande de subvention pour aider à défrayer le coût des réparations à l'école Modèle.

20 avril 1930

Le Surintendant de l'Instruction Publique demande que la Corporation de St-Jean Chrysostôme participe à la fête de la plantation des arbres sur les terrains des écoles car le Ministre des Terres et Forêt offre gratuitement 2 arbres par arondissement.



Les 5 Dames Religieuses de St-François d'Assise

20 avril 1930

Considérant qu'il n'y a pas de commissaire pour l'arrondissement de Beaulieu, que pour l'arrondissement No 2, c'est un citoyen d'une autre arrondissement qui est représentant, il est décidé qu'à l'avenir les arrondissements se définiront ainsi:

L'arrondissement No 1 formé des concessions St-Romain, Marangouinière, St-Louis, Taniata, 2e rang en allant vers le nord jusqu'à la terre de M. Napoléon Côté.

L'arrondissement No 2 formé des concessions Taniata, 2e rang, depuis la terre de France Côté en allant vers le nord à l'extrémité de la concession Taniata 1er rang et Petit St-Jean.

Les arrondissements Nos 3 et 4, représentés par un commissaire.

L'arrondissement No 5 représenté par un commissaire et formé de Beaulieu 1er et 2e rang.

L'arrondissement No 6 représenté par un commissaire et formé de Bélair nord et sud, Bas et Haut de Beauséjour.

8 mai 1930

Octroi spécial de \$700.00

12 octobre 1930

Une demie-journée de congé accordée aux enfants afin de permettre aux mères et aux enfants d'assister aux conférences du médecin sanitaire du comté et de permettre l'inspection sanitaire des enfants.

A l'avenir, les institutrices devront fournir un certificat de santé.

1er mars 1931

Demande d'octroi de 75 pour cent pour défrayer le coût du système de chauffage à l'eau chaude au couvent.

6 septembre 1931

Chauffage de l'école No 1 au charbon.

2 avril 1933

Adhésion au certificat d'études.

6 août 1933

Démission de M. Cyrille Noël, secrétaire-trésorier.

8 novembre 1936

Demande d'octroi de 50 pour cent pour l'agrandissement du couvent.

Jeu*di*, 22 juillet 1937

L'ACTION CATHOLIQUE

Les institutrices auront un salaire minimum de \$300

C'est ce que nous avons appris de bonne source ce matin au parlement.— Le gouvernement n'obligera pas les municipalités à payer ce salaire de \$300, mais il leur accordera, à cette fin, des octrois si généreux, qu'ils ne pourront refuser de les accepter, sans y perdre.

MONTANT DE \$1,225,000

Les institutrices de la province de Québec connaîtront bientôt une ère nouvelle. Depuis déjà longtemps, leur cas a attiré l'attention de l'opinion publique et des éléments les plus désintéressés de la nation. Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a fait à leur sujet des demandes répétées. Et l'on se souvient, par ailleurs, des éloquentes plaidoyers qui ont été faits en Chambre en ces dernières années en faveur de nos institutrices qui, mal énumérées, donnaient quand même tout leur dévouement à la cause de l'éducation.

Le département de l'Instruction publique, de concert avec les membres du cabinet, étudiaient de la façon la plus active, depuis quelque temps, le moyen d'assurer à nos institutrices un salaire minimum de \$300, par année. Nos institutrices, dont on exige toujours plus de compétence et de dévouement, volent enfin leurs vœux réalisés. Une échelle vient d'être établie qui devra leur assurer ce salaire minimum de \$300. L'échelle a reçu l'approbation de plusieurs ministres, et il ne manque plus que l'approbation officielle du Cabinet pour qu'elle soit rendue publique.

Nous apprenons cependant

de bonne source que le gouvernement n'obligera pas, en principe, les municipalités scolaires à payer ce salaire minimum de \$300. Mais il accordera, à celles qui le donneront, des octrois tellement généreux que les municipalités ne sauraient les refuser sans y perdre. Ainsi, nous a-t-on affirmé. Il en coûtera plus cher aux commissaires d'écoles pour payer une institutrice \$200, qu'il ne leur en coûtera pour la payer \$300.

De plus, les corporations scolaires qui voudront bénéficier des octrois devront accorder le salaire de \$300, à toutes les institutrices employées par elles. Il ne sera pas possible de faire un choix et de demander l'octroi pour quelques-unes seulement des institutrices.

Une somme globale de \$1,225,000, sera ainsi donnée en octrois aux corporations municipales de la province qui voudront réhausser les salaires des jeunes filles qui se dévouent à l'enseignement.

La sanction officielle de l'échelle des octrois qui vient d'être préparée sera donnée immédiatement et il est probable qu'elle sera rendue publique vendredi ou samedi.

29 août 1937

On alloue une somme de 64 piastres aux intéressés de Beauséjour pour aider au transport de leurs enfants à une école ou pour engager une institutrice privée.

13 mars 1938

Suite à une lettre du Ministre du Travail, il est décidé d'installer des fournaises à l'épreuve du feu et trois (3) extincteurs chimiques.

28 août 1938

Nouvelle demande d'octroi.

10 décembre 1939

Fermeture de l'école de Beaulieu suite au rapport du Dr Bélanger, du Ministère de la Santé.

14 janvier 1940

Octroi spécial de \$50.

9 juin 1940

Ordre de faire quelques améliorations au couvent dans les trente jours pour se conformer à la loi des Edifices Publics.

18 août 1940

Travaux entrepris à l'école de Terrebonne par M. Denis Goulet.

17 août 1941

Il est décidé d'ouvrir une école régulière au Petit St-Jean. Temporairement, la Corporation louera une partie de la maison de M. Jos. Cantin et si ce n'est pas possible on fera deux (2) classes à l'école de Taniata.

23 juin 1942

On organise pour l'année 1942-43, l'école du No 2A chez M. Donat Cantin.

9 janvier 1943

Réouverture du couvent. L'épidémie de scarlatine est terminée.

13 février 1943

Demande au Ministère de l'agriculture pour 75 arbres d'ornement grai-

nes de jardin et fleurs d'ornement pour les jardins du couvent.

13 mars 1943

Annexion temporaire d'une partie de l'arrondissement No 5, concession de Beaulieu, depuis chez M. Adélard Carrier en venant au village à l'arrondissement No 1. Le motif qui nécessite cette annexion: la classe de Beaulieu est trop petite.

17 juillet 1943

Abolition de la perception du mensuel.

17 juillet 1943

Engagement d'un instituteur pour enseigner aux garçons de 6e à 10e année. Le 10 juin 1944, on décide que les garçons de 5e année fréquenteront la classe de l'instituteur (Raymond Trudel).

14 août 1943

A l'avenir, on achètera pour toutes les écoles le bois à la corde au plus bas prix.

14 avril 1945

Démission de M. Jos. Gosselin, secrétaire-trésorier et régisseur.

9 juin 1945

Sur recommandation de l'Inspecteur d'Écoles, on construira une maison d'école dans l'arrondissement Petit St-Jean.

30 septembre 1945

Le président signe le contrat avec l'Association des Institutrices du district no 55.

13 octobre 1945

Numéros de lots du cadastre officiel compris dans l'arrondissement no 2A: Petit St-Jean 219 à 235 inclusivement.

21 octobre 1945

La Commission Scolaire prend l'école no 7, Beauséjour, sous sa juridiction.

9 février 1946

Le contrat de construction pour l'école no 2A est adjugé à M. Roland Pré-

vost pour la somme de \$4500.00 sur un terrain de 100 pieds carrés chez Joseph-Philias Cantin.

8 juin 1946

Installation de l'électricité dans les écoles.

14 décembre 1946

La Commission Scolaire entre dans l'Association des Commissaires d'écoles.

Les institutrices doivent faire la classe durant les jours de catéchisme pour recevoir les élèves qui peuvent éventuellement s'y présenter.

5 janvier 1947

On décide de construire une école à Beauséjour

17 février 1947

Octroi de \$4,000.00 pour l'école no 2A.

Numéros de lots du cadastre officiel compris dans l'arrondissement no 2, concession Taniata: 33 à 39, 41 - 193, 195 à 218.

Des réparations sont faites à l'école no 2.

14 juillet 1947

On loue un local chez M. Etienne Cantin pour loger la classe du professeur. Il est aussi décidé d'ajouter une 4e classe au couvent afin de décongestionner les autres classes.

9 août 1947

On détermine les limites de l'arrondissement no 7 dans le rang Beauséjour, les numéros compris de 417 à 466 ainsi que les subdivisions de ces numéros forment l'arrondissement no 7.

24 août 1947

On accepte les travaux de construction de l'école Beauséjour.

13 décembre 1947

Subvention de \$3,000.00

A l'avenir, l'élection des commissaires se fera au scrutin secret et non verbalement.

Il sera chargé \$5.00 pour chaque soirée donnée au couvent par des personnes de la paroisse.

25 janvier 1948

On accepte les travaux de réparation à l'école no 2.

10 mai 1948

Achat d'une pompe électrique pour le couvent.

28 août 1948

Location d'un loyer chez M. St-Amand pour la classe des garçons.

11 septembre 1948

Octroi spécial de \$1500.00

6 mars 1949

Emprunt de \$2,500.00 pour faire les réparations de l'école no 5. Les travaux sont confiés à M. Théophile Fontaine.

11 juin 1949

Demande d'octroi de \$1000.00

31 juillet 1949

Le local pour enseigner aux garçons est fixé chez M. Pierre Larochelle, fils

21 août 1949

On détermine les numéros de lots du cadastre officiel compris dans l'arrondissement no 1: 29-30-31, 42 à 53 inclusivement, 112, 120 à 199 inclusivement, 525 à 551.

10 septembre 1949

On accepte les travaux effectués à l'école no 5.

2 avril 1950

A l'avenir, chaque arrondissement paiera sa construction, les réparations et le mobilier de son école

8 avril 1950

On détermine les numéros de lots du cadastre officiel compris dans l'arrondissement No 5: 260 à 313 inclusivement.

18 mai 1950

Achat d'un clavigraphie.

28 mai 1950

Les réunions se tiendront au couvent.

10 juin 1950

Démission de Madame Victor Fouquet, secrétaire-trésorière.

10 juillet 1950

Réengagement de Madame Victor Fouquet.

19 août 1950

Quinze (15) pieds de terrain sont cédés pour élargir la route Petit St-Jean.

9 septembre 1950

Amendement apporté à la décision prise le 2 avril, on met en commun toutes les réparations des écoles.

14 avril 1951

Les réunions se tiendront à la nouvelle salle municipale.

21 avril 1951

Les comptes d'électricité sont payables chaque mois.

26 juin 1951

Comme on suppose la construction d'une école dans l'arrondissement No 6 côté ouest, on décide de construire une école à Bélair ouest No 6A et de faire des réparations à l'école No 6. Le 30 juin, on fait l'acquisition d'un terrain de M. Paul-Emile Carrier pour le transport de l'école No 6. On achète aussi un terrain de 20,000 pieds carrés pour l'école No 6A, de M. Napoléon Plante. Le 14 août, M. Alfred Laprise est nommé ouvrier en chef pour les réparations de l'école No 6.

10 juin 1952

Une partie de terrain (ancien lot No 485) est cédée au Conseil de la Municipalité qui projette l'élargissement du chemin de Bélair.

14 octobre 1952

On détermine les numéros des lots du cadastre officiel compris dans les arrondissements No 3 et No 4.

arrondissement No 3: 801 à 804, 1 à 28, 29, 30 et 31

arrondissement No 4: 54 à 90, et 792

9 décembre 1952

On décide de construire une école dans l'arrondissement No 4.

14 avril 1953

On prend la décision de restaurer l'école No 3.

On construira l'école No 4 sur les terrains de MM. François Roberge et Arthur Vermette.

9 juin 1953

A l'avenir, un certificat de baptême sera exigé pour les écoliers débutants.

21 juillet 1953

Démission de Mme Victor Fouquet au poste de secrétaire-trésorière.

8 septembre 1953

Fondation d'une caisse scolaire à chaque école dépendant de la Caisse Populaire.

27 octobre 1953

Le contrat de construction pour l'école No 4 est accordé à Garon et Frères. Le 8 décembre, M. Robert Couture est nommé surveillant des travaux et l'on achète un terrain pour le futur site de l'école.

8 juin 1954

Les travaux de réparation de l'école Terrebonne sont confiés à M. Alexis Paquet.

8 juin 1955

On décide de construire une école des garçons de 2 (deux) ou 3 (trois) classes.

1er décembre 1956

Etude d'une nouvelle école avec locaux adéquats au village.

4 septembre 1957

Fermeture de l'école Petit St-Jean, car il ne reste que quatre (4) enfants qui fréquentent l'école Taniata.

10 mai 1958

On s'adresse aux Révérendes Soeurs St-François d'Assise pour l'enseignement en septembre prochain dans nos écoles.

12 août 1958

Les commissaires rencontrent les Soeurs Servantes du Saint Coeur de Marie afin d'obtenir leur signature pour enseigner à St-Jean Chrysostôme en septembre 1959.

12 août 1958

On détermine les numéros des lots du cadastre officiel compris dans l'arrondissement du Haut de Bélair: 482, 292, 483, 107, 108, 109, 186, 481.

9 décembre 1959

On reconstruira le couvent. Une lettre est envoyée à M. Albert Samson, député, pour solliciter toute son influence au sujet de cette entreprise.

23 janvier 1960

Lorsque la nouvelle école au village sera ouverte, les enfants des rangs Taniata, Petit St-Jean, Beaulieu, ceux des écoles Nos 6-7-8 et des autres rangs, seront transportés à l'école du village. En conséquence la Commission Scolaire demande la permission de construire une école de 10 classes et plus.

Fermeture de l'école de Beauséjour (No 7). Les élèves fréquentent l'école de St-Lambert.

9 février 1960

En vue de la future construction, on s'adresse au Conseil de la Fabrique pour l'acquisition du terrain voisin de l'emplacement actuel.

8 mars 1960

Toujours en vue de la future construction, la Commission Scolaire prend une option sur les terrains appartenant à la Fabrique, à Mme Thomas Couture ou à M. Léo Couture.

17 mai 1960

Acceptation devant notaire de la cession gratuite par la Fabrique d'un terrain de 61,630 pieds carrés, constitué des lots 185-B-1 et 159-1 du cadastre officiel à la condition que la Commission Scolaire cède le terrain de l'ancienne école constituée des lots 155-1 et 157, 158-A-2 et 159-3 du même cadastre, dûment accepté par le Département de l'Instruction Publique.

12 juillet 1960

Une demande est adressée à la Commission Scolaire de St-Romuald pour prendre les élèves de 8e, 9e, 10e et 11e années pour le cours scientifique.

8 novembre 1960

Denise Cantin est nommée directrice du Couvent.

13 décembre 1960

Une lettre est envoyée aux Soeurs Servantes du Saint Coeur de Marie leur demandant de venir visiter le nouveau couvent et de nommer des Religieuses pour enseigner en septembre 1961.

27 décembre 1960

M. Emile Drapeau est engagé comme concierge du nouveau couvent. Date d'entrée en fonction: 2 janvier 1961.

18 juillet 1961

Mlle Antoinette Larue est nommée directrice de l'école.

8 août 1961

Fermeture des écoles 6 et 6A de Bélair. Les élèves viendront au Couvent.

17 août 1961

Les contrats de transport sont accordés à MM. Aimé Plante, Etienne Plante et Denis Couture.

30 janvier 1962

Une résolution est votée, i.e. que la Commission Scolaire de St-Jean Chrysostôme soit formée en Commission Régionale avec les Commissions Scolaires voisines qui en manifesteront le désir.

14 août 1962

Il est proposé que l'école portera le nom du St-Coeur de Marie.

19 août 1962

Bénédiction du couvent à 3:00 hres par M. le Curé Beaudoin.

23 août 1962

Un contrat de transport est accordé à M. Alfred Roberge.

21 août 1963

Les élèves de Beauséjour fréquenteront l'école du village. Le contrat de transport est accordé à M. Denis Couture.

10 septembre 1963

Projet d'agrandissement de l'école actuelle de 6 classes et une cafétéria.

9 juin 1964

Les commissaires s'opposent formellement et unanimement à ce que le droit de grève soit accordé au personnel enseignant.

21 février 1966

La Commission Scolaire sollicite l'adhésion à la Commission Scolaire Régionale de Tilly.

10 mai 1966

La Commission Scolaire Régionale de Tilly accepte cette demande.

14 juin 1966

La Commission Scolaire adresse une demande au Ministère pour la construction de 10 classes.

1er août 1966

Après étude, on rencontre les marguilliers dans le but d'acheter un terrain de la Fabrique pour l'éventuelle construction de dix (10) classes.

9 août 1966

On engage M. Paul Samson, architecte, pour préparer les plans et devis pour la construction d'une école de 10 classes: bureau pour la direction, gymnase, clinique, maternelle, salle pour les professeurs, pour le concierge, magasin, vestiaire et salle de photocopie.

10 août 1966

Achat d'une classe pré-fabriquée (24 pieds x 30 pieds).

13 décembre 1966

Comme la ville de St-Jean Chrysostôme est bien située et ainsi accommoderait les paroisses voisines, on offre au Ministre un site pour la construction d'une école polyvalente.

13 janvier 1967

M. le Président est autorisé à rencontrer M. le Curé et les marguilliers pour s'occuper de l'achat du terrain de la Fabrique.

13 janvier 1967

Proposition par laquelle la Commission Scolaire de St-Jean Chrysostôme s'unirait à la Commission Scolaire polarisante de Charny qui elle, confie l'organisation du service pédagogique à un directeur général.

11 juillet 1967

Démission de Madame Alphonse Ferland au poste de secrétaire-trésorière.

18 juillet 1967

Eugène Ferland est nommé secrétaire-trésorier.

12 décembre 1967

Demande au Ministère de l'Education pour la construction d'un couvent de 6 classes.

16 janvier 1968

Démission du secrétaire-trésorier.

25 janvier 1968

Demande au Ministère de l'Education pour l'agrandissement de l'école actuelle.

29 février 1968

La Commission Scolaire se porte acquéreur du terrain nécessaire à l'agrandissement futur de l'école mais comme les commissaires refusent de payer le prix exigé par la Fabrique, on annule la dite résolution et le 9 mai, la Commission Scolaire se porte acquéreur des lots Nos 15-5-1, 158-AP-1, 158-A-2, 159-P-2, 159-P-3, 159-P-4, P155-NS, P159-NS, 157 et 155, propriétés de la Fabrique. M. le Curé et les marguilliers offrent de vendre une partie des lots 155 et 159 au prix de '10 cents le pied carré à condition que cette vente soit exempte des frais de toutes sortes et que la Commission Scolaire s'engage à clôturer à ses frais les parties des lots.

M. Paul-Emile Samson, architecte prend connaissance du devis à suivre pour la nouvelle construction.

13 mars 1968

La Commission Scolaire de St-Jean Chrysostôme accepte en principe le projet de regroupement des Commissions Scolaires de St-Romuald, Charny, St-Nicolas, St-Rédempteur, St-Jean C., Breakeyville et St-Lambert. Un comité de travail sera formé pour étudier les conséquences pédagogiques, administratives et financières dues à un tel projet.

14 mai 1968

Demande au Ministère de l'Éducation pour l'ouverture d'une classe de maternelle en septembre prochain.

11 juin 1968

On retient les services de M. Oscar Dorval, ingénieur conseil, pour la préparation des plans et devis de la mécanique et de l'électricité pour l'agrandissement de l'école.

26 juin 1968

Une demande est adressée à la Municipalité pour la location de l'ancienne salle municipale qui servirait à loger deux classes en septembre prochain.

9 juillet 1968

Le Conseil Municipal prête le 2e étage de la salle du poste d'incendie à certaines conditions que remplira la Commission Scolaire.

M. Médard Leblanc, directeur des écoles, est autorisé à faire imprimer 5,000 dossiers cumulatifs pour les élèves.

22 août 1968

On décide d'engager une secrétaire pour aider la directrice dans son travail.

Il est proposé de payer à la ville \$250.00 par année pour la location de leur salle.

20 janvier 1969

Les commissaires refusent d'adhérer au regroupement proposé en vue de la fusion des Commissions Scolaires environnantes.

6 septembre 1969

Les soumissions de transport des élèves sont remises à: MM. Emilien Roberge, Aimé Plante, Etienne Plante et Alfred Roberge.

11 novembre 1969

Lettre du Service d'Inspection du Travail, Ministère du Travail et de la Main d'Oeuvre du Québec au sujet du couvent, demandant d'exécuter certains travaux au 3e étage.

Il est impossible de répondre immédiatement au sujet de l'approbation des plans et devis de l'agrandissement puisque les documents ne sont pas complétés et que l'achat du terrain n'a pas été effectué.

14 juillet 1970

Demande d'autorisation au Ministère de l'Éducation pour l'agrandissement de l'école actuelle.

8 novembre 1971

Comme depuis plusieurs années, la Commission Scolaire, St-Jean Chrysostôme réclame l'autorisation d'agrandir l'école actuelle, on réitère une demande d'étude laissant la possibilité de procéder à la construction de nouveaux locaux adéquats.

11 janvier 1972

Le secrétaire-trésorier fait lecture d'une copie d'une résolution adoptée par le Conseil provisoire de la Commission Scolaire nouvelle de Chaudière-Etchemin recommandant un agrandissement de l'école actuelle.

1972

Démission de Sr Jeannette Ruelland, directrice de l'école depuis 1966.

13 juin 1972

Dernière assemblée de la Commission Scolaire de St-Jean Chrysostôme M. Philippe Goulet est nommé commissaire pour le quartier No 11.

4 août 1972

Entrée en fonction de Sr Aline Anctil, principale.

8 septembre 1972

Lyse Turcotte est engagée comme secrétaire.

5 mars 1973

M. Philippe Goulet annonce que le Ministère accepte l'agrandissement de l'école.

22 octobre 1973

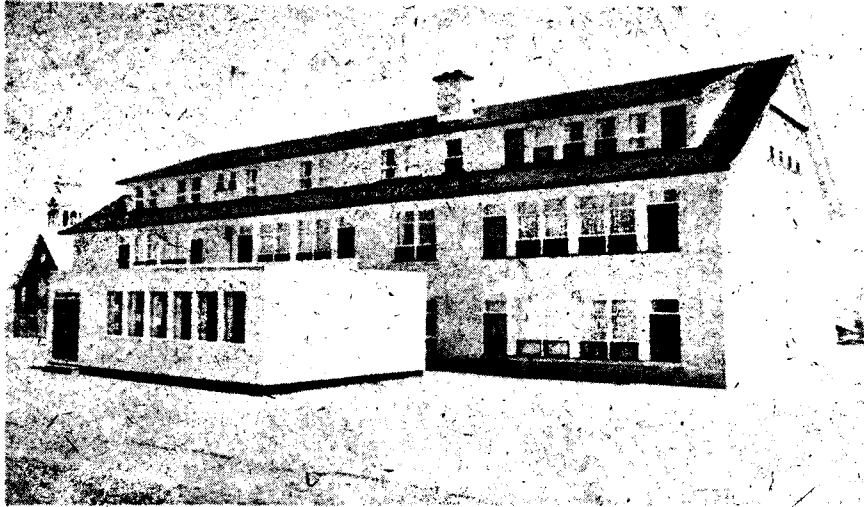
De nouvelles démarches sont entreprises afin de s'assurer auprès du Ministère qu'une nouvelle maternelle est nécessaire. Toutes ces démarches retardent la construction.

25 septembre 1974

La grande nouvelle est dans l'air plus que jamais, on aura l'agrandissement de l'école réclamé depuis de nombreuses années.

Le suspense prend fin

Le Couvent de St-Jean sera agrandi tel que prévu



(S.B.) - Le suspense qui planait sur le projet d'agrandissement du Couvent de St-Jean-Chrysostôme, vient d'être levé par une décision du ministère de l'Éducation autorisant la reprise des études préliminaires là où elles avaient été abandonnées en février dernier.

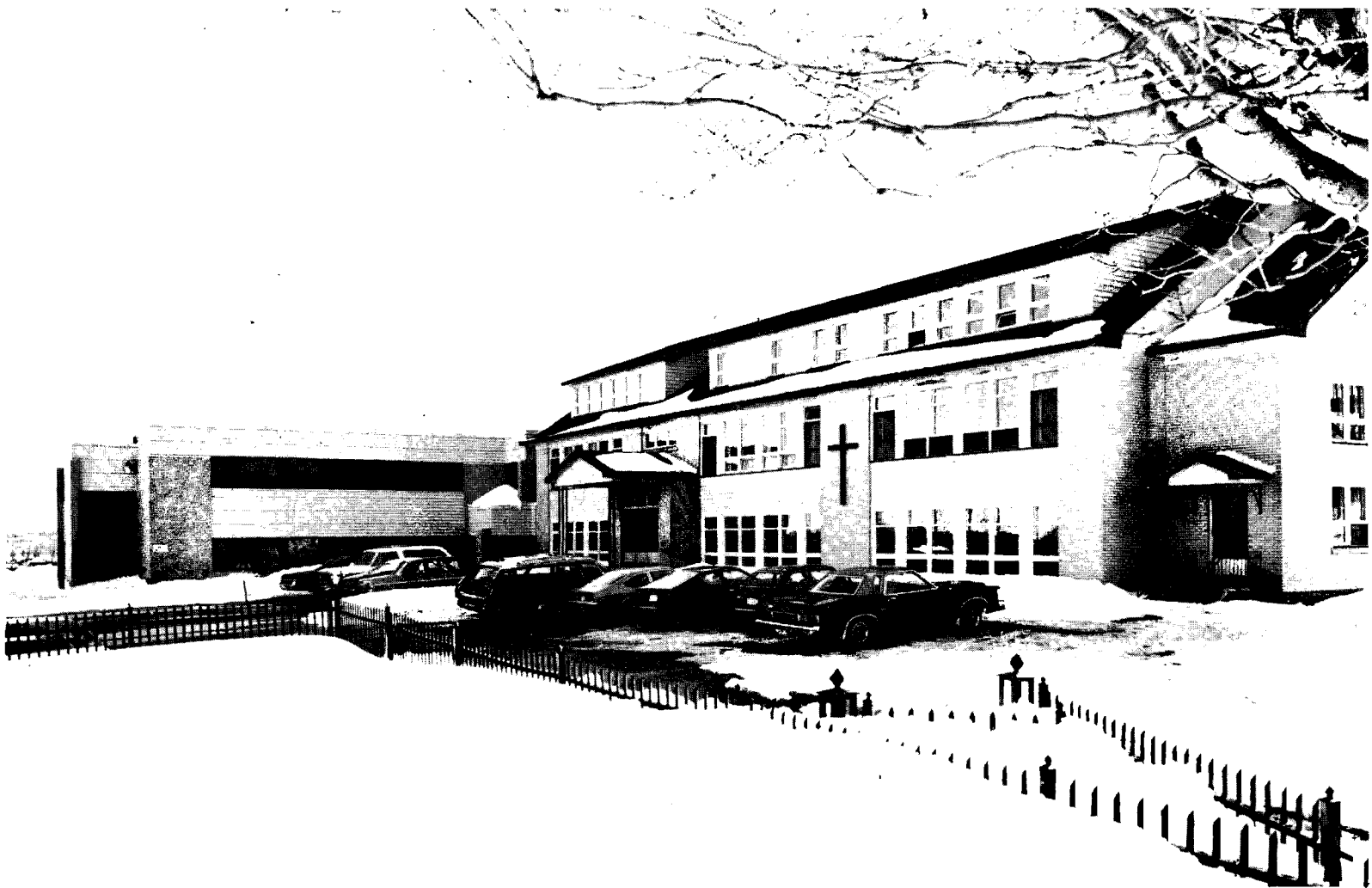
Ce projet d'agrandissement permettra de régler pour janvier 1975 le grave problème de manque de locaux scolaires que connaît St-Jean-Chrysostôme depuis plusieurs années. Deux classes de maternelle, quatre classes régulières et un gymnase viendront compléter les installations actuelles du Couvent de St-Jean, nettement insuffisantes pour répondre aux besoins de cette population en pleine croissance. Actuellement, deux classes de maternelle sont données dans des locaux préfabriqués vétustes tandis que deux classes de deuxième année ont dû élire domicile au premier étage d'un poste de pompier voisin. La perspective d'un accroissement marqué de la clientèle pour septembre prochain ajoute encore à l'urgence de la situation.

Selon le directeur-général de la Commission scolaire Chaudière-Étchemin, M. Médard Leblanc, le déblocage de ce

projet survient après bien des démarches et des téléphones auprès du ministère de l'Éducation. Récemment la CS Chaudière-Étchemin a obtenu la venue de deux représentants du ministère pour procéder à une nouvelle évaluation du projet. Suite à cette visite, le ministère a autorisé la relance du projet initial, sans aucune modification.

En nous communiquant

cette nouvelle, M. Leblanc a tenu à préciser qu'en aucun temps, il n'a été question d'abandonner le projet d'agrandissement du Couvent de St-Jean au profit du projet de construire une nouvelle école à Bernières. La priorité a toujours été donnée au projet de St-Jean et maintenant qu'il est en bonne voie, la CS Chaudière-Étchemin a l'intention de concentrer ses efforts sur celui de Bernières.



29 octobre 1974

Première pelletée de terre à 4:00 heures.

Septembre 1975

Avec notre école neuve, tout notre petit monde est récupéré.

7 décembre 1975

Inauguration de l'école. Sr Aline Anctil annonce officiellement le nom de l'école soit "Taniata" et M. Jean-Claude Filteau, diacre, bénit la nouvelle école, en présence des Députés, Denys Sylvain et Raynald Guay, ainsi que des personnalités civiles de la Municipalité et de la Commission Scolaire.

Juin 1976

Les religieuses quittent leur résidence au 3e étage afin que cet étage soit aménagé en locaux.

Septembre 1976

Le local d'arts plastiques est retenu pour permettre au groupe de maternelle de St-Rédempteur de fréquenter l'école.

Mai 1977

Nomination de Madame Francine Lafontaine comme commissaire du quartier No 11



Mme Francine Lafontaine, commissaire

Juin 1977

Départ de Sr Aline Anctil qui a oeuvré auprès de la gent écolière pendant cinq (5) ans, elle est nommée Directrice Provinciale des Soeurs Servantes du St-Coeur de Marie.

Septembre 1977

Cinq (5) nouvelles classes sont ouvertes, 3 classes modulaires sont ajoutés à l'école existante.

Entrée en fonction de M. Jean-Claude Marcoux, au poste de principal après avoir été principal-adjoint pendant deux (2) ans.

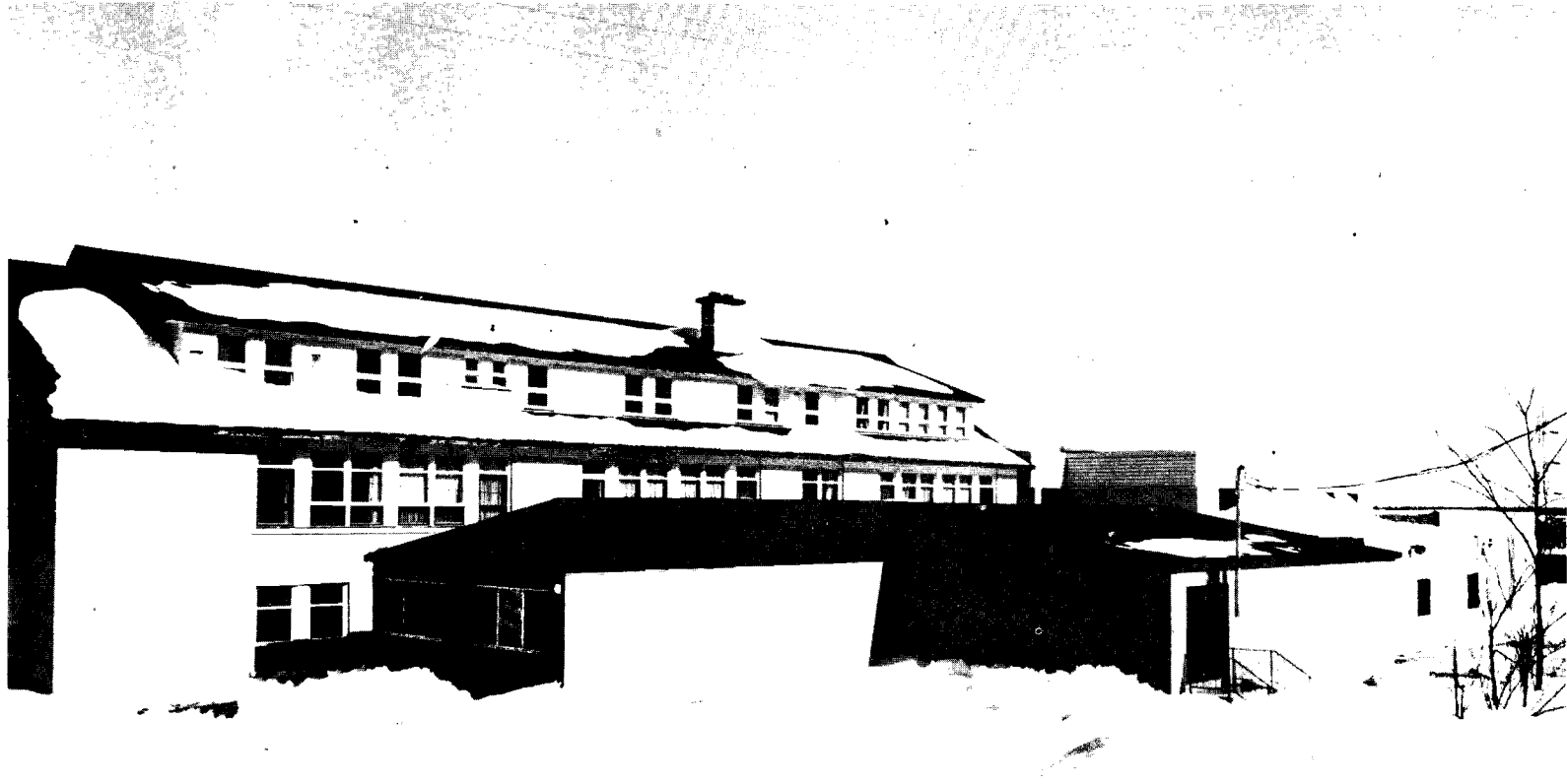
Mlle Ruth Doré est nommée principale-adjointe.

1978

Considérant le nombre d'élèves toujours croissant, on étudie un projet pour une nouvelle école. Pour le moment, quatre (4) locaux modulaires seront ajoutés à ceux déjà en place, en septembre.

1979

Election prochaine d'un deuxième commissaire pour St-Jean Chrysostôme avec près de 700 élèves.



LES PRESIDENTS DES COMMISSAIRES

Michel Cantin (1848)

J.-Bte Tardif

J.-Bte Blanchet

Paul Bélanger

Pierre Lambert

Pierre Beaumont, prêtre, curé

François Delisle

Pierre Vermette

LE SECRETAIRE TRESORIER DES COMMISSAIRES

Louis Gofselin

LES COMMISSAIRES DES ECOLES

Magloire Paradis

Joseph Samson

Joachim Paradis

Isaac Cantin

Ignace Roberge

Abraham Bégin

Michel Bégin

Fabien Lambert

Joseph Rouleau

LES PRESIDENTS de la CORPORATION SCOLAIRE

(1873 - 1972)

Pierre Giroûx

Octave Montminy

Ignace Roberge

Francis Higgins

Pierre Cantin

Benjamin Fouquet

Georges Routhier

Phidime Gosselin

Auguste Roberge

Laurent Blais

Laurent Carrier

Pierre Plante

Théophile Cantin

Joseph Cantin

Georges Cantin

Joseph Carrier

Arcadius Cantin

Napoléon Larochelle

Joseph Gosselin

Joseph Larochelle

Xavier Couture

M. l'Abbé Eugène Dumas

Alphonse Ferland

Etienne Cantin

Pierre Carrier

Léopold Cadoret

Joseph Alexandre Samson

Emile Roberge

Aimé Plante

Irenée Rousseau

Gustave Roberge

Joseph Genest

Georges Samson

Laurent Carrier

LES SECRETAIRES-TRESORIERES DE LA CORPORATION

(1873 - 1972)

Louis Gofselin

Dame Victor Fouquet

Georges Giroux
Michel Roberge
Cyrille Noël
Alfred Dancause
Joseph Gosselin

Lorenzo Roberge
Dame Alphonse Ferland
Armand Plante (temporaire)
Eugène Ferland
Philippe Goulet

LES COMMISSAIRES DE LA CORPORATION SCOLAIRE

(1873 - 1972)

Joseph Gosselin
Edouard Lambert
Pierre Cantin
Antoine Lemieux
Pierre Roberge
Gaspard Boucher
Olivier Bégin
J.-Bte Lemieux
Pierre Demers
F.-X. Demers
Ferdinand Fouquet
Théophile Leclerc
Ambroise Carrier
François Higgins
Ferdinand Vermette
Télesphore Vermette
Alexandre Lafrenaye
Siméon Côté
André Gagner
Michel Samson
Michel Lemieux
Charles Carrier
Laurent Larochelle
Théophile Cantin
Cyprien Lemieux
Philippe Bélanger
J.-Bte Carrier, père
Isidore Malouin
Charles Carrier
J.-Bte Tardif
Adrien Couture
Adjutor Carrier

Joseph Bourassa
Philéas Bussière
Eusèbe Dupont
J.-Bte Sévigny
Louis Topping
Michel Samson
Joseph Paradis
F.-X. Couture
Dominique Larochelle
Eusèbe Bégin
Pierre Roberge
J.-Bte Carrier
Napoléon Plante
Georges Cantin
Arthur Lamontagne
Arthur Vermette
Théophile Cadoret
Joseph Samson
Louis Rouleau
Joseph Higgins
Alfred Cantin
Edmond Cantin
Adjutor Demers
Joseph Royer
Joseph Cadoret
Louis Couture
Onésime Pichette
Joseph Fontaine
Antoine Bilodeau
Albany Cadoret
Donat Couture
Henri Bernard

Edgar Carrier
Xavier Gosselin
Joseph Carrier
Josaphat Clusieau
Jean Plante
Pamphile Bouffard
Adélarde Carrier
Irenée Cantin
Omer Lavertu
Edmond Bélanger
Léopold Boutin
Joseph Laprise
Francis Cadoret
Joseph Roberge
Odine Cantin
Pierre Larochelle
Hector Roberge

Joseph Couture
Isidore Cantin
Pierre Carrier
Thomas Couture
Joseph Carrier
Robert Cantin
Ls-Philippe Samson
Donat Laprise
Ls-Philippe Bégin
Laurent Carrier
Laurent Gosselin
Aldée Lapierre
Emile Béland
Roméo Bouffard
Camille Lemieux
Grégoire Roberge

LISTE DES COMMISSAIRES DEPUIS 1972

à la Com. Scol. Chaudière-Etchemin

Régionale de Tilly.

Philippe Goulet

Mme Francine Lafontaine



Le Président Ls Philippe Arcand, le Directeur général, Médor Leblanc et leurs adjoints.

LISTE DES INSTITUTRICES DE LA CORPORATION SCOLAIRE

(1873 - 1972)

(S'il y a des omissions dans l'énumération des institutrices, c'est que les renseignements fournis demeurent incomplets.)

Delle Belzémire Marchand	Mlle Héloïse Boilard
Delle Délina Demers	Mlle Obéline Roberge
Delle Marie Rosalie Roberge	Mlle Démerise Gosselin
Delle Joséphine Demers	Mlle Elmire Noël
Delle Elise Grenier	Mlle Délina Plaisance
Delle Augustine Bouchard	Mlle Sophie Nadeau
Delle Emilie Rousseau	Mlle Obéline Nolin
Delle Marie Roberge	Mlle Olivine Lafleur
Delle Rose Roberge	Mlle Delphine Lafleur
Delle Eugénie Bernier	Mlle Aurore Savard
Delle Virginie Labrie	Mlle M.-Adèle Lemieux
Delle Emilie Paradis	Mlle Félicité Bernard
Mlle Balsamine Marchand	Mlle Marcelline Sheedry
Mlle Noela Couture	Mlle Rose de Lima Plaisance
Mlle Caroline Breton	Mlle Elise Denis
Mlle Malvina Gosselin	Mlle Hedwidge Lacerte
Mlle Arthémise Cantin	Mlle Evalida Demers
Mlle Adeline Gingras	Mlle Délina Fontaine
Mlle Léa Tremblay	Mlle Joséphine Dion
Mlle Cécilienne Bête	Mlle Rose Gosselin
Mlle Elmire Asselin	Mlle Marguerite Temple
Mlle Odile Simoneau	Mlle Hermine Ruelland
Mlle Wilhelmine Dufsault	Mlle Marie Campagna
Mlle Joséphine Delisle	Mlle Léa Valéda Cauchon
Mlle Agnus Delisle	Mlle Ida Doucet
Mlle Annie Plaisance	Mlle Aurélie Ruelland
Mlle Cécilienne Plaisance	Mlle Belzémire Dubois
Mlle Philomène Boilard	Mlle Alma Marie Blais
Mlle Cécilienne Rousseau	Mlle Elise Ruelland
Mlle Dina Dumas	Mlle Rosanna Gosselin
Mlle Marie-Louise Carrier	Mlle Eva Tanguay
Mlle Caroline Croteau	Mlle Marie Louise Roberge
Mlle Elise Gamache	Mlle Marie Arguin
Mlle Angèle Blais	Mlle Alphonsine Lavertu
Mlle Eugénie Fournier	Mlle Béatrice Carrier

Mlle Alma Poiré
Mlle Amanda Carrier
Mlle Olympe Bélanger
Mlle Georgianna Montminy
Mlle Rosalie Montminy
Mlle Marie Cadoret
Mlle Alphonsine Couture
Mlle Léa Guay
Mlle Alexina Turgeon
Mlle Marie Labrecque
Mlle Odile Paré
Mlle Luce Dupperon
Mlle Délima Girard
Mlle Anna Martineau
Mlle Sara Lavoie
Mlle Amanda Lebel
Mlle Alice Labbé
Mlle Lydia Roberge
Mlle Hedwidge Dubuc
Mlle Marie Olanie Paradis
Mlle Anais Richard
Mlle Clothilda Girard
Mlle Georgianna Gosselin
Mlle Alice Hallé
Mlle Marie Cécile Turcotte
Mlle Adélie Turgeon
Mlle Obéline Plante
Mlle Alice Goulet
Mlle Berthe Dubois
Mlle Alice Gosselin
Mlle Adèle Samson
Mlle Marie-Anne Côté
Mlle Wilhelmine Dionne
Mlle Caroline Dionne
Mlle Alice Dionne
Mlle Jeanne Lemieux
Mlle Maria Marcoux
Mlle Bernadette Rousseau
Mlle Lucienne Morin
Mlle Rose Morin

Mlle Rose Carrier
Mlle Marie Louise Gonthier
Mlle Rose de Lima Carrier
Mlle Sara Marcoux
Mlle Célanire Gosselin
Mlle Emérentienne Vallière
Mlle Albertine Gosselin
Mlle Salomé Roberge
Mlle Yvonne Lavertu
Mlle Alfreda Goulet
Mlle Lactitia Ruelland
Mlle Joséphine Bussière
Mlle Eugénie Morin
Mlle Régina Gosselin
Mlle Marie-Louise Pelletier
Mlle Alice Lapierre
Mlle Clara Lapierre
Mlle Atala Gosselin
Mlle Vitgline Dumont
Mlle Gratia Gosselin
Mlle Pétronille Côté
Mlle Caroline Blaguère
Mlle Marie Dumont
Mlle Adèle Goulet
Mlle Maria Sirois
Mlle Marie-Anna Cantin
Mlle Marie Bussière
Mlle Eva Topping
Mlle Emilia Cantin
Mlle Rose-Aimée Cadorette
Mlle Marguerite Couture
Mlle Luce Samson
Mlle Angéline Couture
Mlle Marie-Rose Demers
Mlle Madeleine Langlois
Mlle Céline Rousseau
Mlle Antoinette Cantin
Mlle Marguerite Roberge
Mlle Germaine Couture
Mlle Antoinette Samson

Mlle Caouette
 Mlle Eva Roy
 Mlle Louise Baillargeon
 Mlle Lauréda Lemieux
 Mlle Léonie Cantin
 Mlle Ernestine Cantin
 Mlle Bernadette Parent
 Mlle Joséphine Furois
 Mlle Annette Vermette
 Mlle Jeanne Côté
 Dame Aimé Paradis
 Mlle Florentine Roberge
 Mlle Cécile Guillemette
 Mlle Lucienne Roy
 Mlle Gratia Carrier
 Mlle Ludivine Cantin
 Mlle Florentine Audet
 Mlle Anna Lapierre
 Mlle Jeanne Gosselin
 Mlle Irène Rouleau
 Mlle Adélaïde Cantin
 Mlle Thérèse Lapierre
 Sr Marie de Bethanie
 Sr Marie de la Paix
 Sr Marie du Bon Pasteur
 Georgette Topping
 Mlle Ruth Mailloux
 Mlle Clara Brochu
 Sr Ste-Alphonse
 Mlle Jeannine Cantin
 Mlle Gilberte Ferland
 Mlle Jeanne Larose
 Mlle Jeannine Croteau
 Dame Anne-Marie Larose Fontaine
 Sr St-Lucien
 Mlle Suzanne Ferland
 Mlle Madeleine Blouin
 Mlle Albertine Audet
 Mlle Gisèle Cantin
 Mlle Thérèse Audet
 Mlle Georgianna Cantin
 Mlle Irène Vachon
 Mlle Rose-Aline Couture
 Mlle Germaine Nolin
 Mlle Rachelle Couture
 Mlle Simone Cadoret
 Mlle Madeleine Cantin
 Mlle Marielle Parent
 Sr St-François d'Assise
 Sr Ste-Madeleine
 Mlle Marie-Rose Lemelin
 Mlle Carmelle Gobeil
 Mlle Rollande Allard
 Mlle Amarélyse Buteau
 Mlle Laurette Guay
 Mlle Jeanne Françoise Rogerge
 Mlle Fabiola Ferland
 Mlle Géraldine Roy
 Mlle Fernande Lemelin
 Mlle Pauline Lehoux
 Mlle Colette Couture
 Mlle Thérèse Rouleau
 Mlle Jeannine Cloutier
 Mlle Lucille Rouillard
 Mlle Lucille Normand
 Dame Paul Bélanger
 Mlle Rose-Alma Boutin
 Mlle Jacqueline Audet
 Dame Angéline Brisson
 Mlle Monique Laboissinière
 Mlle Jeanne Laboissinière
 Dame André St-Jacques
 Mlle Fleurette Rodrigue
 Mlle Juliette Mattit
 Dame Victor Robin
 Mlle Louise Carbonneau
 Mlle Denise Létourneau
 Mlle Marie-Anne Côté
 Mlle Claudette Carrier
 Mlle Alice Thériault

Mlle Nicole Samson
Mlle Antonia Rhéaume
Mlle Madeleine Laliberté
Mlle Alma Dalziel
Mlle Jeannine Samson
Mlle Eliette Boucher
Mlle Gaétane Cadrin
Mlle Huguette Lacasse
Mlle Marguerite Migneault
Mlle Lucette Allard
Mlle Denise Ruel
Mlle Jeannine Pouliot
Mlle Aline Boutin
Mlle Samuela Gagné
Mlle Jeannine Migneault
Dame Alex Couture
Mlle Marie-Laure Couture
Dame P-H. Bussière
Mlle Imelda Cantin
Mlle Rachel Samson
Dame Madeleine Morneau
Dame Marius Larochelle
Mlle Jeannine Bilodeau
Dame René Boulanger
Mlle Marthe Cadorette
Dame Aline Bégin
Dame J-Rock Gagnon
Dame Madeleine Bilodeau
Mlle Pierrette Brochu
Mlle Suzanne Bilodeau
Mlle Jeannine Dufour
Mlle Rita Fortin
Mlle Aline Légaré
Mlle Denise Cantin
Dame J-Noël Reitmnitz
Mlle Michelle Gagné
Mlle Carmen Landry
Dame Paquet

Mlle Pauline Gagnon
Mlle Cécile Beaurivage
Mlle Rolande Samson
Mlle Normande Gagné
Mlle Gabrielle Larose
Mlle Georgette Bélanger
Mlle Julienne Vachon
Mlle Marguerite Dumond
Mlle Denise Turgeon
Mlle Irène Laprise
Dame D. Boulanger
Mlle Raymonde Bilodeau
Dame Thomas Morneau
Mlle Irène Lapierre
Sr St-Côme
Mlle Huguette Larochelle
Mlle Lise Carrier
Sr St-Vincent de la Charité
Mlle Lise Deblois
Dame Colette Cantin
Mlle Louise Roy
Mère Marie Octavie
Mère Thérèse des Anges
Sr Clément Robert
Claire Cantin
Gisèle Carrier
Sr Madeleine Tremblay
Sr Marie-Rose Toulouse
Mlle Rachelle Marceau
Mlle Ginette Boutin
Sr Marie-Rose Latulippe
Sr Marie-Stella Landry
(Sr Ste-Aline)
Mlle Nicole Leblond
Dame Thérèse Després, suppléante
Dame Robert Bélanger, suppléante
Dame Pauline Dugas

LISTE DES DIRECTRICES DE LA CORPORATION

Mlle Denise Cantin	Sr François de la Visitation
Mlle Antoinette Larue	Sr Marie de la Ste-Famille
Mère St-Alexandre	(Sr Jeannette Ruelland)

LISTE DES SECRETAIRES DE LA CORPORATION

Sr Rachelle Laganière	Sr Catherine Thibault
-----------------------	-----------------------

LISTE DES INSTITUTEURS DE LA CORPORATION SCOLAIRE

(Raymond Trudel (1943))

Jean-Paul Houde	Aimé Côté
Roger Dion	Arthur Gosselin
Yves Cauchy	Ubaldo Gauthier
Lionel Marin	Gérard Lagacé
André St-Jacques	J.-Noël Reitmnitz
Henri Angers	

LISTE DES INSTITUTRICES ET INSTITUTEURS DEPUIS 1972 - 1973

Sr Marie-Stella Landry	Mlle Elise Côté
Sr Marie-Rose Latulippe	Mlle Nicole Roberge
Madame Angéline Brisson	Mlle Louise Geoffrion
Madame Gisèle Cantin	Mlle Françoise Perron
Mlle Carmen Landry	Madame Micheline Bédard
Mlle Michelle Gagné	Madame Fernande DeBlois
Madame Louise Hallé	Madame Raymonde Veilleux
Madame Colette Cantin	Madame Solange Labrecque
Madame Luce Rousseau	Madame Lily Pouliot
Madame Ginette Boutin Roy	M. Pierre Gravel
Madame Pierrette Lavertu	M. Laurent Pichette
Madame Pauline Dugas	M. Jean-Marie Brassard
Madame Pauline Ruel	

NOS SPECIALISTES

Anglais: Pierre Béland	Education physique: Thérèse Brière
Mary-Lou Hess	Musique: Michelle St-Arnaud
Fernande DeBlois	Jacqueline Verreault
Richard Arcand	

Orthopédagogues: Jacinthe Bernier et Anne Labbé

LES PRINCIPAUX

Sr Aline Anctil

M. Jean-Claude Marcoux

LES PRINCIPAUX-ADJOINTS

M. Jean-Claude Marcoux

Mlle Ruth Doré

SECRETAIRE

Mlle Lyse Turcotte

CONCIERGES

M. Emile Drapeau

M. Jean-Luc Turcotte

M. Louis-Philippe Samson

Ce chapitre "Les Ecoles" a été rédigé par Mlle Lyse Turcotte, secrétaire à l'École Taniata, à même les livres de minutes des archives de la Commission Scolaire Chaudière-Etchemin qui nous ont été gracieusement prêtés par M. Médor Leblanc, Directeur-Général.



Personnel enseignant à l'École Taniata.

En bas de gauche à droite: Laurent Pichette, Thérèse Brière, Thérèse Després, Solange Labrecque, Ruth Doré, principale-adjointe, Lyse Turcotte, secrétaire, Jean-Claude Marcoux, principal, Nicole Roberge, Raymonde Veilleux, Louise Hallé.

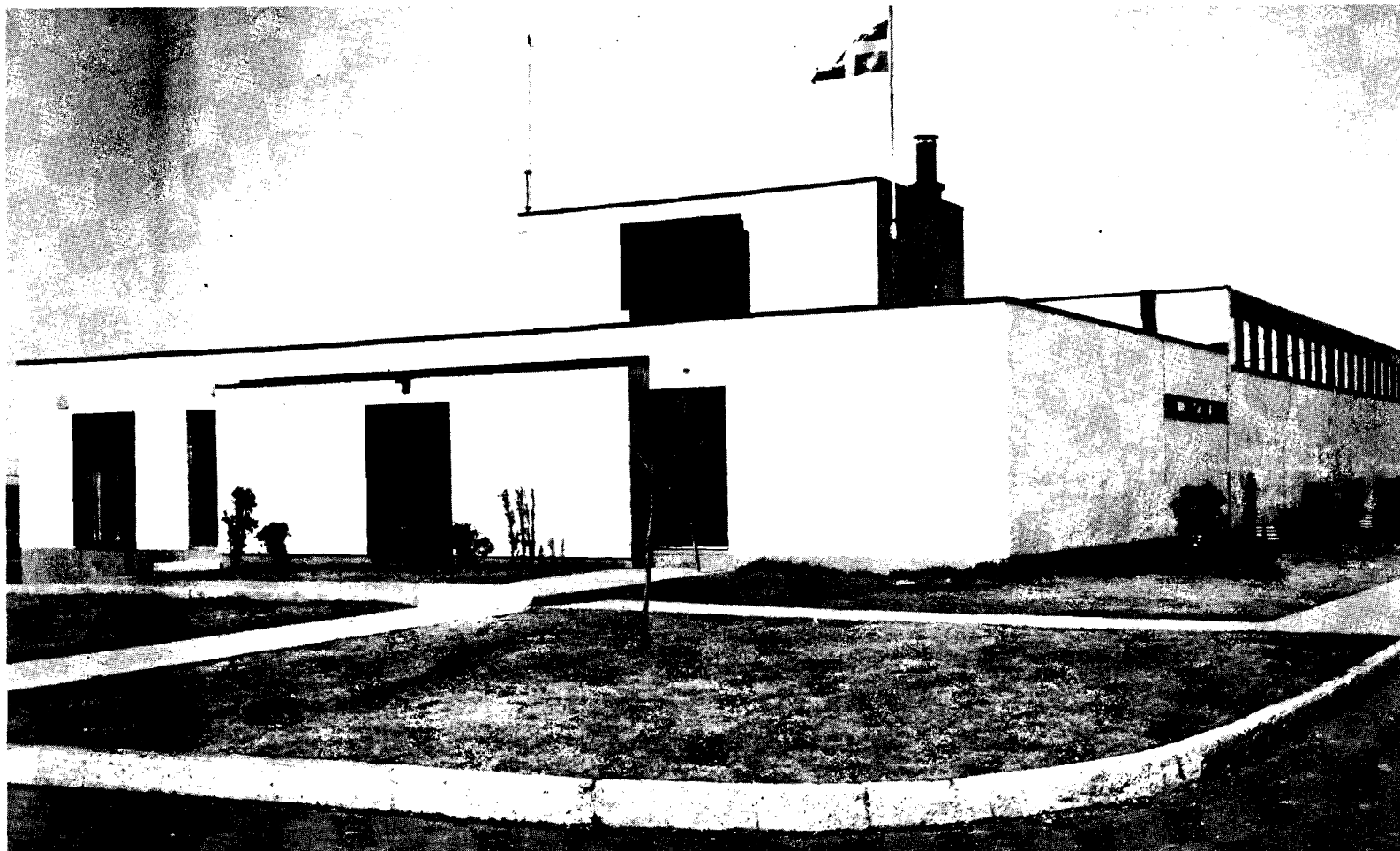
Deuxième rangée au centre: Fernande Deblois, Lily Pouliot, Françoise Perron, Angéline Brisson, Pauline Ruel, Jacynthe Bernier, Colette Cantin, Ginette Roy, Gisèle Cartin.

Rangée arrière: Micheline Bédard, Denise Labbé, suppléante, Pauline Dugas, Sr Marie-Stella Landry, Elise Côté, Louise Geoffrion, Anne Labbé, Jacqueline Verreault, Michèle Gagné, Jean-Marie Brassard, Pierre Gravel, N'apparaît pas sur la photo: Carmen Landry.

Chapitre IV

“La Municipalité”

Par: Robert Samson



Le Centre Civique, construit en 1968.

NOTRE MUNICIPALITE DEVENUE... UNE VILLE

Après l'érection, par décret canonique de la paroisse religieuse de St-Jean Chrysostôme, le 25 novembre 1828, il faut attendre le 12 mai 1835 pour que son territoire (voir notre église) soit confirmé par une proclamation pour les effets civils. (1)

“Une première municipalité fut érigée le 1er juillet 1845 sous le nom de municipalité de la paroisse de St-Jean Chrysostôme, en vertu de la loi 8 Victoria, chapitre 40. Cette municipalité a cessé d'exister le 14 septembre 1847 et son territoire devint partie de la municipalité de comté créé par la loi 10/11 Victoria, chapitre 7.” (1)

“Le 1er juillet 1855, une nouvelle loi municipale entrain en vigueur en vertu de laquelle toute paroisse érigée pour les fins religieuses ou civiles devenait de plein droit une municipalité de paroisse. En l'occurrence notre paroisse devient municipalité à cette date.” (1)

Malheureusement, nous n'avons pu retrouver de vieux registres antérieurs à 1888, si ce n'est de rares procès-verbaux du grand voyer de la Seigneurie; souhaitons que des recherches plus expansives jetteront un jour plus de lumière sur la période 1835-1878.

Le premier maire fut Charles Cantin entre 1845 et 1847.

Nos maires 1878-1978:

Vingt maires se sont succédé depuis 1878:

- | | | |
|-----|---------------------|-----------|
| 1- | Octave Montminy | 14/1-1878 |
| 2- | John Breakey | 1880-1886 |
| 3- | Théophile Cantin | 18/1-1886 |
| 4- | Ambroise Plante | 17/1-1887 |
| 5- | Théophile Bégin | 1888-1893 |
| 6- | Georges Cantin | 1893-1900 |
| 7- | Pierre Demers | 1900-1906 |
| 8- | Théophile Cadoret | 8/1-1906 |
| 9- | J. Baptiste Lambert | 13/1-1908 |
| 10- | France Côté | 7/1-1910 |
| 11- | Arthur Cantin | 8/1-1911 |
| 12- | Octave Ferland | 19/1-1914 |
| 13- | Joseph Côté | 18/1-1915 |
| 14- | Théophile Cantin | 1920-1927 |
| 15- | Georges Samson | 1927-1937 |
| 16- | Cyrille Noël Jr | 1937-1947 |

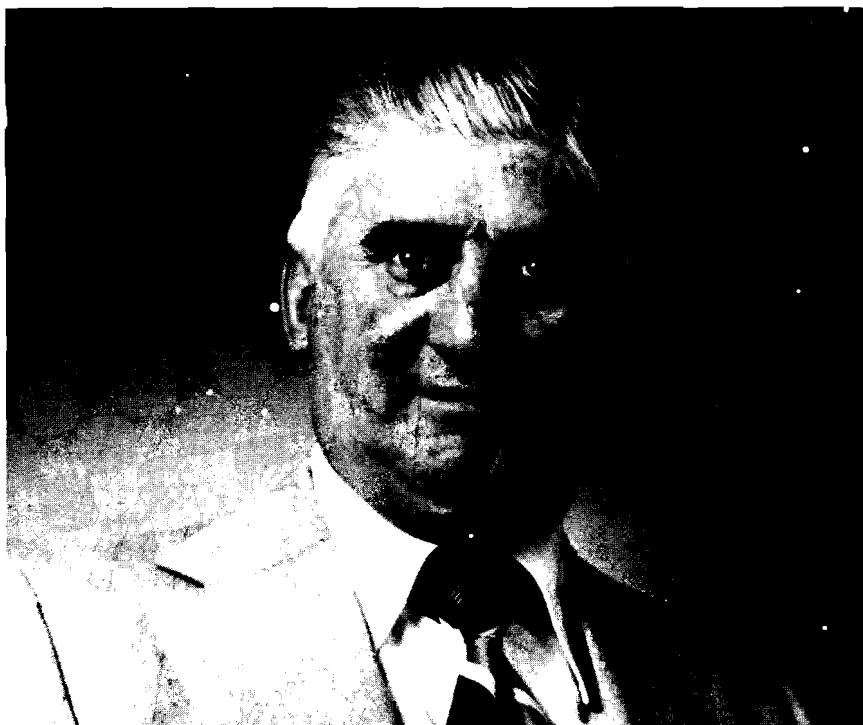
(1) Notes inédites de M. Valien Drapeau
Ministère des Affaires municipales



Cyrille Noël
ex-maire, 1937-1947



Joseph Morneau
ex-maire, 1953-1955



Louis Philippe Bégin : ex-maire, 1955-1961

17-	Omer Lavertu	1947-1953
18-	Joseph Morneau	13/5-1953-1955
19-	Ls-Philippe Bégin	1955-1961
20-	Gérard Nolin	1961-1978

Nos Secrétaires-Trésoriers

Le poste était confié à un citoyen instruit et respecté de la paroisse; il devenait souvent le conseiller des habitants, le juge de paix, voire le responsable de la paix et du bon ordre.

Suivent les noms de ceux qui se sont succédé au poste de Secrétaire-Trésorier:

1-	1845-1847	Ambroise Trudel, notaire
1-	1878-1888	Michel Roberge
2-	1888-1894	Jos. Boutin Bourassa, notaire
3-	1894-1920	Cyrille Noël (Père) (26 ans)
4-	1920-1922	Michel Roberge
5-	1922-1938	Joseph Bourassa
6-	1938-1947	Léopold Ferland
7-	1947-1956	Lorenzo Roberge
8-	1956-1959	Léo Couture
9-	1959-1978	Cajétan Allain

Il y aurait lieu de rappeler les six "conseillers" qui assistaient le maire et représentaient les différents arrondissements de la municipalité à la table du conseil, leur connaissance pratique du code municipal et les séances souvent colorées qui avaient lieu le premier lundi du mois...

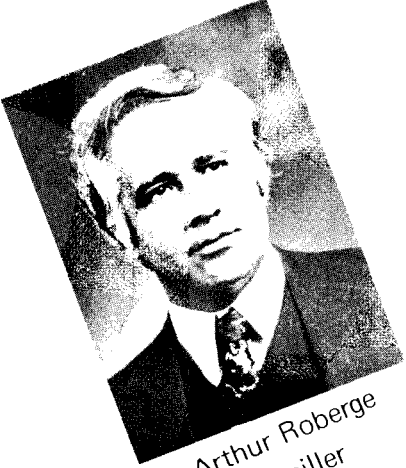
Et que dire des autres officiers municipaux nommés par le Conseil: estimateurs municipaux, inspecteurs de voirie, gardiens d'enclos, inspecteurs agraires... tous s'acquittaient bénévolement de leurs tâches, comme d'ailleurs le maire et les conseillers. Malgré les querelles qui ne manquaient pas de surgir, malgré les luttes politiques pour le pouvoir, c'était la démocratie et la justice qui régnaient... l'esprit des lois plutôt que la lettre. La participation de la majorité des francs tenanciers aux affaires publiques assuraient la bonne conduite de la "res publica". La déconcentration administrative et la responsabilité de "lever" toute taxe dans le milieu même pour la voirie, l'assainissement des terres, la protection publique, une gestion des fonds publics selon les "moyens" du milieu. Qui ne souhaiterait pas d'y revenir?



Roger Cantin
conseiller



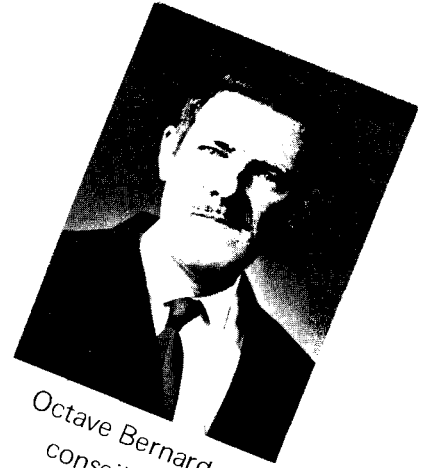
Gérald Alain
conseiller



Arthur Roberge
conseiller



Gérard Nolin
maire



Octave Bernard
conseiller



Ls-Philippe Roberge
conseiller



Raymond Plante
conseiller



Jacques Leblanc
trésorier

Conseil de Ville
St-Jean Chrysostôme



Cajetan Alain
gérant-greffier

A travers les règlements municipaux

Variole - Février 1903

Province de Québec

Municipalité de St-Jean Chrysostôme

Je, soussigné, Cyrille Noël, sec.-trés., étant dûment assermenté, dépose et dit: que j'ai publié l'avis public d'autre part en affichant une copie à chacun des endroits suivants. Savoir: une sur le portail de l'église paroissiale, l'autre sur la façade de la maison du soussigné, et en le lisant à voix haute et intelligible à la porte de l'église paroissiale à l'issue du service divin du matin, le premier et le huitième jour du mois de mars, étant les dimanches consécutifs suivant immédiatement le jour où cet avis a été affiché comme susdit.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce quatorzième jour du mois de mars mil neuf cent trois.

Cyrille Noël,

Secrétaire-trésorier

Prohibition - mars 1879

"... le et après le premier jour de mai, mil huit cent soixante-dix-neuf, jusqu'au trentième jour d'avril mil huit cent quatre-vingt, exclusivement, la vente du détail, c'est-à-dire par quantités moindre que trois gallons ou une douzaine de bouteilles d'au moins trois demiards chacune, à la fois de toute liqueur spiritueuse, vineuse, alcoolique et enivrante dans les limites de la municipalité de la paroisse de St-Jean Chrysostôme, comté de Lévis, et l'émission de licences pour la dite vente au détail sont par la présente prohibés.

Toute personne ou personnes qui contreviendront aux dispositions contenues dans le présent règlement pourront être appréhendées et arrêtées et être conduites devant un ou deux juges de paix, pour y être traitées suivant la loi."

Adopté unanimement

La prohibition arrivait 30 ans après la campagne de tempérance prêchée par le grand vicaire Alexis Mailloux et l'établissement de la société de tempérance (croix noire des vieux foyers) le 7 mai 1849... contre les ravages de l'ivrognerie...

Téléphone - le 28 mars 1900

"Lecture par le secrétaire-trésorier de la requête par la cie téléphonique du comté de Bellechasse aux fins de passer sa ligne de téléphone en la dite paroisse de St-Jean Chrysostôme. Après cette lecture, il est proposé par M. Napoléon Nadeau, secondé par M. Théophile Fontaine et résolu unanimement que ce con-

seil permet à la dite cie de téléphone du comté de Bellechasse de construire une ligne de téléphone le long de, à travers ou sous toutes les rues, routes, chemins, ponts et cours d'eau ou autres lieux semblables, dans les limites de cette municipalité pourvu que la dite compagnie ne gêne pas en rien la circulation publique ou l'usage de ces rues, routes, chemins, ponts et cours d'eau, le rendre responsable de tout dommage inutile, ni ne gêne le libre accès à toutes maisons ou autres bâtisses construites dans le voisinage de telle ligné.

Adopté unanimement

Mutuelle d'assurance - Feu - le 11 juillet 1904

Il est unanimement résolu que le règlement concernant l'assurance mutuelle de cette paroisse sera désormais en force et vigueur attendu que le nombre requis pour mettre la dite assurance en force est maintenant complété c'est-à-dire cinquante membres.

Adopté

Fièvre typhoïde, le 6 décembre 1915

"Il a été décidé que le puits connu sous le nom de la "Resource" sera nettoyé, réparé de manière à ce que les égoûts ne viennent pas à s'introduire dans ce puits, que le secrétaire fasse rapport de cette décision au bureau du conseil d'Hygiène à Québec."

Adopté

Cette résolution du conseil faisait suite à une visite au conseil du Dr Couillard en date du 29 septembre 1915 "qui vint donner des renseignements sur la manière de se préserver contre la fièvre typhoïde, qui sévit à St-Jean Chrysostôme. La "Resource" était située sur la terre des "Couture" à l'est de la route "Taniata" et au nord de la rue St-Eugène. C'était la source intarissable d'eau fraîche du village. Reste que la pollution n'est pas chose nouvelle... semble-t-il.

Limite de vitesse des voitures, le 10 août 1916

"Il est expressément défendu à tous les propriétaires et conducteurs de voitures mues par moteur ou automobiles de conduire sa voiture à une vitesse plus rapide que dix milles à l'heure dans le village et dans les courbes."

Comme ce serait utile aujourd'hui!

Comptes municipaux pour l'année 1918

Le montant de toute somme reçue de l'année a été de \$361.00 et le montant des dépenses payées a aussi été de \$361.00. Le montant des dettes actives est de \$151.00 et le montant des dettes passives de \$712.24. Le secrétaire fait lecture du rapport de M. Michel Roberge auditeur, par lequel celui-ci confirme que tous les chiffres donnés sont corrects.

Sans commentaire...

Conscription pour service militaire outre-mer

Le 3 juillet 1917... le 25 avril 1942

Deux générations successives s'opposent à la circonscription...

Pompe à incendie, le 16 mai 1945

Il est proposé par M. Hector Roberge, secondé par M. Irénée Rousseau et résolu à l'unanimité que ce conseil demande à la Commission municipale l'autorisation d'emprunter de la Caisse Populaire de St-Jean Chrysostôme, la somme de \$3000. pour l'achat d'une pompe à incendie et des boyaux. Cette pompe a été achetée de la commission des Biens de guerre; et comme il nous faut payer d'ici lundi, nous espérons recevoir votre autorisation pour ce temps.

Adopté

1947 - Conditions générales pour les chemins d'hiver

"Tous les chemins devront être ouverts pour 7 heures du matin. Les entrepreneurs ne devront pas gratter les chemins en laissant porter leur gratte sur un traîneau.

Au printemps ces chemins seront ouverts pour la voiture d'été au temps nécessaires, d'une largeur suffisante, en suivant les ordres de l'inspecteur. L'entrepreneur devra aussi faire les travaux nécessaires pour conduire l'eau du centre du chemin vers les fossés.

Les entrepreneurs devront au bureau du conseil, signer leur contrat dans les huit jours suivant la vente.

1947 - Baignade et costumes

A) Dans tous les endroits où l'on peut se baigner en public, dans tous les lacs et les rivières ainsi que sur les grèves qui sont propriétés du roi dans les limites de la municipalité.

I) Il est défendu de tenir une conduite indécente ou propice à offenser la morale ou les bonnes moeurs ou de nature à causer du scandale ou à

troubler la paix publique.

7 juillet 1947 - Licence & salle de danse

Il est résolu qu'une demande soit faite au Trésorier de la Province de n'émettre aucune licence de salle de danse dans les limites de la municipalité de St-Jean Chrysostôme.

6 avril 1959 - Collecte de bois

Il est proposé à l'unanimité que le secrétaire soit autorisé à écrire à M. Rodolphe Roberge, lui demandant de faire une collecte d'argent, comme par le passé, pour la perte par le feu du Moulin à Scie de M. François Lavertu.

2 février 1959 - Garde du Christ-Roi

Il est proposé par M. Rodolphe Roberge, secondé par M. Albert Samson, et résolu à l'unanimité que notre conseil municipal approuve la demande d'un groupe de jeunes gens et d'hommes de cette paroisse qui désirent se former en association sous l'empire de la loi no 304 des Status Refondus de la Province de Québec, sous le nom de "La garde du Christ-Roi de St-Jean Chrysostôme" ayant pour but de grouper des hommes et des jeunes à des fins de promotion et de récréation.

23 octobre 1961 - Système d'Aqueduc et d'égoût

Voici le contenu d'une requête soumise au conseil par des contribuables du village de St-Jean Chrysostôme.

Requête pour savoir si oui ou non, les contribuables de St-Jean Chrysostôme sont pour l'installation d'un système d'aqueduc et d'égoûts dans le village.

Considérant que les trois-quarts de nos puits à eau potable dans le village sont classés par le Département de la Santé comme pas bons pour plusieurs raisons,

Considérant que nos eaux usées se jettent dans les puisards et les surplus de la plupart de ces puisards se déversent dans les fossés à découverts ce qui donne, nous le savons tous, une odeur désagréable dans une grande partie du village pour nous comme pour les passants,

Considérant que bien des industries et plusieurs contribuables s'installent ailleurs parce que nous n'avons pas de système d'aqueduc et d'égoûts.

Voir 23 octobre 1961 liste des signataires.

3 septembre 1963

Règlement abolissant la prohibition de la vente des liqueurs alcooliques à St-Jean Chrysostôme.

13 novembre 1965 - Ville de St-Jean Chrysostôme

La gazette officielle de Québec, numéro du 13 novembre 1965 incorporait en ville, la municipalité de Saint-Jean Chrysostôme. Cette date marque un nouveau départ pour notre coin de pays.

En guise de conclusion

Les quelques couplets d'une vieille chanson que chantait ma mère, racontera mieux que l'auteur de ces lignes et ce que furent les premiers habitants de St-Jean et ce qu'ils voulurent faire de leur coin de pays.

“ Un matin du printemps dernier
Dans une bourgade lointaine
Un petit oiseau printanier
Vint à passer par le village

Un enfant aux jolis yeux bleus
Aperçu la blanche hirondelle
Et connaissant l'oiseau fidèle
La salua d'un air joyeux

Les coeurs palpitaient d'espérance
Et l'enfant disait aux soldats
Sentinelle ne tirez pas (bis)
C'est un oiseau qui vient de France

Par: Robert Samson

Chapitre V

“ Les Associations Paroissiales ”

par: Lucie Coulombe

LES SPORTS ET LES LOISIRS

A SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME

(de 1900 à nos jours)

L'histoire de l'organisation structurée des sports et des activités des loisirs à St-Jean, est relativement récente puisqu'elle remonte aux années '40.

Il ne faudrait pas croire pour autant qu'on ne savait pas se récréer à Saint-Jean, autrefois. Les Québécois, c'est bien connu, ont su apprivoiser l'hiver, s'en faire un allié, un ami. L'hiver, les durs travaux des mois d'été, cédaient la place à des occupations plus paisibles, moins urgentes. On pouvait davantage songer à s'amuser et, notre tempérament latin ne s'en privant pas, les gens de chez-nous, comme les autres, savaient se divertir d'agréable façon.

Dans les années '20, on s'en donnait à cœur joie sur une patinoire entretenue bénévolement par des "jeunesses" du temps, Ernest Lecompte, John Cahill, Omer Lavertu. Cette patinoire, se situait entre les deux voies ferrées, à peu près en arrière de la maison de Wilfrid Samson. (anciennement Charlot Samson).

On organisait aussi des courses d'attelages de chiens, courses qui connurent une grande popularité. Des compétitions regroupaient Saint-Romuald, Charny, Breakeyville et Saint-Jean.

Et la glissoire du rang Pénin? Vers 1940, plusieurs parmi les plus âgés s'en souviennent sans doute. Garçons et filles montaient jusque de Taniata, en "voitures de laitier", s'offrir des moments de grisante vitesse. Cette glissoire, qu'Armand-Hector Roberge et ses frères, Rodolphe et Hervé, glacèrent durant deux hivers, comme ça, pour le plaisir, mesurait 690 pieds de longueur. Il ne fallait surtout pas se payer de fausses manoeuvres, car on se retrouvait, tout éberlué, dans le banc de neige voisin.

Autre célèbre glissade, un peu plus tard: la glissade en traînes sauvages chez Vermette, dans le Cap, à peu près rue Fontaine et Jorcan. Un "flagman" sur la voie ferrée prévenait les skieurs et les traîneaux de l'arrivée imminente d'un train... les dimanches après-midi.

Dans le temps de la guerre, on eut des équipes de softball. On m'a aussi raconté qu'à cette même époque, des automobilistes remorquaient 4 ou 5 skieurs derrière leur voiture, par les rangs de St-Jean et les villages voisins! C'était du ski de "géring".

ASSOCIATION SPORTIVE (1947-1954)

On est dans les années d'après-guerre. Un groupe de jeunes gens se présentent, un jour, au garage chez Emile Cantin où travaille Armand-Hector Roberge: "Embarques-tu avec nous? On veut avoir une patinoire cet hiver. Nous avons besoin de toi. Tu peux nous aider. —Où ça? Et avec quel argent?" On discute, on pourrait louer un terrain de Paul-H. Brisson, voisin de la grange (rue de la Coulée, en 1978). L'argent? Aucun d'eux n'est bien fortuné, cependant chacun fournira de sa poche \$20.00. A cette époque, c'est une grosse somme. Armand-Hector Roberge accepte de collaborer et le projet démarre.

D'autres problèmes surgissent en cours d'exécution. Il faut charroyer l'eau pour glacer la patinoire, à la tonne, avec un cheval et une sleigh, durant les deux premiers hivers. Il arrive que le tonneau se vide de son contenu en route! Un hiver, une pluie verglaçante solidifie la neige, qu'il faut découper au godendard pour débayer la patinoire. On connaîtra aussi certains démêlés avec le curé du temps, (M. Beaudoin) qui trouve immoral le rassemblement des garçons et des filles, qui chaussent ensemble leurs patins, dans la cuisine d'été, chez P.-H. Brisson. Autres temps, autres moeurs! Beaucoup de patineurs et patineuses venaient de St-Romuald, Hadlow, New Liverpool, Charny, même à pied quand les chemins étaient fermés. On appelait ça la Cabane du patinoire.

Bientôt, on songe à la construction d'un chalet. Ce chalet sera construit bénévolement, par une corvée: un cultivateur donne le bois qu'il faut aller bûcher, en été. Ce bois est scié gratuitement; tout ce que le propriétaire du moulin à scie demande pour sa peine, c'est qu'on lui paie son carburant. On quête les matériaux, les jeunes gens donnent de leur temps pour bâtir. Ce fait mérite d'être signalé. D'ailleurs, toute l'histoire des loisirs à Saint-Jean, sera marquée de bénévolat. Donner le nom de tous ces dévoués collaborateurs est impossible. Nous évoquerons toutefois quelques-uns d'entre eux.

Arthur Drapeau, qui s'occupa bénévolement de la "cabane" de la patinoire pendant 18 ans. Almanzor Lambert, Cyrille Noël, Emile Cantin sur qui on pouvait toujours compter pour leur appui financier. Armand-Hector Roberge, président de 1947-48 à 1956-57 et Armand-Eusèbe Roberge, président de 1959-60 à 1968.

Le 3 novembre 1947, le groupe s'incorpore sous le nom d'ASSOCIATION SPORTIVE, suivant la loi des clubs de récréation (S.R.Q. 1941 Chap. 304)

Ici, il vaut la peine de citer la liste des membres actifs (exécutifs) de l'Association, en cette première année d'existence. (voir page 4)



La glissoire du rang Pénin, Le point de départ. A remarquer, la courbe à 90 degrés.



Cette photo, placée près de la première donnerait une assez bonne idée des dimensions de la glissoire.

Armand-H. Roberge	Président
Maurice Couture	Vice-Président
Louis-Henri Roberge	Secrétaire
Emile Drapeau	Directeur
Lorenzo Roberge	“
Armand-E. Roberge	“
Roland Cantin	“

Comment se finance cette association? On vend des cartes de membres; des tag-days, on organise des tirages, des bingos, des bazars, etc.: on fait quelques revenus avec la patinoire; on demande des subventions gouvernementales et municipales.

La principale activité de l'Association est la patinoire. On s'occupe de l'organiser, et on voit à son entretien. D'après les procès-verbaux de réunions, ce sont de jeunes garçons qui déblaient la patinoire. On les paie \$0.25 chaque fois. On voit de plus à faire régner l'ordre sur le terrain et dans le chalet.

. . . "Il a été décidé à l'unanimité de l'assemblée que toute personne qui vient sur le terrain ou dans la cabane de l'Association et sacre ou blasphème, soit avertie devant témoin et s'il ne se soumet pas à l'avertissement donné, il y aura plainte assermentée portée contre lui devant un juge de paix". (Décembre 1951)

En plus du patinage libre, des joutes de hockey sont organisées.

. . . "Il fut décidé de former une ligue de hockey paroissiale composée de trois équipes, dirigées par un comité spécial. "La grande équipe joue contre des équipes extérieures de St-Henri, Ste-Claire, St-Anselme, Newliverpool, St-Rédempteur, Breakeyville, St-Nicolas.

. . . "Il a été proposé à l'unanimité que la semaine suivante soit tenue une assemblée publique en formation de la ligue de hockey." (Octobre 1950)

En février, il y a festival et mascarade.

On vendait des annonces sur les bandes de la patinoire \$10.00

1954 Dans le cahier des procès-verbaux, on ne parle plus d'Association sportive, mais bien d'O.T.J. Toutefois, ce n'est qu'en 1958, que l'Oeuvre des Terrains de Jeux sera enregistrée officiellement. Nous reviendrons plus loin sur ce point.

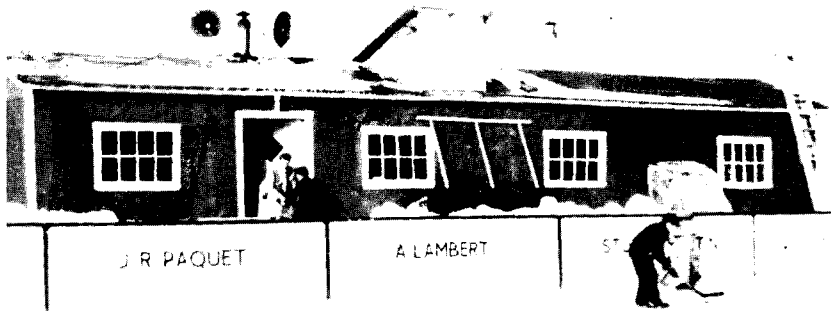
Joute de hockey en 1946



L'arbitre Armand H. Roberge, donne une punition au défenseur de l'Aiglon, Lorenzo Roberge.

"2 minutes"





Le chalet de la patinoire, tel que construit par les gens de l'Association sportive, vers 1945-46.

... "Les propriétés de l'Association sportive de Saint-Jean Chrysostôme ont été vendues à l'O.T.J." (Novembre 1954)

... "Vue des règlements de l'O.T.J. et de ses activités

Article 2. Son but est de supporter les jeunes à aller jusqu'à 18 ans. Premièrement, parce que c'est de ces jeunes qu'elle a le plus d'aide à l'entretien de la patinoire.

Article 3. Le but de garder une patinoire dans le village n'est pas en faveur du hockey, mais seulement son grand point de vue surtout le patinage. Mais seulement, elle tolère en faveur des petits qui vont à la classe jusqu'à l'âge de 18 ans.

Article 4. L'organisation du hockey est réservée aux professeurs et au chef qu'il choisira parmi ses élèves et dans ce cas l'O.T.J. aidera pas financièrement mais moralement les équipes qui seront formées.

Article 5. En ce qui concerne le hockey de grands clubs, l'O.T.J. ne les supporte en aucune manière que ce soit, mais si toutefois, il y a des équipes de formées pour jouer sur la patinoire, ils pourront voir les représentants de l'O.T.J. et louer la patinoire, bien entendu en étant responsable de tout dommage qu'ils puissent causer."

(extrait du procès-verbal d'une réunion tenue en 1954)



LES CHAMPIONS - L'équipe de hockey vers 1946

A genoux de gauche à droite: Lorenzo Roberge, défenseur; William Cantin, gardien de buts; Emile Drapeau, défenseur. Debout: Maurice Vermette, entraîneur; 1ère ligne: Raymond Trudel, instituteur, Louis-Henri Roberge, Alfred Drapeau, Léo Couture, arbitre; 2e ligne, Maurice Couture, "Ti-Ti" Bouchard et Alphonse Rousseau, arbitre.

A remarquer à l'avant les deux trophées gagnés par l'équipe de St-Jean lors d'un tournoi inter-municipal.

Festival de 1947



“La valse” Maurice Couture,
Armand E.-Roberge.



“Les clowns vs les Alouettes”



“La chaise musicale”



William Cantin
gardien de buts

En 1954, il en coûte \$0.25 aux adultes et \$0.15 aux enfants, pour se livrer aux joies du patinage. Pour entretenir la patinoire, on paie \$1.00 aux arroseurs, \$1.50 aux gratteurs et \$2.00 au conducteur du souffleur. Ce souffleur a une histoire, qu'il vaut la peine de mentionner. C'est Armand-H. Roberge qui l'a construit. C'est encore lui et Emile Cantin, garagiste, qui ont accepté d'endosser l'emprunt que le groupement dut faire à la Caisse Populaire, pour payer l'achat. Ce souffleur a été utilisé jusqu'à la fin des années '60; il finit maintenant ses jours chez Tréco où l'on s'en sert pour déblayer les toits après une tempête de neige.

Avec l'année 1956, le hockey prend de l'importance. On réserve des soirs pour le hockey ainsi que la journée du samedi. On accepte dans les activités, la formation d'une école sportive. On nomme un moniteur pour le hockey.

Se financer pour une organisation bénévole est toujours un problème. On organise des rafles. On quête aussi, annuellement, le bois de chauffage pour le poêle de la cabane.

Deux clubs de hockey existent vers 1950: un grand club "Alouette" et un



Petit Club de 1949 – En avant, Lorenzo Doyon, Yvon Cantin, Roger Cantin, Gaston Filteau, en arrière, Maurice Filteau, Conrad Drapeau, Claude Rodrigue, Guy Cantin et Jean-Berchmans Mailloux.



L'équipe de hockey L'Aiglon de St-Jean Chrysostome vers les années 1950.

Debout de gauche à droite: l'entraîneur Armand Laliberté, Alfred Drapeau, Jules, "Ti-Ti" Bouchard, Rénald Joncas, Emile Drapeau, Armand-E. Roberge, Raymond Brousseau, l'arbitre Armand-H. Roberge, M. Cyrille Noël (maire).

A genoux de gauche à droite: Yvan Denis, Philippe Nadeau, le gardien de buts Georges-Henri Roberge, "Ti-Bé" Gagné, Roland "Ti-Clin" Cantin et

OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX (1958-1960)

En 1958, l'Association sportive devient officiellement l'O.T.J. Toutefois, dans les faits, il semblerait que l'Association soit devenue O.T.J. bien avant cette date. (voir année 1954)

Copie de deux textes officiels

"ASSOCIATION SPORTIVE

DE

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME"

Le 23 février 1958

Le Conseil de l'Association sportive, sur résolution, a accepté à l'unanimité



Le balon-balai en 1958

En avant de gauche à droite: Raymond Plante, Eugène Ferland, Jean-Marc Samson, Raymond Samson, Yves Cantin, Philippe Goulet, Ghislain Royer, Loïs Royer. En arrière: Aldée Audet, Philippe Plante, Robert Bédard, Jeannot Cantin et Pierre Demers.

té de changer son présent nom pour celui de l'Oeuvre des Terrains de Jeux.

Président: Jean-Claude Bédard.

"COUR SUPERIEURE"

"Je soussigné, Protonotaire de la Cour Supérieure, pour le District de Québec, certifie que le 4e jour de décembre, mil neuf cent cinquante-huit MM. Jean-Claude Bédard, René Lambert, Benoît Roberge, Aldée Audet, Donald Cantin, Eugène Ferland, Marc Cantin, Louis-Philippe Paquet, Armand-H. Roberge, Armand-E. Roberge, ont déposé au Bureau du Protonotaire à Québec, la déclaration requise par le chapitre 304 des Statuts Refondus de la Province de Québec 1941, par laquelle ils disent vouloir être incorporés en vertu de cette loi sous le nom de

**"L'Oeuvre des Terrains de Jeux de St-Jean-Chrysostôme,
dont le nom abrégé sera:**

L'O.T.J. de St-Jean-Chrysostôme"

et que le but du dit club est que les membres, se réunissant, contribuent à promouvoir chez les jeunes, soit les enfants et les adolescents, de la localité, l'organisation de loisirs sains et utiles avec leur siège d'affaires en la Municipalité de St-Jean-Chrysostôme;

et je certifie de plus qu'ils ont déposé le certificat d'approbation du conseil municipal de St-Jean-Chrysostôme requis en pareil cas.

Signé: Jos. Godbout

1958-1959 Il existe deux clubs de hockey à St-Jean: les Lions et les Alouettes. On forme cette année-là, un comité qui dirigera tout le hockey et le ballon-balai. Autre activité:

. . . "L'O.T.J. décide de faire un festival au début de février. Trois candidates au titre de reine seront choisies." (Janvier 1959)

C'est la première mention officielle de festivités avec duchesses. La reine élue - la première reine à St-Jean est Pierrette Lachance.

. . . "Il est proposé et adopté à l'unanimité de régler si possible, l'achat du terrain de baseball par un bail." (Avril 1959)

Plus loin, on lit:

. . . "Il est proposé et adopté à l'unanimité de rencontrer le nouveau propriétaire du terrain de baseball afin de prendre les arrangements nécessaires avec ce dernier sur la location du terrain." (Juillet 1959)

On loue aussi le terrain de la patinoire:

... "Il est proposé et adopté à l'unanimité de voir M. P.-H. Brisson afin de louer le terrain de la patinoire pour une autre année." (Septembre 1959)

Pour revenir au baseball, on y jouait bien avant 1959, à St-Jean. Seulement, avant cette date, les équipes semblent ne relever ni de l'O.T.J. ni de l'Association sportive. On jouait sur le terrain de la Fabrique aux quatres chemins.

1959-1960

A la lecture des documents de cette année-là, un fait s'impose: la location d'un terrain que ce soit pour la patinoire, le baseball ou le terrain de jeux (on l'a mis sur pied, vraisemblablement pour la première fois, à l'été de '59) pose de plus en plus de problèmes aux administrateurs de l'O.T.J.

... "Il est proposé et adopté à l'unanimité que le secrétaire-trésorier envoie une lettre à M. Albert Samson, député de Lévis au Parlement provincial, avec la demande d'un octroi de \$5,000,dollars en vue du terrain de jeux que l'O.T.J. se propose de faire le printemps prochain." (Novembre 1959)

... "Il est proposé et adopté à l'unanimité que l'O.T.J. fasse encore cette année un Carnaval, en vue d'amasser assez de fonds afin d'aménager la patinoire ailleurs le printemps prochain." (Janvier 1960)

Toutes sortes de tracasseries administratives viennent encore compliquer cette question de location de terrain. A un point tel, qu'on peut lire dans le compte-rendu de la réunion du 6 juin 1960:

... "Pour ce qui est de l'emplacement que l'O.T.J. achètera ou louera pour son terrain de jeux, M. le Président demande aux membres présents à l'assemblée de donner leurs suggestions."

On en vient finalement à la décision suivante:

... "Il est proposé et adopté à l'unanimité qu'un rassemblement de tous les intéressés ait lieu dimanche le 5 juin 1960, pour s'informer auprès des gens en question et étudier leurs offres."

On envisage à un certain moment d'acheter ou louer un terrain appartenant à la Fabrique. Une assemblée spéciale est convoquée à cette fin.

ASSOCIATION SPORTIVE (incorporée le 3 novembre 1947)

NOMS	FONCTIONS	ANNEES
Armand-H. Roberge	Président	1947-48
Maurice Couture	Vice-Président	" "

Louis-Henri Roberge	Secrétaire	" "
Emile Drapeau	Directeur	" "
Lorenzo Roberge	" "	" "
Armand-E. Roberge	" "	" "
Roland Cantin	" "	" "
<hr/>		
Armand-H. Roberge	Président	1948-49
Maurice Couture	Vice-Président	" "
Emile Drapeau	Directeur	" "
Armand-E. Roberge	" "	" "
Wellie Côté	" "	" "
Hervé Roberge	" "	" "
Louis-Henri Roberge	Secrétaire	" "
<hr/>		
Armand-H. Roberge	Président	1949-50
Emile Drapeau	Vice-Président	" "
Wellie Côté	Directeur	" "
Louis Carrier	" "	" "
Raymond Bégin	" "	" "
Guy Cantin	" "	" "
Armand-E. Roberge	" "	" "
Louis-Henri Roberge	" "	" "
<hr/>		
Armand-H. Roberge	Président	1950-51
Emile Drapeau	Directeur	" "
Armand-E. Roberge	" "	" "
Louis Carrier	" "	" "
Guy Cantin	Directeur	" "
Georges-Henri Roberge	" "	" "
Lorenzo Doyon	" "	" "
Louis-Henri Roberge	Secrétaire-trésorier	" "
<hr/>		
Armand-H. Roberge	Président	1951-52
Guy Cantin	Vice-Président	" "
Lorenzo Doyon	Directeur	" "
Claude Rodrigue	" "	" "
Gilles Cantin	" "	" "
Marc Filteau	" "	" "
Gaston Filteau	" "	" "
Bertrand Filteau	" "	" "

Maurice Filteau	" "	" "
<hr/>		
Armand-H. Roberge	Président	1952-53
Lorenzo Doyon	Vice-Président	" "
Bertrand Filteau	Directeur	" "
Maurice Filteau	" "	" "
Gilles Cantin	" "	" "
Gaston Filteau	" "	" "
Roger Couture	" "	" "
<hr/>		
Armand-H. Roberge	Président	1954-55
Emile Drapeau	Vice-Président	" "
Armand-E. Roberge	Directeur	" "
René Cantin	" "	" "
Armand Plante	" "	" "
Emile Cantin	" "	" "
René Lambert	" "	" "
Henri Roberge	Trésorier	" "
Yvon Cantin	Secrétaire	" "
<hr/>		
Armand-H. Roberge	Président	1955-56
René Lambert	Vice-Président	" "
Armand Plante	Directeur	" "
Robert Tardif	" "	" "
Léopold Gosselin	" "	" "
Louis-Philippe Paquet	" "	" "
Armand-E. Roberge	" "	" "
Yvon Cantin	Secrétaire	" "
<hr/>		
Armand-H. Roberge	Président	1956-57
René Lambert	Vice-Président	" "
Armand Plante	Directeur	" "
Robert Tardif	" "	" "
Léopold Gosselin	" "	" "
Louis-Philippe Paquet	" "	" "
Armand-E. Roberge	" "	" "
Arthur Drapeau	" "	" "
Paul-Emile Gosselin	" "	" "
Yvon Cantin	Secrétaire	" "
<hr/>		

O.T.J. DE ST-JEAN CHRYSOSTOME

Jean-Claude Bédard	Président	1957-58
René Lambert	Vice-Président	" "
Benoît Roberge	Secrétaire	" "
Louis-Philippe Paquet	Directeur	" "
Armand-E. Roberge	" "	" "
Léopold Gosselin	" "	" "
Armand-H. Roberge	" "	" "
Marc Cantin	" "	" "
Aldée Audet	" "	" "
Eugène Ferland	" "	" "

Jean-Claude Bédard	Président	1958-59
René Lambert	Vice-Président	" "
Armand-E. Roberge	Directeur	" "
Marc Cantin	" "	" "
Aldée Audet	" "	" "
Louis-Philippe Paquet	" "	" "
Donald Cantin	" "	" "
Benoît Roberge	Secrétaire	" "
Eugène Ferland	Trésorier	" "

Armand-E. Roberge	Président	1959-60
Robert Ferland	Vice-Président	" "
Louis-Philippe Paquet	Directeur	" "
Armand Plante	" "	" "
Aldée Audet	" "	" "
Marc Cantin	" "	" "
Louis-Philippe Bégin	" "	" "
Eugène Ferland	Secrétaire-trésorier	" "

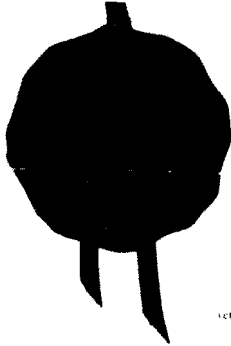
1960

1960 est une date importante dans l'histoire des Loisirs de St-Jean Chrysostôme.

1. L'O.T.J. s'incorpore civilement sous le nom de: Les Loisirs de St-Jean Chrysostôme Inc.

... "Sous l'initiative de l'O.T.J. de St-Jean Chrysostôme inc., quelques membres de cette corporation ont demandé une charte civile auprès du Gouvernement au nom des Loisirs de St-Jean-Chrysostôme Incor-

poré. Ayant obtenu cette charte et ayant son Conseil provisoire, une assemblée générale des paroissiens de St-Jean-Chrysostôme fut dûment convoquée Cette assemblée aura pour but de former un conseil permanent aux Loisirs de St-Jean Chrysostôme Inc." (Novembre 1960)



Lettres patentes
constituant la corporation

Ensemble
du 4 novembre 1960
Lib. 1061
Page 72

Le notaire public de la paroisse
Raymond

A tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui le verront.

SALUT

ATTENDU que la troisième partie de la loi des compagnies de Québec statue que le lieutenant-gouverneur peut, au moyen de lettres patentes expédées sous le grand sceau, accorder à trois personnes ou plus qui en font la demande par requête, une charte le concernant en ce qui concerne son intention de faire un gain pécuniaire dans un but national, économique, social, philanthropique, charitable ou autre, et que les dites lettres patentes ont été obtenues par les dites personnes.

ATTENDU que les dites personnes, après s'être fait entendre, ont demandé au lieutenant-gouverneur qu'il les constitue en corporation pour les objets énoncés ci-dessus.

ATTENDU que les dites personnes ont rempli les formalités prescrites pour l'obtention de la charte demandée, et que les objets de la charte et de la corporation promise sont de ceux pour lesquels la loi susdite gouvernant sur ce sujet fait une charte en vertu des dispositions de la troisième partie de la loi des compagnies de Québec.

A CES CAUSES. Nous avons, en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par la troisième partie de la loi des compagnies de Québec, constitué, par les présentes lettres patentes, constituons en corporation les personnes susénumérées, savoir :

- 1. M. [Nom]
- 2. M. [Nom]
- 3. M. [Nom]

Des règlements adoptés à l'assemblée dont nous parlons plus haut, nous extrayons les articles suivants:

- Article 1 - Nom: Loisirs de St-Jean-Chrysostôme Inc.
- Article 2 - Limites territoriales: St-Jean-Chrysostôme
- Article 3 - Siège social: St-Jean-Chrysostôme
- Article 4 - Buts:

A: Grouper les personnes intéressées et particulièrement les parents en vue de promouvoir une saine occupation des Loisirs de la population.

- B: Organiser pour les enfants, les jeunes gens et les adultes des activités de loisirs variées et conformes aux exigences de la dignité humaine et de l'esprit chrétien.
- C: Promouvoir par tous les moyens jugés utiles et opportuns la saine occupation des loisirs.

2. Les loisirs font l'acquisition d'un terrain

... "Il a été proposé et unanimement résolu que les Loisirs achètent de M. Thomas Couture, cultivateur, pour le prix et somme de cinq mille sept cent cinquante dollars (\$5,750.00) comptant, l'immeuble suivant, savoir:

Un morceau de terrain situé en la paroisse de St-Jean-Chrysostôme, comté de Lévis, compris dans les bornes suivantes: borné au nord à Joseph Samson, Théophile Fontaine, et Joseph Couture, au sud à Louis Vallières, à l'est au chemin de fer Canadien National, à l'ouest à la rue St-Paul, coin St-Cyrille.

Pour financer cet achat, les Loisirs empruntent de la Caisse Populaire de St-Jean, la somme de trois mille dollars (\$3,000.00), portant intérêt à 6 pour cent l'an et dont les remboursements se feront mille dollars chaque année. (Novembre 1960)

1961

Donc, voici les Loisirs propriétaire d'un terrain bien à eux. Cela permettra une rapide expansion de leurs activités sportives.

Le terrain de jeux se structurera de façon permanente. A l'été de 1961, on envoie deux jeunes filles, Lise Fontaine et Monique Fortin, suivre des cours de monitrices à Duchesnay. Dans les années qui suivent, d'autres moniteurs seront formés à ces mêmes cours. On achète des balançoires, des tourniquets et des jeux d'anneaux. Le 13 août, c'est l'ouverture officielle et la bénédiction du terrain de jeux. Une parade a lieu avant la bénédiction.

1960-61

Armand-E. Roberge, Président
 Laval Drapeau, Vice-Président
 Gaston Lambert, Secrétaire
 Eugène Ferland, Trésorier
 Armand Plante, Directeur
 Louis-Phil. Paquet
 Robert Pichette
 Jean-Charles Larouche
 Valédé Doyon

1961 - Le 16 janvier 1961, on organise un Carnaval avec trois Duchesses:

Duchesse du Président: Liliane 1ère

Duchesse du Vice-Président: Lisette 1ère

Duchesse du Secrétaire: Denise 1ère

Le Président est Jean-Charles Larouche et le Secrétaire est Eugène Ferland.

Les Intendants devront observer les règlements suivants. Le Président du Carnaval devra être informé à l'avance de toutes les organisations que les Intendants feront; soient soirées, sleigh rides, bingo et autres. Il est défendu de vendre de la boisson en aucune circonstance. Les Intendants ne pourront faire qu'une seule soirée ou autre organisation par soir et devront être présents avec leur Duchesse.

Les Intendants et les Duchesses seront assermentés; et devront remettre totalement au Président du Carnaval le dernier jour soit le 12 février 1961, les profits que les Duchesses auront fait pendant la période du Carnaval des Loisirs.

A l'assemblée du 27 février 1961, suite au grand succès du Carnaval, il a été décidé unanimement de payer tout de suite \$1,000.00 à la Caisse Populaire sur les \$3,000.00 empruntés auparavant.

1961-62

L'exécutif demeure le même avec les Directeurs suivants: Louis-Phil. Paquet, Roland Plante, Aldée Audet, Lucien Fontaine et Robert Bédard.

A l'assemblée du 26 février 1962, le Carnaval d'hiver est contremandé pour cette année. Les Loisirs demandent un octroi au Conseil Municipal au montant de \$105.00 et désirent savoir s'ils vont payer \$20.00 ou \$25.00 de location de salle pour les quatre dernières soirées organisées par les Loisirs.

Le 2 juillet 1962, Gilles Croteau est nommé nouveau Secrétaire.

Le 5 novembre 1962, les cartes de membres deviennent obligatoires pour ceux qui pratiqueront quelques sports sur le terrain des Loisirs.

Le 29 octobre 1962, on prend une assurance de \$2,000.00 sur la cabane, de \$3,000.00 sur le mobilier et \$1,000.00 sur les bandes en plus d'une responsabilité civile de \$25,000.00 et d'une assurance responsabilité patronale pour une prime totale de \$222.20.

Le 6 décembre 1962, lors d'une assemblée spéciale du Conseil, le Président et le Secrétaire sont délégués pour signer une transaction de vente d'un terrain de 100 pieds par 100 pieds sur la rue St-Paul au sud de M. Joseph Samson à Madame Gérard Nolin au prix de \$1,000.00, suite à une demande de M. Nolin qui s'engageait à clôturer le terrain et payer les frais de notaire. Cette transaction du lot (186-4)

fut faite chez le notaire Aimé Demers le 27 mars 1963.

Le Conseil d'Administration pour l'année

1962-1963

Armand-E. Roberge, Président

Louis-Ph. Paquet, Vice-Président

Pierre Demers, Trésorier

Gilles Croteau, Secrétaire et les Directeurs:

Eugène Ferland, Lucien Fontaine, Jeannot Cantin, Robert Bédard et Paul Gilbert.

Le 17 janvier 1963, M. Louis-Philippe Paquet est nommé Président des Loisirs pour la période du Carnaval pour permettre à M. Roberge d'être Intendant d'un Duché. M. Paul Gilbert est élu Président du Comité en charge de l'organisation du Carnaval 1963. Le 1er mars 1963, on demande l'exemption de la taxe à la Commission Scolaire.

On propose déjà Roland Dumont comme président au prochain Carnaval 1964.

A l'assemblée du 25 mars 1963, on remarque dans les comptes à payer, municipalité de St-Jean \$200.00 pour location de la Salle pour les soirées du Carnaval, et en retour un octroi de \$120.00.

Le 29 avril 1963, Yves Laflamme est nommé nouveau secrétaire.

Le 30 septembre 1963, on demande au Conseil Municipal de se faire créditer un compte de taxes de \$24.00. On devra creuser un puit de surface au coût d'environ \$150.00 pour s'alimenter en eau pour arroser la patinoire au cours de l'hiver.

En 1963, les revenus sont de \$5,498.00 et les dépenses de \$5,235.00 avec un solde en caisse de \$380.00.

1963-64

Armand-E. Roberge, Président

Armand-H. Roberge, Vice-Président

Yves Laflamme, Secrétaire

Rénald Roger, Trésorier

Directeurs: Paul Gilbert, Eugène Ferland, Donald Cantin, Jean-Yves Carmichaël et Jean-Marc Samson.

En mars 1964, les Loisirs organisent un char allégorique pour la parade de la St-Jean Baptiste le 24 juin 1964.

Le 27 juillet 64, les Loisirs font une collecte paroissiale qui rapporte \$290.61 au profit du terrain de jeu. On parle de faire un pique-nique annuel du

terrain de jeu vers la Plage Audet de St-Anselme.

On présente des séances de vues animées à chaque semaine au Couvent (c'est gratis) pour les enfants; ça rapporte à peu près \$2.00 par semaine.

On parle d'installer des toilettes et des rideaux pour faire déshabiller les joueurs. Le Gouvernement Provincial accorde une subvention de \$1,000.00 pour améliorer les équipements du terrain.

Le 23 novembre 1964

On organise des soirées Bazar, les recettes brutes sont de \$253.82 le profit net \$102.65.

Les élections ont lieu le 12 janvier 1965

1964-65

Armand-E. Roberge, Président

Armand-H. Roberge, Vice-Président

Gaston Lambert, Secrétaire

Raynald Royer, Trésorier

Les Directeurs:

Jean-Marc Samson, Robert Bédard, Jean-Yves Carmichaël, Eugène Ferland et Paul Gilbert.

Le 24 mars 1965, on demande à la ville une couche d'asphalte sur la patinoire et un emprunt de \$1,000.00 à la Caisse Populaire. Nouvelle demande de subvention au député Roger Roy de Lévis au montant de \$5,000.00. On refuse de payer le compte de taxes scolaires. On demande l'aide de la Ville pour l'ouverture du terrain de jeu.

Le 24 novembre 1965, on demande \$6,810.00 au Ministère de l'Education pour les Loisirs. On reçoit \$700.00 le 23 décembre 1965.

Assemblée générale le 17 janvier 1966

L'assemblée des membres fait l'élection du Conseil suivant pour 1965-1966.

1965-66

Armand-E. Roberge, Président

Paul Gilbert, Vice-Président

Gaston Lambert, Secrétaire

Raynald Royer, Trésorier

Les Directeurs:

Jean-Marc Samson, Eugène Ferland, Réjean Cantin, Rénaud Joncas et Roger Langevin.

On organise le Carnaval '66 sous la Présidence de M. Laval Drapeau avec les Intendants Luc Cantin, Gustave Roberge et Normand Morneau. Les Duchesses, Mlles Clémence Gosselin, Monique Cantin et Adrienne Cadorette.

Le Carnaval a rapporté \$2,168.59 net.

A l'assemblée du 23 mai 1966, on demande des prix à St-Romuald Construction pour construire une piscine de 30' x 60' de 3 à 5 pieds de profond, le prix: \$8,200.00.

Ce projet est remis à une autre année.

Le 2 novembre 1966, on forme une ligue de ballon-balai avec 12 joueurs par équipe. Il y a 5 équipes d'organisées.

Le 22 novembre 1966, on demande des soumissions pour installer un système de chauffage dans le chalet. Le contrat est accordé à Services Généraux de St-Jean aux prix de \$605.30 pour une fournaise à air chaud de 137,000 BTU. A cette assemblée on organise une ligue de ballon-balai pour les filles et les femmes.

1966-67

A l'assemblée générale du 31 octobre 1966, on procède à l'élection du Conseil d'Administration suivant pour 1966-67

Armand-E. Roberge, Président

Roger Langevin, Vice-Président

Eugène Bélanger, Trésorier

Mme Lucille S. Paradis, Secrétaire

Directeurs: Rénaud Joncas, Réjean Cantin, Léopold Bédard, Philippe Carrier et Robert Ferland.

Le 27 décembre 1966, on organise un autre Carnaval 67 pour la période du 13 janvier au 5 février et qu'on procédera au choix de la Reine avec un tirage par capsules.

Le 11 avril 1967, une personne non identifiée, représentant une compagnie sérieuse intéressée au développement de notre ville demande aux membres du conseil présents si les loisirs seraient intéressés à vendre une partie du terrain à sa compagnie, soit la partie près du chemin de fer et la rue de l'Eglise, d'une superficie de 285,000 pieds carrés pour le montant de \$78,000.00.

La Direction a jugé bon de faire une étude sur ce projet pour le moment. Il s'agissait de la Compagnie Martin et Bourbeau Limitée de Québec. Messieurs Robert Ferland et Léopold Bédard ont été mandatés pour faire enquête sur cette compagnie.

Le 6 juin 1967, M. Ferland donne son rapport et l'affaire restera en suspens. Ce

dossier sera fermé. A cette assemblée, M. Gilles Croteau est nommé nouveau secrétaire en remplacement de Mme Paradis. Une demande d'octroi de \$5,000.00 est faite à la ville. On accepte de payer par chèque (no 46) un montant de \$1,060.00 comme paiement final, l'emprunt de la Caisse Populaire pour l'achat du terrain.

Cette année-là verra se réaliser une transaction importante, entre les Loisirs et la Ville de St-Jean-Chrysostôme. Le 26 novembre 1967, à la salle du Couvent, se tient une assemblée spéciale. Le sujet à débattre: vente à la ville d'une partie du terrain des Loisirs et rachat d'une partie équivalente chez M. Nolin.

. . . "Sans plus tarder, le président y va de ses explications afin de bien démontrer à tous, les parties de terrain impliquées dans cette transaction, soit au total 129,870 pi. car. afin de permettre la construction d'un garage municipal et d'y aménager un centre récréatif au premier plancher et d'avoir une salle municipale à l'étage supérieur. Il y aurait aussi un terrain de stationnement et une rue contournant le terrain vendu à la ville. Le terrain de stationnement serait disponible aussi pour les Loisirs en tout temps.

. . . "Le prix de vente à la ville serait de dix cents le pied carré comprenant le terrain et la rue.

. . . "Les Loisirs auraient la possibilité de récupérer la même superficie du terrain en l'achetant de M. Gérard Nolin qui lui, nous le vendrait \$0.08 le pi. car.

Les membres prennent leurs responsabilités et décident sur une proposition de M. Roger Cantin appuyée par M. Armand Plante, de se prononcer par un vote secret sur un total de 45 votants dont 37 en faveur de la transaction et 8 contre.

PRIX

La vente est faite pour le prix et somme de treize mille deux cent cinquante-sept dollars et cinquante cents (\$13,257.50) dont six mille dollars (\$6,000.00) sont payés comptant par la ville de St-Jean-Chrysostôme à Les Loisirs de St-Jean Chrysostôme, et dont quittance pour autant.

La balance de sept mille deux cent cinquante-sept dollars et cinquante cents (\$7,257.50) sera payable trois mille six cent vingt-huit dollars et soixante-quinze cents (\$3,628.75) le premier juillet mil neuf cent soixante-neuf et une autre somme de trois mille six cent vingt-huit dollars et soixante-quinze cents (\$3,628.75) le premier juillet mil neuf cent soixante-dix.

1967-68

Le 21 janvier 1968

Suite à une pétition de 12 membres en règle, l'assemblée générale annuelle des membres est tenue à la salle du Couvent à 2 heures de l'après-midi. (dimanche)

Le but: Election d'un nouveau conseil d'administration pour 1967-1968. Il y eut propositions, mises en nomination et votation à tous les postes. Une centaine de personnes se sont prévaluées de leur droit de vote pour choisir de nouvelles figures et réorganiser le conseil d'administration 67-68.

Léopold Bédard, Président

Andréa Gosselin, Vice-Président

Raynald Royer, Secrétaire

Paul Gilbert, Trésorier

Roger Langevin, Directeur

Raynald Joncas, "

Louis-Philippe Roberge, "

Alfred Roberge, "

Albert Côté, "

Assemblée générale annuelle des membres du 15 décembre 1968 pour élire un nouveau conseil d'administration pour l'année.

1968-69

Léopold Bédard, Président

Louis-Philippe Roberge, Vice-Président

Armand Plante, Secrétaire

Albert Côté, Trésorier

Les Directeurs:

Roger Cantin, Paul Gilbert et Edgar Thivierge.

Le 2 mai 1969, on parle d'agrandir le chalet et de construire une piscine de 20' x 40' x 8' de profond et de terminer les travaux des cours de tennis. Au mois d'août on est rendu à cent nouveaux membres actifs et auxiliaires.

1969-70

Léopold Bédard, Président

Louis-Philippe Roberge, Vice-Président

Marien Lambert, Trésorier

Monique Bédard, Secrétaire

Les Directeurs:

Mme Emile Drapeau, Mme Gérard Nolin, Mme Colette Cantin, Roger Langevin et Emile Drapeau.

Pour la première fois dans l'histoire des loisirs, des femmes ont élues au Conseil d'Administration.

1970-71

Gérald Alain, Président

Roger Langevin, Vice-Président

André Prévost, Secrétaire-Trésorier

Les Directeurs:

Mme Colette Cantin, Mme Gérard Nolin, Jacques Lemieux, Mme Armand Plante, Mme Emile Drapeau et M. Emile Drapeau.

Le 29 juillet 1971, le Président démissionne et est remplacé par Roger Langevin pour compléter le mandat et Jacques Lemieux à la Vice-Présidence.

1971-72

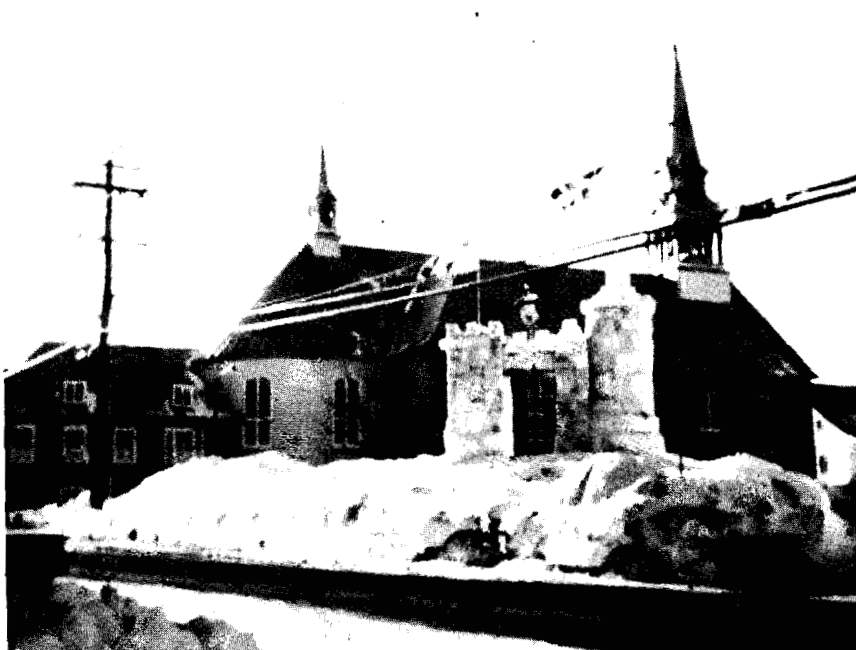
Le 28 novembre 1971, une nouvelle équipe prend la relève.

Roger Cantin, Président

Paul Gilbert, Vice-Président

Roland Dumont, Trésorier

Marcel Bédard, Secrétaire



Les Directeurs:

Mme Colette Cantin, Gérald Alain, Emile Drapeau, Jacques Lemieux et Mme Armand Plante.

On organise des cours de natation au Centre Culturel de Lévis, on forme des brigadiers de Loisirs, on fabrique un "calendrier sportif" commandité par les commerçants de la région qui souscrivent \$1,615.00, on organise un autre "Carnaval", on donne des cours de maniement des armes à feu, des concours amateurs de musique canadienne; et beaucoup d'autres activités sur le terrain du Parc et à la salle du Club Sportif louée de la ville par les Loisirs.

Le Carnaval 1972, sous la présidence de Léopold Bédard a rapporté \$3,000.00 de profits nets. Les deux allées de quilles fonctionnent à pleine capacité.

Le 19 avril 1972, on accorde un contrat pour construire une piscine au coût de \$8,500.00. On emprunte \$14,000.00 à la Caisse Populaire pour consolider la dette actuelle et l'achat de la piscine de 20' x 30' x 50' x 9, pi. de profond. On demande au Conseil de Ville de nommer Rue des Loisirs la rue qui sépare le Parc des Loisirs et le Centre Civique. On organise la fête de la St-Jean-Baptiste avec feux d'artifices... les activités du terrain de jeux sont clôturées par des Olympiades où l'on verra jeunes et plus vieux compétitionner pour des trophées, médailles, et terminer par une immense épluchette de blé d'Inde agrémenté de musique canadienne en soirée.

1972-73

Le 10 octobre 1972
(90 personnes présentes)

A cette assemblée les membres présents se sont prononcés majoritairement contre la vente de terrains appartenant aux Loisirs en bordure de la rue de l'Eglise.

Ont été élus:

Roger Cantin, Président

Emile Drapeau, Vice-Président

Mme Clémence Drapeau, Secrétaire

Roland Dumont, Trésorier

Les Directeurs:

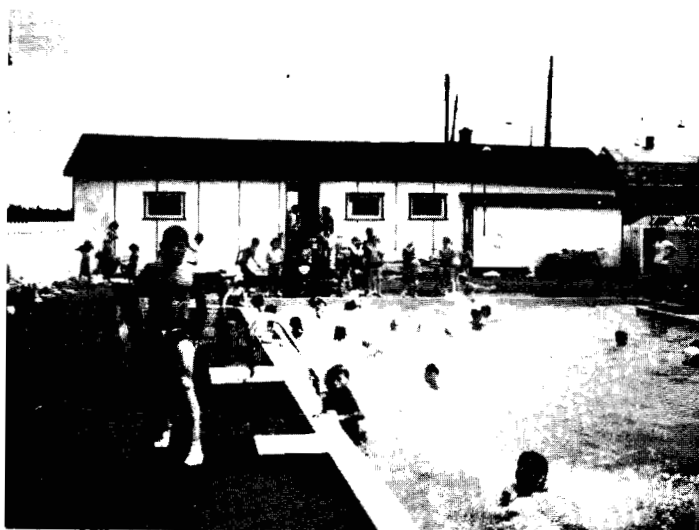
l'abbé Jean-Pierre Blais, William Buell, Aldé Lapierre, Mme Colette Cantin et Mme Armand Plante.

Au mois d'octobre 1973, Léopold Bédard devient secrétaire jusqu'aux élections du 23 octobre 1973.



La piscine en 1974

Le chalet



1973-74

Roger Cantin, Président
Emile Drapeau, Vice-Président
Léopold Bédard, Secrétaire

Les Directeurs:

Aldé Lapierre, Mme Laurette Cantin, Valédé Doyon, Marcel Bédard et Mme Louise Laliberté.

On organise un autre Carnaval 1974 sous la Présidence de Roger Cantin, Luc Cantin, Vice-Président, Roger Goulet, Secrétaire et Louis Royer, Trésorier. Les recettes nettes \$4,385.55. Des travaux d'améliorations aux équipements sont entrepris suite à l'obtention d'une subvention gouvernementales (H.C.J.L.S.) de \$6,000.00. On organise la soirée de la Veille du Jour de l'An.

1974-75

Le 22 octobre 1974

Benoit Larouche, Président
Mme Colette Cantin, Vice-Président
André Prévost, Trésorier
Léopold Bédard, Secrétaire

Les Directeurs:

Roger Cantin, Mme Gaston Cantin, Marcel Bédard, Valédé Doyon et Mme Yvette Filteau

Mme Colette Cantin est devenue présidente en remplacement de Benoit Larouche vers le mois de juillet 1975.

1975-76

Le 2 octobre 1975

Roger Cantin qui est détenteur du permis de vente des boissons au profit du Club Sportif des Loisirs, ainsi que Armand Plante le gérant demeure les responsables du Club Sportif.

Le nouveau conseil se compose de:

Roger Cantin, Président
Jean-Marc Samson, Vice-Président
Sonia Roberge, Secrétaire
Noël Harvey, Trésorier

Les Directeurs:

Roger Langevin, Richard Plante, Yves Samson et Benoit Larouche.

Ce fut l'année de l'acquisition du nouveau Gymnase de l'École Taniata en

dehors des heures d'école pour toutes activités organisées par les Loisirs. En juin 1976, Micheline Binette devient secrétaire. Les loisirs comptent plusieurs centaines de membres.

1976-77

Le 30 septembre 1976

Roger Lebreux, Président

Benoit Larouche, Vice-Président

Lucie Topping, Secrétaire

Lise Turcotte, Trésorière

Les Directeurs:

Denis Langlois, Jean-Louis Samson, Claude Langevin, Jules Gagnon et Alain Busières en plus de Jean Guy Roy, Mme Colette Le Duc et Lorne Desbois.

1977-78

L'assemblée générale accepte de réduire le conseil d'Administration à 5 membres dont:

André Blais, Président

Paul Gilbert, Vice-Président, Secrétaire-Trésorier

Léopold Bédard, Directeur des terrains de jeux

Georges Lapierre, Directeur-Gérant du Club Sportif

Roger Cantin, Directeur du Gymnase, de la salle de Quilles et des activités Socio-Culturelles.

C'est la vie des Loisirs de St-Jean.

**LES LOISIRS INC.
DE ST-JEAN CHRYSOSTOME**

Exécutif 1978 - De gauche à droite:

Georges Lapierre, directeur du Club Sportif, Paul Gilbert, vice-président, André Blais, président, Roger Cantin, directeur du gymnase, Léopold Bédard, directeur du terrain de jeux.





Le Couronnement de la Reine, Mme Marguerite (Pichette) Samson, au Carnaval Souvenir 78, en présence de son mari l'Intendant Alphonse Samson, l'Intendant Emile Bouffard, la Duchesse Germaine (Carrier) Bouffard, la Duchesse Doris (Samson) Roberge et son mari, l'Intendant Gustave Roberge.



La Reine du Carnaval Souvenir 1978, Mme Marguerite (Pichette) Samson, signe le livre d'Or du Cencinquantaire en présence du Président du Carnaval, Jean-Louis Samson et de Luc Cantin, Président du Comité des Fêtes du Cencinquantaire.



CERCLE DES FERMIERES DE ST-JEAN CHRYSOSTOME

PHOTO: Exécutif 1978. De gauche à droite.

Assis: Gabrielle Nolin - Doris Roberge - Florence Bélanger

Debout: Jeannine Doyon - Georgette Gilbert - Jacqueline Morin - Thérèse Després.

HISTORIQUE: Le Cercle de St-Jean Chrysostôme, 36 ans de vitalité, fut fondé le 20 avril 1942, par Madame Joseph Roberge, de regrettée mémoire.

Il compte actuellement 179 membres.

Buts et activités

- Aider ses membres à remplir un programme d'action sociale et familiale.
- Aider la femme à son foyer en rendant agréable et facile l'accomplissement de ses devoirs d'épouse, d'éducatrice et de ménagère.
- Recevoir et apporter quelque chose aux autres dans tous les domaines; culture générale, consommation, oeuvres paroissiales, agriculture, arts domestiques, gestion ménagère, artisanat, loisirs.

Ainsi, le Cercle des Fermières organise pour ses membres des cours de tissage, de tricot, de macramé, etc. A tous les ans, en janvier, c'est la soirée sociale annuelle. En mai, on signale de façon particulière, la Fête des Mères. En juin, se tient l'exposition annuelle des travaux d'artisanat, réalisés par les membres durant l'année.

Structure

Cellule locale bien structurée selon des normes, se rattachant à la Fédération Régionale, elle-même reliée au mouvement provincial avec échanges constants d'information.

En cette année du Cencinquantième de notre Ville, le Cercle des Fermières de St-Jean Chrysostôme, rend hommage à tous ses membres, anciens et nouveaux, ainsi qu'à toute la communauté de St-Jean Chrysostôme.



Mme Florence (Paul) Bélanger, secrétaire, Mme Marguerite (Albert) Bélanger, directrice des Arts domestiques à l'exécutif Régional des Cercles de Fermières pour les comtés de Lévis et Lotbinière, Mme Doris (Gustave) Roberge, présidente du Cercle des fermières de St-Jean Chrysostôme.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ST-JEAN CHRYSOSTOME

Elle fut fondée au mois d'août 1966 lors d'une grande assemblée générale de quelque 200 citoyens de St-Jean, à l'Aéro-Club de Bélair: sous la présidence de M. Emilien Dion, assisté de M. Yvon Sirois que la Chambre de Commerce Provincial et de représentants régionaux de la Chambre Chaudière Etchemin.

Le premier conseil d'administration élu fut composé de:

M. Emilien Dion, président

M. Gérard Pelletier, 1er vice-président

M. Roger Cantin, 2e vice-président

M. Yvon Cantin, secrétaire-trésorier

Messieurs les directeurs: Cajetan Alain, Laval Drapeau, Rénauld Joncas, Gaston Lambert, Robert Plourde et Jean-Yves Carmichaël.

Les présidents suivants se sont succédé:

Roger Cantin qui accéda par la suite à la Présidence de la nouvelle Chambre Régionale des Alléghanys, soit pour les comtés de Lotbinière, Lévis, Bellechasse, Montmagny et Lislet pendant deux ans. Messieurs Rénauld Joncas et Léo Couture furent les autres Présidents.

Ils furent assistés des Directeurs suivants:



Messieurs Albert Barbot, Alfred Roberge, Denis Couture, Andréa Gosselin, Roger Boutin, Mesdames Colette Cantin et Rénald Joncas, Messieurs Maurice Hallé, Léo Couture, Léo Marcoux, Marcel Bédard, Jean-Luc Turcotte, Roger Langevin, Marius Lacombe, Madame Georges Samson jr, Messieurs Lois Royer, Jean Marc Ferland, Robert Pichette, André Morel, Marcel Morin et Clément D. Cantin.

Dès le mois de décembre 1966 (le 10) la Chambre organisa sa première soirée récréative annuelle qui s'avéra un très grand succès dans le hangar d'avions de l'Aéro-Club de Bélair. Les fonds recueillis servirent à organiser le premier dépouillement de l'arbre de Noël à St-Jean, en remettant des cadeaux à plus de 400 enfants, ce qui s'est continué par la suite par les Chevaliers de Colomb de St-Jean jusqu'à aujourd'hui.

Durant son existence la Chambre a étudié et soumis plusieurs projets dont celui du Parc Taniata (Photo) et qui devait se réaliser vers 1968-69, par le Ministre Gabriel Loubier à cette époque (Photo) et demeuré à l'étude depuis...



Ce projet aurait permis à la population de posséder un parc récréatif sur les berges de la rivière Etchemin au Sud de la route 20 en plus de permettre à la Société d'astronomie, l'installation des immeubles et appareils techniques à la recherche astronomique.

Un comité spécial fut mis sur pied sous la Présidence de M. Roger Boutin, pour étudier profondément et faire les recommandations aux autorités fédérales

de la Commission des Transports et du Canadien National pour éliminer 6 voies ferrées du secteur Pénin devenues de plus en plus dangereuses et difficiles à entretenir.

Il y eut aussi un Comité de Promotion Industrielle qui a réalisé le premier inventaire économique de la ville avec comme principal artisan de la brochure M. Cajetan Alain le secrétaire-trésorier de la Ville.

La Chambre s'occupe de faire illuminer les rues en chapelets de lumières en couleurs pour les périodes des Fêtes, elle participa activement aux Carnavals d'hiver des Loisirs en février, elle organisa des campagnes d'embellissement, le mois de mai de chaque année; elle organisa des visites industrielles dans la région ainsi qu'à l'Alcan d'Arvida, à Bombardier de Valcourt; elle fit plusieurs recommandations au Conseil Municipal dont la construction d'un Hôtel de Ville et d'un garage municipal dans le Parc Industriel, la construction du Bureau de Poste, qui se réalisa par la suite.

L'action positive de la Chambre ne se limitait pas seulement à notre Ville, elle débordait sur les Villes voisines; par la Chambre Régionale des Alléghanys; auprès des Gouvernements Fédéral et Provincial qui consultaient notre Chambre dans différentes études et projets de lois.

Les travaux de la Chambre devenaient de plus en plus nombreux et difficiles, et le manque de ressources humaines devait amener le Conseil à suspendre temporairement les activités lors de la dernière assemblée officielle, le 27 avril 1970.

Depuis cette date la Ville a changé de population, a triplé ses infrastructures, a grandi et progressé à grande vitesse, a accueilli dans la nouvelle population des personnes qui ont une grande expérience dans plusieurs domaines qui peut-être, sont à préparer une relève pour faire revivre la Chambre de Commerce qui est toujours existante d'après la Charte que nous possédons.

Le résumé de cette histoire nous a été gracieusement fourni par M. Georges-Henri Roberge, le dernier secrétaire de la Chambre de Commerce de St-Jean Chrysostôme.



SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE

Exécutif 1978:

De gauche à droite:

Assis: Mme Emile Cantin, présidente - Mme Georges Samson jr, conseillère - M. E-
mille Drapeau, conseiller - Mme Léopold Larochelle, conseillère - Mme Marguerite
Couture —Antonio), secrétaire - Mme René Lambert, vice-présidente.

La Société St-Jean Baptiste

La Société St-Jean Baptiste fut fondée à St-Jean Chrysostôme, le 30 octobre 1958.

La première assemblée a eu lieu à la Salle Municipale. Etaient présents à cette réunion: Me Guy Pinsonneault, M. le Curé Irenée Beaudoin, M. le maire Ls-Philippe Bégin, M. Roland Dumont, M. Armand Plante et une vingtaine de personnes.

L'assemblée débuta par la prière, M. le président de l'assemblée souhaita la bienvenue à l'assistance et invita Me Guy Pinsonneault, l'organisateur général à prendre la parole. L'orateur félicite et remercie les gens d'être venus en si grand nombre et de comprendre leurs devoirs de patriotes. La Société St-Jean Baptiste est un mouvement de Canadiens-Français. Le but de cette assemblée est de former un conseil local afin de se grouper, de s'unir pour devenir plus fort et de s'entraider. Il expliqua en quoi consiste le Prêt d'honneur des étudiants; aider, unir le peuple canadien-français et l'avantage que nous apportera cette union.

Comme il fallait un Conseil, il y eut élection. M. Armand Plante fut le premier président élu. M. Louis-Philippe Paquet, le premier vice-président. Mme Alfred Girard, 1ère secrétaire; Mme Yves Laflamme, 1ère trésorière. Premiers directeurs: MM. Roger Paquet, Robert Ferland, Arthur Charest, René Lambert, Premiers vérificateurs: MM. Yves Laflamme, propagandiste; Louis-Philippe Bégin; Roland Dumont.

M. Guy Pinsonneault demanda à M. le Curé Beaudoin, au nom de Mgr, de bien vouloir accepter d'être notre aumônier; M. le Curé donna le mot de la fin et le tout se termina par la prière.

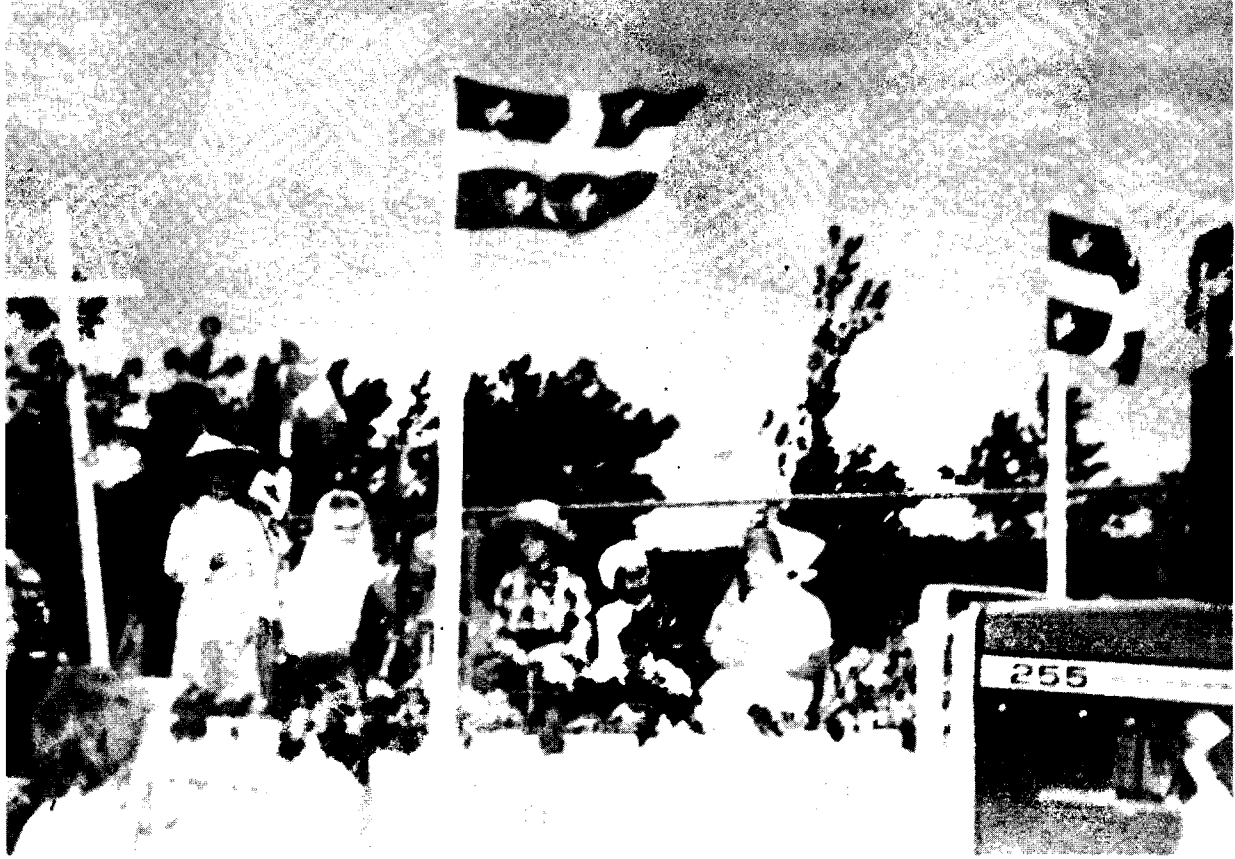
M. Armand Plante fut président de 1958 à 1959. Son successeur fut M. Arthur Charest qui décéda en 1966. Il occupa le poste de président jusqu'en 1965. Mme Alfred Girard lui succéda le 19 janvier 1965. Mme Emile Cantin remplaça Mme Girard le 11 novembre 1968 et elle est la présidente depuis.

Trois secrétaires depuis la fondation: Mme Alfred Girard, Mademoiselle Hélène Carrier, Mme Marguerite Couture. Cette dernière est en poste depuis 1967.

En 1959, l'objectif de 200 membres a été atteint. Le travail de recrutement a été fait par plusieurs membres du conseil: MM. Armand Plante, Arthur Charest, Ls-Philippe Bégin, Robert Ferland, René Lambert, Louis-Philippe Roberge, Roland Dumont et Mme Alfred Girard.

Nous comptons présentement 74 membres. Plusieurs sont décédés et d'autres ont laissé tomber.

La fête de saint Jean-Baptiste était fêtée chaque année avec grande pompe; il y avait parade, chars allégoriques, feux d'artifice, soirée familiale, etc. Le tout a été diminué à cause du manque de main-d'oeuvre bénévole. Ces parades é-





taient très appréciées et attiraient de nombreux spectateurs des paroisses environnantes. La dernière fête en 1977, de la St-Jean-Baptiste a été un succès. Pour remplacer la parade une grande soirée récréative, avec goûter, a eu lieu au Centre Civique. Un feu de joie, sur le terrain des Loisirs, a brûlé une partie de la soirée, un orchestre a fait danser tout le monde. Chacun s'en est retourné le coeur content en disant: "A l'année prochaine".

Parmi les nombreuses réalisations de la Société, mentionnons une campagne de bon parler français. Des prix en argent ont été distribués à ceux et à celles qui ont mérité le plus grand nombre de points.

L'intérêt pour la Société St-Jean-Baptiste a décliné avec les années. Malgré les annonces répétées, peu de membres assistent aux assemblées. Espérons que la Société reprendra son élan et retrouvera la jeunesse de ses débuts.



Mouvement des Femmes Chrétiennes

Exécutif 1978. De gauche à droite:

Assis: Mme Cécile Bouffard, présidente - Mme Marguerite Couture, vice-présidente

Debout: Mme Florence Bélanger, secrétaire - Père André Gérin-Lajoie, aumônier -

Mme Lucienne Gosselin, trésorière.

HISTORIQUE:

Le mouvement d'action catholique MFC est né en 1962 (donc 16 ans). Il tire son origine de la transformation radicale des Confréries des dames de Ste-Anne.

La première réunion de la Société des Dames de Ste-Anne s'est tenue à St-Jean, le 26 décembre 1937, à l'occasion de la fondation de cette confrérie. L'exécutif élu alors: l'abbé Eugène Dumas, président; Mme Cyrille Noël, supérieure; Mme Ernest Dussault, assistante; Mme Thomas Couture, assistance; Mme Alphonse Ferland, secrétaire; Mme Joseph Roberge, trésorière.

L'actuel MFC (Mouvement des Femmes Chrétiennes) compte environ 133 membres à St-Jean. Son objectif: pénétrer d'esprit chrétien les familles et les communautés paroissiales.

Activités: Les membres de notre mouvement se réunissent chaque mois. Tout d'abord, on lit et approfondit un passage d'Évangile. Ensuite, on travaille sur un programme d'action qui concerne un aspect de la vie familiale, sociale et religieuse, pour y faire pénétrer l'esprit de l'Évangile. Cette année, notre programme porte sur LES VALEURS ACTUELLES DE LA FAMILLE.

Notre travail, c'est encore, à l'occasion, un travail de revendications, ex.: envoi de lettres à nos députés, rédaction d'un mémoire au Gouvernement du Québec, et ce, sur des sujets bien précis: pornographie, enseignement religieux dans les écoles, etc.



Exécutif 1978. De gauche à droite, assis: Jean-Claude Boutin, vice-président; Réjean Diamant, président; Noël Harvey, secrétaire-trésorier. Debout: Laurent Laliberté, directeur; Denis Croteau, directeur; Paul-Yvon Duchaine, ex-président; Paul Bélanger, directeur.

COMITE DES CHEVALIERS DE COLOMB
CONSEIL 2981

HISTORIQUE:

Avant 1946, les membres Chevaliers de St-Romuald et des localités environnantes faisaient partie du Conseil de Lévis.

En 1946, un sous-conseil a été formé à St-Romuald, et en 1956 le Conseil 2981 a vu le jour. Il englobe une dizaine de paroisses alentour de St-Jean.

St-Jean a son comité des Chevaliers de Colomb, depuis l'automne de 1971. L'exécutif comptait 7 membres qui étaient:

Jules Thivierge, Grand Chevalier

Roger Boutin, Président

Alfred Cantin, Vice-Président

Jean-Marc Samson, Secrétaire-trésorier

Raynald Joncas, Directeur

René Pichette, Directeur

Alyre Boutin, Directeur



Yves Joncas, Grand Chevalier



Club Joie de Vivre (Age d'Or)

De gauche à droite:

1ère rangée: Mme Germaine Carrier - Mme Alice Morneau, présidente fondatrice -
Mme Marguerite Lambert - 2e rangée: Mme Albina Drapeau - M. Emile Bouffard -
Mme Jeannette Larochelle - Mme Germaine Goulet.

HISTORIQUE:

Le 22 novembre 1972, un groupe de paroissiens, avec la collaboration de M. l'abbé Gabriel Gingras fondent l'Age d'Or à St-Jean Chrysostôme, grâce au travail déjà accompli par les Dames Chrétiennes et avec l'appui des Fermières qui avaient consenti à prêter leur local le mercredi de chaque semaine. Une première rencontre est organisée le 29 novembre avec une assistance de 44 personnes.

Depuis, nous avons connu une courbe ascendante d'affiliation, puisque nous comptons maintenant 230 membres. Nous possédons, maintenant, notre propre local, au Centre Communautaire loué de la Ville, que nous avons aménagé grâce à des subventions du Gouvernement Fédéral "Nouveaux Horizons" pour près de \$12,000. en trois ans. Malgré le nombre actuel de nos membres, le Club de St-Jean Chrysostôme "La Joie de Vivre" a les bras grands ouverts pour accueillir ceux qui seraient intéressés à entrer dans nos rangs.

Nos objectifs généraux sont: répondre aux besoins récréationnels et sociaux des membres, développer un programme d'activités tenant compte des talents et des goûts de l'ensemble et permettre aux membres une participation pleinement communautaire.

Il nous est agréable d'exprimer notre reconnaissance pour l'excellente collaboration et l'ambiance de gaieté que les membres ont su manifester jusqu'à présent. Comment se présentera l'avenir? Il importe aux intéressés immédiats d'en juger et d'en décider.

Le Comité des Fêtes du Cencinquantaire utilise le local pour les réunions préparatoires aux Fêtes et aux pratiques de chants et danses en vue de la Soirée Canadienne à la télévision le 15 avril prochain.



Nouveau Conseil 1978



Le Centre Communautaire Fermière - Age d'Or - Comité des Fêtes
"En arrière peut-être un jour verrions nous un Centre d'Accueil ou un Foyer"



De gauche à droite: Francine Beaudoin, responsable comité rédaction - Jean-Guy Bolduc, vice-président (administration) - Gaétan Bédard, responsable comité animation sociale - Pierre Bédard, responsable comité correction et dactylographie - François Lambert, responsable photographie - Micheline Robitaille, secrétaire - Marthe Dupont, responsable comité montage - Charles Coulombe, président.

LE TANIATA

Le premier numéro du journal mensuel "LE TANIATA", paraissait en novembre 1974.

Qu'est-ce que le Taniata? C'est un bulletin d'information, sans but lucratif, qui rejoint chaque famille de St-Jean. Il est né de la prise conscience, par un groupe de gens d'ici, du réel besoin d'un organe d'information local. Son but: informer de ce qui se passe chez nous, que ce soit sur le plan paroissial, municipal, scolaire, éducatif ou récréatif. Il veut, en outre, rapprocher les citoyens de notre ville en les faisant mieux se connaître et les amener à participer à la vie de la communauté.

Le Taniata est financé uniquement par ses commanditaires - des gens de chez nous en majorité.

Pourquoi ce nom de Taniata? Taniata, c'est le berceau de notre paroisse, car c'est à cet endroit que s'établirent les premiers colons, vers 1650. Ce mot de Taniata signifie "peuplier" dans la langue des Indiens Etchemins; en effet, ces grands arbres proliféraient sur les bords de la rivière Etchemin. Ce mot chargé d'histoire, nous a paru convenir à merveille à notre journal.

L'équipe du Taniata présente ses félicitations à tous les gens de chez nous à l'occasion des célébrations du Centcinquantenaire de St-Jean Chrysostôme.

Fêtons gaiement, "tous ensemble", gens de chez nous.



Exécutif 1978. De gauche à droite: Ferdinand Lemieux, trésorier - François Beaudoin, vice-président - Jean Lafontaine, président - Yvon Isabel, vice-président - Jocelyne Plante, secrétaire.

COMITE DES CITOYENS DE ST-JEAN CHRYSOSTOME

HISTORIQUE:

Le Comité de Citoyens de St-Jean Chrysostôme a été formé à l'été 1976, par un groupe de citoyens, soucieux du bien-être de leur municipalité. Le comité est composé de 14 directeurs, représentant chacun un secteur, dont 5 forment l'exécutif. On compte en plus, près de 400 membres inscrits.

Les principaux objectifs du Comité de Citoyens sont:

1. Grouper les citoyens de St-Jean Chrysostôme.
2. Guider et instruire ses membres sur tous les problèmes de la vie communautaire.
3. Eveiller l'opinion publique et sensibiliser la fonction municipale.
4. Protéger les intérêts des citoyens.
5. Favoriser la collaboration entre les différents organismes.

Merci à tous ceux qui nous font confiance et heureux cencinquantaire à tous.



Exécutif du Conseil de Pastorale (1978). De gauche à droite: M. Paul Bélanger -
Mme Fernande Côté - Père André Gérin-Lajoie, curé - M. Jean-Claude Pelletier -
Mme Mona Cantin - M. l'abbé Yves Lasnier, vicaire - M. Jean-Claude Filteau.

CONSEIL DE PASTORALE

En septembre 1976 avait lieu un événement important pour la communauté de St-Jean Chrysostôme: la formation d'un conseil de Pastorale Paroissial.

Ce comité a été formé en espérant contribuer au mieux-être de la paroisse.

Quand nous disons "pastorale", nous pensons au mot "pasteur" qui signifie "gardien de..." celui qui prend soin de...

On a tendance à associer le mot pastorale à la liturgie mais la pastorale couvre une plus vaste étendue. Elle rejoint tous les secteurs de la vie du chrétien, vivre sa pastorale, c'est témoigner du Christ dans ses actions de tous les jours.

La véritable vocation du "Conseil de Pastorale" est: "Etre à l'écoute des problèmes et des besoins de notre communauté, afin d'essayer avec nos ressources de favoriser son mieux-être, en mettant sur pied les nouveaux services nécessaires.

Le C.P.P. fut mis sur pied pour seconder notre équipe paroissiale dans ses tâches. Il est composé d'une vingtaine de personnes de divers groupes, âges et catégories, il se veut ainsi le plus représentatif possible.

Le Conseil de Pastorale doit essayer de cerner les problèmes et les besoins de notre communauté et prendre contact avec les organismes et les gens qui peuvent participer à une solution valable.

L'exécutif se compose de sept membres:

Père André Gérin-Lajoie, curé
Jean-Claude Pelletier, président
Jean-Claude Filteau, vice-président
Yves Lasnier, directeur
Paul Bélanger, directeur
Mme Mona Cantin, directeur
Mme Fernande Côté, secrétaire



La Chorale de St-Jean 1978

L'association féminine d'Éducation et d'Action Sociale

HISTORIQUE:

L'A.F.E.A.S. est né en 1975 à St-Jean, suite à l'initiative d'un groupe de femmes dynamiques de notre ville. Le Conseil actuel est en fonction depuis juin 1977.

L'A.F.E.A.S. est un organisme féminin qui poursuit un double but d'éducation et d'action sociale. Il compte présentement plus de 35,000 membres au Québec.

EDUCATION- On entend par là, que les membres viennent donner et recevoir. Elles viennent chercher de l'information - et ce, dans tous les domaines - et en retour, elles nous parlent de leur vie, de leur milieu, de ce qui les intéresse.

ACTION- Cette éducation débouche sur l'action, c'est-à-dire que la prise de conscience de ce qui se passe dans notre milieu nous amène à agir, à poser des gestes.

L'A.F.E.A.S., c'est une occasion de vivre pleinement notre vie de femmes de connaître de nouvelles amitiés, de nous exprimer ouvertement sur des sujets d'actualité, de découvrir l'esprit d'équipe, de contribuer aux activités de notre milieu, de s'engager activement au sein de notre communauté.

L'A.F.E.A.S. de St-Jean Chrysostôme, au nom de tous ses membres, souhaite à tous les résidents de notre Ville, de joyeuses célébrations du 150e, et qui réalisent le thème de nos Fêtes, "TOUS ENSEMBLE".



Exécutif 1978. De gauche à droite: Denise Lévesque, secrétaire, responsable aux Arts et culture - Monique T. Bois, vice-présidente, responsable à la publicité et aux finances - Sylvie Nadeau, présidente - Carole Plante, responsable à l'Éducation - Huguette Marcoux (absente lors de la prise de photo) responsable à l'Action Sociale.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ST-JEAN CHRYSOSTÔME

HISTORIQUE:

La Société d'Horticulture de St-Jean Chrysostôme a été fondée en février 1977. Ce sont Mesdames Francine Lafontaine, qui fut la première présidente et Lorraine Plante qui ont été les instigatrices de ce mouvement chez nous.

La Société d'Horticulture poursuit les buts suivants:

- renseigner les gens intéressés à l'horticulture,
- encourager la plantation d'arbres sur les terrains non boisés,
- éduquer à la protection de la flore.

La principale activité de la Société est la conférence mensuelle donnée par des conférenciers spécialistes dans le domaine horticole. Les non-membres sont toujours admis aux conférences.

Le nombre de membres actifs est d'environ 50. Nous invitons tous ceux et celles qui le désirent à rejoindre nos rangs.

La Société d'Horticulture de St-Jean Chrysostôme est heureuse, en ce 150^e anniversaire, de souhaiter à toute la population de chez nous et à tous nos visiteurs, des fêtes fleuries de soleil, de joie et de fraternité.



De gauche à droite, en avant: Francine Lafontaine - Lorraine Plante - Ginette Dussault. En arrière: Lise Bilodeau - Thérèse Desrochers - Serge Labonté - Hélène Thibeault - Mariette Goulet.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE LEVIS

Dans son rapport pour l'année 1871, le commissaire de l'agriculture et des travaux publics, fournissant une liste des sociétés d'agriculture existantes, déclare que la Société d'Agriculture du comté de Dorchester no 2 a été constituée le 25 février 1847. Cette société devint celle du comté de Lévis quand celui-ci a pris sa forme définitive en 1853.

A cette époque, une société d'agriculture pouvait être formée dans chacun des comtés de la province. La société devait comprendre un minimum de 16 membres et la cotisation annuelle était de 5 chelins, la contribution du Gouverneur était égale à trois fois les sommes souscrites pourvu que cette somme n'excède pas 150 livres.

La Société d'Agriculture du comté de Lévis a toujours adressé régulièrement ses rapports au ministère. Elle est régie par la loi des Sociétés d'Agriculture, soit le chapitre 112 des Statuts refondus de 1964, dont nous vous adressons sous ce pli copie.

Pour votre information, nous joignons également la chronologie de cette société d'agriculture de même que le rapport d'élections pour l'année 1978.

Depuis plus de cinq (5) ans la Société fonctionne avec un minimum de 225 membres en règle.

MB/hb.

Québec, 1978 mai le 2.

LEVIS

- | | | |
|------------|------|---|
| 25 février | 1847 | Dorchester No 2,
Rap. Com. Agr. & T.P. 1871, P. 8,
liste 1852
C. Robertson, prés., Pointe Lévi |
| 20 mars | 1853 | Dorchester No 1,
Board of Agriculture, P. 14, No 7. |
| 29 octobre | 1856 | Board of Agriculture, P. 127, No 18,
octroi divisé entre les deux sociétés en opération,
voir Board of Agriculture, P. 113 et Vict., Acte 19,
chap. 47.
Octroi payé en vertu de l'Acte 19, Vict., chap. 18. |
| | 1853 | Formation du comté de Lévis à partir
d'une partie de Dorchester. |
| 19 juin | 1856 | Acte 19, Vict., Chap. 47. Lévis,
La nouvelle société remplace Dorchester le 1/1/57. |

16 juin	1857	Lévis, Board of Agriculture, P. 148: St-Henri de Lauzon.
17 août	1860	Lévis, Board of Agriculture, P. 215, difficultés
20 mars	1861	Lévis, Board of Agriculture, P. 231, réorganisation.
	1869	Lévis, Rap. Com. Agr. & T.P., P. 54, F. Bourget, sec., St-Henri de Lévis.
	1871	L.N. Carrier.
	1883	Louis-Napoléon Carrier Octrois versés de 1866-67 à 1890. Arrêt de 1891 à 1903
Régistres	1904	
	1909	
	1914	
	1926	
	1938	Gazette officielle,
18 décembre	1943	Fédération formée de cercles agricoles 2764-43
	1950	
	1962	
	1972	Défédération.

But de la Société d'Agriculture

La Société d'Agriculture sert d'intermédiaire entre le Ministère de l'Agriculture et Colonisation, les cultivateurs, les Cercles des Fermières, les horticulteurs et l'artisanat pour l'application des politiques agricoles et artisanales et la diffusion de ces politiques.

Elle permet à un groupe de 250 membres de participer à différentes activités soit: Journées agricoles et artisanales, divers concours, encouragement à l'insémination artificielle et de cercles de toutes sortes afin d'en retirer plus de profit.

Elle fut fondée en février 1848, et le premier président fut Monsieur C. Robertson de Pointe Lévis.

RAPPORT D'ÉLECTIONS DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

du comté de LEVIS

Div. LEVIS

OFFICIERS, DIRECTEURS ET AUDITEURS ÉLUS POUR L'ANNÉE 1978

Nom des directeurs	Adresse postale	Représentant la municipalité de (voir art. 45)
Léon Langue	Chemin St-Joseph	Bernus ✓
Jos. Eug. Caron	150 Des Buisson	Levis ✓
Marcel Labrie	3 ^e me Avenue	Pointe-de-la-Croix ✓
Francis Thomas Caron	670 Commerciale	St-David ✓
Fernand Laberge	Long Ste-Anne	St-Etienne ✓
Roger Roy	Long St-Patrice	St-Henri ✓
Napoléon Blain	Long St-Hélène	St-Joseph de Lévis ✓
Marius Barodille	Chemin Bélair	St-Jean C. Hyacinthe ✓
Fernand Lavette	Long St-Augustin	St-Lambert ✓
Coland Allard	Marie Victoria	St-Nicolas ✓
Alphonse Gauthier	15 De l'Église	St-François ✓
André Lellette Hébert	1261 3 ^e me Avenue	St-Edmond ✓

Noms des auditeurs	Occupation	Adresse postale
1. Marcel Lauthier	Comptable	5 ^e me Des Orables
2.-		St-Lambert

Noms des officiers	Fonction	Adresse postale
1. Fernand Lavette ✓	Président	St-Jean C. Hyacinthe
2. Napoléon Blain ✓	1 ^{er} Vice-président	St-Joseph de Lévis
3. Fernand Lavette ✓	2 ^e me Vice-président	St-Lambert
4. José Lellette ✓	Secrétaire-trésorier	Pointe-de-la-Croix

Je, soussigné, certifie qu'après avis régulièrement donné, les membres de la dite société d'agriculture ont élu leurs directeurs le 21 novembre 1977

leurs auditeurs le 21 novembre 1977

et que les directeurs ont eux-mêmes choisi leurs officiers le 28 novembre 1977

(Signé) José Lellette
Secrétaire-trésorier

N.B. Cette formule dûment remplie doit être adressée au Service des Organismes agricoles, Ministère de l'Agriculture, Québec, aussitôt après l'élection des officiers. Tout changement effectué avant la prochaine élection doit également être signalé.

Chapitre VI

“Les Témoignages”

Par: Suzanne R. Aubin

Introduction

Imaginons le temps passé voyageant avec le temps présent. L'un et l'autre confondent leur discours. Laissons-les se souvenir, donner une âme à leurs pensées, nous parler des lieux et des gens de St-Jean Chrysostôme.

Quand adossé au fleuve St-Laurent, les champs et les forêts s'étendent vers le sud à perte de vue d'homme, le Bas Canada sous la domination anglaise, subit le 23 février 1760 la répression du Major Elliot du 43e régiment de sa majesté britannique. Il ordonne à trois cent quatre-vingt dix (390) soldats d'incendier les maisons des paysans situées entre la rivière Etchemin et la Chaudière appelée "La Bruyante" par le Seigneur Jean de Lauzon. Au creux de l'hiver encore indompté, les habitants de notre territoire affrontent le froid, la faim et la misère.

Si l'Anglais et l'hiver oppriment les Canadiens de ce temps, la terre généreuse et plus clémente du printemps leur offre les terres fertiles de Terrebonne, le gibier de Taniata et les eaux poissonneuses de la rivière Pénin.

Les siècles passent. Passions et Anglais en acalmie, les habitants prennent possession du territoire. Ils décident en 1828 de fonder une paroisse, d'y implanter une église et de nommer le tout St-Jean Chrysostôme en l'honneur de Sir John Caldwell propriétaire de la seigneurie de Lauzon.

Suzanne R. Aubin

“ Les Témoignages ”

- a) Recensement de 1831 – grêle de 1834
- b) Les Irlandais
- c) M. Etienne Cantin pont de Québec; bateau; moulins; légendes; radio; électricité; téléphone; conscription.
- d) Mme Marguerite Couture grippe espagnole; mort; veillées au corps; sage-femme; vaccination; professorat; mariage; veillées; boisson.
- e) M. et Mme Pamphile Bouffard agriculteur; vente du beurre; confection du linge; électricité; les chantiers; voirie.
- f) Mme Lorenzo Michaud Louis Roberge; Breakey; instruction; soirées; banque; oncle Michel; clocher; politique; chemin de fer; prohibition.
- g) Les quêteux “les bums”
- h) Mme Victor Fouquet classe modèle; cathéchisme; cours en administration; malle rurale; journalisme; exemption de guerre.
- i) Mme Alphonse Ferland éducation des filles; professorat; son mari; bureau de poste; limites de vitesse; péage sur le pont; chemins d’hiver; première voiture; feu.
- j) Mme Marguerite Charest Purcell église; sport; les sucres; mariage; Cercle des Fermières.
- k) Mme Georges Samson moutons; métier à tisser; les foins; le lait; mairie; la lutte.
- l) Conclusion:

Recensement de 1831

Apprivoisé, subjugué, humanisé au prix de labeurs et d'ingéniosité, le territoire depuis 1828, porte la facture des hommes et des femmes qui l'habitent.

Qui sont ces maîtres d'oeuvre?

a) Recensement de 1831

Le recensement de 1831 nous dévoile le tableau de cette société organisée et autonome:

- à St-Jean Chrysostôme résident mil sept cent deux (1702) personnes:
- trois cent trente-huit (338) enfants de moins de cinq (5) ans,
- sept cent trente-cinq (735) enfants de cinq (5) à quatorze (14) ans,
- sept cent quarante-deux (742) personnes entre quatorze (14) et soixante (60) ans,
- trente-trois (33) personnes de soixante (60) ans et plus.

Féru de détails et de particularités, le recensement nous apprend même la présence d'un sourd-muet et d'un insencé.

Notre patrimoine institutionnel s'énumère comme suit:

deux cent quatre-vingt dix-neuf (299) maisons habitées,
quatre (4) maisons en construction,
une (1) maison inhabitée,
quinze mil huit cent soixante-dix (15 870 1/2) et demie acres d'arpents de terre occupés,
quatre-vingt-trois (83) personnes protestantes,
mil six cent dix-neuf (1 619) personnes catholiques,
mil trois cent trois (1 303) bêtes à cornes,
cent quatre-vingt-treize (193) chevaux,
mil cinq cent quatre-vingt dix-huit (1 598) moutons,
quatre (4) écoles élémentaires,
quatre (4) moulins à scie,
cinq (5) auberges
les gages d'un employé agricole nourri sont de quinze (15) shillings
(1 s. = 24 sous)

Le recensement mentionne les métiers du temps:

cinq (5) forgerons: MM. Jos. Roberge, James Claway, Charles Forrom, Antoine Hallé, Philippe Whaty.
neuf (9) menuisiers: MM. Joseph Gilain, Michel Boutin, Alexandre Hall, William Gagnon, Marc Fontaine, Pierre Courbert, J.-Bte Samson, François Nolin, Thomas Hicky.

cinq (5) colleurs:	MM. William Alen, Alexis Dorval, John Mc Naughton, William Drith, Etienne Laroche.
un (1) marchand et possesseur de nombreuses terres:	M. Pierre Lagueux
cent quarante-sept (147) cultivateurs:	
un (1) cordonnier:	M. John Davis
quatre-vingt quinze (95) journaliers:	
quatre (4) aubergistes:	MM. Andrew Nitihie, Henry Mc Neady, Hugues Hitchie, Etienne Gagné.
deux (2) maîtres d'école:	MM. Thimotée Amiraux, Joseph Genest.
quatre (4) commis:	MM. Léonard Winson, Hugh Mc Callon, John Tomson, John Maguire.
un (1) scieur de long:	M. Charles Desgranges.
un (1) négociant:	M. Octave Beltier
un (1) boulanger:	M. Michel Morneau
un (1) mineur:	M. Antoine Beaudry
une (1) couturière:	Veuve Jean Godbout
deux (2) charpentiers:	MM. Edouard Morneau, Joseph Clusiaux
un (1) ferblantier:	M. Louis Guay
un (1) arpenteur:	M. Pierre Lambert
un (1) navigateur:	M. Pierre Bossus
deux (2) voyageurs:	(rentiers ou possiblement des personnes qui ont vendu leur maison ou leurs biens en échange d'une rente viagère): Veuve Thivierge, Charles Samson.
un (1) bedeau:	M. Joseph Montmigny et son curé M. François Leduc.

A peine commencent-ils à profiter de leur conquête qu'une calamité s'abat sur eux.

A l'été de 1834, la grêle détruit les récoltes, et du même coup, les semences du printemps suivant. Il faut se faire aider du gouvernement pour manger cet hiver et assurer les prochaines récoltes. Appuyés par leurs prêtres, les cultivateurs parviennent difficilement à arracher soixante-dix louis (1 louis = 24 francs, 1 franc = approx. 22 cents) en subvention à un gouvernement convaincu d'encourager la paresse et le désœuvrement s'il répond trop généreusement à leurs demandes.

b) Les Irlandais

Les personnes anglophones et protestantes dont le recensement fait mention sont des Anglais. Quelques-uns se regroupent dans le haut de Bélair et vivent en communauté de langue et de territoire avec des Irlandais catholiques dont Daniel Powell et sa femme qui viennent d'Écosse.

Depuis le régime britannique la langue anglaise est choyée au Québec. Les textes importants comme les lois et les contrats notariés sont rédigés dans la langue du détenteur du pouvoir comme nous le prouve ce contrat daté de 1825:

Before us the undersigned Notary Public
the duly admitted and sworn of and for the
Province of Lower Canada residing at the
City of Quebec personally came and ap-
peared John Quin Lalouche residing
~~in the Parish of St. Roch~~ ~~of the said~~ ~~City~~
and the said John Quin in the presence
of us said Notary has acknowledged and
confessed to have sold transferred aban-
doned conveyed and made over by the pre-
sents doth ~~sell~~ transfer convey and make
over warranty from all incumbrances mortgages
charges debts claims demands exactions
~~and claims to and of the said~~ ~~John Quin~~
Powell of the City of Quebec aforesaid To-
wit here unto present and accepting for
himself his heirs executors administrators
assigns and assigns that is to say
two lots of land situated and being in
the Parish of St. Romery called lot num-
ber twenty one ~~and~~ ~~twenty two~~ ~~containing~~
~~three arpens in front~~
depth bounded in front by the road
of the Village of Brice in both ends
rear by un Conceded lands on the west
side by the purchaser and on the east

sway George Powell and such as the whole
now stands without any reserve What
soever being the said lots in the Censure
of the Domain of the Honourable John
Caldwell and towards him charged of
the sum of one pound two shillings
and six pence Currency by each lot of cens
rents the said lands never the less for ~~22~~ years
such cens & rents up to the first day of
May now last past

To the Vendor the said lots
belonging as having been promised him
by the said Honourable John Caldwell
~~about the year 1710 of which the~~
said Vendor promises to furnish to the
said purchaser on his first demand the
present sale thereof made at the charge
of the purchaser of paying the said cens
& rents from the first day of May now
last past and further for and in con
sideration of the sum of forty pounds
~~current money of the Province which~~
said sum the said purchaser promise
and obliges himself to pay to the said
Vendor or order on or before the first day
of ~~June~~ next

Upon the Charges clauses and

Il faudra attendre jusqu'en 1898, soixante-dix ans après la fondation de la paroisse, pour que les écrits publics soient rédigés en français comme nous le prouve cet extrait du règlement municipal sur la langue française:

Règlement municipal

Le 17 janvier 1898

... attendu: que les publications, en cette dite municipalité, de tout avis public, règlement, résolution ou ordre de ce conseil qui doivent être faites en vertu du code municipal de la Province de Québec sauf celles-ci après exceptées, peuvent se faire dans la langue française seulement, sans préjudice pour aucun des habitants de cette municipalité.

Qu'une requête soit faite... au lieutenant-gouverneur... pour que les publications de tout avis public... se fassent à l'avenir dans une seule langue française.

A St-Jean Chrysostôme, la partie anglophone de la modeste population connaît suffisamment bien le français pour que les rapports soient cordiaux avec la majorité francophone.

Ainsi les Powell, comme plusieurs autres sans doute, sont bien acceptés. Ils ont des enfants. James de ceux-là, est grand et blond, il a les yeux bleus et la moustache rouge. Il quittera ses parents pour gagner sa vie dans le Wisconsin et reviendra à St-Jean Chrysostôme pour s'occuper de son père veuf. Madame Wilfrid Huard, Anny (79 ans), évoque le souvenir de son père James avec grand respect:



“Papa était un homme calme, de belle éducation. Il ne s’emportait jamais, il ne disputait pas, ne discutait pas, ne buvait pas d’alcool; il était poli à l’excès; il était de parole et pas hypocrite; il aimait le travail bien fait. Il était très religieux, il ne sacrifiait jamais et ne jouait surtout pas aux cartes le dimanche.”

Anny, l’aînée des six filles Powell, parle anglais avec son père et français avec sa mère. Elle récite ses prières du matin en français et celles du soir en anglais mais prie toujours le même Dieu. Bien qu’entourée d’Anglophones, sa mère, Caroline Tardif Powell, ne parlera jamais anglais. Madame Rode qui lui rend visite, en bonne voisine, répond en anglais aux questions françaises de Caroline. Elles converseront ainsi et se comprendront très bien. Par contre, quand les soeurs de son mari viendront passer les vacances d’été chez elle, elles auront l’amabilité de lui parler français. Cependant elles profiteront de son absence pour parler anglais avec leur frère. Bella, l’une d’elles, est ricanieuse, mais a la tête dure. Elle apporte avec elle la tradition de la tasse de thé et y tient beaucoup. Quand elle reçoit des amies l’après-midi, elle demande à Caroline, maîtresse de maison, de leur servir au salon thé et biscuits. Les tantes reparties pour Montréal, la famille reprend son rythme de vie tranquille. Anny, complète ainsi le portrait de son père: “Papa était sévère, il fallait lui obéir, mais il nous adorait. Souvent, il nous berçait le soir avant de nous coucher. Je le suivais partout. Quand nous allions aux champs, il me portait et m’asseyait sur un petit tapis pendant qu’il travaillait. Avant de commencer son travail il faisait toujours son signe de croix.”

La famille Powell habite loin de l’école. James et Caroline décident que leur fille pensionnera à l’école puisque l’instruction est une valeur essentielle pour eux. Anny connaît ses prières et son catéchisme, sait lire et compter mais plus facilement en anglais qu’en français. Elle s’ennuie beaucoup, ses parents aussi. Monsieur Powell meurt à quarante-cinq ans le 23 décembre 1906. Monsieur le curé Auclair qui l’estime beaucoup révèle au prône de la messe de minuit de Noël qu’il vient de perdre un de ses meilleurs chrétiens.

c) M. Etienne Cantin

Dans Bélair ne vivent pas que des Anglophones, s’y trouvent aussi des Canadiens français. Etienne Cantin en est un. Il défricha sa terre avec ses boeufs et ses chevaux. Vingt arpents de terre en balle de neige! Ses bêtes ont peine à avancer dans cette terre mouilleuse; il a dû creuser des fossés tout autour pour faire égoutter l’eau. Au bout de la terre, la maison abrite sa femme et ses quatorze enfants.



Il part bientôt faire sa tournée. Sa charette est prête: elle est remplie de sacs de sucre, de cassonade et d'épicerie. Il va vendre ses produits dans Bélar, Pénin et Terrebonne. Il arpentera ainsi les chemins pendant quatorze ans. Les chemins, il les connaît bien, surtout le sien, celui de Bélar. C'est un chemin de savane que les paroissiens ont rendu carrossable à force d'empiler de la roche et du bois. Mais il arrive encore qu'un tronc d'arbre surgisse entre les pattes du cheval, lui, le pauvre qui doit le traverser au printemps ou après une bonne pluie.

Aujourd'hui les Cantin font les foins. Ils s'arrêtent tous subitement l'air inquiet... Ce bruit de catastrophe... c'est le pont de Québec! Il vient de s'effondrer! Etienne, comme plusieurs de ses voisins, monte sur les lieux de la tragédie en vitesse. - La vision est horrible - Des corps démembrés descendent le fleuve à travers la ferraille. Des hommes pris dans la machinerie crient leur désespoir, la marée monte et ils seront bientôt noyés. Les habitants de New Liverpool sont atterrés, ils sont les premiers spectateurs de cet événement funeste; plusieurs travailleurs proviennent ou habitent dans ces familles. Madame Blanche Nadeau, de New Liverpool, raconte qu'à la pension près de chez elle le couvert était dressé pour trente personnes et jamais ce repas n'a été servi.

C'est au quai de New Liverpool qu'enfant, Etienne prenait le bateau avec son père pour aller au marché de Québec. Ils ont même fait un pèlerinage à Ste-Anne de Beupré par bateau à roue. M. Cantin garde de très beaux souvenirs de ce long... voyage.

"J'étais un enfant malcommode, c'est la raison pour laquelle vers l'âge de dix ans mes parents me permettent d'accompagner mon oncle Alphonse Cantin à Tingwick pour ouvrir des terres". Là, ils installeront un moulin sur la rivière pour faire le bois et le bardeaux nécessaires à la construction des maisons.



Riche de ses expériences dans les métiers rattachés à l'exploitation du bois, il revient à St-Jean Chrysostôme et travaille au moulin de M. Eugène Roberge comme coupeur de bois. Il existe alors deux autres moulins qui servent à couper le bois et à moudre le grain: celui de M. Philippe Lavertu dans Pénin et l'autre à Terrebonne sur le bord de la chute dont l'eau est dérivée vers le moulin par un canal de pierre construit à main d'homme.

Ses oncles ne l'initient pas seulement au travail, ils lui enseignent l'art de jouer des tours. Alors que tout le monde croit aux légendes, ses oncles Pit et Louis Roberge et leur ami Raoul Blais décident d'alimenter ces peurs et ces croyances populaires. Ils allument un fanal, le posent au bout d'un bâton et, en courant à travers les champs le lèvent au bout de leur bras et le baissent subitement pour repartir dans une autre direction. Le lendemain, les gens apeurés disaient avoir vu la veille des feux-follets dans les champs.

Au chapitre des légendes locales, même près du village il s'en passait de belles! M. Ismaël Rousseau, fin raconteur, parvenait à convaincre son auditoire de la présence de lutins qui, passés par le trou de la serrure, allaient dans l'écurie tresser la queue des chevaux. Mme Pamphile Bouffard par ailleurs se souvient avoir entendu dire qu'un soir de Toussaint, son père, parti pour aller voir sa "blonde" en voiture attelée, a vu sur un toit de maison un gros animal en furie faire voler des bardeaux. Le cheval et le conducteur pris de panique reviennent en toute hâte à la maison.: il ne faut plus jamais sortir un soir de Toussaint. L'esprit des saints et des morts veille sur St-Jean.

En 1905, selon l'expression de Théophile H. Cantin, père d'Etienne, les poteaux se mettent à parler; il ne faut pas y voir une légende puisque c'est l'arrivée de la radio. Plus tard, en 1928 les poteaux les plus hardis amèneront la lumière dans les maisons du village. C'est bien après que Terrebonne en 1942 et Bélair en 1947 sortiront à leur tour du manteau de la grande noirceur.

Dès le 28 mars 1900, il est proposé par M. Napoléon Nadeau, secondé par M. Théophile Fontaine et résolu unanimement par le conseil que soient installées des lignes téléphoniques dans la paroisse. Le téléphone! Cette belle boîte de bois accrochée au mur! Jusqu'à dix-huit abonnés sur la même ligne... et des nouvelles qui font vite le tour de la paroisse. Ce sera même le moyen privilégié au moment de la deuxième grande guerre, que choisira la communauté pour s'informer mutuellement de l'arrivée subite de la police militaire à la recherche des conscrits. Non seulement l'armée avait ses codes, mais les paroissiens avaient le leur: "Quand on entendait sonner le téléphone sans arrêt, les déserteurs allaient se terrer dans leur cachette, et, le mot d'ordre faisait rapidement le tour de la paroisse bien avant que les militaires n'aient eu le temps de descendre de leurs camions" nous rapporte M. Roger Cantin.

A la première comme à la seconde guerre les gens de la paroisse s'opposent

à la conscription en ces termes:

Règlement municipal

3 juillet 1917

Il est proposé par M. Charles Morneau, secondé par Léonidas Roy.

Attendu qu'une loi de conscription pour le service d'outre-mer est contraire aux saines traditions et à la constitution de ce pays.

Attendu que les intérêts agricoles et industriels sont déjà grandement compromis en ce pays par les levées d'hommes faites jusqu'à ce jour.

Attendu qu'il est d'une nécessité très urgente que les habitants de ce pays fassent converger tous leurs efforts et leurs énergies vers une production agricole et industrielle des plus considérables pour le bien même des pays alliés et ainsi pour éloigner la famine qui frappe déjà à nos portes dans bien des milieux.

Il est ordonné et statué par résolution du Conseil comme suit:

Que ce Conseil proteste de toutes ses forces dont il est capable contre toute mesure de conscription ainsi que contre toute mesure qui porte atteinte aux droits et garanties assurés par le pacte de la Confédération, et que, copie de cette résolution soit adressée au Premier Ministre du Canada Sir R.L. Borden et à Sir Wilfrid Laurier, par l'entremise de M. Joseph Boutin Bourassa, député du comté de Lévis, ainsi qu'au journal "Le Soleil" pour publication.

Adopté unanimement.

Cyrille Noël: secrétaire-trésorier

Conseillers: MM. Charles Morneau, Joseph Larochelle, Onésime Cantin,
Léonidas Roy, Louis Cantin, Xavier Couture.

Règlement municipal

25 avril 1942

Il est proposé

- 1- De s'opposer à toute conscription pour service outre-mer.
- 2- De recommander un "non" au plébiscite, soit une croix en regard du mot "non" sur le bulletin de vote au plébiscite, et d'inviter la population à aller voter le 27 avril 1942 en ce sens.
- 3- De donner à la présente résolution le plus de publicité possible pour renseigner le public en lisant la résolution à la porte de l'église le dimanche.
- 4- D'adresser copie de cette résolution dûment signée au premier ministre du Canada, au premier ministre de la province de Québec, aux députés, provincial et fédéral de notre comté.

Proposé par M. J.L. Carrier
Secondé par M. Donat Cantin

Règlement municipal
1er juin 1942

Il est résolu unanimement par le Conseil de cette municipalité:

- 1- De réitérer sa ferme détermination de ne "jamais" accepter la conscription pour outre-mer, ni aucune mesure qui y mène ou rend son application possible.
- 2- De demander au gouvernement de ne pas amender l'article 3 de la loi de Mobilisation.
- 3- De rappeler au gouvernement que l'adoption de quelques mesures que ce soit de conscription compromettrait à jamais l'unité canadienne, qu'elle amènerait peut-être les Canadiens français à douter de la justice des buts de guerre des alliés parce que le gouvernement prendrait une attitude contraire à celle définie dans la Charte de l'Atlantique par Roosevelt et Churchill.

Proposé par J.L. Carrier

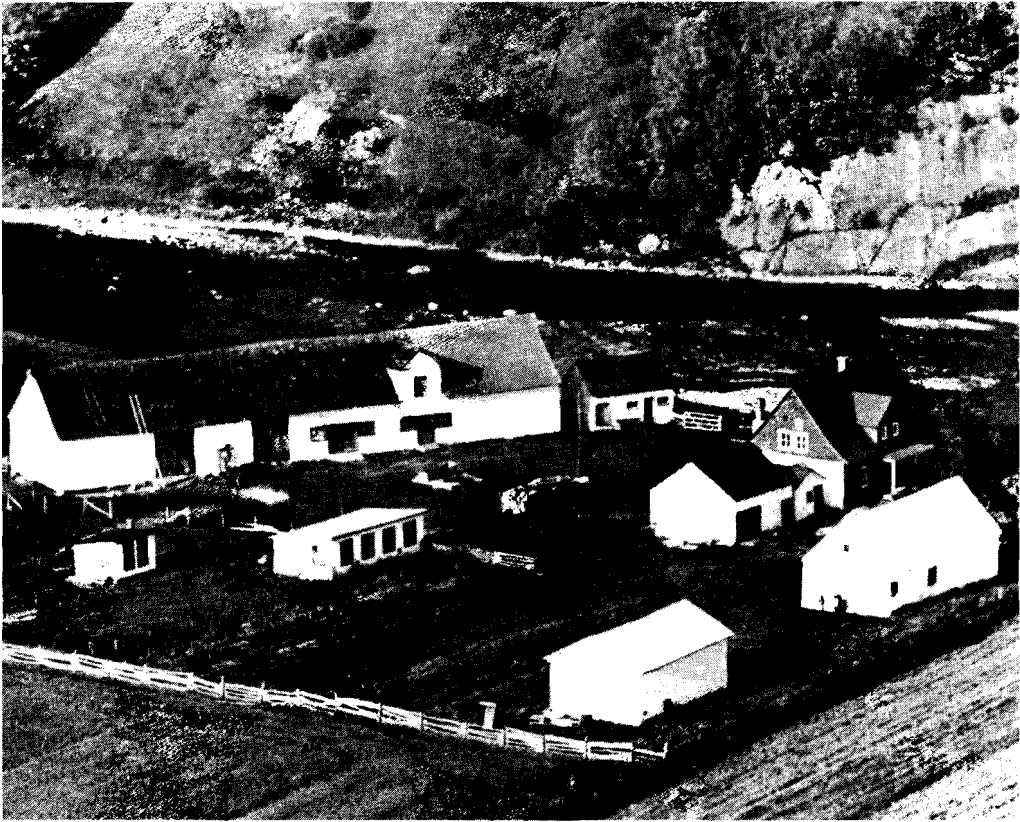
Secondé par Victor Gosselin

Maire de l'époque: M. Cyrille Noël

Conseillers: MM. J.L. Carrier, Donat Cantin, Alyre Gosselin,
Pierre Cantin, Irenée Cantin, Victor Gosselin.

Peine perdue — Toutes ces contestations sont vaines. Les gouvernants ont parlé. Le peuple a entendu mais pas forcément obéi. Il résiste, il prend du temps avant de se soumettre à une volonté contraire à la sienne, surtout que l'enjeu est gros: se battre et peut-être perdre sa vie pour une cause qui n'est pas inscrite ni dans l'histoire, ni dans le sentiment patriotique, ni dans l'idéologie politique. "Les volontaires, ils se sont enrolés pour l'aventure et voir le monde" diront ceux qui restent et résistent.

Ici dans le village plusieurs s'achètent des terres pour être exemptés de la guerre. Ceux qui sont appelés se cachent, se sauvent. Le village est plongé dans une perpétuelle inquiétude. Les greniers deviennent silencieux, les fournaises se transforment en terrier, et les enfants se faufilent sous les lits de peur d'être interrogés. Il faut que les secrets soient bien gardés, que rien ne paraisse. Ainsi, M. Lionel Bérubé raconte que quatre de ses amis qui s'étaient sauvés de Valcartier et qui étaient recherchés par la police se sont cachés dans un trou dans le bois en face de



chez lui jusqu'à la fin de la guerre, sans que durant tout ce temps il ne s'en aperçoive. C'est en bûchant, longtemps après, qu'il a découvert le trou camouflé sous des branches d'arbre. La peur marque. Elle s'incruste comme un coup de couteau dans un meuble de bois. Ainsi, c'est avec discrétion et confidentialité que quelques personnes acceptent de donner des noms en exemple bien que soixante années se soient écoulées.

d) Mme Marguerite Cantin Couture

Immédiatement après la première guerre mondiale, la population est touchée par un autre fléau tout aussi dramatique: la grippe espagnole. En octobre 1919, Marguerite Cantin Couture a huit ans. La vie s'arrête au village. Les enfants



ne fréquentent plus l'école; les paroissiens ne vont plus à la messe; même le dimanche, les cloches de l'église se taisent, épuisées de sonner le glas. La mort rôde. Chaque maison se referme sur elle-même. La grippe répand une horreur étouffante et profonde.

“J’ai eu la grippe, ma mère aussi. Une fièvre terrible nous amenait au délire et nous n’avions pas de secours des voisins. Tout le monde était malade au lit. Le Dr Charles Dusseault de St-David venait nous soigner quand il en avait le temps et les forces. Des fois, il venait la nuit parce qu’il avait trop de gens à visiter. On était tellement malade qu’on entrevoyait pas d’autre issue que la mort. De savoir que dans d’autres familles, chez nos voisins, il y avait des personnes qui en mouraient alimentait notre désespoir. Jos. Cadoret a perdu sa femme et sa fille de quatorze ans. Cela m’a donné un choc, je les connaissais bien, j’ai eu beaucoup de peine. Chacun attendait son tour de mourir.”

Mme Marguerite Couture

“On se soignait au lait ébouillanté; on ne pouvait rien avaler d’autre pour se soutenir. On était atteint d’une grande faiblesse.”

Mme Georges Samson

“Les gens mouraient comme des mouches de la fièvre noire. On ramassait les corps dans des charettes et on les enterrait sans cérémonie.”

M. Etienne Cantin

“Sur les trains, les hommes se soignaient au gin. La salle d’attente était pleine de gens qui s’en allaient mourir chez eux.”

M. Lorenzo Michaud

Une odeur triomphe de celle de la grippe: celle du camphre. On lui prête mille vertus. Pendant une génération encore il continuera de protéger les gens contre microbes et virus et bien secondé par le scapulaire bleu marine, il chassera la peur qui s’empare du corps et de l’esprit.

Madame Marguerite poursuit: “La mort, elle a collé à mes vêtements tellement longtemps que j’ai perdu l’habitude de me regarder dans un miroir. Ma mère, mon père, mon frère et mon mari se sont succédé au cimetière. Je n’étais pas seule à m’effacer devant la mort. A l’église, les statues et les autels disparaissaient sous les draps noirs et les fenêtres étaient bouchées.” On parvenait malgré tout à tolérer ces longues soirées où épuisées par pleurs et chagrin la vie s’imposait et reprenait le dessus. La nuit, des personnes devaient rester debout pour veiller le

mort. On organisait donc des repas pour nourrir les volontaires. Les plus opportuniste en profitaient pour en arriver à ce moment précis et repartir tout-de-suite après. D'autres, regaillardis, quand les parents du défunt allaient se reposer, entonnaient chansons et histoires qui donnaient à ce rassemblement l'allure d'une fête plus que d'une veillée funèbre. "On allait même jusqu'à jouer des tours au(x) mort(s) étendu(s) au salon sur des planches de bois, nous confie Mme Couture. "Une fois, des hommes avaient assis sur les planches un vieillard qui n'avait plus de famille et lui avaient rempli la bouche de "paparmanes" lui disant: "Quand t'étais vivant, t'étais trop gratteux pour t'en acheter, manges-en maintenant." "On était plein d'attention pour les défunts: on leur mettait des bottines de feutre pour qu'ils n'aient pas froid aux pieds, ou on les aspergeait d'eau bénite avec un rameau pour qu'ils aient moins chaud sous leur suaire.

Vers les années 1900, le taux de mortalité infantile est élevé. Chez le grand-père paternel de Marguerite, seulement quatre enfants sur onze ont survécu. Ce sont souvent les premiers de famille qui meurent jeunes. Dans la famille de sa mère, la dyphtérie et la tuberculose emportent quatre enfants. Dans sa famille immédiate, le plus vieux de ses frères est mort bébé. La maladie, c'est un fléau. Pour protéger la population contre les maladies contagieuses, le conseil municipal adopte un règlement qui rend la vaccination obligatoire pour tous.

Règlement municipal

21 février 1903

Règlement pour rendre la vaccination et la revaccination obligatoire dans cette municipalité. Il est ordonné, réglé et statué par le présent ce qui suit:

- 1- A compter de l'entrée en vigueur du présent règlement la vaccination et revaccination seront obligatoires dans les limites de cette municipalité pour toutes les personnes qui s'y trouveront.
- 2- En conséquence, après 48 heures de l'entrée en vigueur du dit règlement toute personne se trouvant dans la municipalité qui ne pourra pas établir qu'elle a été vaccinée avec succès dans les sept ans précédents ou qui ne pourra établir, par un certificat de médecin, qu'elle a été vaccinée dans les six mois avec succès, sera passible d'une amende de cinq dollars et aussi d'une amende additionnelle de un dollar pour chaque jour qu'elle aura omis ou omettra de se faire vacciner.
- 6- Toute personne qui n'aura pas les moyens de payer pour se faire vacciner pourra en s'adressant à cet effet à Cyrille Noël, secrétaire-trésorier, et en satisfaisant telle personne de son incapacité de payer, se faire vacciner aux dépens de la municipalité.

8- Sont exemptés de la vaccination... ceux qui pourront établir... qu'ils ont eu la variole.

Adopté unanimement.

En 1915, la fièvre typhoïde sévit à St-Jean. Le Dr Couillard du bureau d'Hygiène de Québec vient y donner des renseignements pour se préserver de la fièvre. Pour faire suite à cette visite, un règlement municipal stipule ce qui suit:

Règlement municipal

6 décembre 1915

Il a été décidé que le puits connu sous le nom de la "Ressource" sera nettoyé, réparé de manière à ce que les égouts ne viennent pas s'introduire dans ce puits, que le secrétaire fasse rapport de cette décision au bureau du Conseil d'Hygiène à Québec.



Madame Couture, femme gaie et rieuse ne fait pas que cotoyer la mort, elle connaît très bien la vie: c'est une des sages-femmes du village. Quand on la voit arriver, les inquiétudes disparaissent; les femmes ont confiance en elle. Initiée par sa belle-mère Mme Xavier Couture, et, supportée par d'autres femmes comme Mme Weilson et Mme Lévis Cantin, elle se rend disponible aux femmes qui accouchent. La nuit elle accompagne le Dr Eudore Dumas réputé pour sauver les bébés qu'il met au monde. Elle avise ses deux garçons et sa fille de son départ, eux qui sont assez grands, fiables et responsables pour rester seuls et dormir en paix. Après une nuit de soins à la mère et au nouveau-né, elle prépare le déjeuner des jeunes enfants de la maisonnée et puis, rentre chez elle.

Marguerite exerce un autre métier. Avant son mariage elle enseigne à Terrebonne. Elle part de chez elle le lundi matin pour n'y revenir que le vendredi soir. La semaine, elle habite à l'école. A son arrivée, un lundi matin d'hiver, elle constate que l'eau a gelé dans la chaudière, que la neige est entrée dans l'école par les fissures entre les planches. De plus, les enfants arrivent en pleurant, ils ont gelé pendant le trajet en carriole. Harassée par tant de mésaventures, ne se sentant pas de vocation prononcée pour ce type de vie et ne voulant surtout pas continuer la lignée des maîtresses malignes et sévères, elle quitte l'enseignement.

En 1937, Marguerite Cantin entend l'appel d'une autre vocation, celle du mariage. Son mari, Antonio Couture, elle l'a toujours connu. Ils étaient voisins, Les gens des alentours, tellement habitués de les voir ensemble ne se sont pas douté de leur mariage, mais ne s'en sont pas surpris non plus - Ca devait bien arriver! -

“Une fois les bancs publiés, on pouvait se marier une semaine après. Je me suis mariée à l'hiver 1937. Les mariages d'hiver, ça se faisait beaucoup en ce temps-là. Ce fut un mariage sobre. Les repas et la noce ont eu lieu à la maison. On invitait autant de personnes que la maison pouvait en contenir. C'était plaisant quand la maison était grande! Les noces, c'était comme aux veillées, on dansait un peu... même si ce n'était pas permis. On chantait beaucoup. On se faisait de la musique, on jouait du piano, du violon, de l'accordéon. Avant de se marier, le plus loin qu'on allait quand on sortait c'était au village, et ce, sous la surveillance des parents. La boisson était permise en petite quantité; on n'avait pas le temps d'en prendre beaucoup puisqu'on rentrait chacun chez soi vers neuf heures. Il se faisait beaucoup de "bagosse" dans le village. Fallait bien y goûter pour savoir si elle était bonne! ”

De la bagosse, de la Black Horse en grosses bouteilles, du vin domestique, du vin de messe, du fort et encore! Un vrai déluge de boisson et personne à St-Jean ne semble savoir dans quelles gorges elle coule... secret bien gardé.

e) M. et Mme Pamphile Bouffard



Se marier le 27 juin 1917, un mardi matin, n'est pas chose commune. C'est un jour qu'Eva et Pamphile n'oublieront pas de sitôt. Ils s'épousent à Pintendre, dans la même église où Pamphile Bouffard, en visite chez son frère Jos., a remarqué une belle jeune fille gracieuse et pieuse. Il ne pouvait trouver endroit plus sûr pour se choisir une épouse bonne et vertueuse. Après le repas de noces chez

les parents de la mariée, il faut se rendre souper chez les parents du marié. A mi-chemin entre les deux demeures, un orage s'écrase sur eux. Ils sont trempés jusqu'à l'os et le beau chapeau à plumes d'autruche de madame est noyé. Heureusement le père de la mariée a l'oeil scrutateur et veille à la bonne destinée de sa fille: il les a suivis et rattrapés. Il peut donc paternellement échanger son "boggy couvert" contre leur charette à ciel ouvert.

M. et Mme Bouffard dépassent maintenant le cap des quatre-vingt ans. Ils ont commencé leur vie de cultivateur avec cinq moutons et sept vaches dont une acquise en dot à leur mariage. C'est un cadeau appréciable quand on part de rien et qu'on a besoin de tout.

Les produits de la terre et le lait des vaches sert à nourrir les onze membres de la famille qui se partagent les travaux de la ferme. Mme Bouffard réserve une partie de la crème pour faire du beurre. Par temps frais, c'est un charme de faire du beurre, mais dans les chaleurs, la crème étant plus claire, Eva passe facilement une demi-journée à baratter. Ce beurre, il faut le vendre. On se rend donc au marché de Québec, St-David ou St-Romuald. L'été, c'est difficile de le garder frais parce qu'il ramollit à la chaleur et les gens seront plus réticents à l'acheter même



pour dix-huit sous la livre. Aussi faut-il le raffermir à la cave pendant la nuit, le placer dans des boîtes fermées, le ranger dans "l'express" le plus rapidement possible, le protéger du soleil avec des couvertures et se rendre au marché en vitesse.

Il faut nourrir la famille mais aussi l'habiller. L'hiver, les enfants ont besoin de chaleur, ils doivent parcourir un mille pour aller à l'école: Mme Bouffard confectionne le linge et les enfants s'occupent à l'user. Bas, gilets, tuques, foulards, mitaines, camisoles, elle tricote tout avec la laine qu'elle a filé elle-même. Pamphile même est fier d'exhiber son "sweater" noir tricoté à partir de la toison complète d'un petit mouton... noir. Quand l'électricité arrive dans Terrebonne en 1942 c'est pour elle une vraie bénédiction; elle peut travailler tard le soir et voir clair comme dans le jour!

Pour présenter à sa belle un avenir assuré, Pamphile aura dû monter aux chantiers de Ste-Anne de Beaupré et de La Tuque. Arrivé sur les lieux, il devra marcher trente milles dans le bois avant d'arriver au campement. Pour tremper sa solitude, il écrit à son amoureuse l'assurant de son retour prochain. Il reviendra chez lui avec un actif en poche de cent à cent vingt-cinq dollars et en prime, un baluchon de linge sale assaisonné de quelques poux et coquerelles.

A St-Jean, M. Bouffard s'occupe de la vie du village. Il sera commissaire d'école pendant six ans, marguillier trois ans et inspecteur - contremaître de voirie. Sous ses directives les hommes élargiront, gravèleront et creuseront les fossés de la route de Terrebonne.

f) Mme Laurenzo Michaud
(Isabella Roberge)

Mme Michaud nous présente la société bourgeoise de St-Jean Chrysostôme. Sa mère, Annie Plaisance, institutrice, native de Lotbinière et organiste écoutée de St-Jean, épouse un instituteur M. Louis Roberge. Ce dernier a étudié au Château Haldimand de Québec où logeait l'École Normale.

Vers 1920,



à la fin de sa vie, il en deviendra le doyen. Entre-temps, il enseignera à Château-Richer, travaillera comme télégraphiste pour la compagnie Québec Central et sera engagé par les Breakey comme gérant-comptable pendant plus de quarante ans.

Pour cette compagnie,



en été, Louis Roberge travaille particulièrement à Chaudière Bassin (marina actuelle de New Liverpool) d'où le bois est expédié vers l'Angleterre. Il se rend au lieu de son travail en "pompeur" à même la voie ferrée installée par la compagnie. Il doit se lever tôt, voir au chargement des bateaux, laisser repartir les "steamers" à marée haute et accomplir le tout dans une langue anglaise qui se doit impeccable puisque c'est avec elle qu'on "fait les affaires". Au printemps, aux quinze jours, il part avec la paie des employés et se dirige vers les chantiers de Jackman où les Breakey possèdent des concessions. Il sert d'intermédiaire entre les employés francophones et les patrons anglophones.

La compagnie a déjà vingt ans de bonnes racines dans le sol de cette grande paroisse. En 1843, John, Georges et Denaston Breakey partent d'Écosse pour s'établir à Québec. En 1846, ils achètent concessions et moulins de Antoine-Charles Taschereau et repartent le projet de scierie que ce dernier n'avait sû mener à terme. Le bois voyageait de la façon suivante: au moyen de la drave, le bois descendait des concessions des lignes américaines vers le moulin de la rivière Chaudière.

re pour faire du bois carré. Ensuite, transporté par chemin de fer jusqu'au Pont Garneau (structure actuelle de béton à Chaudière Bassin), où il descend par des dalles dans le bassin de la Chaudière; il est ensuite chargé sur des cargos pour se rendre en Europe, le plus souvent en Angleterre.

Pour finaliser les projets de l'entreprise, il faut du matériel de communication. Ainsi le 11 mai 1881 le Conseil municipal adopte un règlement pour permettre à John Breakey d'installer dans la paroisse des poteaux pour télégraphe:

Règlement municipal

11 mai 1881

M. Antonio Bégin, secondé par Michel Lambert, propose, que le conseil accorde par la présente résolution à John Breakey, Ecuyer, la permission de poser, entretenir, renouveler des poteaux de télégraphe, dans le chemin public de cette municipalité... pour construire une ligne de télégraphe ou de téléphone, à partir de ses moulins... à aller au bassin de St-Romuald, pour passer par le Dépôt de Chaudière Curve, à la condition expresse: Que les dits poteaux soient plantés le plus près de la clôture qu'il sera possible, qu'ils ne soient pas plantés près des maisons, granges, barrières ou passages, et ce, pour ne pas nuire en aucune manière à qui que ce soit... afin d'éloigner le fil des bâtisses... Que le dit John Breakey, Ecuyer, (ou ses représentants) seront tenus de payer tous les dommages ou accidents qui seront occasionnés par les dits poteaux ou ligne télégraphique...

Adopté unanimement.

Du temps de M. Louis Roberge vers 1888, la suprématie des Breakey s'étend jusque dans les cuisines. Georges Breakey est marchand général et comme les travailleurs engagés par ses frères sont payés en coupons échangeables au "Breakey Store", c'est une façon assurée pour les travailleurs de se procurer de la nourriture et pour les employeurs, une façon tout aussi assurée de maintenir et d'entretenir un bassin permanent de "cheap labor". Heureusement sa famille et lui ne subissent pas cette tyrannie; et mènent leur vie à leur manière dans cette belle maison de la rue de l'Église érigée par des Roberge venus de l'Île d'Orléans autour de 1832. Isabella, son frère et ses quatre soeurs y grandissent sagement comme nous le montre cette photo d'enfants aux cheveux longs bouclés.



De 1911 à 1916 elle est pensionnaire au couvent de Lévis. Robe noire, bas noirs, silence, austérité, sévérité sont les règles couventines. Le parloir du dimanche et un appel téléphonique de maman coupent d'un air de fête cette longue période d'éloignement. Les congés ne sont pas nombreux: quelques jours à la Toussaint, à la Noël et à Pâques. Elle travaille à la dure pendant l'année scolaire mais elle a le plaisir de goûter plusieurs disciplines: la physique, la morale, les mathématiques, l'anglais, l'algèbre, la peinture et le chant. En 1916, l'école, affiliée à l'Université Laval, lui décerne son diplôme d'études supérieures.

Son père tenait à faire instruire ses enfants, c'était la richesse du temps. Revenue à St-Jean, elle décide de suivre des cours de violon à Québec. Pendant quatre ans, à neuf heures cinquante minutes, elle prend le train express qui vient de Moncton et revient le soir vers cinq heures par ce même train. C'est à ce moment un service de transport que les paroissiens apprécient beaucoup. Dans ses déplacements, elle rencontre une jeune fille de St-Pacôme de Kamouraska qui a un frère fort séduisant.

Ce frère, beau chef de gare



se fait présenter à la musicienne qui se méfie de cet oiseau rare puisqu'il a déjà été fiancé quelques-fois. Mais l'un et l'autre se plaisent et s'épouseront fin juillet 1926 après trois longs mois de fréquentations.

Entourée de musiciens, les soirées de famille sont plaisantes chez les Roberge. Pendant que les lampes à l'huile éclairent les cahiers de musique, Louis Roberge joue au violon des chansons populaires anglaises. Mme Roberge, son épouse, touche le clavier du piano ou de l'harmonium et on chante en chœur des airs d'opéra. Quelques petits pas de danse quand les cousines américaines viennent en visite. Mais au village on danse à peine et presque sans bruit pour ne pas éveiller les oreilles de M. le Curé.

Dans les rangs il en est tout autrement. Ainsi dans Bélair quelques brebis adeptes de ce péché mignon risquent des remontrances de la part du pasteur qui les menace de leur refuser son absolution. Un jour qu'il sermonne vertement M. Lionel Bérubé de Terrebonne au confessionnal, et veut échanger son pardon contre une promesse de ne plus danser, notre gaillard paysan lui répond sur le même ton: Gardez-la donc votre bénédiction si vous ne voulez pas me la donner, mais moi je ne promets pas pour l'avenir." Il a fêté comme cela à Charny, St-Nicolas et St-Ro-

muald. Il rentrait chez lui pour le train du matin et faisait sa journée comme les autres travailleurs. Lui, il aimait ça s'amuser. Cela lui importait plus que les convictions du curé.

Dans la famille d'Isabella, on sait se distraire de façon bien différente et on y a beaucoup de plaisir. Jeux de charades, jeux de société, jeux de cartes agrémentent les soirées d'hiver et permettent de bien se connaître. Comme exemple de ces jeux, Mme Michaud garde en souvenir un livre d'horoscope datant de 1908 où en famille, par questions et réponses, on essayait de préciser l'avenir de l'un et de l'autre.

Chez elle, le salon déborde d'activité: ses soeurs y donnent des leçons de piano. On garde donc ici le salon ouvert, même l'hiver, et il faut continuer à le chauffer pour que les élèves soient à l'aise pour suivre leurs leçons. Tout à côté de cette pièce s'ouvre la première succursale de la Banque de Québec en 1911. M. Rodolphe Babineau en est le premier gérant. Une fois par semaine au début et ensuite à l'année longue, les paroissiens viennent confier l'argent au coffre-fort de la maison. Le mur contre lequel il s'appuyait en garde encore les traces.



Michel Samson
et Pierre Cantin

Cette maison abrite un autre membre important de cette famille, l'oncle Michel. Michel est plus vieux que Louis de dix-huit ans. Ce prodigieux célibataire est juge de paix, greffier du comté de Lévis et secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Jean. Sa réputation d'homme de loi est solide, et d'après le juge Sir François-Xavier Lemieux de Québec, ses avis sont judicieux et équitables. Il se-

coure de ses conseils opportuns des gens aux prises avec des problèmes de fossés ou de bornes mal placés et règle à St-Lambert les différends au sujet du moulin à farine. Quand les paroissiens viennent lui payer leurs taxes, Isabella l'assiste et fait office de secrétaire. La famille le respecte comme un dieu et chacun lui témoigne tour à tour son affection puisqu'il demeure avec eux depuis toujours.



Quand on demeure si près de la croisée des chemins et qu'on est assis sur la galerie, on peut être témoin d'événements importants. C'est ainsi que le 5 août 1914, Mme Michaud voit M. St-Hilaire tomber, emporté par la chute du haut du clocher alors qu'il était à y effectuer des réparations. Ce travailleur et M. Lionel Bérubé étaient bons amis de jeunesse puisque tous deux habitaient St-Romuald.

Cette même galerie servait d'estrade aux orateurs politiques. La paroisse était "rouge". Mais, les cinq ou six braves conservateurs, si bien identifiés par leurs si nombreux adversaires, n'en témoignaient pas moins de la conviction de leur allégeance. Les assemblées contradictoires étaient souvent bouillantes. Du fédéral Mme Michaud se souvient du notaire Boutin-Bourassa, libéral, et de l'avocat Joseph Bernier de Lévis, conservateur. Au provincial elle mentionne Maître Leatare Roy, grand orateur libéral et, M. Joseph Bégin agronome de Terrebonne, con-

servateur. La paroisse était bien fière de ce candidat sorti de ses rangs mais... son veston n'était pas de la bonne couleur. Il en perdra ses élections. Le cheval de bataille politique était, soit la voirie, soit le bureau de poste. M. Etienne Cantin raconte qu'il a fait campagne pour obtenir un bureau de poste dans Bélair mais, tout ce que le comité a réussi à obtenir ce fut un gallon de whisky, des pommes et des biscuits pour noyer la défaite du candidat.

En 1908, à l'âge de huit ans, de cette même galerie, Isabella avait entendu chanter et s'amuser les émigrants qui travaillaient au chemin de fer. Le charme de la langue et de la musique venus d'ailleurs ne dissipait pas la crainte des paroissiens à l'égard de ces populaces étranges et inconnues. C'est M. W. Bisson qui avait embauché Italiens, Polonais et Allemands. Elle se souvient aussi de M. Roméo Beudet ingénieur-arpen-teur venu d'Ottawa pour s'occuper des travaux du chemin de fer. M. Beudet loue la maison de M. Gaston Lambert (résident actuel) et les deux familles sympathisent.

M. Etienne Cantin raconte qu'à Pénin il y avait deux Italiens catholiques d'hébergés. Vus à travers ses quinze ans, ces étrangers lui semblaient malcommodes. Quand ils se chicannaient, leur tempérament fougueux les portait à régler leurs différends à coups de couteau. Les jeunes garçons du village en avaient peur. Ces Italiens prenaient de la bière en grosse bouteille. Ils cachaient trois ou quatre bouteilles dans le garde-robe de leur chambre, et, le plus discrètement possible, pour ne pas indisposer leur propriétaire, se régalaient de son contenu.

Ici, les Québécois se souviennent depuis deux générations de la prohibition de 1879. C'était un ange gardien sûr pour sauvegarder les moeurs des autochtones. En voici la réglementation:

Règlement municipal

5 mars 1879

Règlement pour prohiber la vente des liqueurs spiritueuses, vineuses, alcooliques et enivrantes dans la municipalité de St-Jean Chrysostôme.

Le et après le premier jour de mai 1879, jusqu'au trentième jour d'avril 1880, exclusivement, la vente du détail c'est-à-dire par quantités moindre que trois gallons ou une douzaine de bouteilles d'au moins trois demiards chacune, à la fois de toute liqueur spiritueuse, vineuse, alcoolique et enivrante dans les limites de la municipalité... et l'émission de licences pour la dite vente en détail sont par la présente prohibées.

Toute personne qui contreviendra aux dispositions contenues dans le présent rè-

glement pourra être appréhendée et arrêtée, et être conduite devant un ou deux juges de paix, pour y être traitée suivant la loi.

Adopté unanimement.

Ce n'est que près d'un siècle plus tard qu'à St-Jean les paroissiens pourront en toute quiétude, loin de toute menace et représaille, "lever le coude...".

Ainsi en fait foi le règlement municipal du 3 septembre 1963:

Règlement municipal

3 septembre 1963

Règlement abolissant la prohibition de la vente des liqueurs alcooliques dans la municipalité de St-Jean Chrysostôme: Il autorise la Régie des Alcools du Québec à émettre dans les limites de la municipalité des permis permettant la vente des liqueurs alcooliques dans les hôtels ou hôtellerie. Il autorise également la Régie des Alcools du Québec à émettre des permis de vente de bière aux épiceries ou aux établissements pouvant servir ces dits permis.

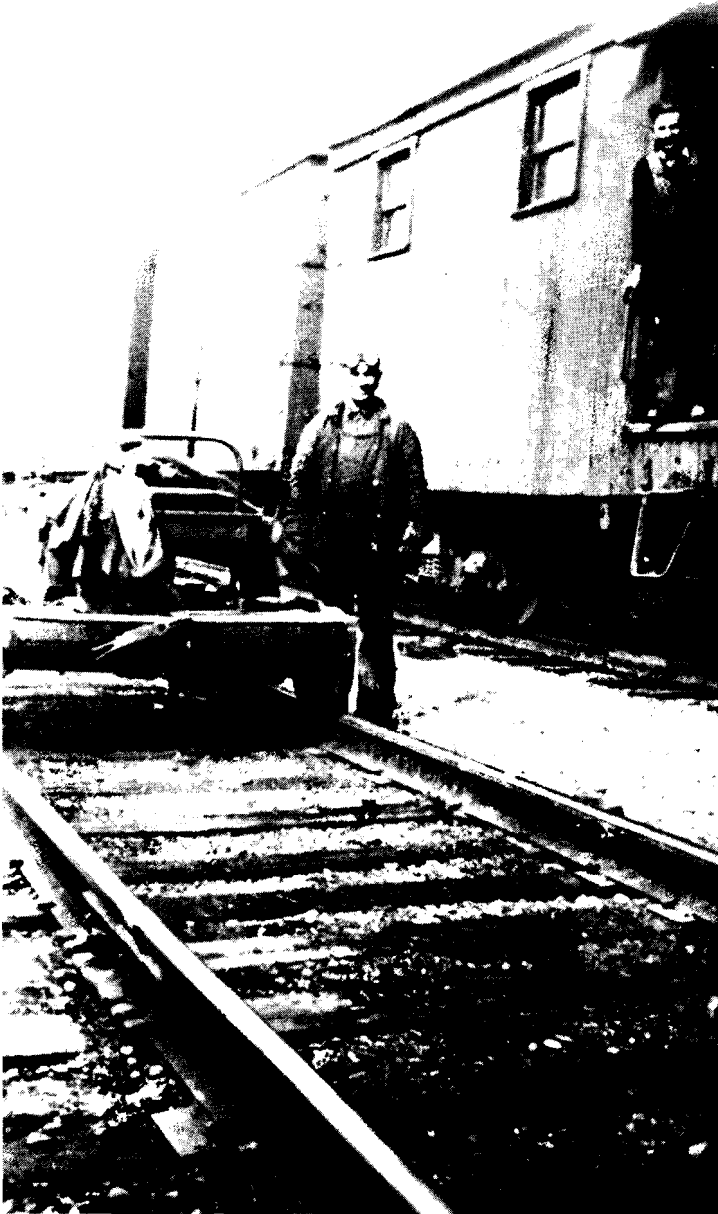
Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi après avoir été promis à l'approbation des électeurs de la dite municipalité.

Adopté

g) Les quêteux

Le chemin de fer dans St-Jean, il est omniprésent, on l'entend, on le voit. Il a produit de nombreux emplois sur son passage mais a aussi provoqué plusieurs accidents. Avec les premiers roulements de locomotives à charbon commence le règne des quêteux. A ce moment-là les gens sont pauvres. Ceux qui veulent voyager à peu de frais se fauillent dans les wagons vides ou se couchent sur la locomotive. Quand le train arrête à la station du village, les quêteux descendent et vont mendier de l'argent ou un bon repas. La maison de M. Joseph Samson leur est grande ouverte. Même si ces derniers ne sont pas riches, ils sont généreux. Mme Alphonse Ferland raconte que ses enfants se montraient très sages quand les quêteux entraient dans sa maison, parce que ces inconnus bouleversaient facilement la quiétude des plus jeunes. "C'est la pension de vieillesse qui a tué cette profession et qui nous a éloignés des "survenants" nous dit-elle.

Plus tard, ces voyageurs en quête d'aventure on les appellera "les bums" M. Edouard Samson autrefois de St-Jean et résident actuel de Charny, a réalisé le rêve de nombreux jeunes: il a parcouru le Canada en train d'ouest en est. Il a pris le temps de voir du pays, de parler avec le monde, et de s'enrichir de l'expérience des quarante autres "bums" avec qui il partageait la vie de wagon. Chacun leur



tour ils se sont fait arrêter par la Gendarmerie Royale, c'était pour eux une bonne occasion de prendre un repas chaud et de dormir sur un matelas. Après une nuit de prison, ils repartent le lendemain avec la promesse faite à la police de retourner d'où ils venaient, mais avec l'arrière pensée complice de "jumper" le premier train venu. Aujourd'hui M. Samson est fier de ses souvenirs, il ne renie rien de ce qu'il a fait et serait même prêt à recommencer.

h) Mme Victor Fouquet
(Joséphine Furois)



L'infatigable Mme Fouquet appartient à cette race de québécois dynamiques qui font reculer l'in vraisemblable tellement elles s'acharnent à rendre viable et humain leur milieu souvent réfractaire au changement. Le nom des Fouquet apparaît au recensement de 1831. Le premier Fouquet, Jean est inhumé à St-Henri de Lévis et son épouse Marie est la première à se faire enterrer au cimetière de St-Jean Chrysostôme. Mme Fouquet nous apprend que du temps de jeunesse de son beau-père Ferdinand, né en 1859, il existait déjà une réserve d'Indiens sur les îles en face de chez Francis Cadoret. Un de ces "sauvages" avait pris l'habitude d'aller chez les parents de Ferdinand et, d'une façon intempestive ordonnait qu'on lui donne de la boisson. M. Fouquet père répondait qu'il n'y avait pas de boisson dans la maison. Cependant derrière le salon double, fermé en hiver, il y avait une armoire où l'on rangeait pots de confiture, sirop et alcool. Malgré l'attitude ferme et négative de M. Fouquet, le "sauvage" savait insister et voulait boire. Avait-il l'odorat fin? Connaissait-il bien les habitudes des Blancs? Ou avait-il simplement une très grande soif? L'histoire ne le dit pas puisque les Fouquet le mettaient violemment à la porte sans se préoccuper d'en savoir plus: c'était l'unique moyen de s'en débarrasser.

En 1923, Joséphine Furois est engagée par la municipalité pour prendre la direction de l'école modèle. C'est la première maîtresse à entrer dans la nouvelle école du village. Plusieurs élèves sont inscrits dans sa classe. On y retrouve entre autre Marguerite Gosselin, fille de Jos. Gosselin. C'est la plus avancée des élèves, et Mademoiselle l'institutrice la prépare pour passer son brevet élémentaire. A la veille de franchir cette première étape d'études, elle fait une appendicite qui l'empêche de se rendre passer ses examens.

L'important, c'est de savoir lire, écrire et connaître son catéchisme. L'événement religieux marquant pour les jeunes de l'élémentaire, c'est leur première communion. Rome avait fixé à dix ans l'âge du communiant mais M. le curé Auclair la permettait quand il jugeait que les enfants comprenaient bien le sens du geste qu'ils allaient poser.

Mme Marguerite Couture se souvient de sa première communion comme d'un geste majestueux. Habillée d'une robe bleue marine, décorée d'un "braid" rouge, elle se présente à la Sainte Table accompagnée de sa mère. Ce souvenir l'émeut encore. De plus, à la fin du primaire, il fallait "marcher au catéchisme". Pendant un mois, au printemps, à la fonte des neiges, les enfants se rendaient à la sacristie pour se préparer à la communion solennelle. Marguerite a entendu de sa mère que de son temps, les enfants pauvres venaient de chez eux pieds nus pour ménager leurs souliers, mais les enfilaient aux abords du village pour ne pas laisser paraître leur pauvreté. M. le curé Auclair exigeait que les enfants ne manquent pas plus de trois mots dans leurs réponses au catéchisme; il a été sévère mais plusieurs de ses anciens élèves pourraient encore répondre à ses questions.



Mlle Joséphine Furois laisse l'école en 1925 pour se marier avec Victor Fouquet. Le couple n'a pas d'enfants. Madame ne reste pas inactive pour autant. Elle a le tempérament d'une femme d'affaire responsable. Pendant neuf ans elle occupe le poste de secrétaire à la Commission Scolaire. Voulant parfaire ses connaissances, elle s'inscrit à des cours en administration scolaire et municipale qui se donnent au Château Frontenac. Elle paie de sa poche ses cours, ses repas et son transport. Sa bourse suffisamment dégarnie l'empêche de défrayer le coût des exa-

mens et ne peut par le fait même obtenir son certificat. Les examinateurs étudient la situation de Mme Fouquet et lui offrent d'aller chez elle lui poser les questions d'examens. Elle accepte avec empressement et reçoit par la poste son diplôme déjà encadré. Elles sont deux femmes dans la province à avoir obtenu le certificat: une dame de la côte de Beupré et elle-même.

Quand on est loin du village, comme à Terrebonne, aller chercher son courrier c'est parfois ennuyeux! Madame, consciente du besoin, organise la malle rurale. Avec M. Denis Goulet elle s'occupe des travaux préliminaires. Lui, obtient du Ministère des Transports le plan de la paroisse, et elle, l'agrandit deux fois et demie pour plus facilement tracer le parcours du postier et d'en calculer la distance. Un ami de feu son père le Juge Oscar Boulanger appuie leur demande au Ministère des Postes à Ottawa, et la malle rurale commence à circuler en 1933.

Mme Fouquet n'est pas avare de son temps. Elle collabore comme bénévole au journal Le Foyer de St-Romuald. M. Charles-Eugène Robitaille en est alors le directeur. Après dix-sept ans de travail assidu, elle laisse cette activité. Deux mois après son départ le journal est vendu. Cause ou coïncidence...? Mme Fouquet raconte cet événement avec un sourire voilé.

M. et Mme Fouquet possèdent deux terres. La première est située dans le bas de Terrebonne et la seconde dans le haut. M. Victor ne jouissant pas d'une bonne santé, Mme ne peut pas s'occuper seule des travaux de la terre. Ils sollicitent l'aide de bonnes et "d'engagés" pour travailler aux champs. A la guerre '39-'45, les voisins incitent les Fouquet à faire exempter leur engagé par le curé Beaudoin. Ce dernier, en accord avec un ami militaire haut placé au gouvernement, exempte les hommes moyennant la somme de dix dollars. La guerre apporte des restrictions, Mme Fouquet est prête à en accepter comme les rations de sucre, de thé et de café... mais jamais la machination du curé. Tout ce qu'elle entend déboursier, c'est la valeur du timbre et du papier sur lequel elle fera sa demande d'exemption au gouvernement d'Ottawa. A cette requête elle joint un certificat du médecin concernant l'état de santé de son mari, et un certificat de l'agronome attestant le besoin d'un aide vu l'étendue des terres. Elle gagne sa cause et rend le même service à un ami M. Albany Cadoret qui vit une situation semblable à la leur.

- i) Mme Alphonse Ferland
(Cécile Guillemette)



Née à St-Isidore en 1905, Cécile Guillemette est la huitième et dernière de sa famille. Elle perd sa mère à l'âge de cinq ans et assiste au remariage de son père avec une dame Ferland de St-Jean. Sa belle-mère est en même temps la marraine de son futur mari. Ses parents viennent s'installer dans la paroisse en 1920. On y comptait à l'époque seize cents à dix-sept cents personnes. Dans le temps, une fille bien éduquée est une fille distinguée. Une fille ne porte pas de pantalons, ne va

donc pas à bicyclette ni à la patinoire. Les fréquentations amoureuses se font à la maison sinon elle perd sa réputation de "bonne fille". C'est dans ce contexte de calme et de tranquillité féminine que Cécile apprend à faire de la dentelle.

Comme métier, elle embrasse le professorat. Elle enseigne à Beaulieu aux élèves de la première à la sixième année pour un dollar par jour. A l'âge de vingt et un ans, en 1926, elle se marie avec Alphonse Ferland le quinzième d'une famille de seize enfants. Il descend d'une longue lignée de Ferland établie dans la paroisse depuis longtemps, Il compte parmi ses frères, Joseph, qui deviendra prêtre domestique et curé de St-Roch, et Arthur, fondateur de l'Oeuvre des Terrains de Jeux. A sa mort en 1936, son corps sera exposé une nuit dans l'église de St-Jean Chrysostôme.

Cécile Ferland se souvient de sa robe de noces. Elle lui avait coûté vingt-cinq dollars; elle était courte et elle l'a portée beaucoup comme le voulait la façon de faire du temps. Les vêtements étaient rares et dispendieux, on les usait à la corde. Le magasinage, c'était un événement! Mme Ferland se rappelle qu'enfant, il fallait se rendre à la traverse de Lévis en voiture et prendre le bateau à destination de Québec. On n'y allait pas tous les jours. Même quand le pont de Québec a été construit, il n'y avait au début que la traverse pour le chemin de fer. Plus tard les autos ont pu avoir une voie carrossable. Sur le pont "libéral" de Wilfrid Laurier, il faut payer: dix sous le passage et ne pas circuler à plus de quinze milles à l'heure. Comme le mari de Cécile voyage beaucoup à cause de son métier, il achète ses billets en carnets. La résolution du conseil municipal du 7 janvier 1935 l'avantage: elle propose de réduire le taux de payage sur le pont de Québec.

Règlement municipal

7 janvier 1935

"résolution demandant à l'honorable J.N. Francoeur ministre des Travaux Publics, de réduire les taux de péages sur le pont de Québec, en mettant en vigueur, que les porteurs d'un billet de retour, auront le droit de passer et de repasser autant de fois qu'ils le désireront durant le jour de l'émission du billet de retour, de favoriser les camions du même taux de péage ainsi que les automobiles de promenade.

Proposé par Joseph Roberge

Secondé par Onésime Cantin

Adopté.

Alphonse Ferland travaille le bois. Il est propriétaire d'une boutique qui emploie vingt personnes. C'est de chez lui qu'en 1939 proviennent les bancs qui remplacent les chaises à l'église de la paroisse. Il fabrique aussi des portes et des châssis. Plus tard il se spécialisera dans l'ameublement pour les commissions scolaires.



Un incendie détruit la boutique en 1948. C'est sur l'emplacement de cette boutique que l'usine Tréco et plus récemment le grainetier Labonté ont installé leur commerce. Le feu n'épargne pas les maisons de St-Jean. Comme les pertes sont toujours graves, le Conseil municipal passe des règlements pour prévenir les accidents de feu... et il en passe abondamment. Voici en sommaire quelques règlements démontrant l'obligation de bien se protéger contre ce fléau.

Règlement pour prévenir les accidents de feu

4 juin 1900

Faire une cheminée de douze pouces en brique ou en pierre. Qu'elle dépasse le faite de la couverture de tous les bâtiments où l'on emploie du combustible. Les tuyaux doivent être éloignés de quatre pouces des cadres de bois et être munis d'une clef pour régler le feu.

Avoir deux échelles solides, une qui part de terre et l'autre du bas de la couverture jusqu'au faite de la maison.

Amende: une piastre et cinquante centins par jour jusqu'à ce que la loi soit appliquée.

Adopté.

Règlement établissant une compagnie d'assurance mutuelle

8 avril 1903

Qui protège contre le feu; le feu et la foudre; le feu, la foudre et le vent; sous le nom de "La compagnie d'assurance mutuelle de la municipalité de la paroisse de St-Jean Chrysostôme du comté de Lévis."

Unanimité.

Règlement municipal

23 juillet 1903

en force le 11 juillet 1904

Il est défendu de chauffer des poêles ou fournaies dans les étables ou près des granges à moins que ces poêles ou fournaies ne soient placés dans des bâtisses séparées des granges et étables à une distance de plus de vingt pieds.

La compagnie ne paie pas si la première partie du règlement n'est pas observée ou si le feu est dû à des cheminées percées ou défectueuses ou à des tuyaux percés ou passant au-dessus des toits des maisons.

Adopté.

Règlement municipal

22 mars 1945

Achat d'une pompe et boyaux à incendie de quatre cent vingt gallons.

Matériel acheté de la Commission des Biens de guerre.

Emprunt à la Caisse Populaire de \$3,000.00.

Adopté.

Règlement municipal

18 octobre 1945

Il est proposé par M. Jos. Morneau et secondé par M. Jean Clusiaux le règlement no 116 pourvoyant à l'organisation d'un système de protection contre l'incendie (\$12,100.00)

Approuvé par les électeurs.

Règlement municipal

4 septembre 1946

Pour creuser trois citernes et installer un poste de feu.
Adopté.

Règlement municipal

6 avril 1959

Il est proposé de faire une collecte d'argent pour la perte par le feu du moulin à scie de M. François Lavertu, et de faire une collecte de bois pour remplacer la grange de M. Edgar Morneau.

Adopté.

Règlement municipal

3 juillet 1950

La construction d'un poste à incendie est proposée

Adopté.

M. Alphonse Ferland meurt en 1942 laissant son épouse seule avec huit enfants à élever âgés de deux à quinze ans. Pour subvenir aux besoins de sa famille, Mme Ferland continue à travailler au bureau de poste



comme elle le fait depuis dix ans. Elle profitera d'un salaire garanti de vingt-cinq dollars par mois à la condition qu'elle fournisse, chauffe et entretienne le local qui sert de bureau de poste. Il faut laver souvent les planchers surtout en hiver! Quand elle prendra sa retraite en 1970, elle aura trente-huit ans de métier dont vingt-huit années pendant lesquelles le bureau de poste sera à son nom. Le Ministère des Postes lui-même lui marquera sa gratification pour tant d'années de service. On lui enverra encadrée, une formule d'appréciation pour ses loyaux services, signée par Eric Kierans, ministre des Postes.

Ce sont ces années de vie publique qui l'ont gardée en vie et en santé. Souriante et bien mise, elle ouvre le bureau de poste de huit heures à midi et de quinze à dix-huit heures. La journée passe plaisamment à travailler, à jaser, à rire, à recueillir des confidences que le "secret professionnel" lui interdit de divulguer. Le courrier c'est sacré. Elle, la maîtresse de poste aurait perdu son emploi si elle s'était mise à fouiller les lettres... Pour elle, cependant, c'est un devoir de travailler le dimanche. Après la messe, les paroissiens vont faire leurs provisions au magasin général et passent chez elle prendre leur courrier. Cela se fait même après la messe de minuit de Noël et du Jour de l'An. - Quelles conditions de travail!

A St-Jean Chrysostôme l'hiver est long. Encore plus quand le vent du nord-est ensevelit la maison sous la neige. Heureusement, Mme Ferland n'est pas seule. Deux bonnes Mlles Julia et Jeanne Plante, qu'elle considère comme ses soeurs, viennent lui tenir compagnie. Elle se souvient de cette période comme un des plus beaux temps de sa vie où elle a été heureuse.

A cette époque, M. Dumont ouvrait les chemins quand cela était possible. Il se servait d'une gratte tirée par des chevaux et d'une charrue pour briser la glace. Pour voyager on utilisait beaucoup les chevaux et les carrioles. Ce sont MM. Octave et Pamphile Ferland, forgerons, qui prennent soin des "chevaux vapeur" du temps. Dans la famille Ferland, un des premiers à acheter une voiture, c'est son beau-frère M. Jean Lachance: c'est une Ford à pédales verte acquise au coût de mille dollars.



M. Lachance qui travaille pour les Breakey, jouit d'un salaire garanti, ce qui peut lui permettre cette si agréable extravagance. Cette voiture n'est pourtant pas comode par temps froids puisqu'elle est ouverte et sans fenêtre. On y gèle comme des rats! L'arrivée des premières voitures donnent presque immédiatement naissance aux premières limites de vitesse. Aussi, c'est en ces termes que le conseil municipal passe son premier règlement le 10 août 1916:

Règlement municipal

10 août 1916

1. Il est expressément défendu à tous les propriétaires et conducteurs de voitures mues par moteur ou automobiles de conduire sa voiture à une vitesse plus rapide que dix milles à l'heure dans le village de cette paroisse et dans les courbes.
2. Que toute personne ou personnes qui conduira sa voiture à moteur ou automobile à une allure plus rapide que dix milles à l'heure... sera passible d'une amende et pénalité de vingt piastres, laquelle amende et pénalité sera recouvrable suivant la loi, avec frais et dépens, ou à défaut, par un emprisonnement n'excédant pas trente jours.

Proposé par M. Arthur Couture

Secondé par M. Pierre Cantin

Adopté.

j) Mme William Charest Purcell
(Marguerite Gosselin)

Quand on est la fille du bedeau, malgré soi, on vit près de Dieu. Dans les années '20, Jos. Gosselin se fait un plaisir d'amener sa seule fille l'assister dans ses tâches. Elle connaît un père qui pendant trente-cinq ans, sept jours par semaine, trois fois par jour à cinq heures, midi et dix-huit heures, se rend à l'église sonner l'Angélus à la corde. En hiver, pour obtenir une chaleur confortable à l'église durant les offices du dimanche matin, il commence dès le samedi soir à chauffer les deux poêles à bois installés au milieu de la grande allée. Le bois est fourni par les paroissiens mais souvent il faut le fendre et le corder. Si M. Gosselin doit monter dans le bois le samedi pour bûcher, entre deux cierges à éteindre et deux paires de souliers à réparer puisqu'il a été cordonnier pendant soixante ans,





c'est à elle que revient la responsabilité, à quatorze ans, d'alimenter le feu avec des bûches qui sont souvent énormes et lourdes. Bien réchauffés sont ceux qui occupaient les bancs près des poêles: ils cuisent à la chaleur; mais malheureux ceux qui en sont éloignés: ils grelottent de froid. La corvée qui lui déplaît le plus, c'est de nettoyer les lampes à l'huile. Son père l'a dotée de mains si délicates, elle lui doit bien ce petit service.

Il lui reste suffisamment de temps pour faire du sport. Elle fait du ski, en cachette de sa grand-mère qui n'accepte pas de la voir porter des pantalons. Elle fait également du patin du côté de la terre de Xavier Couture. Au printemps elle attend fébrilement la partie de sucre chez Emile Roberge.



Jusqu'à ces dernières années, de son vivant, il promettait de ne plus entailler... mais au printemps, quand il sentait le vent d'hiver se réchauffer, tourner autour de ses érables et les caresser, la sève lui montait dans les veines! C'était plus fort que lui, il ne pouvait pas résister à son tourment et la cabane fumait la forêt de la bonne odeur du sirop frais. Pour lui une bouteille de sirop c'était aussi précieux qu'une bouteille de vin; quand il était pur on pouvait quasiment lire l'étiquette au travers. Il le regardait, le jugeait: l'oeil touchait sa texture, le savourait, l'appréciait et le palais connaisseur le dégustait d'avance. La fièvre des sucres à St-Jean c'est une maladie, mais elle se termine toujours en partie de plaisir.

Après que Marguerite se soit bien amusée, du travail elle peut en abattre comme deux. Elle entretient la maison paternelle avec sa mère et occupe le poste de secrétaire à la Commission Scolaire à dix dollars par mois. Le salaire n'est pas mirobolant mais tous les travailleurs subissent la même situation: il n'y a pas beaucoup d'argent en circulation. Louer des chambres à des pensionnaires du mois d'octobre à Pâques contribue à augmenter leurs revenus. M. Gosselin peut gagner des sous de cette façon mais ne peut se douter qu'un de ses pensionnaires va lui voler sa fille. Un jeune employé du C.N. qui est responsable de la petite gare Diamond entre St-Jean et Charny épousera la belle Marguerite. Avec son salaire de secrétaire elle aura réussi à se payer sa toilette de noces: un beau chapeau et un costume bleu marine paré de superbes peaux de visons pour cent vingt-cinq dollars. Comme les voyages de noces commencent à être à la mode, ils partent pour Ottawa avec les passes que M. Arthur Charest peut se procurer comme travailleur du C.N.

Il y a l'amour, mais il faut aussi conserver notre patrimoine et aider ceux qui sont dans le besoin. Les femmes de la communauté vivent retirées dans leur maison, le travail qu'elles doivent y abattre les y retient. Comme elles ont aussi besoin de se distraire, une quinzaine d'entre elles décident de fonder un Cercle des Fermières en 1942. Elles sont bien décidées, mais dépourvues de toute ressource: ni local de rencontre, ni instrument de travail, ni argent. Les premières réunions se tiennent dans les maisons privées et la grande maison des Gosselin accueille les militantes. Elles achètent quelques métiers à tisser qu'elles se prêtent mutuellement. Les fermières plus âgées renouent avec des méthodes de travail qu'elles connaissent déjà mais les plus jeunes trouvent difficile d'apprendre à tisser. Avec les cours donnés par Mlle Charlotte Cantin, elles apprennent le tricot et la confection des chapeaux de paille, de feutre et de velours, en grande vogue en ce temps-là et bien nécessaires pour assister à la messe. Elles tissent le tapis d'escalier qu'on retrouve au presbytère, des nappes d'autel et de communion et des ornements d'église. Le cercle aide pécuniairement les oeuvres de la paroisse en organisant des bazars et des parties de cartes. Elles vont jusqu'à Charny et Breakeyville pour vendre des billets et faire la collecte des cadeaux attribués lors de ces rencontres. Une fois par

mois, elles se réunissent pour faire à la main des piqués et des jaquettes pour les cancéreux et les malades de la paroisse.



Mme Charest occupe le poste de secrétaire au Cercle des Fermières pendant quatorze ans aux côtés de la présidente-fondatrice Mme Joseph Roberge. En 1952, pour fêter leur dixième anniversaire de fondation, elles invitent la fédération des Cercles de Fermières des comtés de Lévis, Dorchester, Bellechasse et Lotbinière. Pour l'occasion, elles inaugurent la salle actuelle de l'Age d'Or par une exposition des oeuvres qu'elles ont créées. C'est sous l'inspiration de ces fondatrices que les fermières actuelles poursuivent l'oeuvre sociale et éducative, essentielle au maintien des traditions culturelles locales. Mme Charest coule une douce vieillesse en compagnie de M. William Purcell, un charmant descendant irlandais. Sa nature active la poursuit jusque-là puisqu'elle est présidente des loisirs au Foyer St-Joseph de Lévis.

k) Mme Georges Samson
(Thercile Couture)



Ce n'est pas que pour des motifs utilitaires et sociaux que les femmes doivent travailler le métier. Mme Georges Samson le fait pour les besoins de sa famille. Elle doit consacrer beaucoup de temps à peloter des échevaux de laine; c'est un "travail d'habitant" qu'elle connaît bien. Elle tricote des bas assez longs pour y cacher ses moutons et des mitaines assez chaudes pour une couvée de petits pou-

lets. Dans le temps, elle vendait ses bas dix sous, et c'était un prix convenable.

Lorsqu'à deux ils font boucherie, son mari se charge d'enlever la peau du mouton. Le lendemain, la laine se détache très bien des peaux. Ensuite, elle la lave, la fait sécher et la vend. Les demoiselles Sylvain, viennent en acheter et la rapportent précieusement chez elles dans leur tablier. Mme Samson carde sa laine et la file de grosseurs différentes: fine pour en tisser des draps qui envelopperont le sommeil d'une douce chaleur, et plus grosse pour en tricoter des vêtements. Elle a appris à tisser sur les genoux de sa mère, confiera-t-elle. Elle joue d'astuce et de patience avec son métier; elle respecte ses caprices et sa cadence et vivement, des rayures châtoyantes dansent des quadrilles sur ses catalogues.

Elle ne tisse pas que pour elle. Les femmes des rangs lui apportent leurs vieux tissus taillés en bandes d'un pouce pour qu'elle leur confectionne des laizes de plancher. Sa fille Rose et elle ont du travail assuré pour tout l'hiver. Quand le besoin de récupération des tissus usagés laisse sa place à la mode des fibres neuves et modernes, le métier musique de plus belle et ses échos se répercutent jusqu'au Japon où sont admirées quelques oeuvres de Mme Samson.

Thercile Couture de Pintendre épousa Georges Samson de St-Jean Chrysostôme le dix juillet 1917. Elle, si besogneuse et si énergique, devait bien s'ennuyer seule dans sa grande maison, en ces tous premiers jours de son mariage, alors que son mari doit s'absenter pour une semaine. Après la messe du matin où elle se fait regarder comme une étrangère, elle décide pour rompre sa solitude de rendre visite à ses beaux-parents. Comme dans le temps des foins les fermiers ont toujours besoin de main d'oeuvre, la jeune bru est accueillie à bras ouverts. "Elle sait râcler le foin et atteler les chevaux aussi bien qu'un homme!" s'exclame son beau-père ravi. Après sa journée de travail, elle demande s'il y a de la place pour coucher. La belle-famille la garde avec plaisir puisqu'on la considère déjà comme une fille de la maison. Mais avant de dormir il faut prier. Un chapelet, c'est bien long après une dure journée d'ouvrage. Un chapelet du Sacré-Coeur, ce sera bien suffisant! Ils réciteront pendant cinq dizaines les invocations suivantes: la mère dira dix fois "Doux coeur de Jésus" et la famille répondra "Soyez mon amour"; une fois "Doux coeur de Marie" – "Soyez mon salut", et ensemble ils diront "O Jésus doux et humble de coeur gardez mon coeur semblable au vôtre" pour terminer le chapelet.

Le couple Samson garde des chevaux, des porcs, des moutons et quinze vaches sur neuf arpents de terre entre les deux chemins de fer. Comme les vaches produisent plus de lait que les besoins de la famille l'exigent, leur fille, Rose, va vendre le surplus de lait chez les voisins du village à cinq sous la pinte. Au début, elle fait sa tournée deux fois par jour avec une wagonnette.

Plus tard, elle remplace sa wagonnette par un cheval et une voiture puisqu'elle ira jusqu'à desservir soixante-quinze clients durant vingt-cinq ans de métier. Les "habitants" ont conservé cette fière mentalité de bien vivre tout en se suffisant à eux-mêmes. Ils gardent des animaux pour se nourrir en viande, récoltent leur blé pour produire leur farine, leurs pois pour la soupe et leur laine pour se vêtir. En plus de boulangers neuf gros pains par semaine, Thercile fait son savon, pompe l'eau pour laver son "butin" et travaille rondement pour profiter de la lumière du jour.

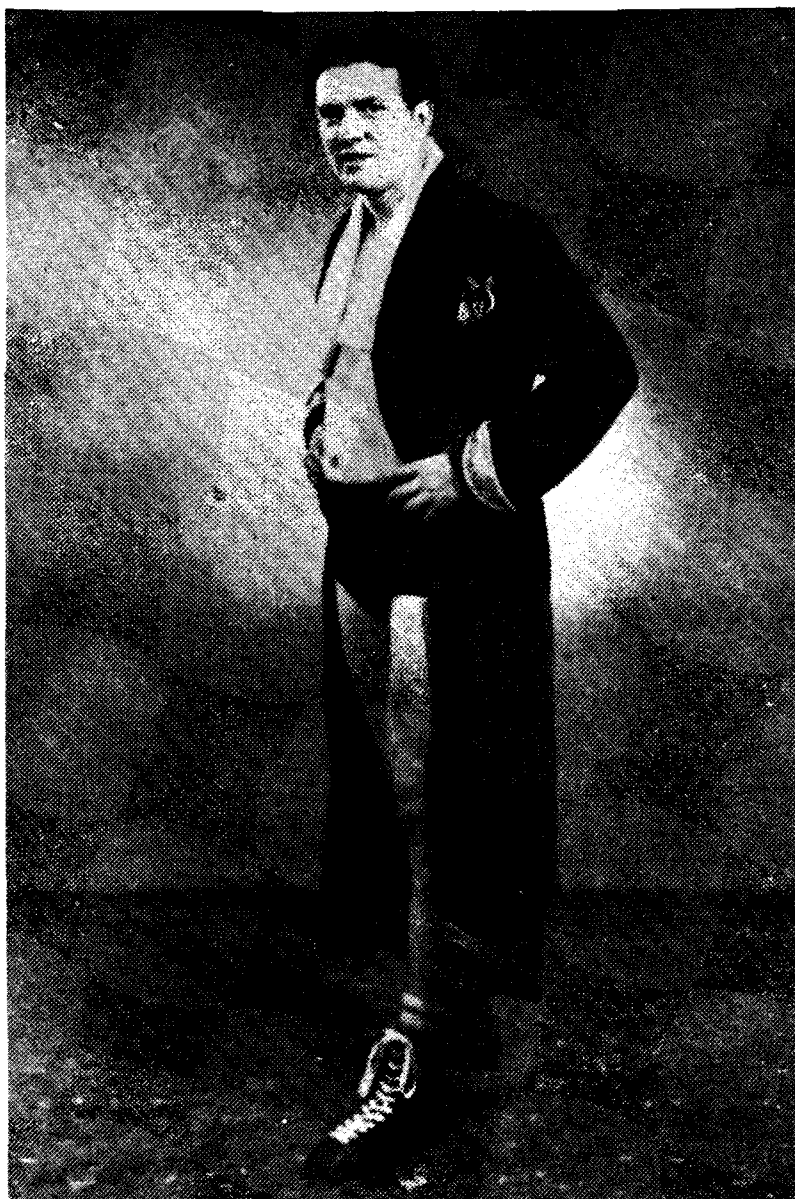
M. Samson ne chôme pas non plus!





En plus de son travail de cultivateur, il sera maire de la municipalité de 1927 à 1935 et ce, même s'il ne porte pas de moustache, gage infailible de respectabilité. Sa bonne administration et ses deux caballeurs MM. Ismaël Rousseau et Philémon Roy lui assurent un terme aussi long. Si le travail pré-électoral est éreintant, la soirée chez le maire élu efface toutes les fatigues. Il y a tellement de monde dans la maison pour faire la fête, qu'il ne reste plus de place pour s'asseoir. Les enfants groupés dans l'escalier, excités par tant d'animation, tapent des mains pour ryth-

mer les danses de folklore et pour applaudir les talents de chanteur de MM. Joseph Fontaine et Joseph Hébert et de Mme Lauréat Gosselin. Comme on s’amuse bien chez les Samson aux élections municipales, on s’amusera autant les soirs d’élection provinciale. Le vingt-quatre août 1931, après la votation dans le “pool” de Bélair où M. Samson est sous-officier rapporteur, les paroissiens du rang montent au village chez Georges pour écouter les résultats d’élection. Par l’intermédiaire du poste de radio de M. Joseph Bourassa et au téléphone de M. Samson, on apprend que Arthur Bélanger, candidat libéral est élu et que Alexandre Taschereau est réé-



lu premier ministre de la province. Les réjouissances recommencent soutenues par le violon du fils de Jos. Cantin et par l'accordéon de Louis Samson jeune frère de Georges.

Georges Samson lègue une partie de son esprit d'acharnement, de courage et de combativité à son fils Arthur. Quand on est "jeunesse" comme lui, il reste de l'énergie à dépenser même après une journée de travail. Arthur décide de devenir lutteur. C'est un poids léger mais rempli de dynamite. Il s'entraîne à la salle des Forestiers, l'ancienne salle municipale, avec Léo Morneau qui est devenu le promoteur de lutte bien connu Dick Marshall. Notre lutteur est agile, malin et rapide et pour déjouer tout le monde se fait appeler Red Simpson. Mais, rien ne vaut le simple mot français de "ti-rouge" pour le faire sortir de ses gonds. A St-Jean, il lutte sur des matelas de toile en plein air. La lutte lui donne l'occasion de voyager: Rimouski, Baie Comeau, Edmunston et plus près de lui, Lauzon, Valcartier et Québec. M. Emile Drapeau habillé de noir et pesant 175 livres, a laissé la lutte pour devenir arbitre. Il a pratiqué ce métier pendant quinze ans à la Tour de Québec et arbitre les combats à St-Jean.

Qu'il s'en est vécu des événements à St-Jean Chrysostôme! Mais, c'est encore bien peu à côté de ce qu'on ne soupçonne même pas. Pourtant de nombreuses personnes sont prêtes à raconter la vie de St-Jean; il suffit de s'ouvrir à l'album de souvenirs qu'elles veulent nous confier.

par: Suzanne R. Aubin

1) Conclusion:

Nous étions à l'époque des carrioles traînées par des chevaux, des lampes à l'huile, des pompes à queue, des moulins à bois et à farine installés sur les petites rivières; au temps des familles nombreuses, des maisons qui sentent bon le feu de bois, le pain de ménage et les confitures-maison; au rythme des métiers à tisser, des rouets et des chansons du terroir. Au temps où il fallait tout inventer d'un rien, où l'intervention humaine apprivoisait la nature, où chacun peinait mais était fier de sa fatigue. L'eau du ruisseau était pure, la terre féconde et le temps prenait son temps pour glisser dans le sablier.

Arrêtons-nous ici avant de reprendre notre souffle, histoire de rêver au temps passé, de découvrir en nous la patine d'un peuple à essence d'érable et de laisser monter dans nos veines le parfum sauvage du sapin et de l'épinette, comme il était une fois 150 ans!

Suzanne R. Aubin

Chapitre VII

(Supplémentaire)

“ Les Services Publics ”

“ Les Services Publics ”

Les Chemins de Fer

par: J. Norman Lowe et Omer Lavallée

Le Téléphone

par: Mlle E. M. L. Geraghty

L'Electricité

par: Jean Talbot

Le Courrier Postal

par: Clémence G. Drapeau

La Caisse Populaire

par: Lorraine N. Morasse

LES CHEMINS DE FER

Les renseignements que nous avons obtenus de M. J. Norman Lowe, Officier de recherches historiques du Canadien National, nous donnent le résumé suivant:

Notre communauté a la distinction d'avoir deux réseaux ferroviaires fusionnés au Canadien National passant par les portes devant et derrière St-Jean Chrysostôme.

Le premier réseau fut le Grand Trunk Railway of Canada East, à partir de West Junction (Charny-Chaudière) jusqu'à Montmagny le 3 décembre 1855. Le 29 avril 1880 cette compagnie fut vendue à Intercolonial Railway au coût de \$1,500,000. au Gouvernement Canadien.

Le Grand Trunk a été vendu parce que le gouvernement du temps, voulait que l'Intercolonial qui s'arrêtait à Rivière du Loup, ait accès aux marchés de Lévis et Québec.

Le second réseau était à l'origine le National Transcontinental qui ouvrit une ligne de Escourt à Diamond Junction en juillet 1914. Ce réseau fut construit aux frais du gouvernement canadien, parce que le premier ministre Sir Wilfrid Laurier, voulait que Québec et les provinces maritimes possèdent un réseau supplémentaire à celui déjà desservi par l'Intercolonial.

Les coûts de construction du deuxième réseau étaient estimés à \$61,415,000. et coûtèrent \$159,881,197. les travaux terminés.

A cette époque, le National Transcontinental Railway, était l'extension est du Grand Trunk Pacific Railway qui devait commencer à North Bay, jusqu'à Prince Rupert. Le Premier Ministre Laurier refusa et fit construire par le NTR le réseau de Moncton à Winnipeg et par le G.T.P.R. de Winnipeg à Prince Rupert. Quand ce nouveau réseau fut complété, ce fut le troisième chemin de fer transcontinental au Canada.

Les deux autres étaient le Canadien Pacific et le Canadian Northern.

Dans la période de 1918-1923, ces chemins de fer, à l'exception du C.P.R. formèrent le Canadian National Railway que nous connaissons aujourd'hui.

On peut imaginer que la formation du Canadien National a été le résultat de chemins de fer déficitaires, occasionnés par l'ingérence, le peu de marchandises, la première grande guerre, les pressions politiques et d'autres déficiences.

Entre temps un autre réseau de chemin de fer fut construit et ouvert en septembre 1921. Celui du Québec Central Railway, devenu filiale du Canadien Pacifique en 1913. Ce réseau traversant Beaulieu, entre Scott-Jonction et Diamond Junction utilisait les voies du Canadien National et le Pont de Québec pour atteindre la ville de Québec.

La compagnie Québec Central a été incorporée en 1869 sous le titre de "Sherbrooke Eastern Township & Kenebec Railways" et changée en 1875 pour

“Quebec Central Railway”.

(L'archiviste général, Omer Lavallée, Canadien Pacifique)

Un autre réseau traverse notre territoire voisin du Québec Central, celui de John Breakey Ltd, construit vers 1883, dont une vieille photo nous a été fournie par M. J. Norman Lowe, du Canadien National.

Vers 1926, l'engin marchait au bois et parce qu'il n'y avait pas de bonnet de broche pour retenir les étincelles sur la cheminée, aurait mit le feu à la grange de Louis Nadeau, à la “crossing” de Beaulieu. Notre réseau routier est coupé par 13 traverses à niveau où se sont produits plusieurs accidents mortels dans le passé. Plusieurs petites stations desservait les habitants de St-Jean, elles ont été démolies, depuis quelques années.

La station du village opérée par Donat Cantin accueillait les passagers et les marchandises jusqu'à vers les années 60. Les autres s'appelaient “Pichette” - “Cunet” - “Clusiault”, etc...

Plusieurs familles ont vécu des salaires gagnés à différents emplois sur les chemins de fer, tant à St-Jean, à Charny qu'à Lévis et ailleurs. Anciennement les opérateurs travaillaient à Diamond, aujourd'hui ils sont à Joffre aux limites de St-Jean et Charny. Combien de personnes avons-nous vus passer à pied avec la grosse boîte à lunch, les overalls et la calotte gris-rayé et le petit mouchoir rouge attaché au cou qui allaient prendre le train à la station du village pour l'Abitibi, Montréal, ou Halifax. D'aucuns faisaient des voyages aller-retour, d'autres partaient pour plusieurs semaines, plusieurs mois loin de leur famille, mais l'argent était là, fallait aller le gagner. Les Couture, Brisson, Cantin, Audet, Samson, Larochelle, Demers, Côté, Plante et combien d'autres ont travaillés sur la “track” à St-Jean.

Notre territoire est traversé quotidiennement par les trains des Maritimes et récemment par les wagons de marchandises venant de la Cote-Nord via le nouveau traversier-rail entre Baie Comeau, Sept-Iles et Matane.



Vers 1926, l'engin marchait au bois (Tender) et parce qu'il n'y avait pas de bonnet de broche pour les étincelles, mit le feu à la grange de Louis Nadeau à Beaulieu.

Photo de J. Norman Lowe, Officier de recherches, Canadien National.

LE TELEPHONE

Collection historique du Téléphone 1978

Un journal de Québec publia, le 19 janvier 1901, la nouvelle suivante:

Le téléphone est en grande demande à Lévis et Etchemin!

“La Compagnie de Téléphone Bell du Canada a reçu de très nombreuses demandes de service, surtout au cours des deux derniers mois.”

Le tarif annuel d'un téléphone était de \$20.00, d'après une liste de comptes de téléphone des abonnés de Lévis datée de 1901.

En 1907, le service continuuel de 24 heures fut mis à la disposition des abonnés du téléphone à Etchemin.

C'est en 1908 et 1910 que la compagnie Bell Téléphone Canada, installa les premiers téléphones dans notre paroisse.

Le premier abonné de St-Jean Chrysostôme apparaît dans l'annuaire de Québec de 1908, sous l'échange d'Etchemin (copie ci-jointe).

Beudet, N.R. résidence St-Jean Chrysostôme.

Dans l'annuaire de 1909 (décembre), Etchemin était devenu St-Romuald d'Etchemin et on comptait 71 téléphones.

En 1910, deux abonnés s'ajoutent à la liste (on remarque que les téléphones sont dotées de numéros): 87r3 Auclair, Rév. L.G., presbytère St-Jean Chrysostôme; 96r13 Noël Cyrille, marchand, St-Jean Chrysostôme.

L'année 1912 est mémorable dans l'histoire du téléphone à St-Romuald d'Etchemin, car c'est durant cette année que le 100e téléphone local fut raccordé.

Les appareils installés, devaient apporter aux gens de St-Jean, et particulièrement les employés de chemins de fer, un nouveau moyen de communiquer rapidement ou pour appeler le Curé, le Docteur et la parenté, pour avoir des bonnes ou mauvaises nouvelles, selon le cas.

En 1914, on retrouve 9 abonnés de St-Jean Chrysostôme, inscrits parmi ceux de St-Romuald d'Etchemin.

St-Romuald d'Etchemin

87 r 3	(87 s 3)	Auclair, Rév. L.G., presbytère
87 r 4	(87 s 4)	Cantin, Pierre, résidence
87 r 13	(87 s 13)	Côté, Nap., Pulp et Lumber
86 r 14	(86 s 14)	Lambert, Firmin, rang St-Jean
87 r 5	(87 s 5)	Larochelle, Albert, comm, de bois
96 r 13	(96 s 13)	Noël Cyrille, marchand

87 r 2 (87 s 2) Roberge, Louis, résidence
87 r 12 (87 s 12) Roberge, Philippe, résidence
60 Tremblay, Z, résidence (St-Jean)

Le téléphone fut l'objet d'une popularité croissante au cours des années suivantes, à un tel point que le total de 200 appareils fut atteint au cours de 1918. Il faut cependant noter que les abonnés habitant Charny, Pont Etchemin, Pont Garneau, Chaudière Bassin, St-Jean, Chaudière Curve, Breakeyville et St-Jean Chrysostôme étaient desservis par le central de St-Romuald d'Etchemin.

L'annuaire de 1922 donne "800" comme nouveau numéro de téléphone de la compagnie Bell, un numéro qu'elle a conservé ici durant plus de 20 ans.

En 1929, le nombre de téléphones en usage avait atteint un total sans précédent de 367. C'est durant la même année que le central de Charny fut ouvert. Celui-ci desservit dès le début plusieurs abonnés qui étaient auparavant raccordés au central de St-Romuald d'Etchemin, ce qui réduisit sensiblement le total précité.

Les années suivantes furent aussi celles de la dépression, de sorte que St-Romuald d'Etchemin ne comptait, à la fin de 1934, qu'un total de 191 téléphones.

Pendant plusieurs années seulement deux lignes desservaient notre paroisse. La ligne 86 sonnez 3-4-5 ou 21-22 et 87 sonnez 2-3 ou 34-35. "Un grand, deux petits, va répondre c'est icite". Fallait surveiller les écornifleux et attendre son tour pour avoir la ligne.

Le 19 juillet 1953, le système téléphonique de St-Romuald d'Etchemin fut converti au système automatique et le préfix Terminus 9 fut adopté par le central et plus tard 839 avec le système "tous chiffres" qui entra en vigueur en 1961, et la même année, les abonnés de St-Romuald d'Etchemin étaient inscrits sous l'échange de Lévis, qui dorénavant desservait 10,908 abonnés.

Au 31 décembre 1977, il y avait 28,783 téléphones en service à Lévis.

Aujourd'hui St-Jean Chrysostôme compte à lui seul près de 2,000 abonnés, et le téléphone fait partie de la vie courante des gens de chez nous. Quelle merveille.

Collection Historique du Téléphone

**BELL
CANADA**

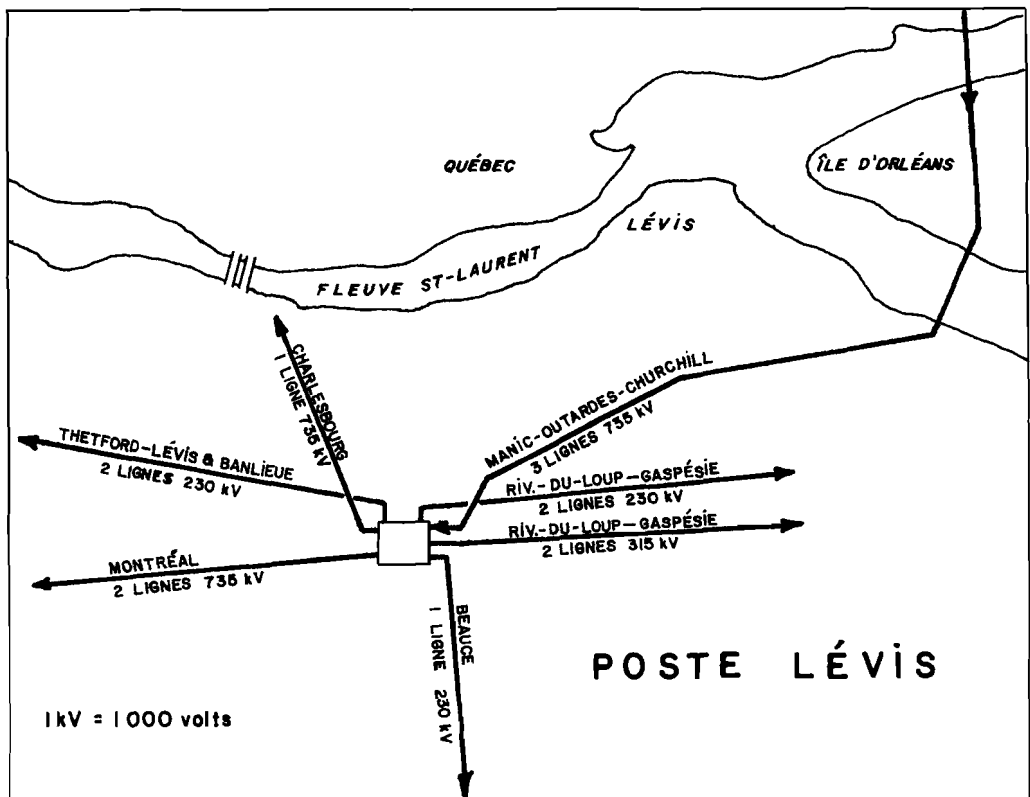
L'ÉLECTRICITÉ

D'après le livre des Fermières (1950) l'électricité pénétra dans notre paroisse en 1928 soit il y a 50 ans. Après 1936 ce fut l'électrification rurale par la Québec Power Co. Le temps des fanaux et des lampes à l'huile s'achevait, de même que les radios à batteries pour ceux qui avaient les moyens d'en posséder.

Aujourd'hui c'est l'Hydro-Québec.

LE POSTE DE LEVIS: UNE GARE DE TRIAGE... POUR L'ÉLECTRICITÉ

Situé dans la partie sud de la municipalité de Saint-Jean Chrysostome, le poste Lévis se présente pour la plupart d'entre nous comme étant constitué d'installations complexes, voire insolites. Cependant, pour simplifier les choses, on peut le comparer à une gare de triage pour le transport de l'électricité. Il est le



centre névralgique de l'acheminement de l'énergie, en provenance des centrales hydrauliques du complexe Manic-Outardes et des Chutes Churchill, vers les centres de consommation de la région de Montréal et de la rive sud du Saint-Laurent. A noter que deux des quatre lignes se dirigeant vers la Gaspésie se prolongent jusqu'au Nouveau-Brunswick, permettant ainsi à l'Hydro-Québec d'y vendre de l'électricité lorsqu'elle a des surplus en période creuse, comme la nuit ou en fin de semaine. D'autre part, ces mêmes lignes rendent possibles des achats d'énergie auprès de cette province lorsque le Québec en a besoin.

A quoi servent ses structures étranges?

Recevant l'énergie sous tension de 735 000 volts, ce poste la renvoie dans différentes directions, sous une tension identique ou plus basse. C'est pourquoi, en plus des appareils de sectionnement, ou d' "aiguillage", il possède aussi des transformateurs énormes, pesant souvent près de 400 000 livres chacun, qui abaissent la tension de 735 000 volts à 315 000 et à 230 000 volts. On y trouve encore de nombreux instruments qui servent à analyser la qualité et la quantité de l'électricité, à la régulariser, à protéger le réseau de transport contre la foudre.

Pourquoi avoir choisi Saint-Jean Chrysostome?

Les grandes sources de production d'énergie électrique, depuis les années 60, étant situées à l'est du coeur de la province et sur la rive nord du Saint-Laurent, soit le complexe Manic-Outardes et les Chutes Churchill, il fallait acheminer l'électricité vers les centres de consommation de la rive sud et de l'ouest du Québec. L'Hydro-Québec décida d'utiliser le site le plus rapproché de ces sources permettant la traversée de ses lignes du nord au sud, soit l'île d'Orléans. En conséquence, le sectionnement et la première transformation de l'énergie devaient se faire près de son point d'arrivée sur la rive sud à Beaumont. C'est alors que la municipalité de Saint-Jean-Chrysostome fut choisie comme emplacement pour la construction d'un poste de cette importance car, en plus d'être rapprochée de Beaumont, elle présentait des terrains assez plats et jouissait d'un réseau routier efficace.

C'est pourquoi, en 1963, l'Hydro-Québec se portait acquéreur de plusieurs arpents de terre appartenant aux Couture, Pageau, Larochelle, Brisson et Cantin.

Dès le printemps 1964, la construction du poste Lévis débutait. Elle devait se terminer à l'automne de l'année suivante.

Une première mondiale

Le 21 septembre 1965, la municipalité de Saint-Jean-Chrysostome connaissait une première mondiale: l'acheminement de l'électricité en provenance de Manic II sous une tension sans précédent de 735 000 volts .



Une toile d'araignée "électrique".

Bien entendu, cet événement historique a éveillé l'intérêt de nombreux spécialistes dans le monde entier: Saint-Jean-Chrysostôme représentait donc pour les ingénieurs de l'Hydro-Québec un exploit significatif, car afin de réaliser la première ligne, qui devait avoir une longueur de près de 370 milles, il avait fallu concevoir et commander des appareils tout nouveaux et surmonter bien des difficultés.

Expansion après seulement six ans d'opération

En 1971, à cause de la construction de trois nouvelles lignes d'alimentation pour la rive sud, il fallut agrandir le poste pour y installer d'autres appareils. La Société d'Etat se porta alors acquéreur de nouveaux terrains. Cette fois, ce furent les Carrier, Roberge, Cantin, Després et Bilodeau qui vendirent leurs terres.

Un quart de million en taxes

D'une superficie de 14 millions de pieds carrés, le poste, et les lignes, rapportent un quart de million de dollars en taxes annuelles, soit \$134 000 pour la taxe scolaire et \$114 000 pour la taxe municipale. Il s'agit certes là d'un apport financier important pour la municipalité de Saint-Jean-Chrysostome.

par: Jean Talbot

LE POSTE LEVIS EN QUELQUES CHIFFRES

EMPLOYES: 20 personnes (opérateurs, électriciens-mécaniciens)

SUPERFICIE: 14 258 096 pieds carrés

TAXES MUNICIPALES: \$ 113 712 (poste et lignes)

TAXES SCOLAIRES: \$ 134 281 (poste et lignes)

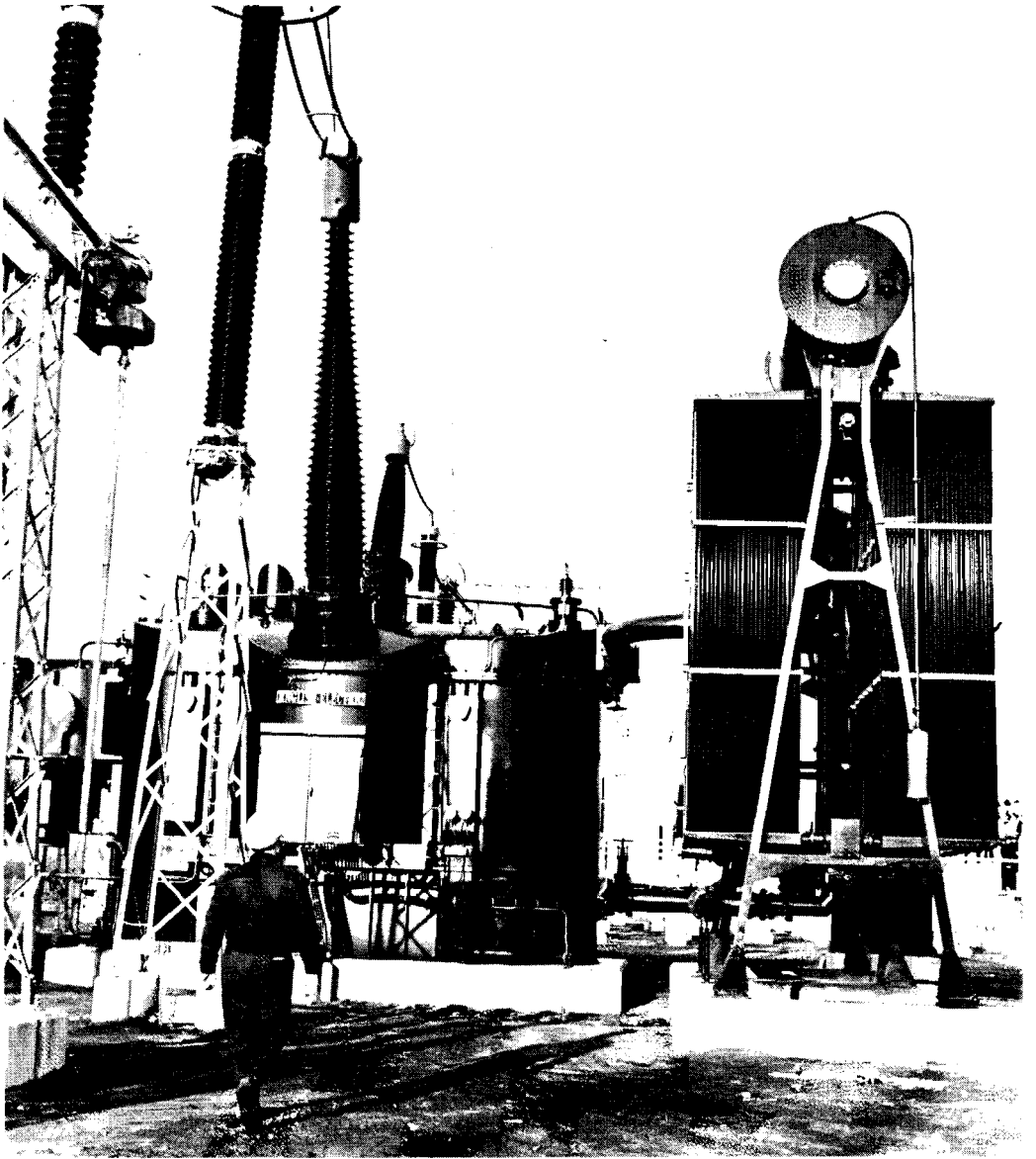
LIGNES: 3 lignes à 735 000 volts en provenance de Manic-Outardes et des Chutes Churchill

2 lignes à 735 000 volts en direction de Montréal

1 ligne à 735 000 volts en direction de Charlesbourg

2 lignes à 315 000 volts et 2 autres à 230 000 volts en direction de la Gaspésie

3 lignes à 230 000 volts en direction de la Beauce, Thetford Mines, Lévis et sa banlieue



Devant les transformateurs, l'homme ressemble à un nain.



Edifice abritant les commandes et différents appareils de mesure, que surveillent les opérateurs 24 heures par jour.

Parmi les cadres supérieurs de l'Hydro-Québec à Montréal, se trouve Lionel Cahill, fils de John Cahill et de Rose-Anna Routhier, qui demeuraient chez Emile Cantin en haut du garage entre 1932 et 1940. Le père de Lionel travaillait comme opérateur du CN à Diamond Junction, et a été une personnalité de Saint-Jean-Chrysostome.

Lionel Cahill
Directeur général
Génie, Hydro-Québec

Né le 24 juin 1922 dans le comté de Kamouraska (Québec), il fait ses études secondaires au Petit Séminaire de Québec avant de fréquenter l'Université Laval, où il obtient en 1947 un baccalauréat ès sciences appliquées en électricité.

La même année il entre à l'Hydro-Québec, où il occupe diverses fonctions au Génie et à l'Exploitation. De 1953 à 1956 il est ingénieur-résident à la centrale Les Boules, en Gaspésie, puis de 1956 à 1962 ingénieur surintendant du district de Québec. En 1962 il est muté à Montréal, au service des Projets techniques, où il est adjoint de l'ingénieur en chef, avant de devenir, en 1964, ingénieur en chef adjoint des Postes et Centrales du même service. En 1965, il est promu directeur des Projets électroniques des Postes et Centrales et directeur intérimaire des Projets thermiques et nucléaires.

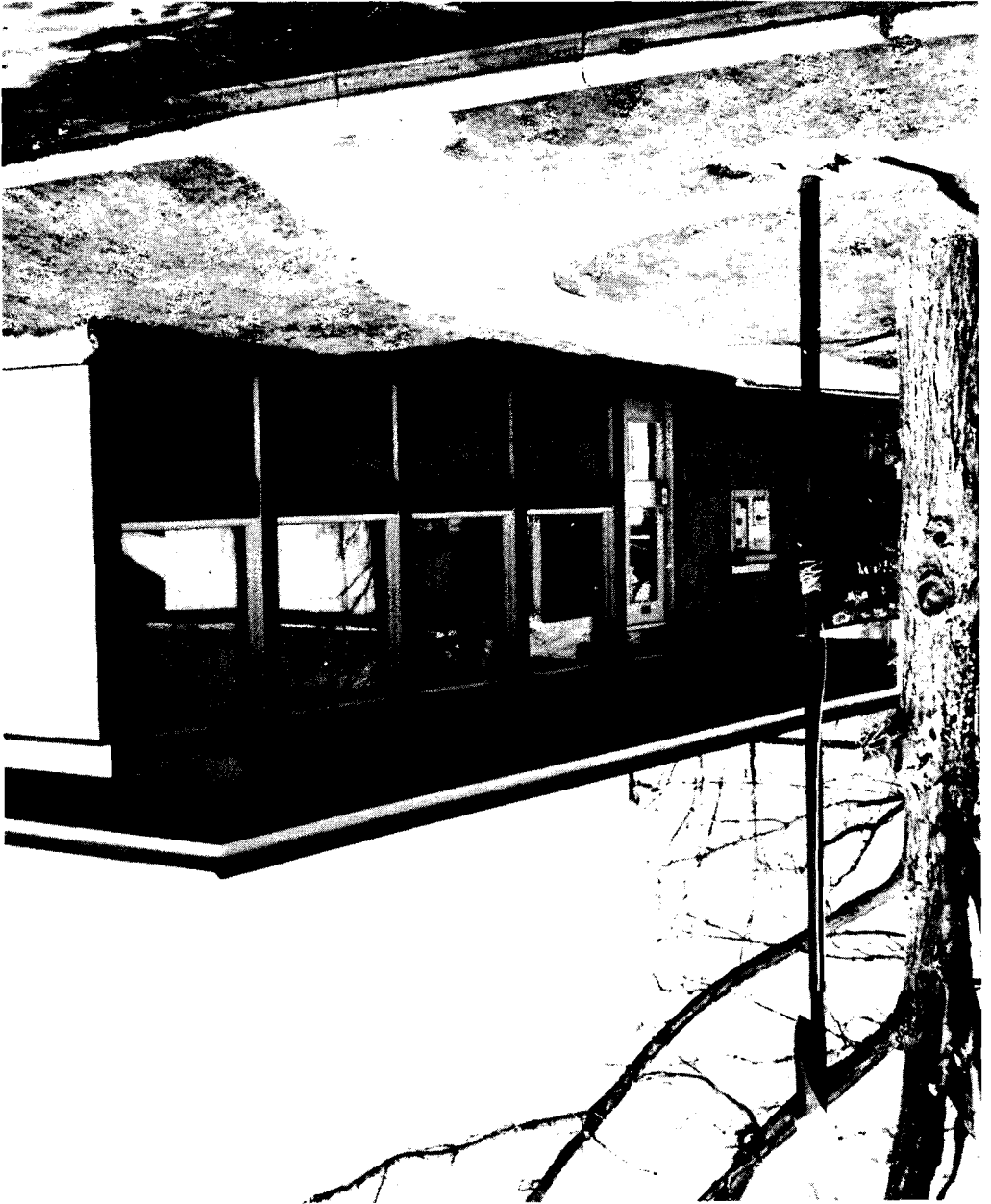
Il est directeur général du Génie depuis le 3 novembre 1969.

Outre ses nombreuses activités, M. Cahill a été chargé d'un cours sur le transport d'énergie à l'École Polytechnique de Montréal de 1951 à 1953. D'autre part, il a suivi en 1962 le cours "Program for Management Development" de l'université Havard.

M. Cahill est un joueur assidu de tennis et un grand amateur de voyages.

Marié à Hortense Kane en juin 1948, il est le père de deux enfants: Louise et Paul.

LE COURRIER POSTAL - Après plusieurs années de démarches avec le député fédéral, Mtre Raynald Guay, les citoyens de St-Jean-Chrysostôme obtiennent du Ministère des Postes, Jean-Pierre Côté (aujourd'hui Lieutenant-Gouverneur du Québec), la construction d'un bureau de poste en 1968, pour desservir 170 familles à la poste restante, 40 cases postales et 238 par la maille rurale. Aujourd'hui, après 10 ans, il y a 1588 familles à la poste restante, 400 cases postales et 879 familles par la maille rurale, avec 5 employés sous la responsabilité de Mme Clémence Drapeau, Maître de Poste.



LA CAISSE POPULAIRE

La Caisse Populaire de St-Jean Chrysostôme fut fondée le 8 mars 1940, comme en font foi les documents ci-joints.

Il nous semble intéressant de reproduire, ici, pour le bénéfice de nos lecteurs le procès-verbal de l'assemblée de fondation, la déclaration de fondation ainsi que des résolutions à être votées par le Conseil d'administration de la dite Caisse.

Procès-verbal de l'assemblée de fondation

L'an mil neuf cent quarante, ce huitième jour de mars, à une assemblée tenue après convocation des paroissiens de St-Jean Chrysostôme et à la suite d'une conférence publique donnée par Jos. Turmel représentant de l'Union Régionale de Québec, il fut décidé de fonder, en vertu de la "Loi des Syndicats Coopératifs de Québec", une société d'épargne et de crédit sous le nom: La Caisse Populaire de St-Jean Chrysostôme.

Et la déclaration de fondation requise ayant été signée conformément aux prescriptions de la susdite loi, les résolutions suivantes furent adoptées:

- I. Proposé par M. Philémon Roy, appuyé par Adjutor Demers et résolu que la Caisse Populaire de St-Jean Chrysostôme fasse partie de l'Union Régionale de Québec. Adopté.
- II. Proposé par Philémon Roy, appuyé par Adjutor Demers et résolu que les Statuts des Caisses populaires qui viennent d'être lus soient adoptés et que la dite Caisse se mette sous la protection spéciale du Sacré-Coeur de Jésus et de saint Jean-Chrysostôme. Adopté.
- III. Proposé par Philémon Roy, appuyé par Adjutor Demers et résolu que les Messieurs dont les noms suivent soient nommés membres du Conseil d'administration, de la Commission de crédit et du Conseil de surveillance comme suit:

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cyrille Noël, agent d'assurances
Napoléon Plante, cultivateur
Lionel Bérubé, cultivateur
Edmond Cantin, (Pénin) entrepreneur
Pierre Larochelle, cultivateur

COMMISSION DE CREDIT

Xavier Couture, cultivateur
Raoul Couture, cheminot
Jos. Carrier, rentier

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Léopold Ferland, contracteur
Henri Bernard, cultivateur
Paul-Emile Lamontagne, cultivateur

Adopté.

DECLARATION DE FONDATION

LOI DES SYNDICATS DE QUEBEC

Les soussignés déclarent qu'ils deviennent membres d'une société coopérative à responsabilité limitée, sous le nom de *la Caisse Populaire de St-Jean-Chapostane* avec sa principale place d'affaires à *St-Jean-Chapostane* dans le comté de *Lévis*, et qu'ils souscrivent le montant au capital respectivement indiqué en regard de leur nom.

Daté à *St-Jean-Chapostane* ce *huitième*

jour de *mai*

19 *40*

TEMOINS	NOM et PRENOMS	OCCUPATION	RESIDENCE	Nombre d'actions de \$ <i>5.00</i>
<i>Jésuite Napoleon Cantin</i>	<i>Leopold Verland</i>	<i>Lab. M. St-Jean Chy.</i>		<i>1</i>
	<i>Albany Cadoret</i>	<i>Cultivateur</i>		<i>1</i>
	<i>Gerard Plante</i>	<i>cultivateur</i>		<i>1</i>
	<i>Robert Couture</i>	<i>cultivateur</i>		<i>1</i>
	<i>Joseph Gosselin</i>	<i>sacristain</i>		<i>1</i>
	<i>Theophile Fontaine</i>	<i>menuisier</i>		<i>1</i>
	<i>J. Arthur Vermette</i>	<i>Cultivateur</i>		<i>1</i>
	<i>Joseph Roberge</i>	<i>cult.</i>		<i>1</i>
	<i>2e arrier Couture</i>	<i>cult.</i>		<i>1</i>
	<i>Napoleon Plante</i>	<i>id</i>		<i>1</i>
	<i>Léon Bémoli</i>	<i>--</i>		<i>1</i>
	<i>Joseph Fontaine</i>	<i>"</i>		<i>1</i>
	<i>Jean Marc Verland</i>	<i>éclier</i>		<i>1</i>
	<i>Eugène Almarthi</i>	<i>suic</i>		<i>1</i>
	<i>Elzège Gôté</i>	<i>four.</i>		<i>1</i>
	<i>Raoul Couture</i>	<i>Emp. M.</i>		<i>1</i>
	<i>Armand Plante</i>	<i>menuisier</i>		<i>1</i>
	<i>Blauche Vermette</i>	<i>-</i>		<i>1</i>
<i>Pierre Larochelle fils</i>	<i>Cult</i>	<i>1</i>		
<i>Edmond Fontin</i>	<i>Entrepreneur</i>	<i>1</i>		
<i>Joseph Laprise fils</i>	<i>Cult</i>	<i>1</i>		
<i>Pierre Larochelle</i>	<i>"</i>	<i>1</i>		
<i>Paul L. Lamontagne</i>	<i>"</i>	<i>1</i>		
<i>Georges L. Cantin</i>	<i>"</i>	<i>1</i>		
<i>René Bernard</i>	<i>"</i>	<i>1</i>		
<i>Lucille Plante</i>	<i>co. t. l. a.</i>	<i>1</i>		

Liste des Officiers

de

La Caisse Populaire de St-Jean-Chapostôme

Pour l'année sociale se terminant le 31 mai 1941

Conseil d'administration

M. Edmond Cantin, cultivateur, président
Napoleon Plante, cultivateur, vice-président
Pierre Karabelle, cultivateur
Lionel Bérubé, cultivateur
Cyrille Noël, fermier, agent d'assurance, secrétaire-général

Commission de Crédit

M. Xavier Couture, cultivateur, président
Raoul Couture, cheminot
Jos. Carrier, rentier

Conseil de Surveillance

M. Léopold Bertrand, contracteur, président
Henri Bernard, cultivateur
Paul-Émile Kennortagne, cultivateur

Certifié exact

St-Jean-Chapostôme ce vingt jours de juin 1940
Cyrille Noël Sec - Général
de la CAISSE POPULAIRE de
St-Jean-Chapostôme

L'Union Régionale des Caisses Populaires

BULLETIN D'AFFILIATION



La Caisse Populaire de St. Jean Chrysostome
comté de Lévis par ses deux membres autorisés
à signer le présent bulletin, déclare s'affilier à l'Union régionale des
caisses populaires de Québec et
s'engage à se soumettre aux règlements de la dite Union.

Daté à St. Jean Chrysostome le huitième
jour du mois de Mars mil neuf cent ~~trois~~ quarante

Edmond Gauthier Prés.
Signatures Opelle Noël Sec.
J. Dussan Témoin.

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-JEAN CHRYSOSTÔME

(Société coopérative de crédit régie par la Loi des Syndicats coopératifs de Québec.)

FONDÉE LE 8 Mars 1940 ... 2 IÈME MOIS DE LA ... -1- IÈME ANNÉE SOCIALE

SITUATION AU 30 Avril 1940

(Cet état donne la balance actuelle de chaque compte jusqu'à la date inscrite ci-dessus.)

ACTIF:		PASSIF:	
PORTFEUILLE.		Capital social	\$ 319.28
placements sur obligations	\$	Épargne	406.61
prêts aux sociétaires	60.00	Émprunt	\$ 725.89
a) sur billets	Intérêts-Épargne à payer
b) sur hypothèques	Bonis à payer
Inventaire (mobillar, etc.)	38.30	TOTAL DU PASSIF	\$ 725.89
Caisse	632.49	Bénéfices
TOTAL DE L'ACTIF	\$ 734.79	Taxe d'entrée	8.40
Dépenses	3.50	Fonds de Réserve	\$
Intérêts payés	Fonds de Prévoyance
Bonis payés	Surplus
TOTAL	\$ 734.29	Total de l'avoir propre de la Société
		TOTAL	\$ 734.29

DETAIL DE LA CAISSE

Banques: (Spécifier)

<u>Monnaie</u>	540.00
<u>action</u>	20.00
U. R. ou C. Centrale	57.26
Argent en main	21.23
Total	632.49

TOTAL DES COMPTES PARTICULIERS
(Après vérification des comptes généraux)

Placements: \$ nil Capital social: \$ 319.28

Prêts aux sociétaires: \$ 60.00 Épargne: \$ 406.61

Population du territoire de juridiction: 237 familles

Nombre de sociétaires: 75; de déposants: 6

Nombre d'emprunteurs: 1

Les Conseillers de Surveillance

Léopold Frenaud
Henri Bernard
Paul Lamoignon

Certifié conforme aux livres de la comptabilité,

ce 30 ième jour d. 1 Avril 1940

Le Gérant Guyille Nailor

SITUATION

La Caisse Populaire de St-Jean Chrysostôme, (Lévis) P. Qué.

Au 4 avril 1946

ACTIF

Actif disponible

Obligations	\$ 37,278.82	
Parts à la Caisse régionale	3,000.00	
Société d'assurances des C.P.D.		
En caisse	12,959.66	
Divers		\$ 53,238.48

Prêts aux sociétaires

Reconnaissances de dettes	\$ 10,935.60	
Billets divers		
Hypothèques	32,760.00	
Baux conditionnels		
Ventes à réméré		
Prêts divers		\$ 43,695.60

Autre actif

Immeubles	\$	
Ameublement		186.83
Autres obligations		
Divers		\$ 186.83
TOTAL DE L'ACTIF :		\$ 97,120.91

Divers

Dépenses	\$ 683.68	
Intérêt sur épargne		
Boni		
Divers		\$ 683.68
TOTAL :		\$ 97,804.59

PASSIF

Passif exigible

Capital social	\$ 2,561.32	
Épargne	92,420.02	
Emprunt		
Intérêt payable		
Boni payable		
Divers		
TOTAL DU PASSIF :		\$ 94,981.34

Divers

Taxe d'entrée	\$ 5.60	
Bénéfices	1,909.15	\$ 1,914.75

Avoir-propre

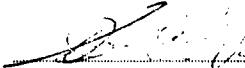
Fonds de réserve	\$ 312.36	
Fonds de prévoyance	93.82	
Fonds de surplus	502.32	
Fonds divers		\$ 908.50
TOTAL :		\$ 97,804.59

Des prêts aux sociétaires, donnez-nous les spécifications suivantes :

- | | |
|----------------------------------|-------------------------|
| a) Aux particuliers \$ 40,945.60 | d) Aux corporations : |
| b) Aux coopératives \$ 750.00 | municipales \$ 2,000.00 |
| c) Aux fabriques \$ - - - - | scolaires \$ - - - - |

Dettes mauvaises qui ne sont soustraites ni des prêts, ni des réserves : aucune

Indiquer toute différence aux comptes particuliers : aucune


Inspecteur.

DECLARATION DE FONDATION - LOI DES SYNDICATS DE QUEBEC

Les soussignés déclarent qu'ils deviennent membres d'une société coopérative à responsabilité limitée, sous le nom de La Caisse Populaire de St-Jean Chrysostôme avec sa principale place d'affaires à St-Jean Chrysostôme dans le comté de Lévis, et qu'ils souscrivent le montant au capital respectivement indiqué en regard de leur nom.

Daté à St-Jean Chrysostôme, ce huitième jour de mars 1940.

Noms et prénoms des membres:

Léopold Ferland, Albany Cadoret, Gérard Plante, Robert Couture, Joseph Gosselin, Théophile Fontaine, J. Arthur Vermette, Joseph Roberge, Xavier Couture, Napoléon Plante, Lionel Bérubé, Joseph Fontaine, Jean-Marc Ferland, Eugène Dumas, ptre, Elphège Côté, Raoul Couture, Armand Plante, Blanche Vermette, Pierre Larochelle, fils; Edmond Cantin, Joseph Laprise, fils; Pierre Larochelle, Paul-E. Lamontagne, Georges-A. Cantin, Henri Bernard, Cyrille Noël, jr.

Témoins: Jos. Turmel, Napoléon Cantin.

Résolutions à être votées par le Conseil d'Administration de
La Caisse Populaire de St-Jean Chrysostôme

Séance du Conseil d'Administration tenue le 8 mars 1940.

Sont présents MM. Pierre Larochelle, Cyrille Noël, jr, Lionel Bérubé, Edmond Cantin, Napoléon Plante.

Proposé par M. Pierre Larochelle, appuyé par M. Lionel Bérubé, et résolu que M. Edmond Cantin soit nommé président; M. Napoléon Plante soit nommé vice-président; M. Cyrille Noël, junior, soit nommé secrétaire et gérant;

Proposé par Pierre Larochelle, appuyé par Lionel Bérubé,

Et résolu: 1- que la taxe d'entrée soit fixée à 0.10 cents par part sociale.

2- que le gérant soit autorisé à admettre ou à rejeter les demandes d'admission et de réadmission comme secrétaire, et celles relatives à des transferts de parts sociales, mais ces décisions peuvent être l'objet d'un appel au conseil d'administration qui statue définitivement.

3- que la comptabilité soit tenue au moyen des livres dont le modèle est approuvé par les Unions Régionales des Caisses Populaires Desjardins.

4- que la signature sociale soit:

La Caisse Populaire de St-Jean Chrysostôme, suivie de la signature manuelle de la personne nommée gérant ou de la personne autorisée à signer en son nom s'il y a lieu.

5- que le gérant soit tenu de déposer les fonds de la Caisse Populaire de

St-Jean Chrysostôme, à la succursale de la Banque Provinciale, et à la Caisse centrale dans un délai raisonnable.

Le même jour, 8 mars 1940, la Caisse Populaire de St-Jean Chrysostôme s'affilie à l'Union Régionale des Caisses Populaires de Québec.

Le premier sociétaire Folio 1 de la Caisse Populaire est Monsieur Edmond Cantin (Pénin), entrepreneur.

La première réunion de la Commission de Crédit a lieu le 7 avril 1940. A cette occasion, on consent un prêt de \$60.00 à un cultivateur de St-Jean, pour une période de 4 à 6 mois. Le dit Monsieur s'engage à rembourser cette somme par versements de \$10.00 ou \$15.00 par mois, et à payer les intérêts dus à chaque versement.

Ce même 7 avril 1940, la Commission de Surveillance tient sa première réunion. "Le Conseil de Surveillance de la Caisse Populaire s'est réuni au local de la dite Caisse le 7 avril 1940.

Les commissaires présents ont vérifié les écritures du gérant et les ont trouvées conformes aux règlements des status.

Ils ont vérifié et compté la Caisse qu'ils ont trouvé exacte."

Et ils ont signé...

Henri Bernard,
Léopold Ferland,
Paul-E. Lamontagne.

Extrait d'un état de compte détaillant la situation au 30 avril 1940:

Capital social	\$319.28
Epargne	\$406.67

Population du territoire de juridiction 237 familles.

Nombre de sociétaires	75
Nombre de déposants	6
Nombre d'emprunteurs	1

Le premier rapport d'inspection daté du 2 juillet 1946, montre de façon élogieuse la croissance rapide de notre Caisse.

Extrait

Sujet: inspection de Q/513
au 4 avril 1946

"Nous vous transmettons le rapport de l'inspection faite à la Caisse Populaire de St-Jean Chrysostôme, au 4 avril 1946 par M.C.H. Paquet, inspecteur.

L'actif de votre Caisse est passé de \$65,880.24 en date du 9 septembre 1944 à \$97,120.91 au 4 avril 1946. 70 nouveaux sociétaires ont adhéré à ce mouvement coopératif durant cette période. Nous félicitons les membres des trois co-

mités pour ces nouveaux succès obtenus.”

Liste des officiers de 1940 à nos jours.

Présidents

Edmond Cantin, Pierre Larochelle, sr, Irenée Cantin, Joseph Fontaine, Robert Tardif, André Morel, Roger Boutin.

Vice-Présidents

Napoléon Plante, sr, Irenée Cantin, Lionel Bérubé, Lauréat Gosselin, Robert Pichette, Doris P. Couture.

Autres Administrateurs

Isidore Cantin, Onésime Pichette, Henri Higgins, Albert Samson, Hector Roberge, Adélard Carrier, Robert Ferland, L.P. Paquet, Marc-Edouard Cantin.

Commissaires au Crédit

Jos. Carrier, Raoul Couture, René Cantin, Xavier Couture, Etienne Cantin, Jos. A. Samson, Aimé Samson, Georges Samson, père, Gérard Langlois.

Commissaires à la Surveillance

Henri Bernard, Léopold Ferland, P.-E. Lamontagne, Denis Goulet, Eugène Grégoire, Arthur Genest, Lucien Roberge, Léopold Larochelle, Charles Croteau, Pierre Carrier, Laval Drapeau.

1978

La Caisse Populaire de St-Jean Chrysostôme a bien grandi depuis 1940. En janvier de cette année, son actif était de \$4,300,000.00 millions, et elle comptait plus de 2,000 membres, au 28 février. C'est maintenant un organisme vigoureux, qui rend de nombreux services à toute la communauté de St-Jean.

La Caisse participe financièrement au développement de la vie sociale et communautaire dans notre Ville. On ne refuse d'aide à personne, du plus petit au plus âgé. (Pee-Wee, classes vertes, Age d'or, Caisse scolaire, le terrain et la piscine des Loisirs et d'autres...) Il n'est pas un organisme de St-Jean qui ne soit encouragé par notre Caisse locale. Rappelons encore la participation de la Caisse à la rénovation de l'église et au Comité des Fêtes Cencinquante-naire.

TRANSIT AU 31 JANVIER 1978: 12 IEME MOIS DE LA 37 IEME ANNEE SOCIALE NO-FEDE

ACTIF

ENCAISSE	GARDÉE À LA CAISSE	11.10.xx	68,067.40		
	DÉPOSÉE À L'UNION RÉGIONALE	11.20.xx	562,334.38		
	BLOQUÉE À L'UNION RÉGIONALE	11.30.xx	0.00		
	DÉPOSÉE - AUTRES INSTITUTIONS	11.40.xx	0.00	630,401.78	18.7%
PLACEMENTS	OBLIGATIONS - CANADA	12.10.xx	0.00		
	OBLIGATIONS - QUÉBEC	12.20.xx	0.00		
	OBLIGATIONS - HYDRO-QUÉBEC	12.30.xx	0.00		
	OBLIGATIONS - MUNICIPALITÉS	12.40.xx	9,450.00		
	OBLIGATIONS - COMM. SCOLAIRES	12.50.xx	27,981.25		
	OBLIGATIONS - COMM. REL., HÔP., ETC.	12.60.xx	0.00		
	FONDS DE GESTION À L'U. RÉGIONALE	12.70.xx	0.00		
	DIVERS - UNION RÉGIONALE	12.80.xx	0.00		
	DIVERS - AUTRES INSTITUTIONS	12.90.xx	0.00		
	MOUVEMENT DES JARDINS	13.xx.xx	82,899.12	120,330.37	3.6%
TOTAL DE L'ACTIF LIQUIDE				750,732.15	22.3%
PRÊTS AUX MEMBRES	RECONNAISSANCES DE DETTE	TRAD: 14.00.00 ET 14.10.10 TELE: 14.10.10 ET 14.15.10	867,114.85		
	MOINS: CRÉANCES DOUTEUSES	TRAD: 14.10.10 TELE: 14.15.10	(5,748.84)	861,366.01	25.6%
	HYPOTHÈQUES	TRAD: 15.00.00 ET 15.10.10 TELE: 14.20.00 ET 14.25.10	2,509,867.69		
	MOINS: CRÉANCES DOUTEUSES	TRAD: 15.10.10 TELE: 14.25.10	0.00	2,509,867.69	74.5%
IMMOBILISATIONS	TERRAINS	16.xx.xx		0.00	
	IMMEUBLES	17.10/20.xx	5,787.31		
	MOINS: AMORTISSEMENTS ACCUMULÉS	17.15/25.xx	(5,786.31)	1.00	
	AMÉLIORATIONS LOCATIVES	17.30.xx	0.00		
	MOINS: AMORTISSEMENTS ACCUMULÉS	17.35.xx	(0.00)	0.00	
	AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT	18.10/20.xx	21,443.91		
MOINS: AMORTISSEMENTS ACCUMULÉS	18.15/25.xx	(13,262.20)	8,161.71		
AUTRES ACTIFS	INTÉRÊTS GAGNÉS NON PERÇUS	19.30/40.xx	36,766.69		
	DIVERS	19.10/20/50/60.xx	5,939.48		
	DÉPÔT À L'U. R. (VASES COMM.)	19.70.xx	0.00	42,706.17	
TOTAL DE L'ACTIF				4,172,834.73	

PASSIF ET PATRIMOINE

DÙ AUX MEMBRES	CAPITAL SOCIAL	21.xx.xx		169,306.64	5.0%
	ÉPARGNE AVEC OPÉRATIONS	22.xx.xx		1,553,683.80	46.1%
	ÉPARGNE STABLE RÉGULIÈRE	TRAD: 23.10.xx TELE: 23.10.01	657,395.32		
	CAISSES DE NOËL	TRAD: 23.20.xx TELE: 23.10.01	6,016.00		
	CAISSES DE VACANCES	TRAD: 23.30.xx TELE: 23.10.01	737.82		
	AUTRES CONCOURS	TRAD: 23.40/50.xx TELE: 23.10.01 ET 23.14.01	2,259.16		
	CAISSES SCOLAIRES	25.xx.xx	14,607.44	681,015.74	20.2%
ÉPARGNE À TERME	24.xx.xx		966,600.00	48.7%	
TOTAL DÙ AUX MEMBRES				3,370,606.18	100.0%
EMPRUNTS	DE L'UNION RÉGIONALE	26.20.xx	0.00		
	DE L'U. R. (VASES COMMUNICANTS)	26.70.xx	639,500.00		
	DIVERS	26.10/30/40.xx	0.00	639,500.00	
AUTRES PASSIFS	INTÉRÊTS COURUS NON PAYÉS	27.30.xx	26,030.14		
	DIVERS	27.10/20/40/50.xx	9,377.46	35,407.60	
TROP-PERÇUS ET RÉSERVES	OIROIT D'ENTRÉE	31.10.10	0.00		
	TROP-PERÇUS DE L'EXERCICE COURANT	32.00.00	65,869.53		
	TROP-PERÇUS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	32.10.10	0.00		
	RÉSERVE GÉNÉRALE	32.20.10	61,451.42		
	AUTRES RÉSERVES	32.30.xx	0.00	127,320.95	
TOTAL DU PASSIF ET PATRIMOINE				4,172,834.73	

11/74

COMPLETE LE 23-02-1978

LE GERANT *Progr. Soc. cos. 1978*
SIGNATURE MANUELLE



La Caisse de St-Jean Chrysostôme contribue aussi largement au développement de la construction chez-nous, grâce à son actif et au concours d'autres organismes du Mouvement Desjardins.

La Caisse Populaire de St-Jean Chrysostôme et tous les organismes au Mouvement Desjardins, rendent hommage à toute la population de notre ville en cette année du 150e anniversaire de fondation de St-Jean Chrysostôme.

Lorraine N. Morasse.



Les membres du Personnel

Roger Morasse, Directeur Gérant, Mlle Michèle Gosselin, Mme Marie Langevin,
Mme Clémence DeBlois, Mme Hélène Picard, Mme Solange Noël Bégin, Mme
Lorraine Noël Morasse, ass.-gér.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 1977-78

En avant de gauche à droite: Roger Boutin, Prés., Doris P. Couture, Vice-Présidente, Roger Morasse, Dir.-Gérant, Georges Samson Jr.

Au milieu: Aimé Samson, Roger Pichette, Denis Goulet et Léopold Larochelle.

En arrière: Gérard Langlois, Rock Cantin et Roger Prévost.

N'apparaissant pas sur la photo: André Morel et Laval Drapeau.

“ TOUS ENSEMBLE ”

LES MEMBRES DU COMITE DES FETES

Luc Cantin, Président; Arthur Roberge, Vice-Président à l'Administration; Laurent Pichette, Vice-Président aux Activités; Roger Cantin, Vice-Président aux Communications; Ginette Lavertue, Secrétaire; Roger Morasse, Trésorier; Jacques Leblanc, Comptabilité; Fernande Côté, Alice Morneau, Geneviève Sasseville à l'Accueil; Lucie Coulombe, Robert Samson et Jean Claude Filteau Monographie; Colette Cantin, Gilles et Monique Gosselin, Spectacles et Folklores; l'abbé Yves Lasnier, Emilien et Armand Bouffard, Soirées et Parades; René Pichette, Ghislain Gosselin, Robert Marcoux, Jocelyne Larochelle, Edgard Thivierge, Paul Bélanger et Léopold Bédard à l'équipement technique des Loisirs et de la Cantate.

Le Comité des Fêtes exprime sa grande reconnaissance envers tous les collaborateurs qui ont participé à l'organisation des activités intensives et spéciales; ainsi qu'à ceux et celles qui ont fourni des photos, textes ou renseignements, ayant permis la réalisation de cette monographie de notre paroisse.

Merci à tous !

Roger Cantin, Vice-Président

4 juin 1978

“ TOUS ENSEMBLE ”

NOTES:

Editeur:



**Le Comité
des Fêtes du Cencinquantaire
St-Jean Chrysostome Inc.**

C.P. 150, ST-JEAN-CHRYSOSTOME G0S 2T0

Imprimeur:

Imprimerie Bô-Modèle Inc.
Scott-Jonction, Beauce-Nord

Photographies:

Studio Etchemin Inc. et François Lambert

Graphistes:

Léopold Dion

Subventionné par:

Le Ministère des Affaires Culturelles du Québec
Service des Lettres
Programme Jeunesse Canada au travail du Canada

Dépôt légal:

© Tous droits réservés.